LE

CANADA FRANÇAIS

LE
CANADA FRANÇAIS

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

VOL. IX

LE

CANADA FRANÇAIS

DEUXIÈME SÉRIE

DU

PARLER FRANÇAIS

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Vol. IX

Septembre 1922 — Février 1923

UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

Imprimé par
L'ACTION SOCIALE, Ltée,
103, rue Sainte-Anne, 103
QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. Gilliéron *et l'abbé* Rousselot

Lettres françaises. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*g*âteau); *s* = *s* dure (*s*a); *œ* = *eu* français (h*eu*reux); *w* = *ou* semi-voyelle (*ou*i); *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed); *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile); *ė* = *e* féminin (j*e*); *h* marque l'aspiration.

Lettres nouvelles. *u* = *ou* français (c*ou*c*ou*); *c* = *ch* français (*ch*ez).

Signes diacritiques. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l̯* (son voisin de *l* + *y*, *l* mouillée italienne), *k̯* (son voisin de *k*+y), *g̯* (son voisin de *g*+*y*), *n̯* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ*, *ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z*; c est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* de p*a*tte), *e* (*e* de p*é*ril), *o* (*o* de b*o*tte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de p*â*te), *é* (*e* de chant*é*), *ó* (*o* de p*o*t), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il p*a*rt), *è* (*e* de p*è*re), *ò* (*o* de enc*o*re), *œ̀* (*eu* de p*eu*r).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de s*an*s), *ẽ* (*in* de v*in*), *õ* (*on* de p*on*t), *œ̃* (*un* de l*un*di).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves; *a˙*, *i˙*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc; précédées d'un accent, elles sont toniques: *'a*, *'i*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

Vol IX, No 1. QUÉBEC, SEPTEMBRE 1922

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LORD DURHAM ET SON RAPPORT

Lord Gosford avait abandonné ses fonctions de gouverneur général le 17 février 1838, et ce jour-là même sir John Colborne avait assumé l'autorité exécutive comme administrateur. Dans le cour du mois de mars parvenait à Québec la nouvelle de la nomination de lord Durham comme gouverneur en chef des provinces britanniques dans l'Amérique du Nord. En attendant son arrivée, sir John Colborne devait exercer les pouvoirs inhérents au représentant de la couronne. Par une proclamation datée du 5 avril, il convoqua les membres du conseil spécial nommé conformément à la loi adoptée par le parlement impérial " afin de pourvoir au gouvernement temporaire du Bas-Canada ". Comme nous l'avons vu dans notre dernière leçon, ce conseil se réunit à Montréal, le 18 avril. Sur vingt-deux membres, seize furent présents. Plusieurs ordonnances furent adoptées. La principale était celle qui suspendait l'*Habeas Corpus*. Il y en avait une autre qui mettait à la disposition du gouvernement exécutif 47,344 livres sterling pour payer les arrérages du gouvernement civil.

Cette première administration de sir John Colborne ne dura que trois mois. Lord Durham arriva à Québec le 27 mai 1838. Cet homme d'état, quoique son gouvernement n'ait

duré que cinq mois, a joué un rôle capital dans notre histoire politique. Il a exercé sur notre avenir une extraordinaire influence. Son passage à la tête de l'administration canadienne, et l'orientation nouvelle qu'il a déterminée pour nous marquent une date mémorable dans nos annales. Nous nous croyons donc tenu de lui consacrer une étude spécialement consciencieuse.

Pour mieux faire comprendre le rôle joué parmi nous par lord Durham, nous voulons essayer de vous faire connaître d'abord son tempérament, sa mentalité et sa carrière.

* * *

John-George Lambton,— tel était le nom de lord Durham avant qu'il fût élevé à là pairie,— né en 1792, était le fils aîné de William-Henry Lambton, membre de la chambre des communes pour la cité de Durham.

Il fit ses études classiques à Eton. Son éducation terminée, il entra dans un régiment de hussards avec une commission d'officier. Mais sa carrière militaire ne dura guère qu'un an ou deux. En 1813, la cité de Durham le choisit pour son représentant à la chambre des communes. Marié une première fois, d'une façon romanesque, avec une fille naturelle de lord Cholmondeley, et devenu veuf peu de temps après, il fit bientôt un second mariage qui grandit sa situation politique ; il épousa la fille de lord Grey, le chef du parti libéral. Le parti tory, maître du pouvoir depuis plusieurs années, avait encore devant lui la perspective d'un long règne. John-George Lambton se fit remarquer parmi les plus acharnés adversaires des Liverpool, des Castlereagh, des Peel et de leurs principes. En 1820 il eut un duel politique. En 1821 il proposa un plan de réforme parlementaire assez semblable à celui qui devait être adopté dix ans plus tard.

Sa constitution n'était pas très forte et les fatigues de la vie parlementaire n'étaient pas de nature à la raffermir.

En 1826, il alla passer plusieurs mois à Naples, espérant que le climat aurait sur sa santé une heureuse influence.

Lorsque Canning forma un cabinet de coalition, dans lequel entrèrent plusieurs libéraux, en 1827, Lambton lui donna son appui, de même qu'à l'administration de lord Goderich. Celui-ci l'éleva à la pairie en 1828, et le créa baron Durham. A la chute du ministère Wellington, en 1830, il entra dans le cabinet de lord Grey, son beau-père, et remplit les fonctions de lord du sceau privé. A ce moment on le considérait comme l'un des hommes les plus forts du parti libéral. Quand un comité de quatre membres du gouvernement fut formé pour préparer le fameux bill de réforme, il en fit partie avec lord John Russell, sir James Graham et lord Duncannon. Sa mauvaise santé le fit sortir du cabinet en 1833. De nouveaux honneurs lui furent alors conférés : il devint vicomte Lambton et comte de Durham, et fut chargé d'une mission spéciale à Saint-Petersbourg, dont l'objet était d'obtenir un adoucissement aux mesures draconiennes prises contre les Polonais vaincus dans une insurrection récente.

Vers 1834, une certaine évolution se dessina dans les rangs du parti libéral anglais. Un bon nombre de ses membres proclamèrent que la victoire de la réforme parlementaire n'était qu'un premier pas, et qu'il fallait continuer à réformer dans toutes les directions. Il se constitua un groupe de libéraux avancés ou de radicaux qui, tout en appuyant le ministère, dénoncèrent souvent son manque de hardiesse et sa pusillanimité. Lord Durham, qui avait toujours été un réformiste ardent, fut bientôt considéré comme appartenant à ce groupe, sinon formellement, au moins par ses tendances.

Dans un banquet donné en l'honneur de lord Grey, à Edimbourg, il y eut à ce sujet une passe d'armes fort malencontreuse entre lui et lord Brougham. Ce dernier ayant raillé le zèle des réformateurs trop zélés qui, non contents de l'œuvre déjà accomplie, voulaient pousser le gouvernement dans des entreprises extravagantes, lord Durham prit pour lui l'allusion et la releva en termes très violents. Ce pénible incident fit beaucoup de bruit dans les cercles politiques.

En 1837, lord Durham fut nommé ambassadeur d'Angleterre auprès de l'empereur de Russie. Et l'année suivante, les troubles du Canada ayant persuadé le gouvernement anglais qu'il importait d'envoyer ici comme gouverneur un homme doué de capacités réelles, de prestige et d'énergie, les ministres jetèrent les yeux sur leur ancien collègue, qui accepta cette importante mission.

Son choix fut approuvé par tout le monde, amis comme adversaires. On connaissait ses défauts mais on rendait justice à ses qualités. Les uns et les autres n'étaient pas ordinaires.

* * *

Lord Durham était un homme intelligent, franc et courageux. Il avait de l'élévation dans les idées ; ses conceptions politiques étaient larges et progressives, quoiqu'il ne tînt pas assez compte des principes traditionnels qui étaient naguère l'une des forces du peuple anglais. Il méprisait les théories conventionnelles, dédaignait les préjugés vulgaires et marchait au but qu'il désirait atteindre avec une inébranlable résolution. D'autre part, il était possédé d'un indomptable orgueil, qui lui aurait fait préférer son sens propre à celui de l'univers entier. Sa fermeté tournait à l'absolutisme. Il était passionné, vindicatif, et son excessive irritabilité rendait son commerce extrêmement difficile. Son beau-père lord Grey, sur lequel il exerçait une prodigieuse influence, fut souvent victime de ses accès de fureur. Charles Greville, greffier du conseil privé, à qui l'on doit de si intéressants mémoires, raconte ce qui suit : " George Bentick m'a rapporté une scène qui a eu lieu récemment dans un dîner des membres du cabinet, peu de temps après le retour de Durham du continent. Celui-ci était furieux au sujet des négociations et des compromis dont il était question (relativement au bill de réforme). Lord Grey, le seul qu'il ose attaquer, est toujours l'objet de sa rage et de son impertinence. Après dîner il fit contre lui une violente sortie, déclarant que celui-ci serait éternellement

déshonoré s'il consentait à modifier le bill, qu'il trahissait la cause ; et, entre autres choses, il lui reprocha de l'avoir tenu en ville durant l'été, par rapport à ce bill, et " d'avoir ainsi causé la mort de son fils ". Richmond déclare que, de sa vie, il n'avait vu une scène aussi pénible et qui excitât à un tel point le dégoût et l'indignation des membres du cabinet. Lord Grey était prêt à fondre en larmes, et dit qu'il aimerait beaucoup mieux travailler dans une mine de charbon que d'être soumis à de telles attaques, à quoi l'autre répondit entre ses dents : " et vous pourriez faire pire ", ou quelque chose de ce genre. Après quoi Durham se leva et quitta la pièce." Dans une autre occasion,— c'était encore à diner, — pendant que lord Grey parlait, Durham l'interrompit rudement, suivant son habitude. Lord Grey lui répondit : " Mais, mon cher Lambton, écoutez donc ce que j'allais dire." Alors, Durham bondit en s'écriant : " Ah! s'il ne m'est pas permis de parler, je fais mieux de m'en aller."(1) Et commandant sa voiture, il planta là ses collègues. Dans les débats parlementaires, il se laissait parfois aller à d'incroyables violences. Au cours de la discussion sur le bill de réforme, il fit une charge furibonde contre l'évêque d'Exeter et dénonça le discours que ce prélat avait prononcé, comme " un tissu de grossières et virulentes invectives, d'insinuations fausses et malicieuses, d'énormes perversions des faits historiques ornées des fleurs les plus choisies de l'argot pamphlétaire."(2)

Après tout cela, il faut bien reconnaître que lord Durham avait de terribles défauts. Cependant ses adversaires eux-mêmes admettaient qu'il avait de réelles capacités. Les habitudes et les opinions reçues ne l'empêchaient jamais de plonger son regard hardi au cœur même des grandes difficultés politiques. Et il ne craignait pas de proposer ce que l'on a appelé " les remèdes héroïques." " Il y avait, a écrit Justin McCarthy,— dans son *Histoire contemporaine* — même

---

(1) *The Greville Memoirs*, t. II pp. 34, 71.
(2) *A History of our own times*, par JUSTIN MCCARTHY, t. 1, p. 56.

parmi ceux qui l'aimaient le moins, une impression générale que lord Durham était une sorte de César sans emploi, un homme à qui il ne manquait qu'un champ assez large, pour déployer ses grandes qualités de gouvernement. Les difficultés canadiennes semblèrent venir à propos pour lui fournir une occasion de prouver qu'il était tout ce que ses amis le proclamaient, ou de justifier pour toujours la mauvaise opinion de ses ennemis. Quand il partit pour le Canada, tout le monde se dit que cette mission allait faire ou compromettre une carrière, sinon un pays."(3)

En acceptant la mission que le gouvernement lui proposait, lord Durham était certainement animé du désir de l'accomplir utilement pour la mère-patrie et le Canada, en même temps que glorieusement pour lui-même.

Persuadé à tort ou à raison que l'éclat et la pompe dont il serait entouré contribueraient au succès, il détermina les ministres à faire voter pour cet objet un crédit beaucoup plus considérable que la somme mise à la disposition de lord Gosford. Ceci provoqua un débat dans la chambre des communes ; l'opposition attaqua la dépense proposée, comme excessive, et le gouvernement ne l'emporta que par deux voix. Durham en conçut beaucoup de dépit. Il eut un autre désagrément au sujet du choix de quelques-uns de ceux qui devaient l'accompagner et le seconder dans son œuvre. Il avait retenu les services de Charles Buller, membre du parlement, homme de talents remarquables ; et tout le monde admettait qu'il avait eu la main heureuse. Mais il avait été moins bien inspiré en choisissant M. Thomas Turton, membre du barreau de Calcutta, et M. Edward Gibbon Wakefield. Le premier, poursuivi pour divorce par sa femme, avait succombé devant les tribunaux, et son honneur n'était pas sorti intact de l'épreuve. Le second s'était fait une notoriété peu enviable par l'enlèvement d'une jeune fille. Lorsque ces noms furent connus, ils provoquèrent des observations très fâcheu-

(3) *Ibid.*, p. 58.

ses, dont l'écho retentit dans la chambre des lords. Ces incidents refroidirent un peu l'enthousiasme général avec laquel la nomination de lord Durham avait d'abord été accueillie.

Cependant, il arriva au Canada précédé d'un grand prestige. Parti le 24 avril 1838, le vaisseau de guerre le *Hastings*, qui avait mis été à sa disposition, mouilla devant Québec, le 27 mai. Mais lord Durham ne descendit à terre que le 29. Il fut reçu au quai de la Reine par sir John Colborne, un nombreux état-major, les chefs des départements publics, et une foule immense de citoyens. Ce fut une entrée pompeuse.

Par sa commission, datée du 30 mars, 1838, il était nommé capitaine général et gouverneur général du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Édouard et de l'île de Terreneuve ; et, de plus, haut commissaire pour régler certaines questions pendantes dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, relativement à leur gouvernement futur. Aussitôt qu'il fut arrivé au château et qu'il eut prêté son serment d'office, il lança une proclamation au peuple des provinces britanniques de l'Amérique du Nord. On y lisait le passage suivant :

" Dans une province, les plus déplorables événements ont rendu malheureusement nécessaire la suspension de sa constitution représentative, et le suprême pouvoir m'a été dévolu. La grande responsabilité qui m'est par là imposée et la nature ardue des fonctions que j'ai à remplir me rendront naturellement très désireux de hâter le moment où le pouvoir exécutif sera de nouveau entouré des freins constitutionnels établis par les institutions libérales de la Grande-Bretagne. Il dépendra de vous, peuple de l'Amérique Britannique, de votre conduite et de l'étendue de votre coopération, que cet événement soit ajourné ou immédiat. Je vous invite donc à des communications absolument libres et sans réserve. Je vous prie de me considérer comme un ami et un arbitre, prêt en tout temps à écouter vos vœux, vos plaintes, vos griefs, et parfaitement déterminé à agir avec la plus stricte impartialité."

Lord Durham était accompagné de la comtesse de Durham et de sa famille, et une véritable cour l'entourait. Pas moins que six aides-de-camp étaient attachés à sa personne. Un des premiers actes fut de nommer Charles Buller, membre du parlement, et Thomas Turton, avocat, secrétaire de la haute commission, et Gervais-Parker Bushe, Arthur Buller, l'honorable Edward Pleydell Bouverie, attaché à cette commission.

L'arrivée de lord Durham fut salué avec satisfaction par nos compatriotes. Sa réputation de réformiste faisait espérer qu'il mettrait fin à bien des abus, et l'on avait confiance en son esprit de justice. Le *Canadien*, organe de M. Etienne Parent, se montra très sympathique au nouveau chef de l'exécutif. La poésie elle-même se mit de la partie, et, dans le numéro de ce journal du 8 juin 1838, on pouvait lire une pièce de vers à lord Durham, signé par M. François-Xavier Garneau, notre futur historien. Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de reproduire ici quelques passages de cette pièce à peu près inconnue, et que, dans tous les cas, nous n'avons jamais vue citée :

Salut à toi, Durham, au caractère fort,
Et soit le bienvenu parmi les fils du Nord.
Toi qui marchas toujours droit, grand dans la carrière,
Qui n'as jamais fléchi ni regardé derrière.
D'un principe sacré l'espérance et l'appui,
On te dit au Sénat aussi stable que lui.
Sur cette terre vierge où tu viens de descendre,
Les cœurs sont vifs, mais droits, et sauront te comprendre.

....

Pardonne. Le pardon est un noble apanage.
Par là vraiment de Dieu nos rois sont une image.
Et si jamais un jours ils demandaient nos bras,
Tu verras des guerriers braves dans les combats ;
Ils sauront racheter une erreur de leurs frères,
Et mourir noblement pour le roi de leurs pères.....
....Durham, l'avenir le verra,
Sur ce grand continent le Canada sera
Le dernier combattant de la vieille Angleterre.

Ces derniers vers ne vous semblent-ils pas une première édition du mot fameux de sir Etienne Taché, relatif au dernier coup de canon tiré pour la domination britannique dans l'Amérique du Nord. Cette poésie de M. Garneau, quelque

peu surprenante sous sa plume, a vraiment toute la valeur d'un document littéraire et historique.

* * *

Dès le début de son administration, le nouveau gouverneur n'épargna rien pour se rendre populaire. Il ouvrit au public le jardin du Fort, qui jusque-là avait été un lieu interdit à la population de Québec. Peu après son arrivée, il commença à tenir des levers, à donner des réceptions fastueuses. L'entrefilet suivant du *Fantasque*, de spirituelle et frondeuse mémoire, nous apprend qu'on s'y rendait en foule : " Le gouverneur général a tenu son premier lever mardi dernier ; j'avais d'abord envie de m'y rendre par curiosité et l'un de mes amis me proposait même de l'y accompagner ; mais le naturel reprenant le dessus, je dus comme Démocrite répondre :

> Moi que j'aille à la Cour ! grands dieux ! qu'irais-je y faire ?
> Mon esprit peu liant, mon humeur trop sincère,
> Ma manière d'agir, ma critique et mes ris,
> M'attireraient bientôt un monde d'ennemis.

"En sorte que je dus y renoncer. Je ne puis donc vous faire une description des présentations et des présentés ; on dit qu'il y eut foule et que maintes personnes qu'on ne s'attendait nullement à y voir s'empressèrent d'aller saluer le nouvel astre dont les rayons réchaufferont peut-être les germes de loyauté presque glacés par le rude hiver que nous venons de passer. On dit que c'était réellement le lever du soleil et que mille oiseaux divers célébraient sa venue."

Cependant lord Durham déployait une grande activité dans l'accomplissement de sa tâche. Nous avons vu qu'au mois d'avril, sir John Colborne avait nommé un conseil spécial, en vertu de l'acte impérial par lequel avait été suspendue la constitution du Bas-Canada. Et l'ancien conseil exécutif existait toujours. Le 31 mai, le gouverneur fit adresser aux membres de ce dernier corps une circulaire dans laquelle on leur annonçait, en termes d'ailleurs fort courtois,

que, pour le moment, leurs services n'étaient plus requis. Et le 1er juin, le conseil spécial était dissout par lettres patentes. Lord Durham se forma un conseil exécutif composé comme suit : Charles Buller, Thomas Turton, le colonel Georges Couper, secrétaire militaire et aide-de-camp, M. Daly, secrétaire provincial, et M. Routh, commissaire général. Quant au conseil spécial, il en créa un nouveau le 28 juin, pour adopter la fameuse ordonnance dont nous allons parler, et voici quels en furent les membres : le vice-amiral sir Charles Paget, le major général sir James MacDonell, le lieutenant-colonel C. Grey, le colonel George Couper, et l'honorable Charles Buller. Singulier conseil que celui-ci, dont tous les membres, étrangers au Canada, étaient empruntés soit à la flotte, soit à l'armée, soit à l'entourage du gouverneur !

Cet acte était assurément insolite. Lord Durham avait expliqué ses motifs, dans la circulaire du 31 mai, adressée aux membres du conseil exécutif. Elle contenait ces lignes : " Son Excellence croit essentiel, pour les objets de sa mission, que pendant la suspension temporaire de la constitution, l'administration des affaires soit complètement indépendante de tous partis et de toutes personnes dans la province, et sans liaison avec eux. Dans le cours des événements déplorables qui viennent de se passer, les dissensions et les animosités ont été naturellement portées à un tel point, qu'on ne peut attendre d'aucun de ceux qui ont pris part à la lutte, d'un côté ou de l'autre, qu'il soit libre, au degré nécessaire, de tout esprit de parti." En d'autres termes, lord Durham estimait que dans l'état où se trouvait la province, la meilleure forme de gouvernement temporaire était la dictature.

Son intention était certainement de jouer le rôle d'un pacificateur. Mais dès le premier moment, un problême difficile se dressait devant lui. Qu'allait-il faire des détenus politiques ? Les prisons de la province étaient pleines. Un grand nombre avaient été pris les armes à la main, en flagrant délit de rébellion ouverte et violente contre la couronne. Plusieurs comp-

taient parmi les principaux instigateurs de la révolte. Comment disposer du cas de tous ces Canadiens dont le crime légal était indiscutable ? Essayer de leur faire leur procès, c'était se lancer dans une voie hasardeuse, provoquer une pernicieuse agitation dans les esprits, perpétuer la discorde, raviver les haines, et tout cela pour aboutir peut-être à un désastreux avortement. Et si l'on réussissait à les faire condamner par un jury composé de leurs compatriotes, allait-on donner à ce pays le spectacle d'exécutions en masse ? D'un autre côté, pouvait-on, sans procès, dresser des échaufauds pour y faire monter les principaux coupables ? La situation était complexe et difficile. Les fanatiques francophobes, dont le *Herald* était le héraut principal, réclamait avec fureur le gibet pour les rebelles. Les loyalistes éclairés, les patriotes, les bons citoyens étaient inquiets et alarmés.

Avant toute chose, lord Durham voulut écarter cet obstacle du chemin qu'il s'était tracé. Convaincu que la clémence était la meilleure politique à suivre, il rechercha de quelle manière il pourrait l'exercer. Ici, malheureusement pour lui et pour sa carrière, il se trompa lourdement et commit une faute dont ses ennemis s'emparèrent aussitôt, afin de lui porter un coup mortel.

Parmi les détenus à la prison de Montréal, il y en avait huit qui pouvaient être considérés comme des chefs ; c'étaient MM. Wolfred Nelson, Robert-Shore-Milnes Bouchette, Bonaventure Viger, Siméon Marchessault, Henri-Alphonse Gauvin, Toussaint Godin, Rodolphe Desrivières, et Luc-Hyacinthe Masson. Le gouverneur chargea M. John Simpson, percepteur des douanes au Côteau-du-Lac, qui connaissait bien plusieurs d'entre eux, de les voir pour les déterminer à signer un document par lequel ils reconnaîtraient leur culpabilité et se remettraient à la discrétion de l'exécutif. Ils signèrent une première lettre qui ne fut pas jugée satisfaisante Ils en signèrent alors une seconde — le 26 juin 1838 — qui, sans contredire la première, contenait ce passage : " Notre

intention, Milord, était de confesser clairement que, dans la poursuite d'un objet cher à la grande masse de notre population, nous avons commis des actes qui ont eu pour résultat une accusation de haute trahison. Nous nous sommes déclarés prêts à plaider culpabilité, afin d'éviter par là la nécessité d'un procès et de contribuer ainsi, autant que nous le pouvons à la tranquilité de la province... Permettez-nous, Milord, pour marquer notre entière confiance en votre Seigneurie, de nous mettre à votre dispoition... Avec cette brève explication de nos sentiments, nous nous remettons de nouveau à la discrétion de votre Seigneurie et nous émettons le vœu que la paix du pays ne soit pas compromise par un procès."

Armé de cette lettre, lord Durham nomma son conseil spécial, le 28 juin, et fit passer, le même jour, une ordonnance destinée à "pourvoir à la sécurité du Bas-Canada." Par cette ordonnance, il était décrété que les huit prisonniers plus haut mentionnés, " s'étant soumis à la volonté et au plaisir de Sa Majesté," seraient exilés aux Bermudes, et que, s'ils revenaient dans la province sans la permission du gouvernement, ils seraient passibles de la peine capitale. Par la même ordonnance, il était aussi décrété que MM. Louis-Joseph Papineau, Cyrille-Hector-Octave Côté, Edmund-Burke O'Callaghan, Édouard,-Étienne Rodier, membres de l'ancienne Assemblée Législative ; Thomas-Storrow Brown, Ludger Duvernay, Étienne Chartier, prêtre ; Georges-Étienne Cartier, John Ryan, senior et junior, Louis Perrault, Paul Demaray, Joseph-François Davignon et Louis Gauthier, contre qui des mandats pour haute trahison avaient été émis, et qui avaient fui à l'étranger, ne pourraient revenir dans la province — s'ils n'y étaient autorisés par le gouverneur — sans encourir la peine de mort. Le gouverneur, ou toute personne administrant le gouvernement de la province, au nom de Sa Majesté, pouvait accorder,— aussitôt que cela lui paraîtrait compatible avec la paix et la tranquilité publiques,— aux fugitifs désignés plus haut, la permission de rentrer dans leurs foyers,

en donnant caution pour leur conduite future. En même temps que cette ordonnance, lord Durham publiait une proclamation datée du même jour, par laquelle il accordait une amnistie complète à tous les autres détenus et fugitifs, à la seule condition de donner des cautions.

Il ne faudrait pas croire que l'ordonnance de lord Durham fut mal accueillie au Canada. Après coup, elle a été dénoncée ici comme arbitraire, illégale et injustifiable. Les événements, les impressions, les jugements ultérieurs ont voilé et fait oublier les appréciations contemporaines. Mais en 1838, au lendemain de nos malheurs, après l'écrasement du mouvement insurrectionnel, lorsque la crainte de châtiments excessifs hantait les esprits, nos compatriotes ne purent s'empêcher de trouver modéré l'acte du gouverneur général. Il n'y à pas à s'y tromper quand on feuillette les journaux du temps. Voici par exemple ce que disait *le Canadien* du 2 juillet 1838 :

" L'ordonnance et la proclamation qui ont signalé le jour du couronnement de notre jeune reine devront satisfaire les amis des idées libérales et les hommes raisonnables de tous les partis. Elles comportent une amnistie, aussi étendue, aussi généreuse qu'on pouvait l'attendre du représentant d'une grande nation, dans les circonstances actuelles. . Le chef actuel de l'administration nous offre dans le passé, dans le présent, et dans l'avenir, les plus fortes garanties que le Canada puisse désirer, et il faudrait être bien déraisonnable pour n'avoir pas foi en lui . . Quiconque, sans les raisons les plus impérieuses, qui n'existeront jamais, nous l'espérons, chercherait à empêcher ses compatriotes de se rallier autour de l'administration actuelle, après la générosité qu'elle vient de montrer envers les prévenus politiques, acte qui prouve une répudiation complète d'une ancienne influence désastreuse, doit être considéré comme l'ennemi déclaré de ce pays, de la cause de la réforme, et du retour dans leur plénitude des libertés et avantages politiques qui nous appartiennent comme sujets anglais."

C'était M. Étienne Parent qui tenait ce langage, et qui approuvait si hautement la politique et les actes de lord Durham. Et M. Parent était sans conteste l'interprète le plus éminent de l'opinion canadienne-française.

* * *

Que disait, de son côté, le journal le plus libre d'allures, le plus frondeur de cette époque ? On lisait dans le *Fantasque* du 12 juillet les lignes suivantes :

" Notre dernier numéro contenait le résumé des proclamations de lord Durham, accordant à quelques accusés politiques la grâce d'être déportés aux Bermudes, condamnant au bannissement le plus grand nombre de ceux qui se sont soustraits aux recherches de la justice,— les absents ont tort,— et enfin donnant aux autres une amnistie générale sous condition de bonne conduite future. Quoique les sympathies eussent désiré davantage peut-être, on ne peut s'empêcher, en considérant combien est petite dans ces décisions ainsi que dans les actes récents de l'administration, la part qu'ont eue les vœux féroces d'une partie de la population qui s'attendait au réjouissant spectacle de procédures et d'échafauds ; en considérant, dis-je combien est grande la clémence en comparaison de ce qu'eût pu être la sévérité, on ne peut s'empêcher de rendre grâce tout haut au chef puissant et déterminé qui gouverne le pays, et même de remercier tout bas ces terribles rebelles pour les rapides progrès qu'ils font faire, par ricochet, aux choses de ce pays. En effet, tous les actes du gouverneur sont jusqu'à présent marqués du sceau de la précision, de l'habileté, de la fermeté et de l'indépendance, et ce que l'on doit le plus admirer en eux, c'est qu'ils ne se font point attendre comme sous les paresseux gouvernants dont le Canada fut si longtemps surchargé ! "

Comme on le voit, l'approbation de M. Aubin était presque aussi accentuée que celle de M. Parent.

La Gazette de Québec, dont M. Neilson était le rédacteur, et qui servait d'organe à une autre nuance d'opinion, se décla-

rait également satisfaite des mesures adoptées. " Le gouvernement anglais, disait-elle, éloigné des passions et des préjugés qui ont été soulevés dans cette province, a prêté l'oreille à l'inspiration de la miséricorde et à l'esprit qui prévaut dans les pays les plus éclairés du monde. A la mort et à la confiscation, que la loi avait fixées comme la pénalité de la trahison et de la rébellion, il a substitué l'exil temporaire et la détention de huit prisonniers sur des centaines dont plusieurs avaient été pris les armes à la main ; et il a déclaré que seize seulement, parmi le grand nombre de ceux qui ont fui la justice, ne pourront revenir dans la province de Québec sans autorisation. A tous les autres, excepté onze accusés de meurtre délibéré, on accorde le pardon complet, à condition qu'ils donnent des garanties de leur bonne conduite future. Nous souhaitons que la conduite du gouverneur britannique soit dûment appréciée ; ce gouvernement est assez puissant pour être généreux. Dans tout les cas,

. . . . pacem imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos,

sont d'anciennes et louables maximes pour un empire."

Mais pendant que l'ordonnance de lord Durham recevait ici la sanction de l'approbation publique, en Angleterre elle était l'objet des plus vives censures. Là-bas, on se rendait moins compte des difficultés de la situation, et l'on était davantage frappé des défauts de forme dont les actes du gouverneur étaient entachés. Il avait, sans procès, fait déporter des sujets britanniques dans une colonie sur laquelle il n'avait aucune juridiction, et décrété la peine de mort contre les exilés et les fugitifs qui reviendraient au Canada. Voilà ce qui, tout d'abord, devait prévenir l'opinion anglaise, éprise de légalité, contre les actes de lord Durham. Ses ennemis, à l'affût de ce qui pourrait lui nuire, ne manquèrent pas cette superbe occasion. Son ancien antagoniste, lord Brougham, mu à la fois par sa rancune personnelle contre le gouverneur et par son désir d'embarrasser le ministère, saisit la chambre

des lords de la question. Il dénonça l'ordonnance et la proclamation de Durham comme illégales et arbitraires. " Si le noble lord qui est à la tête du gouvernement du Canada osait les mettre à effet, il se rendrait coupable de meurtre," s'écria l'impétueux et redoutable orateur. " La violation de la loi anglaise par ces ordonnances est si flagrante et si odieuse, qu'aucun homme ayant jamais porté une toge d'avocat sur les épaules, ne saurait avoir conseillé leur promulgation." Le gouvernement n'opposa à ces attaques qu'une défense peu vigoureuse. Les ministres avaient, paraît-il, commencé par approuver l'acte de lord Durham. Le journal de lady Durham, document de première importance dont nous avons la bonne fortune de posséder une copie à Ottawa depuis quelques années, semble établir ce fait d'une manière indéniable. " Le 18 septembre, y lisons-nous, le gouverneur reçoit des lettres confidentielles de lord Melbourne, de lord Glenelg et autres, dans lesquelles ceux-ci exprimaient leur joie de voir réglé le cas difficile des prisonniers, lui souhaitaient succès et prospérité, et lui donnaient des marques indiscutables de leur approbation ". La reine elle-même exprima " sa satisfaction à l'égard de tout ce qui se passait." Mais l'auteur ajoutait avec tristesse : " Un journal de New-York vint détruire toutes ces visions de succès et de bonheur, en publiant un compte rendu des procès verbaux du parlement, le rejet des ordonnances, et, comme l'événement l'a démontré, la ruine de sa destinée."(1) Un autre précieux document inédit, l'*Esquisse de la mission de lord Durham au Canada en* 1838, par son secrétaire Charles Buller, mentionne la perfidie du ministère relativement à l'ordonnance des prisonniers.(2) Il est évident que les membres du cabinet avaient de prime abord trouvé l'ordonnance parfaitement justifiable, mais que la violence des critiques soulevées dans le parlement les avait ensuite intimidés. Lord Brougham présenta un bill déclaratoire dans lequel l'illégali-

(1) Archives du Canada : *Journal de lady Durham*, p. 42.
(2) Archives du Canada : *Esquisse de la mission de lord Durham au Canada en* 1838, p. 52.

té de l'action du gouverneur était affirmée, et ce bill, après avoir été adopté dans la chambre des lords par une majorité de dix-huit voix, fut aussi voté par les communes avec le consentement du cabinet. Enfin, le 20 août, le gouvernement Melbourne désavoua la malheureuse ordonnance.

Pendant que cet orage grondait à Londres, lord Durham visitait le Bas et le Haut-Canada et travaillait à la réorganisation administrative qui lui paraissait désirable. Il nomma plusieurs commissions, l'une pour étudier le système de concessions des terres publiques alors en force ; une autre ayant pour objet l'instruction publique ; une troisième chargée de préparer un projet d'institutions municipales. Adam Thom, le fanatique rédacteur du *Montreal Herald*, fit partie de cette dernière, et sa nomination commença à inquiéter les Canadiens français. Le *Canadien*, sans se déclarer contre l'administration, manifesta quelque alarme.

(*à suivre*)

Thomas CHAPAIS

A PROPOS DE LA SEMAINE DES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

La Semaine des Écrivains catholiques, inaugurée en 1921, est dûe à l'initiative de M. Gaëtan Bernoville. En convoquant ainsi ses confrères, l'entreprenant directeur des " Lettres " se proposait un triple objet : dénombrer, surtout parmi les jeunes, ceux qui par le livre, la revue, le journal, l'enseignement, sont les représentants et les propagateurs de la pensée catholique; rapprocher, inviter à une connaissance réciproque, puis à l'amitié, des hommes, dont les préférences ne vont ni à la même esthétique, ni à la même politique, ni à la même philosophie, mais qui tous professent la même foi religieuse ; soumettre à leur discussion des questions actuelles, dont l'étude importe à leur progrès personnel, à l'efficacité de leur action et au bien du pays comme au bien de l'Église.

On voit l'intérêt d'une telle entreprise. Dès la première année, il n'échappa ni aux catholiques, ni à leurs adversaires et les comptes-rendus consacrés à la première semaine constituent dès maintenant une documentation capitale pour l'histoire religieuse de notre époque. Quant à la semaine de 1922, elle attira un public beaucoup plus nombreux encore, des représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de la Tchéquo-Slovaquie, etc. Elle fut encouragée par les Goyau, les de la Gorce, les Lavedan, les Francis Jammes, dirigée ou conseillée dans ses travaux par Mgr Beaudrillart et cette élite religieuse que constituent Mgr Battifol, les R.R. P.P. de Grandmaison, de la Brière, Peillaube, Emonet, l'abbé Calvet, etc. Bien entendu, elle avait dès le premier jour, reçu la bénédiction du Père commun ;

et c'est devant son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris que ses travaux ont pris fin.

Déjà le cardinal Dubois avait présidé la Messe dite en la Chapelle des Carmes pour les Écrivains morts au cours de l'année.

Double et précieux témoignage attestant, avec la bonté du Pontife, le caractère propre et l'importance de la Semaine

Son caractère propre fut d'abord un caractère religieux.

Les écrivains catholiques français ne constituent pas un parti. Même quand ils entreprennent une action sociale et politique, ils le font d'abord pour des motifs et avec des moyens surnaturels. C'est pourquoi leur premier souci demeure de développer en eux l'esprit chrétien et les vertus chrétiennes. Ce souci s'est manifesté en 1921 et en 1922 à leur messe d'ouverture, avec communion, dans les allocutions que leur adressèrent Mgr Battifol et M. l'abbé Dibildos, dans la retraite fermée qu'ils avaient organisée vers Pâques, dans les discussions qu'ils consacraient sous la direction du P. de Grandmaison et de l'abbé Calvet, tant à la vie intérieure qu'aux devoirs envers la Vérité.

Certes ce n'est pas là une nouveauté. Les grands catholiques français — orateurs, écrivains, hommes d'œuvres — surent toujours qu'avant d'agir et pour mieux agir, il faut prier, méditer, pratiquer l'humilité, la mortification, la charité. Mais leur prière comme leur action fut souvent isolée. Aujourd'hui on prie, on médite en commun ; et même dans ce qu'elle a de plus individuel, la vie intérieure est orientée vers des fins communes, inspirée d'intentions communes, mue par des forces communes. Bienfait de l'association, voulus et éprouvés par les groupements catholiques les plus divers : Écrivains, Professeurs, Instituteurs, Institutrices, Travailleurs de la finance, du commerce, de l'usine, ou de l'atelier. Ce qui étonne et inquiète nos adversaires, c'est cet appel à des puissances spirituelles qu'ils ignorent. A M. Bernoville et à ses confrères sachons gré d'avoir ainsi proclamé qu'ils sont d'abord les fils de l'Esprit.

Sachons-leur gré aussi d'avoir su concilier l'indispensable respect de la discipline avec la liberté nécessaire au travailleur intellectuel. Peut-être certains censeurs improvisés ne leur ont-ils pas fait assez confiance. Quand non contents d'affirmer leur obéissance, des catholiques soumettent leurs discussions aux prêtres, aux religieux, aux prélats, aux évêques que j'ai nommés, la justice, à défaut de la charité, commande qu'on n'érige pas en scandale l'intervention maladroite d'un intercepteur sans mandat, et à plus forte raison qu'on ne jette pas d'avance la suspicion sur une entreprise de bonne foi.

Si je me permets d'insister, c'est que certaines discussions, semble-t-il, ont été comme étouffées faute de confiance. Plus d'une fois, des problèmes essentiels ont été indiqués, effleurés, puis abandonnés. Ceux-là ont pu s'en féliciter, qui croient à la vertu de la peur ou de l'ignorance. Mais à raréfier l'atmosphère autour de la lumière, on finit par l'éteindre. Est-ce là servir la Vérité ? Léon XIII ne le pensait pas, qui écrivait à Mgr d'Hulst : " Il y a des esprits inquiets et chagrins qui pressent les Congrégations romaines de se prononcer sur des questions encore douteuses. Je m'y oppose, je les arrête, car il ne faut pas empêcher les savants de travailler. Il faut leur laisser le loisir d'hésiter et même d'errer. L'Église arrive toujours à temps pour les remettre dans le droit chemin."

Peut-être, d'ailleurs, certaines questions étaient-elles trop vastes, trop complexes, trop délicates, et d'un mot, trop difficiles pour un auditoire d'écrivains.

Ainsi, le second jour, M. Wilbois dut, dans un rapport de trois quarts d'heure, traiter ce problème qui pourrait occuper la semaine entière : " Le laïcisme et la recherche scientifique ". C'était condamner la discussion à un avortement inévitable. De fait, le rapport de M. Wilbois fut plein d'aperçus ingénieux, de jolies phrases, et même de mots drôles. Mais qu'en est-il resté, et que pouvait-il en rester ?

Je souhaite donc qu'aux sessions prochaines, on aborde des sujets moins ambitieux. Plus modestes, les travaux seront

plus féconds,surtout si M. Bernoville n'est plus seul, ou à peu près, à supporter le trop lourd fardeau d'une organisation pareille. Il a lancé l'idée, payé de son temps, de sa personne et de son argent. A ceux qui pensent comme lui de devenir ses vrais collaborateurs.

*
* *

Ces réserves et ces souhaits formulés, suivons pas à pas les travaux de la semaine.

L'an dernier, on avait traité des sujets les plus divers : la Vie intérieure, la défense de l'Esprit, les devoirs envers la Vérité, projet d'une Internationale catholique. . .

Sur ces sujets que la discussion n'avait pas épuisés, on avait pu depuis un an méditer sérieusement. Ils furent donc repris dans les séances du matin, appelées séances d'études, et qui, moins nombreuses, moins solennelles que celles de l'après-midi, furent peut-être plus intéressantes et plus fécondes.

En tout cas il y eut là un précédent utile à suivre, je crois. Trop souvent les rapports, les vœux, les résolutions s'évanouissent avec le Congrès qui les a vus naître. Pourquoi n'en pas éprouver la valeur, par une application pratique, puis expérience faite, par un nouvel examen comportant corrections ou compléments ? En tout cas, l'essai fut heureux à la Semaine des Écrivains, et l'on songe, paraît-il, à faire mieux encore. Pour établir la liaison d'une année à l'autre, une commission permanente réunira successivement les représentants de chaque spécialité ; ils mettront au point les questions posées précédemment, ils prépareront les problèmes à étudier. Ainsi, en dépit des apparences et du vocabulaire même, la Semaine des Écrivains deviendra une institution permanente.

On reprendra donc cette question du " laïcisme " qui fut abordée, cette année, aux séances du soir, suivant le programme que voici :

“ Le laïcisme ”, étude générale, par le R. P. Emonet, S.J.

“ Le laïcisme et la Recherche Scientifique ”, par M. Jos. Wilbois, directeur de l'École d'administration et d'affaires.

“ Le laïcisme en littérature ”: Poésie, Roman, par M. Robert Vallery-Radot et M. Le Martin-Chauffier.

“ Le laïcisme en littérature ” : Théâtre, par Henri Ghéon,

“ Le laïcisme et la Conduite de l'État,” par M. René Johannet.

“ Le laïcisme et la Politique internationale ”, par M. P Ravier du Magny, Professeur de droit international à l'Université catholique de Lyon.

On n'attend pas de moi un compte-rendu détaillé de chaque séance. Je voudrais seulement — laissant de côté pour les raisons déjà dites “ Le Laïcisme et la Recherche scientifique” — indiquer la méthode qui fut celle de presque tous les rapporteurs, et dégager quelques conclusions générales.

Le mot laïcisme est un de ces mots, qui, au cours des âges s'étendent, s'enrichissent et se déforment. Il importait donc d'en donner une définition précise.

Du laïcisme au sens étymologique, du laïcisme légitime, qui est la quote part faite aux laïques dans la vie de l'Église, il ne fut jamais question. Seul le laïcisme abusif retint l'attention,et les définitions successives qu'on en donna se ramèneraient assez bien à celle-ci : “ Le laïcisme est l'exclusion de Dieu de tout domaine humain.”

Appuyée sur des faits, la définition appelait nécessairement un exposé historique. On remonta plus ou moins haut, jusqu'à la Renaissance ou au protestantisme, par exemple; mais on s'en tint généralement aux temps modernes ; un ou deux rapporteurs même n'étudièrent que le laïcisme de ces cinquante dernières années, celui qu'on pourrait appeler le laïcisme républicain.

A tous il fut facile d'établir l'outrecuidance du laïcisme et l'inanité, quand ce n'est pas la malfaisance, de son action.

Mais quelle attitude prendre envers lui ?

A cette question — et se plaçant sur le terrain politique — M. René Johannet fit une réponse particulièrement intéressante. Sans vaine jactance, sans forfanterie provocante, sans ces accents pathétiques non plus dont les vaincus bercent trop souvent leur faiblesse, il a formulé quelques revendications précises, tout simplement au nom des services rendus. Quelle force représentent les catholiques, la guerre l'a révélé à leurs adversaires et peut-être aux catholiques eux-mêmes. Cette force, ils sont tout prêts à la consacrer, encore et toujours, au service de leur pays ; mais ils ne sauraient accepter qu'on impose à leur civisme le sacrifice constant de leurs droits spirituels. Bons Français non pas quoique catholiques, mais parce que catholiques, ils demandent à l'État français de pouvoir être librement, ouvertement, pleinement catholiques. Et qu'on ne parle pas de marchandage. Ceux-là seraient fort à plaindre qui ne verraient pas là pour les catholiques une question de dignité, et pour la France même une question vitale.

Quoi qu'il en soit l'accueil fait aux paroles de M. Johannet prouve, avec l'opportunité de ses paroles, le sentiment nouveau que les catholiques français prennent de leur valeur et de leur force(1). Les politiciens sectaires y verront une déclaration de guerre ; les vrais hommes d'État voudront mettre au service du pays un civisme loyal entre tous.

La discussion sur le " Laïcisme et la Politique internationale " ne fut pas moins intéressante.

Il fut trop facile au rapporteur d'établir comment, à travers le monde, s'est opéré le divorce du pouvoir spirituel et du

(1) Les déclarations que voici de G. Bernoville touchant la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican achèvent de rendre sensibles l'attitude et le ton des jeunes catholiques en face des pouvoirs publics. "Aucune des questions religieuses n'est au Parlement envisagée du point de vu qui convient.

"S'agit-il de l'ambassade au Vatican ? On argue de la politique extérieure. Si on parlait aussi des ressources magnifiques de discipline et de vie que le catholicisme donne sans compter à l'État français !... Ou bien l'on allègue l'intérêt des habitants de la Syrie, du Maroc, des pays où s'exerce notre influence. Si l'on parlait aussi de l'intérêt des catholiques français.

"Nous demandons avec force, nous exigeons qu'on envisage la question religieuse en France du point de vue des catholiques français... "

pouvoir temporel ; ou plutôt comment ici, laïcisme proprement dit et, ailleurs, rationalisme religieux se sont trouvés d'accord pour écarter l'Église romaine des grandes assises internationales. C'est ainsi que par deux fois, l'Italie frappa le Souverain Pontife d'un ostracisme diplomatique : il y a quelque vingt ans d'abord, quand Nicolas II convoqua à la Haye l'univers pacifique ; puis, voici cinq ans, quand l'Italie exigea de ses alliés que le Saint-Siège ne fut pas représenté au Congrès de la Paix.

Il ne fut pas plus difficile de prouver comment cette exclusion prononcée contre le Pape était néfaste à la Paix elle-même. Presque partout, en effet, les conflits nationaux s'aggravent de conflits religieux. Comment les terminer sans le concours de Celui qui, représentant tant d'intérêts spirituels, dispose en même temps, et sur des millions d'hommes, d'une autorité incomparable ?

Mais est-ce bien la paix, la vraie paix que souhaitent tels ou tels ? Ne veulent-ils pas plutôt, sous prétexte de laïcisme et par le laïcisme, atteindre une religion, et une seule, celle qui, précisément, se refuse à confondre le spirituel avec le temporel ?

Voyons, en effet, le traité de Versailles. Quelle fut la grande victime ? L'Autriche, seule démembrée, seule presque anéantie. Les raisons de ce traitement exceptionnel ? Sans doute l'incohérence foncière de l'ancienne monarchie dualiste et les vieilles haines entretenues par la tyrannie de Vienne ou de Buda-Pesth. Mais n'y en eut-il pas d'autres, et le catholicisme, au moins officiel, de l'Autriche n'explique-t-il pas que M. Wilson et Lloyd George lui aient été moins indulgents qu'à la luthérienne Allemagne ? Et pourquoi l'hostilité anglaise envers la catholique Pologne ? Pourquoi tant de faveurs pour les Grecs, tant de sévérité pour les Turcs ? Peut-être se flatte-t-on que Constantin serait sur le Bosphore un ami plus complaisant que le Sultan. Mais n'est-ce pas aussi que le régime orthodoxe serait moins favorable aux intérêts catholiques — et donc aux intérêts français — que le régime musulman ?

Et pourquoi le Sionisme ? pourquoi un Haut-Commissaire israélite à Jérusalem ? Pourquoi certaines hostilités au mandat français sur la Syrie.

Peut-être ne faut-il pas conclure trop vite à un complot international ! Mais les choses ne se passent-elles pas comme si, sous l'inspiration d'un nouveau sanhédrin, protestants et orthodoxes voulaient faire de la victoire la défaite du catholicisme ?

Mais Rome ne laissera pas faire. Les gouvernements peuvent ignorer le successeur de Pierre, les peuples se tournent vers lui. Ses fils même ne sont pas seuls à invoquer sa justice ou sa pitié ; et puisque certains temples sont surtout des tripots, tous les faibles, tous les souffrants tendront vers l'Église leurs bras et leurs aspirations.

Et ce bénéfice peut être aussi celui de la France. Qu'on le veuille ou non, ses intérêts sont ceux du catholicisme, et peut-être ses alliés lui auraient-ils fait, à Versailles, une part plus belle, ou seulement plus équitable, si, en dépit de son anticléricalisme officiel, elle ne restait, en Extrême-Orient, en Orient, en Europe même, la Fille aînée de l'Église.

Telles furent les idées développées soit par le rapporteur même, M. Ravier de Magny, soit, dans la discussion, par le rare spécialiste qu'est le P. Yves de la Brière.

S'étonnera-t-on de les voir prendre une telle place dans une " Semaine d'Écrivains " ? Évidemment non, si cette Semaine groupait non seulement les " artistes " de la plume, mais tous ces publicistes dont c'est la mission d'éclairer le public sur tant de problèmes qu'il ignore, et dont de mauvais maîtres faussent pour lui tous les termes. Et puis pourquoi les romanciers, les dramaturges, les poètes s'interdiraient-ils d'étudier les questions politiques dont dépend l'avenir de leur pays et de l'Église même ?



Le programme réservait d'ailleurs deux séances et trois rapports à l'objet propre de leurs travaux. Avec une fermeté de principes, une chaleur d'accent fort impressionnante, M. Robert Vallery-Radot fut l'interprète des poètes ; M. L. Martin-Chauffier parla du roman avec une aisance un peu froide ; M. Henri Ghéon célébra le théâtre chrétien avec une verve d'artiste et une ferveur d'apôtre.

Je n'analyserai pas chacun de leurs rapports, ce qui m'exposerait à des redites ; mais en ayant dégagé l'essentiel, j'indiquerai quels problèmes pouvaient être encore posés, et comment faute de conclusions théoriques fort difficiles à tirer, la vie nous impose des solutions pratiques assez satisfaisantes.

D'abord pour constater et regretter, que la Renaissance, la réforme, le rationalisme cartésien, le matérialisme encyclopédique, la Révolution, etc., aient provoqué, puis aggravé la laïcisation de notre littérature et de notre art ; les rapporteurs se sont généralement refusés à porter sur cet art et cette littérature une condamnation globale, qui eût été injuste et dangereuse.

Réprouvant l'abus, ils ont, avec l'Église, affirmé la légitimité, la bienfaisance même de l'usage ; et c'est avec le R. P. Janvier, depuis vingt ans prédicateur du Carême à Notre-Dame de Paris, c'est avec son maître saint Thomas, qu'ils ont établi les droits de l'art, de la littérature, du théâtre même et des acteurs.

Ces principes posés, on peut dissiper, une fois de plus, le sophisme qui prétend faire du laïcisme une libération. L'écrivain laïque,— au sens hétérodoxe du moins — est, qu'il le veuille ou non, prisonnier d'une philosophie ; celle-ci lui impose l'objet de sa vision et la manière de voir. Souvent faussée, sa pensée est toujours étroite et incomplète. Même quand elle ne devient pas volontairement malfaisante, elle demeure presque toujours dangereuse.

Quelle liberté, et quelle richesse, au contraire, la doctrine catholique n'offre-t-elle pas à l'écrivain. Pour lui, l'univers

n'a pas de limites ni dans le temps ni dans l'espace ; sa pensée habite l'infini et s'il est vrai que le mystère s'impose à elle, elle reçoit pour l'expliquer des clartés qui illuminent le monde entier et le plus humble de ses habitants. Parce que le problème de la destinée enveloppe tous les autres, il ne conçoit pas de sujet qui ne soit qu'un sujet particulier ; parce qu'il croit au péché originel et à ses conséquences, le mal ni ne l'attire ni ne l'étonne ; il le réprouve, mais l'explique ; avec les causes, il en connaît les remèdes ; il ne le peindra jamais avec indifférence, encore moins avec complaisance ; mais il se gardera aussi de cette fadeur, de cette fausse innocence avec laquelle on a quelquefois confondu la vertu. Ainsi à talent égal l'œuvre d'un écrivain catholique doit être plus vraie, plus vigoureuse, plus riche que celle d'un incroyant.

Cette thèse, je l'avoue, ne fut pas exposée avec tant de vigueur didactique. Mais elle dominait vraiment la pensée d'Émile Baumann, de R. Vallery-Radot et d'Henri Ghéon. Que si j'y ai moi-même insisté davantage, c'est qu'il y aurait un intérêt capital à ne pas opposer seulement à nos adversaires une critique négative. Dénoncer l'insuffisance ou la malmalfaisance d'une certaine littérature, voilà certes une œuvre nécessaire. Mais ce que nous condamnons, il faut le remplacer. Nous ne le pouvons qu'en prenant d'abord une conscience très nette des richesses, qu'offre à notre inspiration notre foi catholique.

Je me permettrai d'ajouter : et des droits qu'elle nous confère.

De ces droits — corrélatifs de nos devoirs — il n'a guère été question à la Semaine des Écrivains, et je le regrette. Il ne pouvait être question bien entendu de l'indépendance de l'art. Si nous croyons, avec les scolastiques, que l'art a son objet propre, qu'il ne faut pas confondre avec celui de la morale , nous proclamons que, comme toute activité humaine, l'activité artistique doit tendre à une fin supérieure qui

est la gloire de Dieu. Mais c'est par la production du beau que l'artiste demeure fidèle à sa vocation, et, l'art ayant ses conditions et ses lois propres, il faut laisser l'artiste s'y conformer suivant ses aptitudes.

C'est pourquoi à la réunion de clôture, et devant Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris, le poète Francis Jammes a cru devoir protester contre les critiqueurs improvisés qui, pour des raisons d'ailleurs fort honorables, pensent pouvoir exécuter en une ligne, des écrivains digne de considération.

Nous touchons ici à une question délicate entre toutes, parce qu'elle présente bien des aspects et engage bien des responsabilités.

Des prêtres, des religieux éminents, qu'on consultait à ce sujet, ont répondu par une adaptation du fameux " Amo et fac quod vis ". Étant d'abord admis que l'écrivain catholique s'interdit rigoureusement certaines descriptions, ce qu'on lui demande avant tout et uniquement c'est de vivre d'une vie catholique telle que son catholicisme pénètre, anime, informe toute sa pensée. Alors, quelque sujet qu'il aborde, son inspiration demeurera catholique ; et sans les imposer peut-être, il suggèrera toujours des conclusions bienfaisantes.

Est-ce à dire que n'importe qui pourra devenir son lecteur ? Aucunement, et ici apparaît le second aspect du problème. Je ne peux m'y arrêter longuement mais voici, je crois, l'essentiel.

Le romancier, le poète écrit pour être lu, c'est évident. D'où sa responsabilité. Mais à cette responsabilité correspond celle du lecteur, qui doit proportionner ses lectures à ses forces intellectuelles et morales. Et comme le lecteur est souvent mauvais juge, il faut, entre lui et l'écrivain, des conseillers compétents, critiques et directeurs de conscience. Ceux-ci pourront souvent porter un jugement général ; souvent aussi, ils ne pourront prononcer que pour des individus. Ainsi la faiblesse du lecteur n'enchaînera pas nécessairement

la condamnation de l'écrivain ; et les catholiques qui mettent leur plume au service du Beau ne se verront plus exposés à l'injustice de ceux qui confondent les génies et les valeurs.

Telle était, semble-t-il, la pensée de F. Jammes, telle était celle d'Henri Massis quand il loua tel roman fort discuté, celle aussi des théologiens que consultèrent plusieurs " semainiers ". Que si les deux premiers "plaidaient" peut-être, le désintéressement des autres ne saurait faire question et leur autorité est renforcée d'autant.

Mais laissons ces problèmes.

Aussi bien les rapporteurs insistèrent-ils davantage sur l'état actuel de la littérature catholique en France, ou, ce qui est différent, sur la place des catholiques dans la littérature contemporaine. J'en ai parlé ici-même voilà quelques mois ; je compte étudier bientôt le théâtre d'Henri Ghéon. Je me borne à constater que partout les catholiques s'imposent à l'attention, au respect ; et que conscients de leur force, ils sont prêts à la lutte que pourrait leur imposer l'ignorance ou le mépris systématique de certains.

Leur valeur et leur force se sont affirmées avec éclat dans les manifestations artistiques qui ont précédé ou accompagné la Semaine. Un très beau concert, donné à la *Schola Cantorum*, sous la direction du Maître Vincent d'Indy, attesta la richesse, si diverse, de la musique religieuse contemporaine. A écouter C. Franck, d'Indy, Ch. Bordes, et même Chausson et Dubussy, on sentit combien la musique, en favorisant l'élévation et l'épanouissement de l'âme, devient voisine de la prière.

Six semaines plus tôt, une des quatre Journées d'Art religieux organisées par les Cahiers catholiques avait appartenu à la musique d'Église. On ne s'y contenta pas de célébrer les grands musiciens d'autrefois (de Vittoria à Bach) et de vilipender (avec quelle raison !) certains cantiques dits populaires. De cette musique religieuse moderne qu'appellent tant de chrétiens, on donna d'excellents modèles avec les œuvres

de Vincent d'Indy, de Bordes, de la Touchelle, de Paul Berthier, d'Henri Eli, de Roger Guyon, de Guy de Lioncourt, etc.

Et qu'on ne croit pas à des manifestations sans lendemain. Malgré bien des résistances encore, l'art pénètre de plus en plus à l'Église. Je sais tel patronage de faubourg, telle paroisse de petite ville où le zèle d'un prêtre intelligent réalise des merveilles ; et parce qu'aux chantres ignorants qui braillent avec accompagnement d'harmonium poussif, ont succédé des maîtrises, des manécanteries savantes et pieuses, les mécréants eux-mêmes n'assistent plus sans émotion à un service funèbre ou à une messe de mariage.

Que dire des croyants, et quels bienfaits n'éprouvent-ils pas, quand, selon le mot de Pie X, ils peuvent prier sur de la beauté !

Et quelle joie quand ils pourront, comme leurs lointains aïeux, se divertir à des spectacles inspirés par la foi, et, tout ensemble, animés de la verve comique la plus franche! Déjà dans des patronages, dans des collèges, se renoue la tradition du théâtre médieval. Bientôt sur des parvis, sur des places publiques, le peuple fidèle constatera que le rire n'est pas ennemi de la sainteté, et sous ses yeux, saint Nicolas, saint Gilles, saint Maurice, saint Jacques, et la Vierge renouvelleront leurs " Miracles ". Évidemment, il y aura sur " le Boulevard " quelques haussements d'épaules et quelques ricanements ; quelques bons apôtres parleront de profanation. Particulièrement quand, à Auxerre, on jouera tel " Saint Germain " qui s'annonce magnifique. Mais Ghéon, mais Des Granges ne travaillent ni pour les niais, ni pour les snobs, ni pour les pharisiens. Avant la Semaine des Écrivains, avant les Journées d'Art religieux, nous attendions beaucoup d'eux. Désormais, et encore que telle représentation n'ait pas été parfaite, nous saluons en eux les ouvriers d'une restauration nécessaire entre toutes.

Ainsi la Semaine a fait naître mieux que des espérances, des certitudes et des résolutions.

Et elle s'est terminée sur une manifestation d'amitié particulièrement touchante. Déjà le jeudi soir, la salle entière avait acclamé le nom de Georges Goyau, élu le jour même à l'Académie Française. Invité à présider le banquet de clôture, il accepta avec une simplicité qui combla d'aise tous ses amis ; et son discours acheva de donner à la Semaine son caractère de chrétienne fraternité.

Son remerciement, en effet, fut toute modestie et toute charité. Non content des protestations traditionnelles et banales, non content de faire remonter à Dieu même sa reconnaissance, il rendit à une génération disparue le plus magnifique hommage :

" Souffrez, dit-il, que par la pensée, je me retourne avec un mélancolique attachement, vers ceux de mes devanciers pour qui le service de Dieu fut une source de risques et de demi-déceptions, de vexations et de disgrâces ; de ceux que la malignité humaine, que les conspirations du silence maintinrent sous le boisseau parce qu'ils servaient Dieu, alors qu'ils eussent mérité d'être sur le chandelier."

Et il salua successivement ceux qui, voici trente ans, purent redouter en lui un adversaire de leurs conceptions politiques et sociales ; ceux aussi qui, peut-être, furent également méconnus à droite et à gauche ; ceux-là même enfin dont le zèle fut plus ardent que ne fut sûre leur conduite ou leur pensée. Et à vouloir, au soir du succès, n'omettre aucun de ceux qui avaient été ses confrères, Georges Goyau fit preuve de justice, de générosité, et de courage. Personne n'attendait moins de lui ; mais de combien aurait-on pu attendre autant ?

Je ne voudrais pas d'ailleurs blesser dans sa modestie celui qui devait dire encore : "... Il me semble particulièrement désirable qu'à cette heure de ma vie vous priiez pour moi ; car le pauvre succès humain, pour être acceuilli comme Dieu veut qu'on l'acceuille, a besoin de plus de prières que la souffrance elle-même."

Il me permettra cependant de lui emprunter encore les lignes où il définit l'ambition des Écrivains catholiques :

" Nos plumes sont les servantes d'une idée, d'une vérité. Nous n'aspirons pas, nous, à jouir des caprices de notre pensée, à caresser et à répudier des idées mauvaises, comme l'on manie et comme l'on brise des jouets, et c'est notre grande force de sentir qu'en dehors de nous, au dessus de nous, il y a une vérité vis-à-vis de laquelle notre pensée n'est pas libre, une vérité qui s'impose, qui nous libère de certains tâtonnements, de certains préjugés, et qui assure la liberté de notre esprit à l'égard de certaines opinions qui sont, si j'ose dire, des opinions du vieil homme, des opinions de l'homme charnel, des opinions de la chair ; et c'est notre gloire à tous de servir cette vérité."

Servir la vérité, telle est bien la volonté de ceux qu'avait convoqués Gaëtan Bernoville. Et parce qu'animés de l'esprit de foi et doués de talent, ils mettent en commun leurs dons naturels et leurs biens spirituels, ils doivent, toujours suivant le mot de G. Goyau, devenir non seulement les artisans actifs, mais les artisans heureux d'un brillant renouveau de la pensée catholique française.

H. GAILLARD DE CHAMPRIS

———

CHANTONS. . .

I

Poètes, la sève nouvelle
Éclate aux branches des buissons.
L'herbe brille, l'onde révèle
Des chants nouveaux et des frissons. . .
Prenons nos luths ! Que notre lyre
Vibre ainsi que les grands bois roux !
O frères, dans un saint délire
Chantons les beautés de chez nous !. . .

La vie en nos champs recommence :
Voyez s'ouvrir la fleur des blés. . .
Des fruits d'une riche semence
Tous nos greniers seront comblés.
Que cette gloire souveraine
Rende nos cœurs fières et jaloux:
Chantons la terre canadienne,
Chantons les plaines de chez nous !

Chantons les enfances naïves,
Nos fleurs de chair, bouquets humains,
Ces guirlandes aux couleurs vives
Qui fleurissent tous nos chemins. . .
Chantons nos gâs aux lèvres roses,
Aux cheveux de bronze, aux yeux doux ;
Et nos fillettes, fraîches roses ;
Chantons les enfants de chez nous !

Chantons les mères canadiennes,
Courage ardent, cœur inlassé,
Nobles âmes, saintes gardiennes
Des grandes vertus du passé.
Honorons ces femmes fidèles
Qui sans parures ni bijoux,
Surent demeurer les plus belles :
Chantons les mères de chez nous !

Accordons nos luths, ô poètes,
En rythmes purs et frémissants,
Que du fond des tombes secrètes
Monte le cri de notre sang !
Avec des accents de victoire,
Et tombant ensemble à genoux,
Poètes, chantons notre histoire,
Chantons les gloires de chez nous !...

II

Poètes, célébrons la terre vierge et neuve
Où les blondes moissons émergent comme un fleuve,
Où l'aire des grands vents bat le flot des épis,
Célébrons les bois verts et les champs assoupis
Où l'âme de nos morts doucement nous regarde,
Où près des vieux clochers les croix montent la garde.
Chantons ! Que notre voix sous le ciel délirant
Soulève le passé comme un vaste torrent !
Cherchons les mots féconds, cherchons les larges rimes
Pour chanter la grandeur de ces heures sublimes
Où, voulant empêcher leur œuvre de périr,
Nos ancêtres, joyeux, s'apprêtaient à mourir !
Du peuple de chez nous, frères, remuons l'âme,
Que notre chaude voix le transporte et l'enflamme
Ainsi que s'enflammaient aux bruits de leurs tambours,
Nos pères, magnanimes preux des anciens jours!..

Que notre plume en rythmes vigoureux retrace
Les exploits du passé, les forces de la race,
Et que vibrant en un refrain calme et vainqueur,
La chanson des tombeaux monte comme un grand chœur !
O poètes, chantons ! Que notre voix soit douce
Ainsi qu'un vent léger qui glisse sur la mousse,
Douce comme les nids jasant dans les buissons,
Douce comme les bois aux célestes chansons !. .
O mes frères, chantons ! Empruntons aux ravines
Leur douceur, leurs parfums, leurs aubades divines,
Leurs ballades aux lacs, leurs murmures aux prés,
Et l'or étincelant des couchants empourprés !. .
Nul chant n'est assez beau pour chanter la patrie. . .
Forgeons, forgeons des vers pleins de sauvagerie,
Pleins d'audace et d'envol, de force et de beauté,
Saturés d'idéal, pétris de liberté !
Comme le forgeron qui, frappant sur l'enclume,
Soulève l'étincelle où tout un feu s'allume,
Que nos vers soient si grands et nos rythmes si beaux
Qu'ils réveillent les morts et charment les tombeaux !. . .
Ravivons le passé, de crainte qu'il ne meure,
De ses faits glorieux peuplons toute demeure ;
Que, dans l'air imprégné des senteurs du printemps,
Les souvenirs, ainsi que des drapeaux flottants,
Passent dans la beauté nouvelle qui s'étale,
Et, brillant au dessus de la terre natale,
Mêlent, en un concert de sublimes accords,
La clameur des vivants au sourire des morts !. .

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

L'ABBÉ ÉMILE PETITOT

ET LES

DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES AU CANADA

(Suite et fin) (1)

III

Omissions géographico-historiques

En voilà bien long, et le lecteur qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici doit m'avoir trouvé bien méticuleux(2). Mais l'histoire est l'histoire, c'est-à-dire la relation des faits authentiques placés à leur véritable date et mis au compte des individus qui s'y trouvèrent mêlés. Toute déviation de cette règle ne peut être tolérée.

Mais dans son précis chronologique Petitot n'a pas simplement péché par commission. Les fautes d'omission y sont aussi assez fréquentes, ainsi qu'on pourra le constater par l'exposé ci-après qui complétera le sien et, sans prétendre épuiser la matière, ne laissera probablement guère de lacunes importantes. Aux données du défunt abbé, nous nous permettons d'ajouter les suivantes, sans lesquelles nous ne pouvons considérer complète une liste des découvertes géographiques dans le Nord-Ouest canadien.

1585. John Davis découvre le détroit qui porte son nom.

1612. Sir Thomas Button explore la baie d'Hudson, découverte deux ans auparavant, et se trouve le premier

---

(1) Le *Canada Français*, déc. 1921, janvier, février, 1922.

(2) L'un d'eux a même cru devoir m'en écrire.

blanc à voir le fleuve Nelson, qu'il nomme ainsi en l'honneur d'un de ses officiers.

1616. Robert Bylot et William Baffin se rendent au détroit de Davis, et font plusieurs découvertes dans les régions qui s'étendent entre le 65e et le 75e degrés de lat. nord.

1631. Le capitaine Thomas James découvre la partie de la baie d'Hudson qui porte son nom.

1640. Les pères de Brébœuf et Chaumont viennent pour la première fois en contact avec le lac Érié.

1647. Le P. Jean Dequen, S.J. découvre le lac Saint-Jean.

1660. Les Jésuites dressent une carte du lac Supérieur.

1662. Radisson et Desgroseillers atteignent la baie d'Hudson après un voyage *overland*.

1663. Le P. Lacouture est, croit-on, le premier prêtre à visiter la baie d'Hudson.

1667. Le P. Allouez découvre le lac Népigon.

1669. Louis Joliet et Péré passent l'hiver sur les bords du lac Ontario.

1671. Le P. Charles Albanel fait son premier voyage par terre du Saguenay à la baie d'Hudson.

1719. Les capitaines Barlow et Knight font des reconnaissances en vue de trouver un passage par mer dans l'Ouest.

1722. Le capitaine Scroggs cherche aussi un passage dans l'ouest.

1742. Le métis Joseph La France se rend du Sault Sainte-Marie à la factorerie de York, par le lac Supérieur et Winnipeg — le premier à suivre cette voie.

En même temps, le capitaine anglais Middleton s'efforce de trouver un passage par eau de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique.

1746. L'expédition Dobbs-Galley a lieu dans les mers du Nord.

1754-55. Anthony Hendry se rend, le premier de tous les voyageurs, de la baie d'Hudson au lac Winnipeg, remonte la Saskatchewan et traverse les grandes plaines canadiennes, rencontrant sur son chemin les Français du fort la Corne,

et venant en contact avec des Indiens qui chassaient le bison à cheval — probablement des Pieds-Noirs — à 1,200 milles de son point de départ, le fort York. Au cours de son voyage de retour, il est reçu par Saint-Luc de la Corne, surintendant des postes français, qui revient d'une tournée dans l'Est.

1772. Mathieu Cocking, sous-facteur à la factorerie de York, refait en partie l'itinéraire de Hendry, et se rend chez les Pieds-Noirs.

1773. Les capitaines Phillips et Ludwidge font des découvertes dans les mers arctiques.

1775. Alexandre Henry, l'aîné, après avoir bravé les plus grands périls à Michillimakinac, où les sauvagees n'ont point accepté le transfert du pays à l'Angleterre, et où il a dû pour cette raison se déguiser en Français, pénètre dans l'Ouest canadien, traverse le lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la Saskatchewan, se rend au fort Cumberland que Samuel Hearne vient de construire, remonte la rivière jusqu'à la Pasquia, où le chef indien le rançonne sans pitié, et finit par s'établir sur un lac Castor.

1776. Le même " traiteur " explore les prairies de l'Ouest, se rendant jusqu'au fort des Prairies et de là chez les Assiniboines. Puis il va à l'Ile-à-la-Crosse, où, par extraordinaire, il trouve des Indiens (Montagnais) qui estiment son rhum trop fort pour eux. Il a laissé un très intéressant journal de ses aventures.

1790-92. Philippe Turner, " arpenteur et astronome de la compagnie de la Baie d'Hudson ", fait entre le fort Cumberland et le Grand lac des Esclaves des explorations qui lui permettent d'en décrire la contrée, au moyen d'une carte originale représentant pour la première fois le lac Athabaska avec ses véritables contours et sa position exacte. Les autres publiées précédemment, avaient placé cette pièce d'eau plus de 20 degrés trop à l'ouest, donnant ainsi une idée ridicule de la largeur du continent américain.

1797. Charles-Jean-Bte Chaboillez, "bourgeois" de la compagnie du Nord-Ouest, élève un fort à l'embouchure de la rivière Pembina.

1799. Le capitaine Cleveland, du sloop *Dragoon*, découvre l'embouchure de la Stickine, Alaska.

1799-1800. Alexandre Henry, le jeune, neveu d'Alex. Henry ci-dessus mentionné, se rend de Montréal au lac Winnipeg et au pays des Assiniboines, juste à l'ouest du Portage-la-Prairie. Le 18 août 1800, il trouve, au cours de ses pérégrinations, des traces de l'ancien fort Rouge, à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine. Il remonte la première jusqu'à la rivière au Sel des Canadiens (aujourd'hui la *Park R.* des Américains), où il bâtit un fort pour se protéger des Sioux.

1800, Duncan McGillivray découvre le col Howse, dans les montagnes Rocheuses.

1804-05. François-Antoine Larocque, traiteur de fourrures, se rend de la rivière Rouge chez les Mandanes du Sud-Ouest, et rencontre en chemin l'expédition Lewis & Clarke, envoyée par le gouvernement américain reconnaître les territoires qui forment aujourd'hui l'extrême Nord-Ouest des États-Unis et, au besoin, en prendre possession en son nom.

1805. James McDougall, traiteur de la compagnie du Nord-Ouest, découvre le lac Porteur en Colombie Britannique. C'était au printemps ; l'automne suivant, Simon Fraser, bourgeois de la même corporation, se rendit au pied des Montagnes Rocheuses, où il établit un fort avec 14 hommes. Puis, remontant la rivière la Paix, il traversa cette chaîne de montagnes, et fonda sur le lac McLeod le premier poste permanent qui ait jamais existé dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Colombie Britannique.

1806. J. McDougall découvre la superbe pièce d'eau qui doit s'appeler le lac Stuart, et qu'il atteint par terre au fo t McLeod.

Cette même année, S. Fraser s'engage dans la rivière la Paix, puis la rivière aux Panais, qu'il remonte jusqu'à sa

source. De là, après un court portage, il descend la Maligne jusque dans la " Grande Rivière ", qu'il prend pour la Colombie et qui doit plus tard porter son nom. Il descend ce fleuve jusqu'à l'embouchure de la Nétchakoh, qu'il est le premier blanc à voir et qu'il remonte jusqu'au confluent de la rivière Stuart. Ce dernier cours d'eau le mène au lac du même nom, où il érige un fort qui, dans la suite, s'appellera la fort Saint-James.

1807. Simon Fraser établit le fort Georges, au confluent de la Nétchakoh avec le Fraser.

1807-11. David Thompson, l'*astronome* de la compagnie du Nord-Ouest, remonte la Colombie jusqu'à son point le plus septentrional par la " passe ", ou le col Athabaska, et la redescend ensuite jusqu'à son embouchure dans l'océan Pacifique. Cet explorateur ne se borne pas à voyager et à découvrir : il consigne sur le papier le fruit de ses observations, reconnaît le pays et en dresse une carte très minutieuse.

1808. Simon Fraser descend jusqu'à son embouchure dans la mer le fleuve impétueux qu'il avait pris pour la Colombie et qui porte maintenant son nom. Les dangers qu'il court dans cette entreprise téméraire sont à donner le frisson.

La même année, Alex. Henry, le jeune, se rend de la rivière Rouge à la Saskatchewan, qu'il remonte, passant par les deux forts Cumberland (compagnie de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest) jusqu'à la fourche des deux Saskatchewan. Il s'engage alors dans la branche nord, passe l'embouchure de la rivière Bataille (aujourd'hui Battleford), et hiverne au fort Vermillon, au confluent de la rivière du même nom.

1809. Le même Alex. Henry refait son voyage de l'année précédente, poussant, en septembre, jusqu'au fort des Montagnes, d'où il explore un pays alors inconnu.

1812. Daniel-W. Harmon et James McDougall, du lac Stuart, découvrent le lac Babine, où ils sont reçus par une population de quelque 2,000 âmes. De son côté,

D. Thompson descend la rivière Athabaska jusqu'à l'embouchure de la rivière du Petit lac des Esclaves, qu'il remonte de là au lac du même nom. Puis il continue la descente de l'Athabaska jusqu'à la rivière Castor et un point par lat. 54°22'14''et long 110°17'.

1813. Alex. Henry, le jeune, traverse le continent du fort William à Astoria, ou fort Georges, sur la basse Colombie, où il se noie six mois après (22 mai 1814) en se rendant en canot au vaisseau qui doit l'ammener.

1813-14. Joseph Larocque, frère de François-Antoine, fait plusieurs fois le trajet entre la Colombie et le fort Saint-James au lac Stuart, la capitale de la Nouvelle-Calédonie, comme on appelait alors la Colombie Britannique, passant par moments à deux doigts de sa perte, par suite du mauvais vouloir des Indiens du Sud.

1818. John Ross et William-E. Parry reconnaissent la baie Baffin, et cherchent par mer un passage dans l'Ouest.

1819. Le lieutenant Franklin explore les golfes Coronation et Bathurst, dans les mers arctiques.

1819-20. Le lieutenant W.-E. Parry découvre les côtes des détroits de Lancaster, Barrow, Melville et Banks.

1821. Le capitaine Parry relève la côte orientale de la presqu'île Melville et celle du détroit *Fury and Hecla*.

1823. Bernard Dubreuil est le premier blanc à traverser les montagnes qui séparent le lac Babine de la Bulkley, dans laquelle il se noie en voulant la traverser sur un pont suspendu à la sauvage, à un point appelé aujourd'hui Moricetown.

1824. John Finlay, de la compagnie de la baie d'Hudson, explore le cours d'eau qui porte son nom juste à l'ouest des montagnes Rocheuses, à partir du point où il commence à s'appeler la rivière la Paix jusqu'à sa source dans le lac Thûtade. Ce cours d'eau, grand lui-même comme un fleuve de France, est la véritable source du fameux Mackenzie qui, appelé d'abord Finlay, prend ensuite les noms de rivière la Paix, rivière aux Esclaves et enfin Mackenzie. Le géographe européen ne doit point voir dans ces " rivières " des cours

d'eau sans importance : on suit simplement en Amérique, et même au Canada français, la coutume des Anglais, dont la langue ne fait point de distinction entre une rivière et un fleuve.

Cette même année, le capitaine Parry explore la côte du fiord Prince-Régent environ jusqu'au 72°

De plus, le capitaine Lyon reconnaît une partie de l'île Southampton.

1825. Le capitaine Beechey, commandant du *Blossom*, explore la côte septentrionale du continent, à partir du cap de Glace (*Icy Cape*) jusqu'à la pointe Barrows.

1828. Le gouverneur Georges Simpson, de la compagnie de la baie d'Hudson, accomplit son grand voyage de la baie d'Hudson au Pacifique. Parti de la factorerie de York le 12 juillet de cette année, il arrive sept jours après au fort Norway sur le lac Winnipeg. Il remonte alors la Saskatchewan, et, abandonnant la ligne droite pour visiter l'Ile-à-la-Crosse et même le fort Chippewayan, sur le lac Athabaska. il se dirige ensuite vers la rivière la Paix, qu'il remonte pour traverser les montagnes Rocheuses. Le 17 septembre, il arrive au lac Stuart, puis descend son déversoir, la Nétchakoh et le Fraser jusqu'à l'embouchure de la Thompson.

Le 6 octobre, il est au fort Kamloops, sur cette dernière, et, deux jours plus tard, il revoit le Fraser, dont il est le premier blanc (et peut-être sauvage) à descendre même les passages que Fraser avait dû éviter à cause de l'impétuosité encore plus accentuée de ses eaux, alors bien plus hautes par suite de la différence dans la saison. Le 10 octobre, il arrive au fort Langley, tout près de l'océan Pacifique, après un voyage d'une rapidité exceptionnelle. Il avait fait 3,261 milles en 74 jours — y compris 16 jours consacrés à la visite officielle des différents postes de traite sur son chemin.

Ce voyage est resté si célèbre dans les annales du commerce des fourrures, qu'il est difficile de comprendre comment l'abbé Petitot a pu oublier de le mentionner. Le journal, copieusement annoté et commenté, en a été publié en 1872.

1829. John Ross découvre la presqu'île de Boothie, à l'extrémité N. E. du continent américain. Il en relève les côtes ainsi que celles du détroit James Ross.

1834. John McLeod, traiteur de la compagnie de la baie d'Hudson, remonte la rivière aux Liards, jusqu'au fort Simpson, dans ce qui est aujourd'hui le Territoire du Youkon. Puis il découvre le lac Dease, à l'ouest des montagnes Rocheuses, traverse la hauteur des terres qui le sépare de la source de la Stickine, et suit cette rivière (qu'il appelle la Pelly) jusqu'à un pont suspendu de facture indienne qu'il n'a pas le courage de traverser.

1840. Robert Campbell reçoit de sir Georges Simpson la mission d'explorer jusqu'à sa source la branche nord de la rivière aux Liards et de découvrir la source de la Colville. A cet effet, il remonte la première, découvre le lac Frances, et se rend par terre à un cours d'eau qu'il baptise la Pelly en l'honneur du gouverneur de la compagnie de la baie d'Hudson.

Également en 1840, John Bell, traiteur de la compagnie de la baie d'Hudson, établit le fort McPherson, le plus septentrional des postes de la race blanche sur le continent américain. C'est sur la rivière Plumée (*Peel R.*), qu'il explore alors.

1842. Ayant traversé les montagnes Rocheuses de l'est à l'ouest, John Bell découvre le cours d'eau qui porte son nom, ainsi que la rivière Porc-Épic (la *Porcupine* des Anglais).

1843. Robert Campbell descend la Pelly jusqu'au confluent d'un tributaire important qu'il appelle Lewes.

1844. John Bell complète la reconnaissance de la rivière qui porte son nom jusqu'à son embouchure dans le Youkon.

1845. En vue de se procurer des sujets ethnologiques pour son pinceau, l'artiste Paul Kane traverse l'Amérique du Nord du lac Ontario, par les lacs Huron et Supérieur et l'ancienne "route des canots", jusqu'au lac Winnipeg, la Saskatchewan et le col Athabaska, descendant la Colombie jusqu'au fort Vancouver, près de son embouchure.

Même année, dernière expédition de sir John Franklin, dont on doit perdre toute trace à l'île Beecher (en avril 1846).

1846. A.-C. Anderson trouve, dans les vallées des lacs Seaton et Anderson, une route qui permet de se rendre de Kamloops au bas Fraser sans avoir à affronter les furies de ce torrent.

1846-47. Le Dr John Rae traverse l'isthme de la baie Repulse à la baie du Comité et explore la côte du golfe de Boothie.

1847. Sir Johm Franklin meurt le 11 juin de cette année dans les régions arctiques.

1847-48. Alexandre-H. Murray, père de mon ami Alex.-C. Murray, longtemps à la tête du fort Saint-James (col. Brit.) où j'ai passé dix-neuf ans, traverse les montagnes Rocheuses à la latitude où elles séparent le Youkon du Mackenzie, et bâtit le fort Youkon sur le fleuve du même nom, retournant en 1848 au fort la Pierre, sur le versant occidental des Rocheuses. Son journal a été publié par le gouvernement fédéral du Canada il y a seulement quelques années.

1848. Sir James Ross, commandant de l'*Enterprise*, recherche sir John Franklin sur la baie Maxwell, la côte du fiord Prince-Régent et les côtes N. et O. du Somerset septentrional.

1850. Le capitaine E. Ommaney trouve sur la grève du cap Riley des restes de l'expédition Franklin, des habits et des provisions qui ont appartenu à ses compagnons, reliques qui prouvent que l'explorateur disparu a passé là les hivers 1845-46. Ce fut la première trouvaille des traces de cette malheureuse expédition.

En octobre de la même année, le capitaine McClure se rend compte du fait qu'un passage existe réellement entre l'Atlantique et le Pacifique, circonstance dont on n'était pas sûr avant ses explorations.

Toujours la même année, sir John Ross fait de nouvelles investigations dans les régions circonpolaires en vue de découvrir les restes de l'expédition Franklin.

1852. Le lieutenant français Joseph-René Bellot découvre le détroit qui porte aujourd'hui son nom, et se noie peu après dans une fissure de la glace arctique.

1854. Le Dr Rae complète la reconnaissance de la côte N. de l'Amérique, à partir de l'endroit où Dease et T. Simpson avaient terminé leurs explorations.

1856. Le même Dr Rae reçoit de l'Amirauté anglaise la somme de 10,000 livres sterling, pour avoir définitivement découvert le sort de sir John Franklin et de ses compagnons des vaisseaux l'*Erebe* et la *Terreur*.

1857-58. Simon-J. Dawson fait une reconnaissance officielle de la contrée qui s'étend entre le lac Supérieure et la rivière Rouge, ainsi que des prairies à l'ouest de ce cours d'eau jusqu'à la Saskatchewan. Le fruit de son travail est un long rapport accompagné de cartes sur une grande échelle.

1859. Le lieutenant de marine Richard Mayne explore les territoires arrosés par la Thompson, le Fraser et la Harrison, en Colombie Britannique, pendant que le lieutenant H.-Spencer Palmer, ingénieur (ou sapeur) royal, reconnaît le haut Fraser.

La même année, le lieutenant W.-R. Hobson et le capitaine McClintock trouvent des restes additionnels de la troisième expédition Franklin dans les environs du cap Herschell.

Cette même année encore, le major William Downie explore l'île de la reine Charlotte en vue d'y trouver de l'or ; après quoi son expédition remonte la Skeena jusqu'à Hazelton, et pénètre jusqu'aux lacs Babine et Stuart, faisant d'intéressantes découvertes en chemin.

1859-60. Le comte de Southesk se rend du fort Garry aux forts Ellice et Qu'Appelle, puis à la Saskatchewan du Sud et au fort Edmonton. De là, il pousse jusqu'aux montagnes Rocheuses, et reconnaît le pays du Koutenay. A son retour, il visite les forts Pitt et Carlton, ainsi que le fort Pelley, après avoir passé à la montagne du Tondre — itinéraire compliqué qu'il illustre plus tard d'une carte originale accompagnée d'un journal qui forme un intéressant volume.

1862. Thomas McMicking, de Queenstown en Ontario, accompagné d'un certain nombre d'émigrés, se rend du fort Garry aux mines d'or de la Colombie Britannique en traversant les montagnes Rocheuses par le col de la Cache Tête-Jaune, et en descendant la Fraser sur un radeau jusqu'au fort Georges, pendant qu'une autre partie de sa troupe en fait autant pour la Thompson du Nord. Sur l'un et l'autre cours d'eau, pas moins de six personnes se noient.

1862-63. Lord Milton et le Dr W.-B. Cheadle, après avoir descendu la rivière Rouge en venant des États-Unis, parcourent les plaines de l'Ouest canadien sur lesquelles ils passent l'hiver. Puis ils cheminent jusqu'au fort Edmonton, où ils font la rencontre de l'ineffable Monsieur O'B., qui devait par ses excentricités ajouter à leur futur récit un élément d'intérêt qui en a fait la fortune. De là, ils se rendent au fort Jasper et traversent les montagnes Rocheuses par le col de la Cache Tête-Jaune, faisant le relevé géographique des montagnes dont ils nomment quelques-unes.

Puis, après d'indescriptibles souffrances au travers de la grande forêt, ils tombent sur la Thompson septentrionale, qu'ils descendent jusqu'à Kamloops. De là, ils poussent une pointe aux mines du Caribou et atteignent la mer par les voies ordinaires à cette époque.

1864. M. Walter Moberly explore la contrée qui s'étend de Kamloops à la frontière orientale de la Colombie Britannique, et découvrent le col de l'Aigle (*Eagle's Pass*), puis tourne son attention sur la vallée du fleuve Colombie.

1872. En vue de préparer les voies à un chemin de fer transcontinental, une expédition est envoyée au Pacifique, laquelle a pour mission d'explorer le pays, prendre les hauteurs et chercher un col favorable au travers des montagnes Rocheuses. L'expédition est sous les ordres de Sandford Fleming, et le prof. John Macoun en est le botaniste. MM. Charles Horetzky et Georges-M. Grant (ce dernier un ministre protestant) en font également partie. Ils traversent les montagnes par le col de la Cache Tête-Jaune, descendent la

Thompson septentrionale et arrivent à la mer après des explorations sans nombre et un parcours total de 5,314 milles, à partir d'Halifax. Cette expédition n'a pas donné lieu à moins de trois livres de caractère populaire, écrits par le premier et les deux derniers des susmentionnés.

1876-79. Le Dr Georges-Mercer Dawson, géologue de profession mais au besoin géographe de mérite, reconnaît systématiquement l'Extrême-Ouest canadien, c'est-à-dire la partie centrale de ce qui est aujourd'hui l'Alberta, la région des montagnes (Rocheuses et Selkirk), la Colombie Britannique au nord et au sud, ainsi que les îles de la reine Charlotte, dans le Pacifique. Le résultat de ses investigations est d'abord un rapport officiel extrêmement précieux au point de vue géographique, géologique et même ethnographique ; puis une carte minutieuse de ses itinéraires en trois grandes feuilles, œuvre probablement sans égale au Canada.

1879. Le Parlement canadien envoie MM. H.-J. Cambie et H.-A.-F. MacLeod avec le Dr G.-M. Dawson et le Rév. Daniel-M. Gordon, continuer dans l'Extrême-Ouest les explorations déjà commencées, en vue de la construction très prochaine de la ligne du Pacifique-Canadien. Abordant à Port-Simpson, sur le Pacifique, les membres de l'expédition traversent l'intérieur septentrional de la Colombie Britannique, puis les montagnes Rocheuses, les uns par la rivière la Paix, les autres par la coulée de la rivière aux Pins.

1884. Le P. Adrien-Gabriel Morice, o. m. i., remonte la vallée de la rivière Noire (*Black Water*), en Colombie Britannique, jusqu'à sa source, et reconnaît la région qui sépare celle-ci de la rivière au Saumon, affluent du Pacifique qu'il dépasse, s'arrêtant au sein des monts de la Côte, ou Cascades.

1887. Le Dr Dawson explore avec le soin qui lui est habituel le district du Youkon et de l'Extrême-Nord de la Colombie Britannique.

1889. M. Warburton Pike fait un voyage aux Grandes Landes (*Barren Grounds*) du Nord-Est canadien.

1892. Le même M. W. Pike explore en amateur la grande forêt de l'Extrême Nord de la Colombie Britannique, remontant la Stickine, puis traversant le district du Cassiar et visitant les rivières aux Liards, Pelly et Youkon. Résultat pratique : un livre intitulé *Through the Sub-Arctic Forest.*

1892-94. Le prof. Frank Russell explore le Grand-Nord canadien déjà en partie reconnu par Petitot et d'autres, faisant du fort Rae la base de ses courses à la recherche de spécimens ethnographiques, ornithologiques et autres.

1893. Parti d'Edmonton après un voyage *overland,* Henry-Somers Somerset et Arthur-H. Pollen traversent les montagnes Rocheuses par le col de la rivière aux Pins, et se rendent du lac Stuart au fort Georges et à Quesnel, emportant avec eux les matériaux avec lesquels ils doivent écrire un livre intéressant : *The Land of the Muskeg,* illustré de cartes montrant leur itinéraire.

1895. Gaspar Whitney explore à son tour les Grandes-Landes, ou Terres-Stériles, en quête de bœufs musqués et d'aventures, qu'il décrit plus tard dans un livre intitulé *On Snowshoes to the Barren Grounds.*

Dans l'été de la même année, le P. Morice se rend en canot du lac Stuart à l'extrémité septentrionale du lac Babine, puis toujours par la voie d'eau, au lac d'Ours, par $56°10^1$ de latitude. S'enfonçant alors dans la forêt, il parcourt à pied la région qui sépare cette nappe d'eau de la Finlay, qu'il atteint au fort Graham. De retour à son point de départ par la rivière aux Panais et le lac la Truite, il prend le chemin des lacs Fraser et Français. Quittant ce dernier non loin de son extrémité ouest, il se faufile au travers des grandes herbes jusqu'au lac Cambie (*Youtsou*) ; après quoi il découvre les lacs Dawson, Morice, Lejacq et Simonin qui, avec les lacs Cambie et Huard, sont les sources de la Nétchakoh. Il descend alors cette rivière jusqu'à son embouchure dans le Fraser, décrivant sur son calepin et sondant en différents points les pièces d'eau traversées.

1899. Le même missionnaire fait à pied, souvent au sommet d'une chaîne de montagnes, le trajet entre les lacs McDonald (juste au N. du lac Babine) et d'Ours, notant les particularités géographiques de sa route et relevant l'altitude des points atteints. Puis se dirigeant vers le sud, il revient au lac Stuart, d'où il prend le chemin de l'ouest et débouche sur le Pacifique par le lac Émeraude, source de la rivière Bleue, qu'il découvre.

1900. J.-W. Tyrrell reconnaît la route des canots du lac Clinton-Golden à la baie Chesterfield, sur la baie d'Hudson ; après quoi il publie *Across the Sub-Arctics of Canada.*

Cette même année, le P. Morice parcourt dans un but géographique la région entre les lacs Babine et Tatla, déjà maintes fois explorée par lui, ainsi que celle entre cette dernière pièce d'eau et les lacs Nation, dont il relève minutieusement les côtes et sonde la profondeur.

1903. Le P. Morice reconnaît le cours et découvre la véritable source de la Bulkley, qu'aucune carte ne portait encore, constatant une fois de plus la bévue des publications officielles qui donnent ce cours d'eau comme un affluent de la Bulkley, sous le nom de R. Morice.

1907. Le gouvernement de la Colombie Britannique publie à ses frais une grande carte originale de la partie septentrionale de cette province, résultat de 23 ans d'explorations par le P. Morice.

1907-08. Joseph Keele fait une reconnaissance au travers des montagnes du Mackenzie, le long des rivières Pelly, Ross et Gravel, dans le Youkon et les Territoires du Nord-Ouest.

1916. M. Paul-L. Haworth explore la contrée qui s'étend entre les sources de la rivière la Paix et de la rivière aux Liards.

A.-G. MORICE, *o. m. i.*

———

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE PARIS

Parmi les grandes écoles de France, l'École normale supérieure est une des plus connues et des plus célèbres ; appelée à former des professeurs des lycées et des facultés, elle n'a pas seulement donné à l'Université une phalange compacte de maîtres consciencieux, érudits, souvent éminents et des savants respectés ; on trouve ses anciens élèves dans les carrières les plus diverses, aux postes les plus importants, dans le journalisme et dans les lettres, à la tribune parlementaire comme dans la chaire sacrée ; plusieurs ont joué un grand rôle dans la conduite des affaires de l'État, quelques-uns ont revêtu la robe du missionnaire et l'un d'eux a reçu la pourpre cardinalice.

Bien que dans les vingt-cinq dernières années de graves mesures aient modifiéson caractère, on peut encore dire qu'elle est essentiellenent un externat dont les élèves, admis par voie de concours, suivent les leçons de sciences ou de lettres professées au dehors par les maîtres de l'enseignement supérieur, à la Sorbonne, au Collège de France, au Museum, mais reçoivent à l'intérieur de leur maison un enseignement complémentaire et y vivent d'une vie intellectuelle commune.

L'École normale est une création de Napoléon 1er ; elle fut instituée par le décret du 17 mars 1808 qui organisait l'Université impériale. Les jeunes gens de ce " pensionnat normal " — tel était le nom du nouvel établissement — étaient choisis, après un concours, parmi les bons élèves des lycées, âgés d'au moins dix-sept ans ; ils prenaient l'engagement de rester au moins dix ans dans le corps professoral. C'était d'après les besoins des collèges et des lycées qu'était fixé chaque année le nombre des aspirants à admettre au

pensionnat, en principe destiné à recevoir jusqu'à trois cents élèves.

La durée des études y est de deux ans ; à la fin de la première année on doit avoir passé le baccalauréat, à la fin de la seconde on subit les examens de la licence soit scientifique, soit littéraire. Pour se présenter à l'agrégation, il faut être maître dans un des lycées ou régent dans un collège ; à leur sortie du pensionnat les normaliens, envoyés dans les académies, se trouvent dans la même situation que les autres jeunes gens pourvus des mêmes grades ; toutefois les dix meilleurs élèves restent une année de plus au pensionnat et s'y livrent aux études de leur choix.

Les élèves sont exemptés du service militaire.

A leur sortie, les jeunes gens qui le désirent peuvent être reçus dans un séminaire, puis entrer dans les Ordres tout en continuant à faire partie de l'Université.

A la tête du pensionnat est un conseiller titulaire, qui relève directement du Grand-Maître de l'Université ; il a pour collaborateurs le directeur des études, chargé de l'enseignement, de la police et de la discipline et qui a rang de doyen de faculté, un aumônier, des répétiteurs et des maîtres surveillants. Voici l'organisation de l'enseignement : les normaliens suivent les cours des professeurs de la faculté des sciences ou de celle des lettres ; entre ces leçons ils ont à l'intérieur de l'École des conférences dont le conseiller titulaire détermine le nombre, la durée, l'objet et le mode ; dirigées par les répétiteurs, élèves parvenus au moins au grade de licencié, elles consistent principalement dans la discussion de travaux personnels ou de points délicats des cours.

Dans ce premier statut du pensionnat normal sont esquissés les traits enssentiels qui, malgré bien des vicissitudes, ont marqué l'École jusqu'à nos jours ; elle avait dès lors toutes les garanties d'une durée illimitée ; et de fait, si elle fut supprimée pendant quatre ans de 1822 à 1826, elle fut rétablie sous un autre nom par le ministre même qui l'avait abolie, Mgr Frayssinous.

Cependant on s'est avisé, il y a environ un quart de siècle, de faire remonter plus haut les origines de l'École, de la rattacher à ces Écoles normales créées par la Convention en 1794 et dont une seule s'ouvrit à Paris en 1795 et ferma ses portes la même année ; en conséquence c'est en 1895 que fut célébré le centenaire de l'École normale supérieure. Cette décision n'est pas conforme à la réalité historique. A l'École normale de la Convention pas de concours d'entrée: les élèves, au nombre d'environ quatorze cents, sont choisis par l'administrateur de chaque district ; pas d'internat, donc pas de vie commune intellectuelle. Comme professeurs les premiers savants de l'époque, mais une durée des études ridiculement courte, quatre mois seulement, avec des conférences dont l'idée était bonne mais qui consistaient en discussions décousues avec les étudiants. Ceux-ci, après leur bref séjour à Paris, devaient répandre les meilleures méthodes d'enseignement dans les départements. Le but était d'ailleurs si peu précis qu'un élève écrivait au moment de la fermeture de l'École : " Je veux que le diable m'emporte si je sais quel était le but de la Convention, quand elle nous appela ici pour quatre mois. La tour de Babel du Jardin des Plantes(1) va se dissoudre et s'écrouler en quinze jours." La tentative avait échoué. Elle fait penser aux cours de vacances simples cours de complément donnés aux étrangers dans un grand nombre d'universités, mais nullement à une école quelconque. Avec l'École normale de la Convention, l'École normale supérieure n'a de commun que le nom ; mais, cette particularité, elle la partage avec les Écoles normales supérieures d'enseignement primaire et toutes les Écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices.

Si l'on veut trouver dans quelque ancien institut comme un modèle de l'École normale, c'est à celui des boursiers de Louis-le-Grand qu'il faut remonter. Après la suppression de l'Ordre des Jésuites, le Parlement de Paris, en accord avec les Parle-

(1) Les cours avaient lieu au jardin des Plantes, dans l'amphithéâtre du Muséum.

ments provinciaux, avait conçu le projet de mettre la main sur l'instruction publique ; ce vaste dessein se heurta à l'hostilité de l'Université, des évêques et du roi. Les parlementaires, et à leur tête le président janséniste Rolland, réduisant leurs prétentions, manœuvrèrent assez habilement pour réunir au collège Louis-le-Grand, sous leur dépendance et avec un règlement propre, les boursiers jusqu'alors dispersés dans différents collèges et qui se destinaient à l'enseignement; c'était la pépinière des futurs maîtres. Afin de leur donner plus d'autorité on créa à leur intention un grade supérieur à celui de maître ès art, celui d'agrégé ; et il y eut dès lors trois agrégations, de philosophie, de littérature et de grammaire. Cette institution des boursiers qui date de 1763, ne dura qu'une quinzaine d'années, avec une existence précaire et incomplète ; elle était suspendue à l'influence des parlementaires qui alla rapidement en déclinant.

Au surplus, faut-il s'ingénier à rechercher les origines plus ou moins lointaines de l'École normale et l'idée qu'elle réalise est-elle si originale ? On l'a dit bien des fois : l'École normale est un séminaire laïque, mais un séminaire qui participe largement à la vie universitaire extérieure et qui possède en outre — c'est là son caractère propre — une vie intellectuelle intérieure intense.

" Dans l'établissement d'un corps enseignant, a dit Napoléon, mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales " Cette préoccupation du fondateur se retrouve à diverses époques dans les mesures administratives prises à l'égard de l'École et projette sur son histoire une vive lumière ; mais chez les hommes qui eurent la charge et l'honneur de la diriger ou qui la connurent intimement dominaient un affectueux intérêt et le souci des fortes études. De là son influence qui balança heureusement ce que les tendances politiques pouvaient avoir d'excessif ou de fâcheux et qui fut mise au service de la meilleure formation des élèves.

L'École venait de quitter les combles de l'ancien collège du Plessis, siège des facultés des lettres et des sciences, pour

s'installer dans les beaux bâtiments du séminaire du Saint-Esprit lorsque survint la Restauration. La durée des études est portée de deux à trois ans avec possibilité pour les meilleurs élèves de rester une quatrième année. A partir de 1818 on accepte des candidats venus d'autres établissements que ceux de l'État. En 1821 un statut établit trois agrégations : science, classe supérieure des lettres, grammaire.

Devenu Grand-Maître de l'Université, Mgr Frayssinous fit rendre en 1822 une ordonnance qui supprimait l'école normale de Paris et la remplaçait par des écoles mormales partielles, mesure faisant partie d'un ensemble qui a pour objet de " disposer le corps enseignant à prendre un esprit conforme aux devoirs qui lui sont imposés, de donner à la jeunesse une direction religieuse et monarchique, en l'attachant en même temps aux institutions dont la France est redevable à son roi, et de resserrer les liens qui doivent unir au clergé, dépositaire des doctrines divines, le corps chargé de l'enseignement des sciences humaines ". Mais l'insuffisance des écoles normales partielles, l'amena, quatre ans plus tard, à instituer à leur suite des Écoles préparatoires formées de boursiers et il n'en créa qu'une à Paris ; c'était le rétablissement de l'École normale.

Le duc d'Orléans lui rendit son nom en 1830(1). Peu à peu se précise l'organisation moderne : division, dès le début, dès le concours d'entrée, en deux sections, l'une littéraire, l'autre scientifique. Les deux premières années sont consacrées à la préparation de la licence, la troisième à celle de l'agrégation. En même temps ont été instituées des agrégations nouvelles, d'histoire, des mathématiques, des sciences physiques et naturelles, ces deux dernières provenant du partage de celle des sciences ; d'autres apparaîtront par la suite,

Le coup d'État de 1851 eut une répercussion sur la vie de l'École, qui cessa de préparer à l'agrégation et dont la discipline devint étroitement sévère.

(1) Elle reçut le nom d'École normale supérieure en 1845 ; la loi qui ordonna la construction des bâtiments actuels rue d'Ulm date de 1841.

M. Fortoul avait exposé dans une lettre au président de la République que les méthodes d'éducation suivies avaient produit " trop d'esprits stériles et dangereux ". Mais lui-même, deux ans plus tard, instituait après le cours normal une division spéciale d'élèves choisis parmi les meilleurs pour préparer un doctorat et se diriger sur l'enseignement supérieur. L'ancienne organisation fut peu à peu rétablie.

De 1856 à 1880 elle se développa sans heurts, malgré la guerre de 1870 et le changement de régime. L'année 1881 est marquée par la suppression de l'aumônier et de la chapelle, mesure plus caractéristique des tendances gouvernementales que grosse de conséquences, les élèves ayant, en raison de leur âge et de leur formation antérieure, une individualité déjà formée.

La loi militaire de 1889 a supprimé l'exemption de service dont bénéficiaient jusque là les ecclésiastiques, les instituteurs et les professeurs. Les élèves de l'École furent tenus de passer un an au régiment comme tous les licenciés ou candidats à la licence ; mais, en raison des différences d'aptitude physique, tous ne furent pas admis à faire leur année de service avant l'entrée à l'École ; aussi les promotions, qui étaient régulièrement de dix-huit élèves pour les sciences et de vingt-quatre pour les lettres, eurent rarement le nombre réglementaire, ce qui ne fut pas sans inconvénient. La réorganisation de l'enseignement supérieur qui a été accompagnée de la création d'un grand nombre de bourses de licence et d'agrégation a suscité beaucoup de concurrents aux normaliens, ce qui a eu pour effet d'accroître l'émulation des candidats des deux origines.

Sans entrer dans le détail des décrets qui ont modifié au cours de ces derniers temps l'organisation de l'École, indiquons à grands traits quelles en sont maintenant les lignes principales.

Candidats à l'École ou aux bourses de licence sont réunis dans un même concours ; jusqu'à concurrence des places disponibles les étudiants recevront le droit d'opter pour

l'École normale suivant leur ordre d'admission. Il n'y a pas seulement deux concours différents l'un pour les sciences, l'autre pour les lettres : chaque section présente des concours de divers types.

Les futures mathématiciens (ou physiciens) ont des compositions de mathématiques spéciales, de mathématiques générales, de physique, de français, une version soit latine, soit allemande, anglaise, italienne ou arabe, à la volonté du candidat.

Ceux qui se destinent aux sciences physiques ou naturelles ont des compositions de mathématiques générales, de physique, de chimie, d'histoire naturelle avec les mêmes compositions littéraires que les précédents concurrents.

En lettres les candidats sont répartis en trois groupes, les compositions de version latine, de thème latin, de français, de philosophie, d'histoire sont les mêmes pour tous ; une dernière composition est à option, version grecque, langue vivante ou composition de mathématiques et de physique, celle-ci pour les futurs philosophes.

Mais dans chaque section, soit littéraire, soit scientifique, les résultats des divers ordres de composition sont fondus ensemble, et pour chacune d'elles, après les examens oraux, on ne dresse qu'une liste d'admission.

Il est à noter que bon nombre de littéraires sont déjà pourvus de la licence en entrant à l'école ; de là un défaut d'uniformité dans le travail ultérieur.

Par un retour aux anciennes traditions, les normaliens prennent tous leurs cours à l'extérieur de l'École et, dans leur maison, ils suivent des conférences données par des professeurs de la Sorbonne et des exercices de toute nature(1). Mais des dispositions nouvelles tendent à diminuer sinon à effacer la distinction entre normaliens et étudiants de la Sorbonne. Pour des raisons d'ordre matériel, un certain

(1) Explication de texte, travaux originaux sur telle œuvre, tel auteur, telle question scientifique, manipulation, expérience, leçons semblables à celles qui devraient être faites devant des élèves.

nombre des premiers sont dispensés de l'internat ; les seconds, dans des cas précis, peuvent être autorisés par le directeur à participer à tous les exercices de l'École.

Entre les préparations aux licences et à l'agrégation, organisées à l'École normale et dans les facultés, la similitude est frappante. L'École normale n'est-elle pas de trop ? ont souvent répété ses détracteurs. A la vérité une autre question se poserait aussi bien : la préparation à l'agrégation n'a-t-elle pas pas pris trop d'extension dans les facultés ? Il faut beaucoup moins d'agrégés que de licenciés et, en groupant la majeure partie des candidats à l'agrégation dans une École spéciale, on leur donne des moyens plus efficaces de travail, en collaboration(1) les uns avec les autres, avec leurs maîtres, avec ceux de leurs anciens que retiennent dans la maison, où ils sont attachés à des titres divers, des recherches personnelles au laboratoire ou à la bibliothèque. Dès l'origine, dès le " pensionnat normal " cette sélection a été le principe avec le corollaire d'études poussées plus loin, vers des travaux originaux, par les meilleurs élèves. A une époque où partout au sein des Universités se sont formés des instituts techniques, il serait étrange de refuser à l'enseignement seul le bénéfice d'un institut approprié à ses besoins.

De leur passage à l'École les élèves gardent-ils une empreinte qui les façonne pour la vie ? Y a-t-il un esprit normalien ? A cette question Jules Lemaître a répondu " Il n'y a pas d'esprit qui soit propre aux élèves de l'École normale ". " Ils viennent de tous côtés, observe-t-il, sortent des milieux les plus différents, ont reçu à peu près toutes les sortes d'éducation connues. Il y a là des fils de paysans, de commerçants, petits et gros, de professeurs, de petits employés et de hauts fonctionnaires. Il y a là des riches et des pauvres, des catholiques, des protestants et des juifs et, dans chacune de ces religions, des croyants et des incroyants. " Ces jeunes gens sont animés d'esprit critique, épris d'indépendance ; ils

(1) Les discussions de ces jeunes gens enthousiastes entre eux, les conversations avec leurs aînés et aussi avec leurs professeurs ne contribuent pas peu à la formation de l'esprit.

seraient peu disposés à accepter une doctrine soit littéraire, soit philosophique, enseignée d'autorité, si des maîtres, qui d'ailleurs diffèrent souvent entre eux, étaient tentés d'en imposer une. Leur individualité ne fait que s'accentuer au cours de leurs études. Aussi ne trouve-t-on pas chez les anciens élèves, cette confraternité jalouse qui, développée à l'excès, est nuisible à l'État. Dans toutes les associations d'anciens élèves on se plaît à évoquer les souvenirs de jeunesse et à soulager quelques misères ; c'est à quoi se réduit la camaraderie normalienne.

L'École ne tend pas à l'uniformité intellectuelle ou morale : les personnalités s'affirment au contraire, et plus tard on le constate bien chez ceux que le talent à fait émerger de la foule. About et le Père Olivaint, Pasteur et Sarcey, Jules Simon et Darboux, Jaurès et le cardinal Perrand ont-ils un air de famille ? Chacun va son chemin.

Les normaliens n'ont-ils donc comme patrimoine qu'un certain ensemble de connaissance et des méthodes de travail ?

A y regarder de près il y a autre chose. Dans une communauté qu'assemblent le gout de la science et la volonté de s'instruire, la sincérité scientifique s'impose vis-à-vis de soi et des autres. Or la sincérité scientifique et la recherche du vrai scientifique entraînent l'âme à la recherche du vrai tout court et la fortifient dans la pleine sincérité au regard de la conscience. C'est la source de hautes qualités morales. On le vit bien pendant la grande guerre. Cette École où circulaient parfois les doctrines les plus osées a donné à la patrie des hommes peu amoureux de panache mais décidés, avec une volonté réfléchie, au devoir complet et au sacrifice suprême. Presque tous officiers d'infanterie, ils ont été des entraîneurs et ont donné l'exemple. Beaucoup sont tombés ; les jeunes promotions ont perdu sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux plus du tiers de leur effectif. C'est la page la plus émouvante et la plus glorieuse de l'histoire de l'École.

Léopold LEAU.

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Rapport de l'année académique 1921-1922

Messieurs les professeurs,
mesdames,
Messieurs,

Une tradition déjà ancienne chez nous veut qu'à la fin de chaque année scolaire, l'Université convie ses anciens élèves et ses nombreux amis à une réunion solennelle, où le recteur donne le compte-rendu des principaux événements de l'année, montre les progrès accomplis et parle des espérances à réaliser. Par là, notre Maison reste en contact avec ceux qui s'intéressent à son œuvre, et leur fait part de ses joies et de ses ennuis.

L'année qui finit a été particulièrement heureuse. Les professeurs se sont employés avec une grande générosité à l'enseignement et à la formation des élèves, et ces derniers ont correspondu aux efforts de leurs maîtres. De fait, la conduite de nos jeunes gens a été très bonne, et tous ou presque tous ont travaillé d'une manière soutenue. S'il y a eu quelques négligences, nous devons nous rappeler que la perfection n'est pas d'ici-bas.

*
* *

Cependant ,deux deuils sont venus assombrir notre vie universitaire. L'un a été général dans toute la chrétienté : la mort de Benoît XV. Monsieur l'abbé Cyrille Gagnon, professeur de théologie dogmatique, vous rappellera la grande perfection avec laquelle cet éminent Pontife a rempli sa très lourde tâche.

L'autre, qui nous est particulier, a été la disparition de monsieur le notaire Louis-Philippe Sirois, qui, pendant un professorat de trente-cinq ans, s'est acquis l'estime et le respect des directeurs, des professeurs et des élèves de l'Université. Monsieur Joseph-Évariste Prince, professeur d'Économie sociale et politique à la Faculté de Droit, vous dira l'étendue de la perte causée par la mort de monsieur le notaire Sirois, et le souvenir reconnaissant que l'Université conservera toujours de la science et du dévouement de ce maître distingué.

*
* *

Mais, pour tempérer ces tristesses, nous avons des faits très agréables à enrégistrer.

C'est, d'abord, la visite que nous firent, dès leur arrivée au pays, notre nouveau Gouverneur-Général et sa très noble épouse, Lord et Lady Byng de Vimy. Son Excellence daigna accepter le titre de docteur en droit de notre Université, et voulut même, en répondant à notre adresse de bienvenue, donner des conseils très pratiques à la jeunesse étudiante.

Le maréchal Foch, malgré la rapidité de son passage à Québec, a bien voulu nous faire visite et accepter le diplôme de docteur en droit : tout fut d'une brièveté militaire, mais d'un enthousiasme de victoire.

*
* *

La Providence n'a pas longtemps laissé l'Église privée de son Chef, et, dans un conclave de très courte durée, le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, fut élu au souverain Pontificat et prit le nom de Pie XI. A cette occasion, Mgr Baudrillart, le distingué recteur de l'Institut catholique de Paris, a écrit du Nouveau Pape : " Savant, politique et

prêtre, il unit et doucement harmonise les dons en apparence les plus divers ". C'est de la sorte que Dieu pourvoit au bon gouvernement de son Église dans les temps difficiles que nous vivons.

Au cours de cette année, nous avons obtenu de la Législature provinciale, suivant les désirs et les souhaits de tous les intéressés, la reconstitution du Syndicat financier de l'Université Laval. De l'amabilité et des bonnes dispositions des législateurs, nous gardons le meilleur souvenir.

En dépit de la crise financière, le deuxième versement de la souscription, organisée par l'Aide à Laval, a été payé sans retard. Par leur manière d'agir les nombreux souscripteurs ont montré combien ils apprécient l'œuvre que nous poursuivons.

*
* *

A la Faculté de Théologie, les élèves travaillent en même temps à leur formation sacerdotale et à l'acquisition de la science théologique. Le Grand Séminaire, en effet, est un véritable noviciat, où les jeunes clercs s'habituent à la pratique des vertus qui font les saints prêtres, et où ils se rendent maîtres de la science nécessaire au gouvernement des âmes.

Cinq séminaristes ont obtenu le doctorat en Théologie, quatre, la licence en Théooogie, et dix, la licence en Philosophie. La préparation aux examens qui conduisent à ces distinctions, est tout à fait surérogatoire : ce qui augmente singulièrement le mérite de ces étudiants.

*
* *

A la Faculté de Droit, une nouvelle distribution des cours permettra d'exposer les diverses matières dans un ordre parfaitement logique.

A l'avenir, les élèves, avant de commencer l'étude de notre législation civile, auront des leçons d'introduction au code

civil. La première partie de la procédure civile sera donnée en première année, et la seconde, en deuxième année. On exposera en première année les matières fondamenrales, et les autres parties du Droit seront expliquées dans des cours alternant tous les deux ans. Toutefois, on développera davantage certaines parties qui ont pris plus d'importance de nos jours, par exemple, l'exposé de la législation touchant les compagnies, les banques et les licitations.

Pour mettre à exécution ces réformes dès l'année prochaine, il nous fallait un nouveau professeur de procédure civile. Monsieur Jules-Arthur Gagné, avocat, a accepté cette charge, Les fortes études de monsieur Gagné à l'Université, le sens juridique et l'amour du travail dont il a fait preuve dans l'exercise de sa profession, nous sont des garanties solides de l'efficacité de son futur enseignement.

Au mois de septembre prochain sera publiée à Québec une revue légale dont le directeur-fondateur est monsieur Eusèbe Belleau, professeur titulaire de droit romain, et à laquelle collaboreront plusieurs de nos professeurs. Nous félicitons sincèrement monsieur Belleau et ses coopérateurs d'avoir entrepris cette œuvre utile à nos étudiants.

L'Université est heureuse de donner le titre de docteur en droit à un de ses anciens élèves, monsieur Adolphe Stein, nommé récemment juge de la Cour Supérieure. Nous n'avons pas oublié le talent, l'amour du travail et l'esprit, qui distinguaient monsieur le juge Stein pendant ses études ; ces bellqs qualités, développées encore par la pratique de la vie, lui ont mérité ces honneurs.

*
* *

A la faculté de Médecine, on s'occupe de réorganiser les cours.

Désormais, les cours d'Anatomie seront à la fois théoriques et pratiques.

De fait, trois fois la semaine durant toute l'année académique, il y aura une leçon théorique d'une heure suivie d'un cours pratique de deux heures. Pôur assurer l'efficacité de ces leçons, l'Université a nommé un chef du département d'Anattomie, monsieur le docteur Calixte Dagneau ; un adjoint, monsieur le docteur Albert Paquet, et un assistant, monsieur le docteur Charles Vézina. Ces trois professeurs donneront l'enseignement théorique et présideront aux exercices pratiques. Enfin, l'on mettra à la disposition du chef du département autant d'aides qu'il y aura de fois vingt élèves dans les deux premières années réunies.

De plus, avec l'autorisation du Gouvernement provinciel et la permission des Sœurs de la Charité, l'Université aura à l'avenir pour ses élèves une clinique de médecine générale à l'Asile de Beauport. Nous sommes reconnaissants à la Communauté des Sœurs Grises pour cet appoint très considérable donné à notre enseignement médical.

Nous avons demandé à monsieur le docteur Saluste Roy, nommé professeur agrégé à la Faculté de Médecine, de se charger de cette clinique. Monsieur le docteur Roy mettra à la disposition de nos futurs médecins ses grandes connaissances médicales et sa longue expérience.

Depuis longtemps, nous désirons faire bénéficier les étudiants en médecine de cliniques dentaires. Ce désir est enfin réalisé. Les docteurs Langlois et Stanistlas Gaudreau ont, été nommés professeurs agrégés à la Faculté de Médecine et donneront ces cliniques. La réputation de savoir et d'habilité de ces nouveaux professeurs nous est un gage assuré que les élèves auront profit à suivre leurs leçons.

Enfin, nous avons pour l'utilité des professeurs et des élèves, organisé à nouveau la bibliothèque de la Faculté de Médecine, et nous l'avons considérablement augmentée. A cette œuvre, qui n'est pas terminée, monsieur le docteur Georges Ahern veut bien consacrer son expérience de bibliophile très averti.

*

* *

A la Faculté des Arts, les élèves se font de plus en plus nombreux.

L'École d'Arpentage et de Génie forestier a vu sa clientèle augmenter considérablement cette année, et les élèves ont donné satisfaction à leurs maître par leur travail soutenu et par leur bonne conduite.

A l'École Normale Supérieure, les professeurs ont donné des conférences publiques et des cours fermés. L'assistance aux conférences a été assez nombreuse et très assidue ; les cours fermés ont été moins bien suivis. Trois élèves ont obtenu des certificats : monsieur l'abbé Eugène Dumas, le certificat en français ; messieurs les abbés Alfred Côté et Léopold Roberge, le certificat en latin. Nous félicitons sincèrement ces trois professeurs du Collège de Lévis, qui au labeur quotidien de l'enseignement ont ajouté le travail nécessaire à l'obtention de ces diplômes. Que des élèves plus nombreux profitent des leçons données avec beaucoup de talent par les maîtres de l'École Normale Supérieure, voilà notre grand désir.

Monsieur Joseph Belleau a été chargé de donner des cours des langues vivantes. Il a enseigné à plusieurs élèves l'espagnol, l'italien et l'allemand. Dans l'avenir, monsieur Belleau pourrait enseigner plusieurs autres langues (car il en connait une bonne douzaine) aux personnes qui désireraient les étudier.

Les cours de commerce ont été fréquentés par un nombre satisfaisant d'auditeurs assidus et attentifs. Ces messieurs ont suivi des leçons de comptabilité, de droit commercial et d'économie politique. Les résultats obtenus par ces cours nous font espérer qu'il sera possible avant longtemps de les développer davantage.

Il nous a été agréable de décerner le titre de docteur ès lettres à monsieur Charles-Joseph Magnan, inspecteur-général des Écoles normales de la Provinces de Québec. En servant son pays et en accomplissant son devoir, monsieur Magnan a dû, en différentes circonstances, exposer et défendre notre

système d'enseignement. Ce travail d'exposition et de défense a été fait dans des mémoires, des rapports, des conférences, et a révélé chez son auteur un talent littéraire peu ordinaire, L'Université, après la Société Royale du Canada, a voulu par ses palmes académiques reconnaître et en quelque sorte consacrer l'œuvre de monsieur l'Inspecteur des Écoles normales.

Enfin, on a ajouté à la Faculté des Arts une École de Musique. Depuis longtemps, nous désirions l'existence de cette école. Nous reconnaissons, en effet, la justesse de ces paroles du Père Gratry : " La vraie musique est sœur de la prière comme de la poésie. Son influence recueillie, et, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières, des élans ". Je suis fier de vous dire, mesdames et messieurs, que la fondation de l'École de musique est désormais un fait accompli.

Les professeurs ont été choisis parmi les meilleurs musiciens de notre ville, et comme tout éloge que l'on voudrait faire de ces messieurs n'augmenterait en rien leur mérite ni leur réputation, il suffira de les nommer.

Messieurs Gustave Gagnon, Arthur Lavigne, Joseph Vézina et Alexandre Gilbert sont professeurs titulaires et ont été faits docteurs en musique.

Monsieur l'abbé Chrysologue Desrochers, messieurs Arthur Bernier, Henri Gagnon, Omer Létourneau, Robert Talbot, monsieur l'abbé Alphonse Tardif et monsieur l'abbé Léon Destroismaisons ont été nommés professeurs agrégés.

Monsieur Gustave Gagnon est le directeur de l'École, et monsieur Robert Talbot en est le secrétaire.

Cette école sera d'abord un jury d'examen. Dès le mois de septembre, elle publiera le programme de ces examens qui auront lieu à la fin de l'année scolaire et donneront droit à des diplômes décernés par l'Université.

De plus, dans le courant de l'année prochaine, les professeurs donneront très probablement des cours publics de solfège. Ils espèrent aussi vous convier à des autidions accom-

pagnées de commentaires sur les pièces exécutées. Ce seront les premières manifestations de la vie et de l'utilité de l'École de musique.

*

* *

Tel est, mesdames et messieurs, le résumé de nos activités durant l'année qui s'achève. Nous remercions cordialement la Providence d'avoir soutenu nos efforts, et nous la supplions de continuer ses faveurs à l'Université, afin qu'elle grandisse toujours en servant les meilleurs intérêts de la religion et de la patrie.

C.-N. GARIÉPY., P. A

———

A PROPOS D'UN LIVRE [1]

Beaucoup de gens s'intéressent à notre Province, et surtout à ses écoles. Vraiment on ne saurait leur en chercher noise, mais de grâce qu'ils prennent la peine et le temps de se renseigner avant de confier à l'indiscret papier ce qu'ils en pensent et ce qu'ils en disent. Car autant que n'importe qui on a droit à la vérité... Autrement ils s'exposent à être injustes à notre égard. C'est ce qui est arrivé, il n'y a pas encore très longtemps.

Au cours de l'année 1920, un membre distingué du personnel enseignant protestant de cette Province, M. I.-O. Vincent, publiait à Toronto un livre intitulé *The Right Track* consacré tout entier au système scolaire de la Province de Québec. Et le sous-titre de cet ouvrage : *Compulsory Education in the Province of Quebec*, nous dit plus explicitement où veut en arriver l'auteur de ces pages.

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles Catholiques, dont la compétence désintéressée en matière scolaire est reconnue de tous, pris à parti en maints endroits de ce volume, lequel renferme aussi de graves omissions et soutient une doctrine qui n'est pas nôtre, a élevé la voix pour défendre sa "probité officielle" et "revendiquer l'honneur de sa Province".

Et les pages qu'il vient de nous donner, sobrement écrites, objectives, calmes, où ne se trouvent nullement les traces d'un polémiste en mal de notoriété, sont bien de nature à *éclairer la route*...

Que d'inexactitudes, nous avons envie de dire ,sottises, n'a-t-on pas écrites sur notre système scolaire. C'est l'igno-

---

(1) *Eclairons la Route*, réponse à *The Right Track*, *Librairie Garneau*. *Ltée* 1922, franco $1.55.

rance, la plupart du temps, qui en est la cause. Aussi bien M. l'Inspecteur Général a entrepris de faire la lumière dans certains esprits qui voient pourtant assez juste dans d'autres questions. Et, avec des statistiques, des faits à l'appui, il n'a pas de misère à démontrer que *The Right Track* n'est pas un ouvrage sérieux et que ceux qui voudront se renseigner à bon escient sur notre véritable situation scolaire devront consulter d'autres sources d'informations.

Par contre, les neuf chapitres du livre de M. Magnan, outre qu'ils rectifient bien des erreurs, sont la preuve péremptoire des " progrès étonnants réalisés dans notre province sous le sage régime de la liberté religieuse, familiale et municipale ". Elles proclament sans ambages que nous sommes dans la *bonne voie.* Et alors pourquoi changer ? La contrainte que M. Vincent rêve pour nous,— il est bien bon,— qu'a-t-elle à son crédit ? Les témoignages les plus irrécusables d'hommes les mieux placés pour porter un jugement de valeur disent que les pays où elle existe ne constatent pas une fréquentation scolaire supérieure à la nôtre. Et que penser de tous les ennuis qu'elle cause et des maux qu'elle entraîne! C'est le cas d'affirmer, avec sir Wilfrid Laurier, que " des moyens coercitifs n'ont jamais porté un peuple à des actes de sagesse et d'utilité " ; et c'est pourquoi, en janvier 1919, dans sa réponse aux délégués du Conseil des métiers et du travail, l'honorable Premier Ministre de cette Province n'eut pas peur de prononcer ces fières paroles : " Nous nous opposons à la coercition dans tous les domaines "...

Le dernier chapitre du livre est particulièrement intéressant. Sous la rubrique évocatrice *Et les principes?* il rappelle les origines de l'instruction obligatoire et dit pourquoi on doit s'y opposer ; succinctement, dans un raccourci bien brossé, très à jour, il cite les témoignages les plus autorisés dans cette matière.

Et l'on ferme le livre satisfait ... content d'apprendre à nouveau que notre Province est toujours à l'honneur, con-

tent surtout de voir qu'il y a encore des nôtres capables de prendre sa défense lorsqu'elle est injustement attaquée.

Il faut savoir gré à M. l'Inspecteur Général des Écoles Catholiques pour sa nouvelle contribution à notre littérature scolaire.

Eclairons la Route est non seulement un bon livre, c'est encore une bonne action.

Arthur ROBERT, *ptre*

LES LIVRES

Émile Amann. *Le dogme catholique dans les Pères de l'Eglise.* 1 vol. in-8 couronne, 420 pages. Gabrielle Beauchesne, Paris 1922. Franco 8 fr. 25.

Voici un ouvrage qui rendra surtout service aux étudiants en théologie. Il présente les principaux textes patristiques qui exposent et confirment les grandes vérités du dogme catholique. L'auteur a suivi l'ordre chronologique ; tout de même il s'est efforcé de grouper ensemble autant que possible les Pères qui appartiennent à la même école. On y trouve de brèves notices qui nous renseignent suffisamment sur la vie de ces grands défenseurs du dogme catholique et sur l'importance de leurs témoignages. Dans les Grands Séminaires, où il faut aller vite et bien, ces bonnes pages de M. Amann sont appelés à rendre de précieux services.— P .S.

P. Nicole. *Une mystique bretonne au XVIIIe siècle, Madeleine Morice.* 1 vol. in-8 couronne, 512 pages, franco, 11 francs. Gabriel Beauchesme, Paris 1922.

On pourrait presque intituler ce livre, *la vie de Madeleine Morice racontée par elle-même.*

En effet, c'est l'autobiographie de cette grande mystique que nous trouvons dans ce volume. Madeleine Morice, humble petite paysanne bretonne, a reçu du ciel des faveurs tellement grandes qu'elle mérite d'être placée à côté des illustres voyantes. Chez elle — sa parfaite obéissance, son bon sens remarquable nous le garantissent — pas le moindre signe réel qui caractérise bien la névrose. C'est donc une privilégiée du Seigneur, une victime volontaire vraiment authentique. La lecture de ces pages intéresse et réconforte. Comme le dit l'abbé Saudreau dans la préface, " ce beau livre fera du bien ". Et dans une lettre à l'auteur Mgr Gouraud, le distingué évêque de Vannes, ajoute que ce livre " édifiera et sanctifiera ceux qui le liront."

Ce sera certainement la meilleure récompense de l'auteur.--P. S.

JOSEPH DE MAISTRE. *Les meilleurs pages.* Introduction par Alexis Crosnier, 1 vol., 407 pages. J. Duvivier, Tourcoing, 1922.

On ne se lasse pas de de Maistre. Quoi qu'on dise, il a vu clair et juste sur les grands problèmes, toujours actuels, qui passionnent l'humanité. C'est donc une heureuse idée qu'à eu le distingué éditeur de Tourcoing, M. Duvivier, de publier les *meilleures pages* du grand philosophe, et il lui faut savoir aussi gré d'en avoir fait écrire l'introduction par M. le chanoine Crosnier. Personne plus que l'éminent directeur de l'enseignement libre du diocèse d'Angers était qualifié pour ce faire. Ce livre devrait être répandu à profusion parmi la jeunesse.

Il lui sera un excellent professeur d'énergie, car, le dit fort à propos M. Crosnier, de Maistre, " par son nom, par sa vie, par ses œuvres, est un maître, un de ceux qui sont les plus dignes d'être contemplés. écoutés et suivis." — P. S.

Chanoine A. DELLOUE. *Où va la vie ? Etude sur l'au-delà de la mort.* 1 vol., 315 pages. J. de Gigord, Paris 1922.

Depuis le commencement du monde, différentes, opposées souvent, ont été les réponses données à cette question : *où va la vie ?* M. le chanoine Delloue, après bien d'autres, vient donner la vraie solution à l'angoissant problème. Mais ses pages, par la sobriété, la clarté, sont une précieuse contribution à l'apologétique chrétienne. Ancien élève de l'école polytechnique, et donc, très au courant des théories scientifiques modernes, l'auteur en fait un usage discret et toujours appropriée ,de manière à faire voir comment ces théories sont ou bien fausses, ou servent d'appui, ne fut-ce qu'indirectement, à la véritable doctrine, c'est-à-dire à la doctrine catholique. --J. M.

J.-AD. SABOURIN. D.D. *Le Spiritisme*, 1 brochure de 35 pages chez l'auteur, Saint-Boniface, Man., 25 cts

C'est cette intéressante question que M. le Directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface avait choisie comme sujet de sa conférence, devant l'Union Canadienne, le 20 février dernier. Inutile de dire qu'il l'a traitée à la lumière des vrais principes et que la solution qu'il en donne est la seule acceptable aujourd'hui. Le spiritisme passionne bien des gens ; et ce qu'il y a de plus étrange, ce sont souvent ceux qui se piquent d'incrédulité qui s'y adonnent davan-

tage. Il y a en tout cela de graves dangers que M. le Conférencier, avec les meilleures autorités, signale d'une façon compétente. Souhaitons que sa brochure ait une rapide et large diffusion. Elle est certainement destinée à chasser bien des préjugés et à rectifier bien des idées.— J. M.

J.-M. DE LOMBAERDE. *Ma journée avec Marie.* Un petit volume de 462 pages, 5e ed. P. Tequi, Paris 1922

Que nous fassions toutes nos actions en union avec la sainte Vierge, voilà le but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage tout plein d'une doctrine onctueuse et vivifiante. Il s'adresse spécialement à des prêtres, car ces pages ont paru d'abord dans la *Revue des Prêtres de Marie.* Les ministres du Seigneur y trouveront suffisamment ce dont ils ont besoin pour fortifier leur dévotion envers Marie et alimenter leur vie intérieure exposée bien des fois à péricliter. Écrit pour eux, cet ouvrage devrait avoir sa place marquée dans l'un des rayons de leur bibliothèque.— J. M.

Mgr TISSIER. *Figures françaises et pages nationales.* 1 vol. de 360 pages. Téqui, Paris 1922.— *La Parole de l'Evangile au collège,* 1 vol. de 316 pages, 4e édition. P. Téqui, Paris 1922.

Figures françaises contient une série de discours prononcés en différentes circonstances. Et parce qu'ils évoquent le souvenir de ceux qui durant la guerre ou même en d'autre temps se sont illustrés, ces discours ont aussi pour titre *Pages nationales.* Mgr de Châlons jouit d'une originalité et d'un talent littéraire incomparables. Chaque discours ne ressemble pas à celui lui le précède. Et pour le lecteur c'est toujours l'attrait du nouveau qui l'attire lorsqu'il en fait la lecture. *Figures Fran aises* constitue un arsenal où les orateurs pourront puiser avec avantage, lorsque le temps leur manquera.

Publié pour la quatrième fois, *la Parole de l'Evangile au Collège* est bien vonnu des éducateurs de la jeunesse. Comme le titre l'indique, cet ouvrage est l'évangile commenté et expliqué aux jeunes gens de nos maisons d'éducation. On ne se lasse pas d'admirer les aperçus personnels de l'auteur et les leçons toujours pratiques qu'il sait tirer des textes. Les éditions qui ne cessent de se succéder sont une preuve que ces allocutions ont bien leur raison d'être et répondent vraiment à un réel besoin.— A. L.

Le Problème Industriel au Canada Français. Rapport officiel du Congrès industriel tenu par l'A. C. J. C. à Québec en 1921. 1 vol. 308 pages. Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue St-Jacques, Montréal, 1922.

Un beau volume, avec toilette typographique vraiment de bon goût, tel est le compte-rendu officiel du dernier congrès de l'A. C. J. C. Considéré sous un triple aspect, le problème industriel au Canada Français fut, durant ces trois jours de juillet 1921, l'objet de travaux consciencieux et fouillés, de discussions serrées parfois, et toujours intéressantes. Nos jeunes ont éclairé la question, et sans avoir la prétention de l'avoir reglée définitivement, ils peuvent tout de même se gaudir d'avoir attiré l'attention distraite sur un problème qui, actuellement, est plus que capital pour nous canadiens-français.— A. L.

Chan. M. DE BAETS. *L'hymne de la vie*, 1 vol. de 127 pages. Gabriel Beauchesne, Paris 1922.

C'est de la vie chantée à tous ses degrés que nous entretient M. de Baets dans cette brochure. Hymne où passe le souffle d'une âme réellement poétique. Mais aussi, il contient, cet hymne, tout un enseignement qui montre bien la science théologique et psychologique de l'auteur. Ces pages sont à lire et à relire. Les découragés, les blasés, les défiants surtout, y trouveront un antidote précieux au mal dont ils souffrent.— A. L.

Dom S. LOUISMET, O.S.B. *La vie mystique*. 1 vol. 316 pages. Alfred Mame, Paris 1922.

Les ouvrages qui traitent de mystique se multiplient, surtout à notre époque, et tous reçoivent bon accueil du public. Cela prouve que malgré les préoccupations toutes extérieures, exgaérées qu'amène la vie quotidienne, y il a encore dans les âmes, et d'une manière qui s'accentue de plus en plus, cette soif de Dieu, ce désir de s'unir à lui. L'ouvrage de Dom Louismet est un véritable traité de la mystique. Après en avoir donné la vraie définition, il montre bien le rôle des trois personnes de la Trinité de l' Église et de l'homme lui-même dans la vie mystique. Ecrit sans prétention, et d'une clarté lumineuse, ce volume est destiné à rendre de grands services. Tous les prêtres, et particulièrement les aumôniers, devraient se faire un devoir de se le procurer.— A. L.

JACQUES MARITAIN. *Théonas,* 1 vol. 203 pages, *Nouvelle Librairie Nationale,* 1922.

Le brillant professeur de Philosophie de l'Institut Catholique de Paris a condensé dans ces pages son enseignement sur *diverses matières inégalement actuelles.* Écrites sous forme de dialogue, elles intéressent et captivent. On retrouve toujours les qualités dont fait montre cet auteur dans ses autres ouvrages : logique, connaissance exacte des théories les plus modernes, et ce qui ne gâte rien, un profond respect pour la philosophie thomiste, laquelle compte M. Maritain pour l'un de ses meilleurs champions. Qu'on se procure *Théonas,* et surtout qu'on le lise. On saura après ce qu'il faut réellement penser sur tant de questions discutées, et dans les journaux, et dans les revues, et dans les livres.— P. S.

HENRI BORDEAUX. *La Maison morte,* 1 vol. in-16. Paris, Plon.

Un drame de famille à la fois tragique et sobre ; des descriptions de la campagne et de la vie alpestre ; un récit de chasse au chamois d'une précision de spécialiste et d'un pathétique aussi puissant qu'inattendu ; un sens moral profond ; voilà les éléments qui composent le dernier roman de Bordeaux et qui doivent lui assurer un éclatant succès.— H.-G. C.

Chanoine LOUIS PRUNEL, docteur ès Lettres, Vice-Recteur de l'Institut Catholique de Paris. *La Renaissance catholique en France au 17me siècle.* 1 vol. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie, et A. Picard.

Une forme un peu sèche ne doit pas faire méconnaître le mérite de cet ouvrage, solide et riche. En indiquer le contenu suffira pour en montrer l'intérêt. En neuf leçons, l'auteur étudie successivement : La réforme catholique. La réforme des ordres religieux et du clergé, L'Église et la vie intérieure au 17ème Siècle, L'Église et la charité au 17ème Siècle. La Compagnie du St-Sacrement, l'Église et l'Apostolat au 17ème Siècle, L'Église et l'Instruction au 17ème Siècle, l'Église et la Science au 17ème Siècle, l'Église et les Hérésies au 17ème Siècle. Sur chacune des questions, l'auteur se prononce en historien savant, en théologien ferme, en controversiste à la fois redoutable et courtois. Bref, il donne un modèle excellent d'Histoire ecclésiastique pour gens du monde (Son cours a été professé à l'Institut Catholique de Paris.) — H. G. C.

Jean Nesmy. *Les Quatre Saisons de la Forêt.* 1 vol. in-16, Paris, Grasset, 6 fr. 75. *Joseph Ageorges*, 1 broch. Paris, Eugène Figuière, 2 fr 50.

A écrire ces deux ouvrages, J. Nesmy a dû, j'imagine, prendre un plaisir différent, mais égal. Dans la brochure, il étudie un ami très cher, ce publiciste extraordinaire qu'est Joseph Ageorges, si laborieux, si souple, si divers, dont l'œuvre atteint 25 volumes et dont les services sont innombrables.

Dans le livre, il décrit la *Forêt*, j'allais dire sa Forêt. Car à ce privilégié qu'est Jean Nesmy la forêt appartient à un double titre, puisqu'il lui a donné deux fois sa vie. Fonctionnaire, il la garde, la soigne, l'embellit. Ecrivain, il la célèbre avec tout son talent et tout son cœur. Talent et cœur de poète, talent et cœur d'ami. Nous connaissons déjà tant de qualités précieuses, grâce aux contes et romans recommandés ici-même à plusieurs reprises. Ils se manifestent aujourd'hui avec plus d'éclat encore. Et comme Jean Nesmy et Joseph Ageorges, Joseph Ageorges et Jean Nesmy comptent à Québec même de très fidèles lecteurs, nous avons tenu à signaler aussitôt les livres qui consacrent leur talent respectif et leur réciproque amitié. H.-G. C.

Jean Alazard. — *Communisme et " Fascio " en Italie.* Paris, Bossard, 1922. Prix : 4 fr. 50.

Frustré de quelques-uns des nombreux avantages qu'il attendait de la victoire, le peuple italien est mécontent du traité de Versailles et depuis il n'a cesser de protester. et de réclamer davantage. Ce désappointement commun à toute la nation s'est vite aggravé d'une situation économique financière des plus difficiles. Vivement ressentie par la classe pauvre des ouvriers et des paysans, exploitée outremesure par les tribuns socialistes, cette situation de jour en jour devenue plus irritante a provoqué une crise sociale si aiguë que l'Italie " a pu se croire à la veille d'une révolution d'après le modèle de la Russie ".

L'arrivée en scène des fascites, membres de la bourgeoisie et partisans de l'ordre, et qui, aux manifestations et violences des socialistes dans les rues et sur les places publiques répondent par d'autres manifestations et violences, mais antisocialiste, a fait diminuer de beaucoup le nombre des attentats anarchiques et sur la propriété et sur les personnes.

La naissance du " parti catholique populaire ", affirmant un programme à base chrétienne de réformes économiques et sociales a contribué pour beaucoup à faire complètement disparaître du

moins à diminuer considérablement les chances de succès de révolution socialiste, et à donner aux aspirations de la classes ouvrière une forme légale plus conforme à l'ordre et au succès.

La lecture de ces quelques pages très documentées de M. Alazard, qui possède une connaissance très approfondie des hommes et des choses d'Italie, renseignera parfaitement sur la situation économique et sociale d'après-guerre dans ce pays. S. G.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée.
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. IX, No 2. QUÉBEC, OCTOBRE 1922

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

L'ÉGLISE ET LA LOI NATURELLE

Les penseurs dont le nuage matérialiste ne voile point la vue, sont unanimes à reconnaître l'existence d'une loi imprimée par Dieu dans la conscience humaine, et que l'on désigne sous le nom de loi naturelle.

Rayonnement de l'Intelligence incréée qui gouverne toutes choses,(1) cette loi trace à l'homme, sous la dictée de sa raison, les règles souveraines où s'appuie son activité et d'où relève toute sa vie. Elle oriente vers une fin suprême tous ses actes qui lui empruntent leur valeur morale. Elle lui marque ses droits et ses devoirs. Elle dirige les facultés dont il jouit, et elle promulgue les préceptes qui exercent sa responsabilité par le libre jeu de ses décisions et de ses opérations.

Dans un sens strict, le droit naturel s'en distingue, puisqu'il consiste dans la faculté de faire, d'exiger ou de posséder quelque chose, conformément aux prescriptions de la conscience. Dans un sens large, il comprend tout le domaine régi par la loi morale, et il se confond avec les préceptes,

(1) Saint Thomas, *Som. théol.*, I-II, Q. XCI, art. 1-2 ; Léon XIII, encycl. *Libertas præstantissimum* (20 juin 1888).

primaires et secondaires(1), de cette loi. Ainsi l'entendrons-nous dans ces pages où nous nous proposons d'établir et de justifier, à l'encontre du rationalisme de tout degré, l'autorité de l'Église sur les matières gouvernées par la loi de nature.

C'est un cliché de la libre pensée, que l'homme se fait à lui-même sa loi, indépendamment de toute autorité religieuse. Plusieurs catholiques, sans aller jusque là, se demandent si l'Église ne sort pas de son rôle, lorsqu'elle intervient dans certaines questions d'ordre familial, politique et économique. Ils ne comprennent pas comment l'action d'une puissance surnaturelle, vouée, par son but même, aux choses célestes, puisse atteindre légitimement le domaine naturel, où s'agitent tant de problèmes d'un caractère profane et abandonnés à l'initiative humaine.

Essayons de répandre, sur ce sujet d'importance majeure, un peu de lumière.

I

L'une des premières notions de la théologie catholique est celle de la distinction essentielle et fondamentale de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel.

Cette distinction se tire, radicalement, de la fin de l'homme envisagée sous le double aspect qu'elle revêt : fin proportionnée aux forces purement humaines, et que l'on nomme pour cela naturelle ; fin supérieure à ce que la nature créée exige, et qu'il faut pour cette raison appeler surnaturelle.

Les deux ordres ainsi distingués et différenciés entraînent, pour la créature, deux modes d'activité superposés l'un à l'autre. La grâce couronne et perfectionne la nature sans la détruire. Il y a une théorie des actes humains fondée sur

(1) D'après la terminologie de saint Thomas (*Som. théol.* Suppl. Q. LXV, art. 1 ; Q. LXVII, art. 2), nous appelons préceptes " primaires " de la loi naturelle ceux qui se rattachent par un lien plus étroit aux principes de l'ordre moral, lorsqu'ils ne s'identifient pas avec eux, et nous appelons préceptes " secondaires " les conclusions plus éloignées et moins rigoureuses de ces principes.

la raison, et qui constitue la morale naturelle. Mais en conséquence de l'état divin auquel l'homme a été élevé, sur cette morale établie par la philosophie prennent place, comme une structure d'un ordre plus haut et plus noble, des manières spéciales de penser et d'agir réclamées par la révélation, un concept de la fin dernière, des vertus et des actions singulières dont la nature seule est incapable.(1) Et c'est ainsi que la morale naturelle entre, avec les éléments qui en font partie, dans un plan supérieur auquel elle sert de base, et dont il est impossible de la dissocier.

Or, ce plan providentiel et surnaturel appartient au programme de l'Église.

Sans doute, la raison humaine où siège la loi morale, et dont celle-ci n'est que l'expression et la mise en formules, demeure pour nous la règle prochaine, immédiate, du droit naturel, de ce qui est naturellement juste ou injuste. La philosophie, par ses enseignements éthiques, joue un rôle parfaitement légitime et souverainement fécond. Féconde et opportune sera toujours l'étude approfondie des problèmes et des préceptes de la loi naturelle considérée soit dans ses principes, soit dans ses applications. Et c'est pourquoi les plus illustres philosophes, anciens et modernes, ont tenu à honneur d'écrire, sur la science des mœurs, des traités très élaborés, et que nous jugeons immortels.

Néanmoins, la raison de l'homme est faillible, facilement aberrante. Dans les matières mêmes d'ordre naturel, que de fois il lui arrive de mal comprendre ce qui est vrai, de mal définir ce qui est honnête! (2) A fortiori, dès que l'homme pose le pied sur le terrain de la morale surnaturelle, il ne saurait s'y tenir, et encore moins y marcher d'un pas assuré, sans le secours des lumières et des directions de la puissance religieuse.

Ces prémisses nous permettent de conclure que l'Église, chargée de conduire les âmes à leur éternelle destinée, peut,

(1) Voir notre traité *de Reparatione*, çà et là.
(2) Saint Thomas, *Som. théol.* I-II, Q. XCIX, art. 2, ad 2.

de plein droit, promener dans tous les replis de la conscience humaine le flambeau révélateur de la foi ; que ce flambeau d'une force rayonnante vraiment divine, est fait pour éclaire, tous les domaines où la conscience se meut ; que, par suite des rapports de concordance et de pénétration qui règnent entre l'état naturel et le caractère surnaturel des actes humains, l'Église use de son droit en redressant les erreurs de la science morale, et que c'est à elle qu'il incombe de trancher définitivement toutes les questions où le devoir, la justice et la probité, sont en jeu.

La philosophie ne saurait se dire indépendante de la foi.(1) Sur tous les points où elle touche, de près ou de loin, aux intérêts religieux, elle a le devoir d'accepter le contrôle, les avis, les condamnations de l'autorité ecclésiastique.(2) Cette obligation pèse sur la raison spéculative et sur la raison pratique. Le rationalisme la repousse. Le Christianisme l'impose comme une conséquence inéluctable de la nécessité où est l'homme de se soumettre tout entier à la souveraineté du Christ.

Il n'y a pas de vérité qui n'émane en quelque manière de la raison divine et ne lui soit sujette. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de morale qui ne tienne compte ni de Dieu, l'auteur de la loi naturelle, ni de l'Église investie par lui du gouvernement des âmes.

On sait avec quelle énergie Pie IX, l'auguste victime de l'usurpation triomphante, protesta à maintes reprises contre les théories émancipatrices de notre époque. Dans sa célèbre allocution du 9 juin 1862, l'intrépide Pontife disait : " Personne n'ignore que ces hommes (les rationalistes) détruisent complètement l'indispensable cohésion que Dieu a voulu établir entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et qu'ils ruinent jusqu'en leurs fondements le caractère propre de la Révélation divine, l'autorité et la puissance de l'Église. Leur témérité est telle qu'ils ne craignent point de nier

(1) Léon XIII, encycl. *Æterni patris* (4 août 1879).
(2) Pie IX, *Syllabus*, prop. X-XI.

audacieusement toute vérité, toute loi, tout pouvoir, tout droit d'origine divine. Ils n'ont pas honte d'affirmer que les sciences philosophiques et morales, ainsi que les lois civiles, ne relèvent ni de la foi chrétienne ni de la juridiction religieuse."

Rétablissant, contre ces erreurs, le droit d'intervention de l'autorité ecclésiastique dans les choses religieuses et morales, même naturelles, Léon XIII, avec cette précision lumineuse qu'on ne cesse d'admirer chez lui, a écrit :[1] "Il appartient de droit divin à l'Église, et, dans l'Église, au Pontife romain, de déterminer ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Voilà pourquoi, le Pontife doit pouvoir juger avec autorité de ce que renferme la parole de Dieu, des doctrines qui s'accordent avec elle, et de celles qui y contredisent. De même, dans la sphère de la morale, c'est à lui de prononcer sur ce qui est bien et ce qui est mal, sur ce qu'il importe d'accomplir ou d'éviter dans l'intérêt du salut ; autrement, il ne pourrait être ni l'interprète infaillible des enseignements de Dieu, ni le guide sûr de la vie humaine."

Ces paroles autorisées nous montrent très clairement jusqu'où s'étend la juridiction de l'Église, et pourquoi il est exact de prétendre que les problèmes de droit naturel ressortissent, en définitive, à ce suprême tribunal. C'est la justification du décret solennel par lequel le Concile du Vatican définissait, il y a cinquante-deux ans, l'infaillibilité du Pape en matière de foi et de mœurs.

II

De tout temps, l'Église catholique s'est crue en droit d'intervenir d'une façon juridique dans les questions de morale, de morale fondamentale, de morale individuelle et de morale sociale.

Les fondements de l'Ethique, déjà ébauchés par les meilleurs représentants de l'antique philosophie, surtout par

(1) Encycl. *Sapientia christiana*, 10 janv. 1890.

Aristote, ont été complétés, affermis ou restaurés par la philosophie chrétienne, sous la haute direction de l'Église.

Rien n'est plus admirable que les articles consacrés, dans sa " Somme théologique, " par saint Thomas d'Aquin, à l'étude de la moralité. L'esprit de l'angélique docteur s'y révèle dans toute sa force d'analyse, dans toute sa puissance de construction et de synthèse. L'auteur place d'abord sous nos yeux, en bonne lumière, la véritable fin de l'homme. Puis il présente l'exposé, très fidèle et très pénétrant, des actes libres par lesquels l'homme atteint cette fin. Il considère les actes humains soit en eux-mêmes et dans les passions qui les accompagnent, soit dans leurs principes intérieurs qui sont les habitudes et les vertus, soit dans leurs principes extérieurs qui sont la loi et la grâce.

Ce traité du saint docteur, d'une clarté et d'une valeur incomparable, nous fait toucher du doigt les ressources merveilleuses que la raison puise, même pour l'intelligence et l'élucidation de la morale simplement naturelle, dans les doctrines de la foi.

Convaincue de la nécessité de maintenir, dans leur notion exacte, les principes constitutifs de l'ordre moral, l'Église n'a jamais perdu l'occasion d'affirmer, d'illustrer et de sauvegarder, malgré les oppositions, ces vérités primordiales.

Elle a revendiqué contre les fatalistes Wicleff, Jean Huss, Luther, Baïus et tant d'autres, la liberté humaine sans laquelle il ne peut y avoir de responsabilité. Elle a soutenu, contre les détracteurs de notre nature, la possibilité du bien moral naturel. Elle a condamné les théories malsaines tendant à troubler les justes rapports de la volonté et des passions. Elle a rétabli, lorsqu'il le fallait, le vrai concept de la loi, du péché et de la vertu, trop souvent entamé et dénaturé.

Bref, par les jugements du Siège apostolique comme par l'organe de ses docteurs, elle a conservé intactes les bases de la moralité.

III

Il y a plus.

L'Église ne s'est pas contentée d'une direction générale de la conscience humaine. Elle est entrée résolument dans le domaine moral propre aux individus et aux sociétés.

Les circonstances dramatiques qui marquèrent l'heure solennelle où Dieu, sur les hauteurs du Sinaï, confia à Moïse les tables du Décalogue,(1) montrent admirablement non seulement l'extrême importance des préceptes principaux de l'Ethique, mais le droit certain d'exposition et d'interprétation dont jouit à leur égard le pouvoir religieux.

Le Décalogue s'est incorporé au Nouveau Testament qui l'a ennobli de toutes les beautés et de toutes les richesses de la morale évangélique. Préceptes naturels et préceptes chrétiens feront, désormais, partie d'un même code, et seront sous le contrôle de la même juridiction de l'Église. Qu'on relise, par exemple, le deuxième chapitre de l'épître de saint Paul à son disciple Tite, et l'on verra avec quelle conscience de leur autorité et de leur mission les apôtres savaient définir les prescriptions de la morale et tracer aux différentes classes d'individus leurs devoirs d'état respectifs.

L'histoire ecclésiastique n'est, très fréquemment, qu'une longue série d'actes par lesquels les chefs de l'Église s'emploient à gouverner les âmes, rappellent et inculquent les préceptes de la loi naturelle, en y ajoutant des vues et des préceptes d'une portée supérieure, des commentaires appropriés, des sanctions positives et des interdictions opportunes.

Dès qu'un hérésiarque ou un novateur trop hardi porte atteinte aux bonnes mœurs et jette le trouble dans les cœurs, le Pape élève la voix, les évêques et les conciles font écho. Ces organes reconnus de l'Église réprouvent

(1) Exod. XX.

tour à tour le parjure, le mensonge, la fornication, l'assassinat, le duel, le vol, l'usure, les formes très diverses d'attentat contre la propriété.

De leur côté, les théologiens catholiques, soucieux d'éclairer la conscience individuelle de toutes les lumières que peut offrir la raison, prennent à tâche de descendre dans le détail de la loi morale en rapport avec les devoirs envers Dieu, envers le prochain, et envers soi-même, et d'appliquer ce que cette loi exige à tous les âges et à toutes les conditions de la vie. Plusieurs de ces docteurs ont fait du Décalogue une étude très fouillée et très raisonnée.(1) Et leurs savantes pages peuvent être regardées, tout ensemble, comme des traités de morale naturelle et des cours de morale chrétienne.

Nous ne parlons pas des prédicateurs, Pères et pasteurs de l'Église, dont les accents retentissent, depuis dix-neuf siècles, du haut des tribunes sacrées, pour évoquer dans l'esprit de l'homme le souvenir de son Créateur, pour flétrir le désordre, stigmatiser le péché, peindre le tableau des vices et des vertus, préciser la nature des droits et des devoirs, en un mot, pour imprimer aux âmes chrétiennes, dans l'incertitude de l'ignorance ou le conflit sans cesse renaissant des passions, les directions les plus sûres et les plus nécessaires.

Jamais la science des mœurs et la pratique du bien n'ont subi de plus rudes assauts que de nos jours. Et les Papes sont allés à la racine du mal en dénonçant, avec toute la force de leur parole apostolique, le naturalisme éhonté qui bouleverse les notions du juste et de l'injuste, et, par la corruption de l'esprit, inocule à tout l'être moral le virus d'où naissent tant de dérèglements et tant de crimes. " Là, dit Léon XIII (2), est la cause des altérations que l'on remarque dans l'idée et l'essence même de la vertu, du droit, du devoir." Et le grand Pape, en qui se personnifia, d'une façon si remarquable, l'alliance de la foi et de la raison,

(1) Cf. saint Thomas, *Som. théol.* I-II, QQ. XCVIII-C.
(2) Encycl. *Exeunte jam anno,* 25 déc. 1888.

fait appel au double concours de l'Évangile et de la philosophie pour asseoir sur ses vrais fondements la morale individuelle tant dans l'ordre de la nature que dans celui de la grâce.

Ainsi l'Église, pour le bonheur des individus, se montre l'interprète fidèle et la gardienne clairvoyante de la loi naturelle d'où la vie des gens de bien tire ses premières directives et ses premiers principes d'action.

IV

La libre pensée repousse cette ingérence du pouvoir religieux dans le domaine de la conscience. Elle s'insurge bien plus encore contre l'intervention de l'autorité ecclésiastique dans le domaine social, et les annales du monde moderne sont remplies de ses clameurs indignées et des œuvres pernicieuses de sa révolte.

-o- -o- -o-

La première sphère sociale où s'exerce l'influence de l'Église, c'est la famille. Et l'influence religieuse atteint la société familiale, soit dans sa base qui est le mariage, soit dans sa structure et dans ses développements.

La doctrine du contrat matrimonial élevé à la dignité de sacrement montre bien comment l'influx surnaturel pénètre et transforme des éléments d'ordre naturel. Entre le mariage naturel et le mariage chrétien règne une correspondance très étroite qui fait que l'un, pour deux conjoints catholiques, s'identifie avec l'autre, et que l'Église use de son droit et même (puisqu'il s'agit d'une chose sacrée, d'un sacrement) d'un droit exclusif en veillant sur les propriétés nécessaires dont jouit le mariage, et en réglant

les conditions de validité et de licéité dans lesquelles le contrat sacramentel s'effectue.(1)

Ce n'est donc que par un flagrant abus que les puissances séculières osent établir des mariages civils, et prétendent rompre à leur gré le lien de la société conjugale. En réprouvant, comme elle le fait, de la manière la plus positive, ces attentats des gouvernements et du laïcisme qui les inspire, l'Église protège la nature dont toutes les voix réclament l'unité et la perpétuité du mariage ; elle oppose, aux perturbateurs de l'ordre naturel, en même temps que du régime chrétien, un rempart inébranlable.

C'est, de même, l'ordre de la nature, que sauvegardent les chefs de l'Église quand ils croient devoir s'élever contre les doctrines qui tendent à déplacer le centre de l'activité féminine, et à jeter le mari et l'épouse, le frère et la sœur, le père et la fille, dans un état de fatale concurrence.

Dans un de ses documents les plus graves, (2) Léon XIII définissait ainsi les rapports mutuels de l'homme et de la femme : " L'homme est le chef de la famille et la tête de la femme. Celle-ci, cependant, parce qu'elle est la chair de sa chair et l'os de ses os, doit se soumettre et obéir à son mari, non à la façon d'une esclave, mais d'une compagne, afin que l'obéissance qu'elle lui rend ne soit ni sans dignité ni sans honneur."

Ces relations réciproques et nécessaires des époux tiennent à une loi profonde, et tout ce qui les trouble ou les met en péril, contredit cette loi.

Chargé en mai dernier par Sa Sainteté Pie XI de présider, à Rome, le Ve Congrès de l'Union internationale des Ligues catholiques féminines, le cardinal Merry del Val prononça ces paroles très significatives : " Vous tiendrez haut l'étendard du Christ. Vous saurez concilier la juste revendication des droits légitimes de la femme avec l'assertion énergique de

(1) Dans notre traité *de Sacramentis* (2a pars), voir Disp. VII, QQ. II-IV ; — cf. Léon XIII, encycl. *Arcanum* (10 fév. 1880).

(2) Encycl. *Arcanum*.

ses hauts devoirs. Vous ne permettrez pas qu'on lui enlève l'auréole de sa dignité, et, renversant l'ordre établi par la Providence, qu'on la fasse descendre de son piédestal pour en faire la rivale et presque l'ennemie de l'homme, au lieu d'en être la compagne éclairée et agissante sur le terrain très vaste de sa propre mission. Vous ne souffrirez pas qu'elle devienne le misérable jouet des passions d'autrui, glorifiée aujourd'hui, tant qu'elle attire et amuse, méprisée demain par ceux-là mêmes qui en ont fait la victime de leurs caprices. Tout en faisant la part des circonstances spéciales et des cas individuels, vous défendrez la femme contre les courants trompeurs d'une morale sans Dieu, qui tendent à arracher la femme au foyer familial où elle est reine ; car ce serait détruire ce foyer, qui est la cellule sacrée et inviolable de la société humaine, et avant tout de la société chrétienne."

Ces paroles de l'éminentissime Prince de l'Église empruntent aux circonstances un caractère d'exceptionnelle autorité. Et elles énoncent, dans leur énergique concision, une doctrine très nette, très objective, très éloignée du relativisme prêché en certains milieux. Nous ne croyons pas nous méprendre sur leur portée en affirmant qu'elles visent particulièrement l'écueil politique vers lequel certains courants poussent la barque féminine.

Dans un livre récent,(1) nous avons écrit que, d'après nous, le vote politique des femmes, sans être formellement opposé(2) aux prescriptions rigoureuses ou les plus strictes de la loi naturelle, offre une sorte d'incompatibilité avec *les lois secondaires* de la nature. Du langage tenu par le cardinal Merry del Val, là surtout où il demande de ne pas renverser l'ordre établi par la Providence, on nous permettra d'inférer que le suffrage politique féminin heurte le droit naturel, sinon dans ses exigences primaires et les plus absolues, au moins dans ses prescriptions d'ordre subalterne.

(1) *Études et Appréciations. Thèmes sociaux*. App. II.
(2) Nous avons dit " formellement ", car il peut y avoir opposition " virtuelle ".

Il n'y a donc pas là, comme on l'a dit à tort, une simple question d'opportunité, mais aussi, en réalité, une grave question d'ordre moral et de sens chrétien, et l'attitude bien tranchée prise à ce sujet par nos Évêques semble en parfaite harmonie avec la pensée du Saint-Siège.

-o- -o- -o-

Par un même souci de doctrine, l'autorité religieuse suit partout d'un œil attentif le mouvement éducationnel; elle redresse les erreurs relatives aux droits scolaires de l Église, des parents et de l'État, interprète péremptoirement sur divers points la loi naturelle, et s'applique à maintenir dans leur juste souveraineté les chefs de famille investis par la nature elle-même de la fonction la plus noble, celle d'élever leurs enfants.(1)

Il y a certes, en matière d'éducation, plusieurs questions où des divergences de vues entre catholiques sont permises.

Il y en a d'autres,— et elles sont nombreuses,— où l'Église, dans les encycliques de ses Papes, dans ses décrets canoniques,(2) dans les conciles nationaux reconnus par elle, communique aux catholiques des vues, des règles, des précisions doctrinales, dont il serait, pour le moins, très téméraire de s'écarter. Cette pensée de l'Église, nous avons le devoir de la suivre, de la propager, et de la défendre. Et dans les pays où le système scolaire légalement établi s'en rapproche le plus, il importe souverainement, croyons-nous, de ne rien faire ni rien écrire qui puisse ébranler la situation acquise et mettre en danger les avantages dont jouissent les familles et les institutions.

-o- -o- -o-

---

(1) Cf. Chan. C.-R. Guimont, *le Droit familial*, t. I, 1ère P., ch. II ; t. II, 2e P., ch. III-IV. Voir aussi la brochure du R. P. Barbara qui a pour titre l'*Instruction obligatoire*, et qui est extraite de la *Civiltà Cattolica* (15 oct. 1921).

(2) Voir, dans l'ouvrage intitulé *la Question scolaire et les Principes théologiques* de M. l'abbé Michel (Lille, 1921), la " Législation de l'Eglise " en matière scolaire.

En vertu du principe catholique de la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, l'influence légitime et salutaire de l'Église s'étend du domaine familial jusque sur le domaine civil.

Elle touche nécessairement, et par plus d'un côté, à la politique.

L'Église ne se borne pas à déterminer d'une façon abstraite les éléments constitutifs de la société, les droits et les devoirs des princes et des sujets, les conditions d'un bon gouvernement et d'une juste liberté,(1) ce qu'implique le patriotisme véritable.(2) Dans les fortes crises qui ménacent l'ordre civil, national et international, elle interpose son autorité, ses lumières et son prestige.

Passons sous silence les œuvres mémorables de salut public qu'évoquent, dans le passé, les noms à jamais célèbres de tant de Pontifes, tels que Léon I, Grégoire VII, Innocent III (pour ne mentionner que ceux-là).

L'exemple plus rapproché de nous de Benoît XV, laissant tomber sur la sanglante mêlée mondiale des dernières années, des paroles de justice et des messages de paix, est entré, lui aussi, dans les pages les plus glorieuses de l'histoire. Les directions de ce Chef illustre (des catholiques, hélas ! les ont niées, on sait avec quelle audace scandaleuse), les directions de ce Pape, si hautes, si claires, si pressantes, si empreintes d'une sagesse bien supérieure aux calculs égoïstes des ambitions humaines, reçoivent aujourd'hui des événements la plus éclatante justification. Les discours succèdent aux discours, les conférences aux conférences, et ceux qui se crurent plus avisés que le Vicaire du Christ, et plus capables

---

(1) Voir diverses encycliques de Léon XIII, notamment l'encycl. *Immortale Dei* qui traite de la "Constitution chrétienne des États".

(2) "Si la loi naturelle nous ordonne d'aimer d'un amour de prédilection et de dévouement le pays où nous sommes et où nous avons été élevés, et si le bon citoyen pousse cet amour jusqu'à ne pas craindre d'affronter la mort pour sa patrie, à plus forte raison les chrétiens doivent-ils être animés de pareils sentiments à l'égard de l'Église. L'amour surnaturel de l'Église et l'amour naturel de la patrie procèdent d'un même éternel principe. Tous les deux ont Dieu pour auteur." (Léon XIII, encycl. *Sapientiæ christianae*).

que lui d'assurer le triomphe de la civilisation, offrent au monde le spectacle de la plus lamentable impuissance. Chaque jour apparaît davantage le rôle bienfaisant de cette magistrature suprême qui gouverne, dans les clartés de la foi chrétienne, et dans l'intelligence véritable de la loi naturelle et de la justice particulière et générale, les grands intérêts de l'humanité.

-o- -o- -o-

Parmi les problèmes de droit naturel qui appellent l'intervention de l'Église, il n'en est pas, à l'heure actuelle, de plus angoissants que ceux qui naissent des rapports du capital et du travail, et que l'on nomme problèmes sociaux.

Par les questions de justice et de charité qu'ils soulèvent, par la nécessité qu'ils posent d'une juridiction assez vaste pour embrasser tout l'univers et assez profonde pour atteindre jusque dans leur cause et pour dirimer au for même de la conscience les difficultés ouvrières, ces problèmes sont avant tout, comme les Papes l'enseignent, d'ordre moral et religieux. Dans une lettre qui eût un grand retentissement,(1) les Évêques de Prusse, il y a quelques années, s'exprimaient là-dessus en ces termes : " Chacune des actions humaines, chacune des tendances humaines relève de la loi morale. Ces actions et ces tendances sont bonnes ou mauvaises selon qu'elles sont ou non conformes à la loi morale ; et, s'il s'élève un doute sur leur mérite ou sur leur démérite, c'est à l'Église et à ceux que, dans l'Église, Jésus-Christ a établis les gardiens de la foi et de la morale, qu'il appartient de rendre une sentence définitive. D'après ces principes inattaquables, c'est donc une erreur d'affirmer que les problèmes économiques, par exemple l'amélioration des conditions du salaire et du travail, n'ont rien à voir avec la religion, et qu'on peut les résoudre en faisant abs-

(1) Lettre sur la *Question Sociale* (22 août 1900).

traction des enseignements de Jésus-Christ et de son Église ; car cela ne signifie rien moins que l'exclusion de toute intervention religieuse dans les grands conflits sociaux qui troublent si profondément, de nos jours, la société humaine, et qu'une connivence désastreuse avec le dogme capital du socialisme matérialiste, qui est de n'admettre d'autre religion que le bonheur de la vie présente."

De fait, beaucoup de problèmes d'ordre social ont reçu des autorités religieuses, une solution conforme à la vérité et au droit. Qui dira, par exemple, le nombre de questions étudiées, approfondies, et définitivement résolues par Léon XIII dans son admirable encyclique *Rerum Novarum* ? Combien d'actes du Saint-Siège, combien de lettres pastorales, collectives ou individuelles, que de canons conciliaires, ont précisé pour le peuple chrétien la pensée sociale de l'Église !

Tout, cependant, n'a pas été dit. Tous les cas n'ont pu être envisagés. Toutes les initiatives n'ont pu être prévues. Dans des matières si complexes, il y a place, assurément, pour d'honnêtes discussions. Sur des points de doctrine que l'autorité compétente n'a pas jugés, nous avons le droit d'exprimer une opinion, de la croire plus sûre que toute autre, de la regarder même logiquement comme certaine, et de voir dans l'opinion contraire des inconvénients et des périls. Nous n'avons pas, pour cela, le droit, au nom d'un catholicisme faussement dénommé intégral, que la doctrine et la charité réprouvent et que Benoît XV a proscrit,(1) d'anathématiser nos contradicteurs Ni équivoques, ni manœuvres n'auront raison contre la parole très claire et très décisive du Vicaire de Jésus-Christ

V

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur un sujet où convergent toutes les actualités sociales et

(1) Voir notre étude sur l'intégralisme (*Études et Appréciations. Fragments apologétiques.*)

politico-religieuses, et que nos remarques, si brèves et si imparfaites, n'ont pu sans doute épuiser.

De ce que nous avons écrit, une conclusion néanmoins se dégage avec une suffisante évidence : c'est que la puissance ecclésiastique jouit d'une juridiction nécessaire sur toutes les questions liées de quelque façon au droit naturel, et qu'on ne saurait révoquer en doute les avantages, sans nombre et sans prix, que les hommes et les sociétés peuvent retirer, et retirent en effet depuis des siècles, de l'influence religieuse dans le domaine de la loi morale.

L.-A. PAQUET, p^tre^

———

LA TROISIÈME SEMAINE SOCIALE A OTTAWA

Si le Comité d'organisation de la troisième semaine sociale eût voulu se moquer des esprits qui s'étonnent de voir le prêtre s'occuper de questions économiques, il n'eût pu mieux faire que d'ouvrir ses cours à la date du 28 août.

En effet, en ce jour, le calendrier ecclésiastique marque la fête de saint Augustin. Or, à l'époque du grand évêque africain, l'Église, alors en possession d'immenses domaines terriens que lui léguaient, soit les mourants, soit les fidèles qui embrassaient la cléricature ou l'état monastique, soit les petites gens désireux d'échapper aux avidités du fisc, se trouvait par cela même chargée d'administrer et de sustenter les colons, les artisans et les esclaves innombrables qui étaient attachés à ces domaines. C'était sa manière de régler, en ce temps, la question sociale, qui n'est pas nouvelle donc et à laquelle le clergé s'est toujours dévoué.

La seule évolution du christianisme devait nécessairement modifier un système où le fait de l'esclavage tenait une place si considérable.

Mais les Barbares vinrent. Ce qu'ils ne sabotèrent pas des collèges romains d'artisans, leurs guildes, la hiérarchie catholique se rencontrèrent sur les champs de l'Europe occidentale. De la rencontre de ces éléments divers sortirent les corporations de métiers du Moyen-Age. Quelques siècles durant, le monde ouvrier, les maîtres, les compagnons, les apprentis jouirent de cette paix relative que l'Église ne saurait rendre plus parfaite, vu le mauvais vouloir foncier de trop de sujets de notre espèce.

Malheureusement, Luther parut. Avec son principe du libre examen qu'il empruntait plus ou moins consciemment au paganisme renaissant, il engendra l'individualisme : l'individualisme religieux de la Réforme ; l'individualisme politique des révolutions ; l'individualisme économique par la ruine des associations ouvrières. Aussi, depuis 1789, n'y a-t-il guère plus, même dans les pays chrétiens, que des poussières humaines qui s'agitent, ou pour se former un credo, ou pour se choisir des souverains, ou pour se procurer, au besoin par la violence, un fragile morceau de pain.

La Réforme eut contre elle le concile de Trente, la Révolution, le bras de fer de Bonaparte. A l'individualisme économique s'opposent à la fois le socialisme et l'Église.

Né de théoriciens tels que Owen, Saint-Simon, Karl Marx, le socialisme grandissait effroyablement depuis au-delà d'un demi-siècle. On eût pensé qu'une guerre quelconque ralentirait son élan. Même, l'on affirmait, il n'y a pas dix ans, que l'empereur Guillaume II, pour le paralyser, songeait à lui imposer cette énergique distraction. Pour de tout autres motifs sans doute, la guerre est venue, et, loin d'arrêter ou d'amoindrir le courant socialiste, du fait de la nationalisation pour fins militaires des services d'ordre semi-publics ou privés, elle n'a pas peu contribué à le fortifier et à l'élargir.

D'autre part, les Papes, qui, du haut de leur butte vaticane, observent les gestes multiples des foules, les groupent et les analysent afin d'en découvrir les mobiles et la nature et de leur opposer les vrais et salutaires principes, n'ont pas manqué d'élever la voix. Léon XIII, tout spécialement, dans l'encyclique *Rerum Novarum*, du 15 mai 1891, a indiqué ce qu'est le socialisme et ce que doit être la sociologie chrétienne et catholique.

Leur parole a fait écho. En bien des pays, notamment en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, des hommes tels que De Mun, Mercier, Manning, Ketteler, Lueger ont voué une bonne part de leurs meilleures

ressources à la cause sociale. Et de nos jours, une institution nouveau genre vient de naître qui, en assemblant les initiatives éparses, les fortifiera puissamment. Des universités de vacances et qui marchent ont été créées : professeurs sans émoluments qui s'en vont, chaque été, de ville en ville, à la recherche d'élèves qui s'intéressent à la clinique et à la thérapeutique sociales.

Vraiment, à voir le mouvement qui se fait autour de ces problèmes, il semble que Donoso Cortès ait prédit non à tort cet avenir où, seuls, le christianisme et le socialisme soutiendront, sur notre minuscule planète, le duel gigantesque que se livrent depuis toujours le Bien et le Mal.

L'idée des semaines sociales est sortie, comme bien d'autres projets généreux, d'un cerveau français de France, il y a à peine dix-huit ans. Sans sombrer, elle a traversé l'Atlantique. Et c'est à Montréal qu'elle a élu tout d'abord résidence. Puis Québec lui a accordé domicile. En cette année du Seigneur 1922, Ottawa l'a reçue.

A première vue, il semble que la Capitale du Canada se prête mal à une œuvre de cette nature. Elle compte beaucoup d'Anglais protestants. Les Irlandais catholiques, par le seul fait de la langue, pour la plupart du moins, en sont écartés. Restent les Canadiens français, dont un bon nombre constitue le personnel laborieux du gouvernement. Car il faut savoir qu'à Ottawa le premier capitaliste et le principal prolétariat, ce sont le gouvernement et ses employés, gent peu encline au syndicalisme. Les classes libérale et commerçante offrent cependant un milieu de recrutement favorable aux semaines sociales et, surtout, les établissements scolaires et religieux qui donnent tant à Ottawa l'aspect d'une cité moyennageuse. Une Université, les Scolasticats des Dominicains, des Rédemptoristes, des Oblats, des Pères de Montfort, les Communautés des Sœurs Grises de la Croix et des Dames de la Congrégation regorgeat de professeurs, d'étudiants et d'étudiantes. Ce " peuple bruyant de l'école " aime à voir et à apprendre. Un mot et voilà que prêtres,

moines et nonnes s'amènent à la salle Notre-Dame, formant un auditoire où les soutanes de toutes couleurs et les coiffes de toutes coupes, disposées selon le mode de la primitive Église, satisfont et charment les regards des orateurs et des conférenciers.

Au noyau outaouais, il convient d'ajouter l'appoint que le centre ouvrier hullois apporte invariablement aux moments opportuns.

Ainsi a-t-il été fait du 28 août au 1er septembre. Dix-sept cours ont été donnés devant une assistance variée et aussi nombreuse qu'il était permis de l'espérer.

*
* *

Le Père Sertillanges, je crois, conseille aux hommes d'étude de fermer impitoyablement leur chambre de travail aux journaux importuns et bavards et de chercher l'information courante nécessaire dans des revues sérieuses. Tel a bien toujours été mon avis. Mais je m'aperçois qu'il est plus facile de lire que de composer une chronique et je trouve pénible d'avoir à rapporter la substance de tant de leçons pesées, mûries et savantes.

L'on peut dire que la semaine sociale a étudié les relations du Capital et du Travail et qu'elle a encadré son étude dans un appel à la justice et dans un acte de charité. C'est là du reste, le programme que le R. P. Archambault, s. j., président général des semaines sociales, au Canada, a présenté lui-même aux semainiers dans un discours fort nourri et tout imprégné de surnaturel.

Comme il convenait à un Recteur, le Père François-Xavier Marcotte, de l'Université d'Ottawa, a traité de la nature de la justice et de ses divisions et il a souligné quelque peu la justice commutative sur laquelle repose spécialement la question ouvrière.

Puis l'objet de fond de la semaine sociale a été entamé.

De Maistre, qui aimait tant les formes paradoxales du langage, écrivait, quelque part, que pris entre les rois et les peuples, il ne se sentirait nullement mal à l'aise, et qu'il saurait bien dire aux premiers les torts qu'ils se font en se montrant despotes et aux seconds les maux dont ils s'accablent par leurs révoltes incessantes.

Les semainiers, qui avaient à parler devant le Capital et le Travail, ont également trouvé les paroles qu'il importait d'adresser à l'un et à l'autre. Tant il est vrai que la doctrine de l'Église, si cohérente, n'est étrangère à aucune des situations de l'histoire.

Et d'abord du Capital.

Monsieur l'abbé Robert, le distingué professeur de philosophie à l'Université Laval, explique, avec une grande limpidité, que le capital s'entend et des patrons et "des biens d'une réelle importance qui servent à de nouvelles productions ". Il établit que le socialisme, surtout celui de Karl Marx, qui soutient que "la valeur intrinsèque de toute marchandise a pour mesure la quantité du travail humain qui s'y trouve incorporée, part d'une confusion, qu'il ést contraire aux faits et injuste envers le capitaliste, qu'il renferme des contradictions et est dangereux dans ses conséquences. " Il légitime le patronat en s'appuyant sur le fait des inégalités qui existent nécessairement entre les hommes. Ce qui remet en mémoire le passage célèbre où Balmès ne voit d'égalités chez nous que dans les pleurs de la naissance et dans la corruption de la mort. Il justifie la richesse " parcequ'elle crée pour la classe ouvrière un travail rémunérateur et parcequ'elle concourt à la prospérité matérielle des peuples ". A la condition toutefois que les riches exploitent leur fortune de concert avec leurs employés et selon les directions de l'Église, notamment de l'encyclique Rerum Novarum.

Après le principe, l'exemple.

Le révérend Père Lalande, qui s'est fait une vocation de croquer les personnages dont la vie édifiante et féconde est de nature à pousser vers le bien notre classe supérieure canadienne, a sorti des ombres où elle se tient encore trop, la figure de Léon Harmel, cet homme qui fut un excellent chrétien, le père d'une famille patriarcale et aussi un industriel entendu et heureux. A l'usine de lainage qu'il a fondée, les ouvriers sont toujours contents du salaire qu'ils reçoivent et, tout près de leurs ateliers, ils trouvent des avantages que leur procurent abondamment " les cours ménagers, les coopératives d'achat, les caisses d'économie, les bonis corporatifs, une boulangerie commune, des théâtres " qui ont été établis là par le patron lui-même.

Avec le Val des Bois, on croit voir revivre, quoique sur un modèle différent et plus restreint, l'antique villa romaine qui, parfois, formait à elle seule une sorte de municipe et possédait son évêque, tant elle était vaste et parfaitement organisée.

Et c'est à peu près tout pour le roi-capital, car les autres cours ont porté presque uniquement sur le travail.

Monsieur le curé de Sainte-Anne, l'abbé Myrand, dont il est juste de louer l'hospitalité princière qu'il a offerte aux semainiers, avait à nous entretenir du travail.

" D'une façon très générale, a-t-il dit, le travail, c'est pour un homme l'application de son activité personnelle, de son esprit et de ses bras à une œuvre quelconque pour un but déterminé. Et conséquemment, le monde des travailleurs pourrait ainsi se définir : l'ensemble de tous ceux qui, par état social, sont occupés à produire des objets utiles à leur propre entretien et à celui des autres, de qui, en ce cas, ils reçoivent en retour les moyens de pourvoir à leur propre entretien. Mais dans son sens plus restreint et selon le langage courant, on appelle travailleurs tous ceux qui fournissent un travail donné et reçoivent en retour un salaire. En ce cas, le travailleur est opposé à l'employeur, au patron,

au capitaliste, envers lesquels il a des devoirs sérieux, mais de qui également il peut et doit exiger le respect de ses propres droits, car il en a lui aussi."

C'est en ce dernier sens qu'il faut maintenant considérer le travail dont le premier droit est bien celui de pouvoir adorer le Créateur.

Le révérend Père Trudeau, O.P., Prieur du couvent de Notre-Dame de Grâces, à Montréal, s'est chargé de le démontrer magistralement. La nature, le Décalogue, l'Église prescrivent le repos dominical. L'homme y entretient sa dignité morale en songeant à son avenir éternel. L'autorité, l'unité, la paix des familles s'y maintiennent et s'y développent. Jusqu'aux intérêts matériels qui y trouvent leur profit, puisqu'en ménageant et en refaisant ses forces, l'ouvrier se conserve plus apte à un meilleur rendement.

Fort bonnes raisons qui ne convainquent point du tout un certain nombre de fabricants de pulpe et de papier, en l'espèce, des anglais et des américains de chez nous.

Monseigneur Lapointe, supérieur du séminaire de Chicoutimi et grand-vicaire du même diocèse, l'a bien montré en des termes où la vérité, la force, l'émotion soutenue et le pathétique se mêlaient remarquablement.

Or donc, dans les papeteries et les pulperies qui appartiennent à des anglais et à des américains, l'on travaille, le dimanche. Cet état de choses " ne s'est pas introduit et généralisé dans notre industrie de la pulpe et du papier tout d'un coup et sans opposition. Il débuta avec la construction des usines, sous prétexte d'urgence. De la construction, il passa sans bruit dans la fabrication ". Si bien qu'en 1914, cinq mille hommes travaillaient, tous les dimanches, au moins sept à huit heures dans ces sortes d'établissements.

Contre ce fait criant, Monseigneur de Chicoutimi éleva hautement la voix. La Price Bros & Co. ignora l'évêque et continua le travail du dimanche dans ses usines comme auparavant.

Sous la pression des ouvriers, la compagnie consentit enfin à arrêter ses moulins de minuit à minuit, le dimanche. Mais alors un groupe de non-catholiques, membres de l'Internationale, ayant demandé la suspension du travail non de minuit à minuit, mais de sept heures du matin, le dimanche, à sept heures du matin, le lundi, obtint ce règlement malheureux contre lequel la fédération ouvrière de Chicoutimi, le gouvernement de Québec et la loi fédérale sont demeurés impuissants. Les compagnies violent ouvertement le repos dominical. En fait " le travail du dimanche, qui était général et presque constant dans nos grandes papeteries et nos grandes pulperies en 1914, se continue encore dans ces mêmes usines jusqu'à sept ou huit heures le dimanche matin, reprend dans maints cas à quatre heures du soir, et les patrons de ces usines se croient quittes envers leurs ouvriers catholiques, quand ils leur ont accordé le repos de vingt-quatre heures, de sept heures le dimanche matin à sept heures le lundi matin ".

Humiliation nationale véritable, conclut Monseigneur Lapointe, et, non moins, atteinte grave portée à notre organisation paroissiale où notre peuple alimente sa foi, affine ses qualités de raison et son idéalisme de bon aloi.

Avec mademoiselle Daveluy, dont la présence parmi les orateurs de la semaine autorise à soupçonner que les docteurs même les plus purs répugnent au féminisme moins en sociologie qu'en politique, il a été question de la moralité de l'usine, du magasin et du bureau. Il convenait que la femme qui observe, qui souffre et qui pense autrement que l'autre moitié de l'humanité, élevât elle-même la voix pour revendiquer les améliorations qu'elle juge nécessaires au bien-être de ses co-sœurs. Et mademoiselle Daveluy s'est acquittée de sa tâche de façon à susciter des imitatrices. Elle demande que les heures d'entrée et de sortie des ouvriers et des ouvrières d'usines ne soient pas les mêmes, et que le travail soit distribué aux femmes par des contre-maîtresses irréprochables. Elle déplore que les employées de magasins

aient un salaire trop modique et des heures de travail trop longues. Elle ne cache pas que les jeunes filles de bureaux sont de toutes les plus exposées aux influences corruptrices, mais elle leur laisse entendre qu'étant plus instruites et mieux rémunérées que les autres travailleuses, elles ont moins de raison de céder aux appels malsains.

Monsieur le docteur Palardy, lui, nous parle de l'hygiène du travail industriel. Ce qu'il y a à noter de particulier dans la conférence de Monsieur le Docteur, c'est l'opposition qu'il manifeste à l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie. Tout de même, puisque les femmes travaillent aux usines, le conférencier, s'éclairant de l'haruspiscine qui est propre à sa carrière, détermine le genre, la durée, les conditions matérielles et morales du travail des femmes. Et l'on se prend à regretter amèrement que l'auteur des " Causeries sur l'hygiène " ne puisse imposer tant de vues si justes aux patrons dodus et inhumains.

Et nous voilà parvenus aux points de vue économique et social qui sont tout ce qu'il y a de plus épineux dans la question ouvrière.

Monsieur l'abbé Edmond Lacroix, qui partage la commisération du divin Maître pour les foules de peine, a raconté les griefs des ouvriers dont il est l'un des aumôniers dévoués et vigilants.

Le bon ouvrier catholique veut que l'on respecte sa dignité d'homme, son salaire juste et équitable, ses unions, ses contrats collectifs, et il ne refuse pas, en cas de conflit avec le patron, une solution par voie de conciliation ou d'arbitrage.

L'éloquent professeur de Droit, à l'Université de Montréal, monsieur Édouard Montpetit, qu'il n'y a pas lieu de présenter à des lecteurs . . . canadiens-français, a fait voir comment l'industrie contemporaine s'oriente vers une appréciation de l'ouvrier de plus en plus chrétienne.

Au XIXe siècle, les capitalistes veillaient surtout à la technique de la production et à la technique de la circulation,

c'est-à-dire à la fabrication, à la vente, et, naturellement, à la comptabilité. De l'exécution, de la main-d'œuvre, ils ne s'occupaient guère. A l'ancien apprentissage démodé avait bien succédé un certain enseignement professionnel, mais cet enseignement n'atteignait que les exceptions et que l'élite. Pour combler cette lacune, un contre-maître américain, Taylor, imagina, en 1880, un système d'une rare ingéniosité. Des experts furent placés auprès des ouvriers en activité pour les suivre attentivement jusque dans leurs mouvements les plus menus. De ces mouvements, ceux qui furent jugés les plus propres à assurer la meilleure qualité et la plus grande quantité de la production, furent reconnus comme les règles, les types auxquels il fallait amener l'ouvrier à se conformer. Celui-ci fut prié d'appliquer son esprit, sa bonne volonté, sa conscience, toutes ses facultés les plus nobles, à l'acquisition de cet entraînement que des instructeurs spéciaux étaient chargés de lui donner. Dès lors, dans les usines où la méthode fut introduite et pratiquée, l'ouvrier, au lieu de servir une machine qui produisait, se servit d'une machine pour produire. Le rendement fut doublé et même triplé. Preuve évidente que l'amélioration du monde économique ne dépend pas uniquement de l'emploi plus ou moins parfait des forces brutales de la nature, mais aussi de l'utilisation des forces morales de l'homme.

Si la première conséquence de ce dressage scientifique fut l'accroissement notable de la production, la seconde fut le haussement de la base du salaire. Monsieur Montpetit l'a fort bien noté sans toutefois s'y appesantir, puisqu'il revenait au vaillant Curé de St-Jean-Baptiste-de-la-Grand'Mère de traiter du salariat.

Le travail, monnaie qui achète la vie, doit équivaloir à la subsistance, voire à la subsistance familiale, si celui qui l'accomplit est époux et père. Il comporte encore un certain excédant sur les dépenses ordinaires qui permette à l'ouvrier de se prémunir contre les risques de son métier.

Monsieur l'abbé Émile Cloutier admet-il que le patron est obligé, en justice, à payer un tel salaire à ses employés ? il semble bien que oui, encore qu'il ne l'affirme peut-être pas nettement. En tout cas, " les patrons connaîtront le taux du salaire qu'il convient de payer en considérant le rendement du travail et le coût de la vie. La valeur du travail sera généralement indiquée par la valeur marchande du produit. On pourra donc tabler sur le prix courant, à la condition toutefois que par des procédés de raréfaction artificielle, le prix courant n'ait pas cessé d'être le prix juste. Dans ce dernier cas, il faudrait que le taux du salaire fût débattu entre le patron et l'ouvrier discutant librement et sur un pied d'égalité. C'est en procédant de la même façon, par une discussion libre et indépendante, que devrait être fixé le taux du salaire en regard du coût de la vie ".

En terminant, le professeur raconte qu'en France des Caisses dites de compensation ont été créées qui consistent en ce que les patrons consacrent un pourcentage correspondant au nombre de leurs employés ou au montant des salaires qu'ils paient, en vue de constituer un fonds sur lequel ils allouent des primes qui s'élèvent à mesure que se multiplient les enfants.

Manière adroite de délier, sans le trancher, le nœud gordien du salaire familial.

Le rendement et la productivité appellent encore l'étude des heures du travail.

Monsieur Arthur St-Pierre, publiciste et sociologue bien connu, tient à la durée maxima de huit heures de travail par jour. Il est d'accord là-dessus avec la Fédération américaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, avec les syndicats chrétiens d'Europe, avec les Aéropagites du Trianon qui, dans le traité de Versailles, ont indiqué aux ouvriers, comme cible à atteindre, la journée de huit heures ou la semaine de quarante-huit heures.

Monsieur St-Pierre remarque que, parmi les groupements ouvriers sérieux, " seuls les syndicats catholiques et natio-

naux ont jugé opportun jusqu'ici de ne pas formuler de déclaration catégorique en faveur de la journée de huit heures ". Ce qui s'explique, peut-être, par le don de mesure qui est la caractéristique de l'esprit catholique.

Aux ouvriers et aux patrons, qui, malgré tous ces beaux principes d'équité naturelle, ne s'entendraient pas sur les questions du salaire et du nombre d'heures de travail quotidien, Monsieur Joachim Sauvé, brillant avocat d'Ottawa, conseille le recours à la conciliation et à l'arbitrage.

La conciliation, c'est " l'organisation permanente ou temporaire de certains moyens de rencontre où les droits et les devoirs à la fois du patron et du travailleur peuvent être sereinement débattus et honnêtement entendus ". Quand l'âpreté des intérêts la rend inefficace, si " les patrons et les ouvriers ont la prudence et la noblesse de s'en remettre à un ou plusieurs arbitres qu'ils choisissent, qu'ils font juges du désaccord et dont ils s'engagent à accepter la sentence, c'est l'arbitrage, qui peut être ou privé, ou légal, ou accidentel, ou permanent ".

Qu'il soit possible chez nous de recourir à ces procédés d'entente libre, il est évident, puisque nos lois sont fort indéterminées touchant les litiges industriels.

C'est ce que nous dit un jeune professeur de l'Université de Montréal, avocat et sociologue. Monsieur Léon Mercier-Gouin, pour qui la vie publique commence à l'enseigne de deux noms fameux, manie la pensée avec ampleur et maîtrise, le verbe avec précision, et anime l'une et l'autre d'un souffle d'enthousiasme et d'une verve d'ironie contenus qui éveillent l'attention et la soutiennent.

Monsieur Léon Mercier-Gouin avait à traiter de la législation industrielle. La législation industrielle régit et la propriété industrielle et les lois ouvrières. Le conférencier omet tout à fait la première partie et, de la seconde, il ne retient que le louage et la réglementation du travail.

Le louage du travail, c'est " un contract par lequel une personne s'engage, moyennant un certain prix (appelé

salaire), à mettre, pendant un certain temps, son activité au service d'une autre personne ". Sur ce point, notre loi est " radicalement insuffisante, dispersée ici et là, vieille de plusieurs années, sans précision et sans unité ".

La réglementation du travail fait honneur à l'humanité de nos législateurs. Elle porte principalement sur l'âge et l'instruction de l'enfant qui entre à l'usine, sur le salaire et les heures d'ouvrage qui conviennent à la femme, sur l'insaisibilité d'une portion du salaire de l'ouvrier, sur les accidents inhérents à l'industrie dont elle rend le patron responsable, sur les conditions hygiéniques de l'usine, et sur autres choses du genre.

En conclusion, le professeur prononce ces bonnes paroles : " Somme toute, nos lois si imparfaites qu'elles soient, dénotent déjà un effort sincère et louable vers la justice sociale. L'État, dans la province de Québec, en matière de louage de services et de réglementation du travail, a réduit son intervention au strict minimum... On n'a pas cru chez nous qu'il était possible de résoudre la question sociale à coups de textes de loi. Au lieu d'avoir recours au socialisme étatiste, on a mis à la base de la législation industrielle le double principe de la liberté des contrats et de la liberté du travail... On n'apporte à ces règles fondamentales que les atténuations strictement indispensables ".

Si le Travail estime pour peu ce qui a été enseigné par la IIIème semaine sociale, au vrai, il est exigeant.

Enfin, monsieur Antonio Perrault, avocat éminent du Barreau de Montréal, et monsieur C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province de Québec, embrassant à la fois le Capital et le Travail, et toutes les classes sociales du reste, afin de leur mieux parler dans les yeux, exposent superbement ce qu'est la conscience professionnelle et ce qu'est le rôle social de la charité.

La conscience profesionnelle " c'est notre conscience tout court, illuminant notre vie professionnelle et dirigeant notre activité ; c'est notre raison jugeant la valeur et le sens

de l'activité par nous dépensée dans l'exercice de la profession que nous avons embrassée ". A cette question froidement posée, qui vous glace comme une lame d'acier, " la conscience professionnelle a-t-elle jamais existé chez nous ? ", monsieur Perrault répond gravement. " Portant dans votre esprit la définition de la conscience professionnelle, regardez autour de vous. Qui donc paraît la posséder ? Quel est l'homme qui semble ordonner tous les actes de l'exercice de sa profession ou de son métier à la volonté de Dieu ? Ce qui présentement frappe dans toutes les classes de la société, et je n'en excepte aucune, c'est la contradiction entre des notions de spiritualité supposées admises et la réalité des actes posés. Les uns affichent de hautes pensées, de généreux sentiments, mais n'en informent pas leurs jours ; les autres ni n'en parlent, ni n'en vivent . . . Quel est le juge ou le notaire, le médecin ou l'avocat, l'artisan ou l'industriel qui voit dans l'acte qu'il pose un moyen d'accomplir son devoir envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même ? Quel est le politique ou le financier, le commerçant ou le *boursier* qui, arrêtant ses plans de batailles électorales ou d'agiotage, pense un instant à des fins supérieures ? . . . Ne pas tuer, ne pas voler à ciel ouvert et dans la rue, donner quelques sous au pauvre, paraissent à la plupart d'entre nous résumer tous les devoirs de justice et de charité ".

Le monde industriel, particulièrement, souffre de ce manque de conscience professionnelle. Le capitaliste et l'ouvrier, les compagnies à fonds social et les syndicats, du moins les internationaux, considèrent la vie comme un marché où ils peuvent se disputer, au gré de leurs passions, les gros dividendes et les gros salaires.

La cause de cet affaissement général, c'est que tous, ou presque tous, envisageant l'existence humaine sans relations à sa finalité suprême, aux services qu'elle doit rendre à la société, ne lui demandent plus que du pain et des cirques.

Le remède, c'est la science qui enseigne à chaque homme la technique de sa profession ou de son métier ; c'est l'édu-

cation morale et religieuse qui le forme à ses devoirs sociaux et à la recherche du bonheur terrestre dans la poursuite de sa béatitude céleste par l'accomplissement des préceptes évangéliques. " La morale évangélique peut rappeler aux consciences leurs graves obligations et leur apprendre à être d'abord justes, puis ensuite charitables, c'est-à-dire à rendre à chacun et à tous ce qui leur est dû au nom de la justice, puis à leur donner, au nom de l'amour, même ce qui ne leur est pas dû ".

En effet, ni la justice, ni même l'amitié purement humaine, qui suppose l'égalité plutôt qu'elle ne la crée, ne sauraient expliquer, ou combler, ou rendre supportable le fossé qui sépare les puissants des faibles, les deshérités et les blessés de la vie, des riches et des jouisseurs. Il y faut l'amour et l'amour chrétien qui donne et qui reçoit, qui prêche à la fortune l'obligation de l'aumône, et à la pauvreté, la vertu de patience.

Monsieur Magnan, dont le cœur n'est jamais si émouvant que lorsqu'il parle de la charité, a fort bien dit, d'accord avec les Papes, que les Conférences de St-Vincent de Paul, qui réunissent fraternellement des hommes de toutes les conditions sociales, qui savent entraîner à la sainteté, organiser toutes les œuvres de bienfaisance, répandre sur toutes les détresses corporelles et spirituelles le secours qui soutient et la consolation qui relève ou convertit, contribuent d'une façon admirable à l'apaisement des querelles de classes et des troubles économiques.

Seule la Charité qui adoucit les inégalités sociales peut tenter d'ériger, ici-bas, avec quelque succès, la Cité de la Paix et du Bonheur.

Tel eût été l'oméga divin de nos travaux, si le président du Comité d'organisation local, le révérend Père Rodrigue Villeneuve, supérieur du Scolasticat des Oblats, à Ottawa, n'eût, dans sa pensée toujours ondoyante et dans son verbe qui souvent chatoie, remercié et félicité, très à propos, professeurs et élèves, et si monseigneur Campeau, le vénéré

administrateur de l'archidiocèse, n'eût prié Dieu, devant l'auditoire, de faire croître ce que les Paul et les Apollon avaient semé et arrosé pendant cinq jours.

Si je ne mentionne pas en détail les récréations que les maîtres et les élèves se sont procurées, les cérémonies religieuses qui ont ouvert les cours, la présence de Son Excellence le Délégué apostolique, de nos Seigneurs Forbes et Hallé, c'est que la presse catholique a publié sur ces points tout ce qui offre quelque intérêt général.

*
* *

A la vérité, professeurs et auditoire ont droit à des éloges et à des remerciements sincères.

Peut-être le programme aurait-il pu sérier les leçons selon un enchaînement plus méthodique et, à coup sûr, il eût été désirable que plus de propriétaires et de gérants d'usines, plus de chefs ouvriers prissent contact avec la semaine. Mais il y a parfois des raisons d'ordre pratique avec lesquelles la logique doit s'accommoder, et les mouvements de la pensée, comme tout ce qui est appelé à durer, se creusent, et s'amplifient lentement.

Les semaines sociales n'auraient-elles d'autres résultats que de rabattre l'individualisme hautain de notre époque, qu'elles mériteraient toute notre considération.

Du temps d'Aristote, et un peu aussi avant, sans doute, l'homme était dit animal social. Pendant des siècles, les ignorants et les disciples du stagyrite pensèrent de même. Au XIXe siècle, le philosophe de Genève découvrit que les générations s'étaient trompées. L'homme, écrivit-il, est un animal solitaire. L'étrange ne fut pas que Rousseau émît cette idée ; ce fut qu'il persuadât ses contemporains — ceux de Voltaire, il est vrai — de refaire le monde suivant les plans de l'individualisme et de la concurrence universelle.

Si le succès répondait à l'élan, on le constate, en jetant les regards sur la philosophie, sur la littérature, sur la politique et les affaires.

Heureusement l'Église montait la garde pour sauver ce que Maurras appelle l'avenir de l'intelligence. Elle se remit à enseigner l'a b c du bon sens.

L'homme nait embryon sociable, et toutes ses facultés, comme autant de racines, le plongent dans le sol humain. Selon la mesure où il vit effectivement membre associé, il puise dans son ambiance la matière, la vérité, l'amour, la grâce, par quoi il grandit, il s'épanouit, et monte vers la personnalité. Loin donc qu'il se forme seul, toute la société le porte en son sein avec tendresse jusqu'à ce qu'elle l'enfante être parfait. Tels lui révèlent la piété, les lettres, les arts, les sciences ; ceux-ci, les lois du gouvernement et l'habileté des armes ; ceux-là, l'agriculture, le commerce, l'industrie. Longtemps, il n'a qu'à écouter, qu'à comprendre, qu'à retenir. Après le savoir, il acquiert l'expérience. Et ainsi en est-il de tous les rejetons d'Adam. Par là, les nations s'améliorent et le genre humain qu'elles poussent gravite vers les sommets de la civilisation.

Les semaines sociales, qui nous réapprennent la sociabilité, le sens du travail, la nécessité de sa spécialisation et de son perfectionnement, que le Christ est pour les peuples " la voie, la vérité et la vie ", et que l'Église, qui s'occupe, depuis vingt siècles, des intérêts des humbles, a autant et plus de sagesse et d'expérience sociales que les bruyants diseurs de l'Internationale, ne recevront jamais trop d'encouragements efficaces et de hautes sympathies. Elles se confinent, il va de soi, au labeur et aux problèmes de l'Industrie. Seulement pour qu'elles produisent tous leurs fruits, il importerait que leurs féconds principes agissent jusqu'à leur extrême portée. En vain essaiera-t-on d'asseoir solidement les fondements de la société. Si les classes supérieures branlent à tous vents de doctrine, qu'elles oscillent entre la vérité et l'erreur, bientôt elles s'écroulent sur elles-mêmes

et ruinent tout l'édifice. Or, l'observation l'atteste : les forêts périssent moins par les secousses sismiques que par les violentes tempêtes et les États moins par la turbulence des petits que par les méfaits des grands.

En vue de seconder les semaines sociales actuelles, à quand d'autres semaines qui rassembleront les carrières libérales, les personnels de l'enseignement, pour l'étude en commun de toutes leurs obligations d'état ?

Georges SIMARD, o.m.i.

LORD DURHAM ET SON RAPPORT

(*Suite*)

Dans le cours du mois d'août, les lieutenants gouverneurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ile du Prince-Édouard, vinrent présenter leurs hommages à lord Durham, et conférer avec lui sur le sujet d'une confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Au mois de septembre les trois provinces maritimes envoyèrent à Québec des délégués pour discuter cette importante question. Ces envoyés étaient encore dans la capitale du Bas-Canada lorsque la nouvelle du désaveu de son ordonnance parvint au gouverneur général.

Humilié et irrité, lord Durham résolut immédiatement de résigner ses fonctions et de retourner en Angleterre.

Lorsque cette détermination devint manifeste, presque toutes les nuances de l'opinion canadienne semblèrent s'accorder à la regretter. Nos compatriotes en particulier la déplorèrent hautement. En dépit de quelques fâcheux symptômes, ils n'avaient pas perdu foi dans l'esprit de justice du gouverneur et ils appréhendaient que son départ ne rendît leur situation plus désavantageuse. Leurs journaux publièrent des articles dans ce sens. Le *Canadien* s'écriait : " Ainsi, voilà le pays menacé de tous les maux que nous prévoyions pouvoir résulter du départ de lord Durham ; l'espoir de voir le prochain rétablissement de l'ordre constitutionnel, sur des bases satisfaisantes et durables, va s'évanouir." Dans le *Feuilleton*, ou le supplément du *Fantasque*, M. Aubin écrivait : " On ne peut le nier, il est de l'intérêt de tout le monde de conserver ici lord Durham, et nous ne pouvons refuser d'ajouter notre voix, bien faible il est vrai, à celle de la presse du pays qui, sans exception, se récrie contre l'absurdité et le peu de générosité

du ministère envers ce pays, comme envers celui qui le gouverne... Ne serait-il pas convenable, nécessaire même, de faire des démarches qui pourraient engager lord Durham à rester en Canada et qui, du moins, en approuvant la ligne de conduite de ce gouverneur, indiqueraient les vœux des colons sur le choix de son successeur ?"

Malgré toutes ces marques de sympathie, manifestée non seulement par les articles de journaux, mais aussi par de nombreuses adresses, le gouverneur persista dans sa résolution. Son orgueil était blessé au vif, et rien n'aurait pu l'empêcher de protester par sa démission contre le désaveu du gouvernement impérial. Il ne dissimula pas ses sentiments. Dans ses réponses aux adresses, dans sa proclamation d'adieu au peuple canadien, il donna carrière à l'amertume dont son cœur était rempli. Il ne craignit pas de dénoncer l'acte du ministère et les résolutions du parlement. Puis, sans avoir demandé son congé, il partit pour l'Angleterre le 3 novembre 1838.

Sa dernière proclamation contenait un passage qui rendait un son inquiétant pour les Canadiens français. Lord Durham disait que son but était " d'élever la province de Québec à un caractère tout à fait britannique ; et de noyer les petites jalousies d'une société étroite, ainsi que les odieuses animosités d'origine dans les sentiments plus hauts d'une nationalité plus noble et plus large." Le *Canadien* signala ces paroles. Que signifiaient-elles ? Le rapport de lord Durham allait bientôt donner le mot de l'énigme.

* * *

A son arrivée en Angleterre, lord Durham fut accueilli avec une certaine faveur par une partie du public. Il reçut des adresses et y fit des réponses qui furent commentées diversement par les journaux. Les relations entre lui et les ministres furent d'abord très tendues, comme on pouvait s'y attendre. Cependant il manifesta plus de modération qu'on ne l'aurait cru

Un rapprochement finit par s'opérer. Plusieurs des adversaires de Durham, tels que Brougham lui-même, se réconcilièrent avec lui.

Son rapport fut publié au commencement de 1839. Ce fut le *Times* qui en eut la primeur dans son numéro du 8 février. Ce document officiel eut un grand succès. Il faut reconnaître que c'est une pièce absolument remarquable, fortement conçue, habilement composée, écrite dans un style où brillent la clarté, la précision et la vigueur.

On le mentionne souvent, et avec raison, comme ayant fait époque dans notre histoire constitutionnelle. Cependant, combien de nos gens instruits, combien de nos hommes publics actuels pourraient se vanter de l'avoir lu d'un bout à l'autre, ou simplement de l'avoir parcouru ?

Nous ne pouvons entreprendre d'en faire une analyse complète ; nous devons nous borner à signaler les traits saillants, à faire ressortir la donnée principale. Le célèbre rapport est divisé en cinq parties, dont voici les titres : *Remarques préliminaires — Bas-Canada — Haut-Canada — Provinces de l'Est et Terreneuve — Mode de disposition des terres publiques et émigration — Conclusion*. La partie qui nous intéresse surtout est celle qui concerne le Bas-Canada.

Lord Durham commence par déclarer qu'en arrivant ici il croyait, conformément à l'opinion générale en Angleterre, se trouver en présence d'une crise constitutionnelle pure et simple. La querelle dont il s'agissait de réparer les déplorables suites, c'était, pensait-il comme la plupart des hommes d'État anglais, une querelle entre l'exécutif et la branche populaire de la législature. L'Assemblée prétendait que le peuple, par ses représentants, devait avoir plus de part au gouvernement du pays ; l'exécutif luttait pour maintenir les prérogatives de la Couronne, et les institutions qui pouvaient servir à mettre un frein à la prépondérance populaire. Le problème à résoudre consistait sans doute à déterminer jusqu'à quel point chaque parti avait tort ou raison, et à rétablir l'équilibre des pouvoirs constitutionnels de manière à assurer le

fonctionnement libre et paisible du gouvernement. Mais lord Durham avait cru bientôt s'apercevoir qu'il s'agissait vraiment non pas tant d'un conflit entre deux pouvoirs que d'un conflit entre deux races. Il consacre plusieurs pages de son rapport à développer cette idée, et s'efforce d'établir qu'il existe en ce moment dans le Bas-Canada, une animosité extraordinaire et dangereuse, entre la race française et la race anglaise, et que la source du mal est là toute entière. Tout sépare ces deux races : la langue, la religion, l'éducation, les mœurs et les habitudes. Lord Durham fait des Canadiens-français un portrait peu flatté. Tout en leur reconnaissant quelques qualités, il les représente comme arriérés, ignorants, ennemis du progrès, manquant d'initiative. Nous n'entreprendrons pas de faire le départ du vrai et du faux dans ces observations. Nous nous bornerons à rappeler que l'auteur aurait dû tenir compte des causes exceptionnelles qui avaient paralysé le progrès des Canadiens français. Comme contraste il proclamait la supériorité des Anglais, plus actifs, plus industrieux, meilleurs agriculteurs, meilleurs négociants. Les Canadiens, représentait-il, ressentent vivement cette supériorité des Anglais et en sont aigris. Les Anglais constatent l'esprit antiprogressif des Canadiens, qui arrête le développement de la province, et ils s'en irritent. De là, avec le temps, un sentiment d'hostilité entre les deux éléments de la population est né et s'est accru, l'insurrection est venue empirer les choses, et actuellement, il existe une incompatibilité radicale entre Anglais et Français, dans le Bas-Canada.

Les Anglais ne se soumettront plus à la domination d'une majorité canadienne. Il est impossible qu'une race qui se sent supérieure en activité politique et en intelligence se plie avec patience à la prédominance d'une majorité qu'elle ne respecte pas. Il ne peut donc être question de rétablir un état de choses où les Canadiens auraient encore l'ascendant dans la législature. Ce serait dangereux à un double point de vue. En effet, jamais la présente génération de Canadiens français ne rendra une soumission loyale au gouvernement anglais ; et

jamais la population anglaise du Bas-Canada ne tolèrera l'autorité d'une assemblée dans laquelle les Français possèderont la majorité.

Nous n'avons pas besoin de faire ressentir la fausseté de cette assertion de lord Durham, au sujet de la loyauté des Canadiens français. En 1837 et en 1838, la masse de nos compatriotes était restée loyale. Et si le gouvernement ne s'était pas laissé tromper par des ennemis jurés de notre race, il aurait pu facilement s'en convaincre lui-même en lisant nos journaux et en conversant avec nos sommités ecclésiastiques et sociales.

Lord Durham n'était pas plus dans le vrai, quand il soutenait que la question constitutionnelle n'était qu'un élément secondaire du problème, et que, seule, la question de race était rément en cause. Les événements allaient bientôt le démentir. Aussitôt qu'une nouvelle constitution fut imposée au Canada, on vit des hommes des deux races, des réformistes anglais et français se donner la main. La mémorable alliance de Baldwin et de Lafontaine restera l'une des belles pages de notre histoire parlementaire. Où était donc l'incompatibilité radicale de lord Durham ?

Sans doute, il y avait des préjugés nationaux. Mais ces préjugés n'atteignaient, point de la part des Canadiens français du moins, le degré d'animosité représenté par le rapport. Et ils avaient été fomentés en grande partie par la longue série des abus et des dénis de justice auxquels nos pères avaient été soumis par le fait d'une oligarchie arrogante, cupide et tyrannique.

La coexistence des deux races dans le Bas-Canada inspire à lord Durham de sévères récriminations sur la politique suivie par le gouvernement anglais après la cession de la colonie. Il y a deux modes d'action à adopter envers un pays conquis, dit-il. L'un consiste à respecter les droits et la nationalité des premiers occupants, à reconnaître les lois existantes et les institutions établies, et à ne donner aucun encouragement à l'immigration du peuple conquérant, en se bornant à sou-

mettre la province à l'autorité du gouvernement central. L'autre mode est d'ouvrir aux conquérants le territoire conquis, d'encourager leur immigration, de regarder la race conquise comme entièrement subordonnée et de travailler aussi rapidement que possible à assimiler le caractère et les institutions des nouveaux sujets à ceux du peuple de l'empire Quand il s'agit d'un pays établi depuis longtemps, où la terre est presque toute distribuée, où il y a peu de champ pour la colonisation, et dans lequel la race des occupants actuels est destinée à constituer la masse de la future population de la province, la politique aussi bien que l'humanité recommandent l'adoption du premier mode. Au contraire, dans un pays nouveau et non établi, le législateur prévoyant ne considèrera pas seulement les intérêts des quelques habitants qui se trouvent à occuper une partie du territoire, mais surtout ceux de la population comparativement beaucoup plus nombreuse qui viendra vraisemblablement le remplir. Et il devra y implanter les institutions qui conviendront à la race destinée à coloniser le pays.

Suivant lord Durham, c'était le second mode qui aurait dû être adopté pour le Canada après 1763. A ses yeux les 65,000 Canadiens français formant une nation compacte, vaillante et digne de respect, avec leur langue, leur culte, leurs institutions, leurs lois, leur organisme religieux et social, ces 65,000 Canadiens étaient une quantité négligeable ! Ce peuple, car c'en était un, ce peuple ne devait pas s'attendre à ce qu'on respectât ses traditions nationales. Et ce que lord Durham reprochait à l'Angleterre, c'était précisément de n'avoir pas persévéré dans le second mode d'action qu'elle avait semblé adopter d'abord après la cession.

Suivant lui la révolution américaine avait arrêté l'œuvre de l'anglicisation du Bas-Canada et c'était un malheur. Depuis 1774, la métropole s'était efforcée d'isoler les Canadiens de leurs voisins des États-Unis, en cultivant leur sentiment national. Dans le système de lord Durham, l'Acte de Québec

et la division du Canada en deux provinces en 1791 avaient été des erreurs capitales. Et ces erreurs furent aggravées par le fait que l'Angleterre manqua de logique et de suite dans sa conduite envers le Bas-Canada. Si elle eût travaillé à faire une province toute française, on eût pu dire au moins qu'elle suivait une politique conséquente. Mais tout en conservant la nationalité française, elle favorisait le développement d'une nationalité anglaise en encourageant l'établissement des Cantons de l'Est. Et elle préparait ainsi le conflit qui a éclaté.

Toutefois, quoi qu'il mît la question nationale au premier plan, lord Durham ne niait pas l'existence des griefs constitutionnels. Pendant de longues années, l'assemblée qui représentait le peuple s'était vu refuser tout contrôle sur le revenu et sur l'administration. Le rapport condamnait sans réserve un tel état de chose. " Les pouvoirs pour lesquels luttaient l'Assemblée, y lisait-on, étaient d'une telle nature qu'elle était parfaitement justifiable de les demander. Il est difficile de comprendre la théorie gouvernementale de ceux qui, dans une colonie britannique, croyaient pouvoir priver un corps ayant le nom et le caractère d'une chambre représentative, de ce contrôle inhérent, suivant l'opinion anglaise, à toute législature populaire. . . Il est difficile de comprendre comment aucun homme d'État anglais a pu se figurer une combinaison en vertu de laquelle le gouvernement pouvait être à la fois représentatif et irresponsable." Lord Durham faisait ressortir avec vigueur une aussi absurde anomalie. Il ne ménageait pas ses censures à l'oligarchie qui avait fait tant de mal au Bas-Canada, et, à ce point de vue, son rapport contient des démonstrations précieuses.

Outre l'esprit anticonstitutionnel du gouvernement colonial, lord Durham signalait aussi son inefficacité administrative. Du haut en bas de l'échelle, disait-il, aucun important département n'est organisé de manière à pouvoir agir vigoureusement et complètement dans la province, et aucun des devoirs dont un gouvernement doit s'acquitter envers ses sujets n'est accompli d'une manière satisfaisante.

En somme, lord Durham dénonçait l'autocratie, l'exclusivisme, l'impéritie de l'exécutif, et proclamait le bien-fondé des réclamations constitutionnelles de l'Assemblée. Mais en même temps, il accusait cette dernière de s'être laissé aveugler et dominer par les préjugés de race, et cantonnée, dans un nationalisme étroit, d'avoir entravé le progrès de la province. Mélange de vrai et de faux, où le faux l'emporte trop souvent.

L'esprit de ce document étant hostile à la conservation de notre nationalité, les passages qui nous sont favorables nous paraissent d'autant plus importants à signaler. Ainsi nous tenons à transcrire cette page de lord Durham sur notre clergé : " Les Canadiens français sont catholiques exclusivement et leur Église a été laissée en possession des droits qu'elle avait à la conquête. Leurs prêtres jouissent de la dîme, mais comme elle est limitée par la loi aux terres dont le propriétaire est catholique, le prêtre perd sa dîme du moment qu'une propriété passe, par vente ou autrement, entre les mains d'un protestant. Le clergé catholique de cette province s'est concilié, à un remarquable degré, le bon vouloir des personnes appartenant à toutes les croyances. Je ne connais aucun clergé paroissial dans le monde dont les vertus chrétiennes et le zèle pastoral soient plus généralement admis, et produisent de plus bienfaisants résultats. Possédant des revenus suffisants, et même considérables pour ce pays, et jouissant des avantages de l'éducation, il a vécu sur le pied de l'égalité et de la bienveillance avec les habitants les plus honorables et les mieux instruits des districts ruraux. Familiers avec les besoins et le caractère de ceux au milieu desquels ils vivaient, les prêtres ont été les dispensateurs de la charité, et les gardiens de la morale populaire. Dans l'absence générale des institutions permanentes du gouvernement civil, l'Église catholique a présenté la seule apparence de stabilité et d'organisation et elle seule a été le soutien de la civilisation et de l'ordre." Cette page fait honneur à celui qui l'écrivit aussi bien qu'à ceux au sujet desquels elle était écrite.

Après avoir examiné la situation du Bas-Canada, lord Durham étudiait plus rapidement celle du Haut-Canada et des provinces maritimes. Puis, à la suite d'un chapitre sur les terres publiques et l'émigration, que le cadre de cette leçon ne nous permet pas d'aborder, il donnait ses conclusions.

D'après lui, pour favoriser le progrès et le développement des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, pour les pacifier et les attacher davantage à l'Angleterre, il fallait leur accorder le gouvernement constitutionnel dans toute sa plénitude, et admettre loyalement la responsabilité de l'exécutif envers les chambres législatives. Ceci s'appliquait à toutes les provinces. Mais dans le Bas-Canada, quel remède pouvait-on apporter au conflit des races ? Un seul était possible et serait efficace : c'était de transformer la nationalité dominante, de l'assimiler à celle des provinces voisines, en un mot de l'angliciser. " Sans effectuer ce changement trop rapidement et trop violemment, disait le rapport, et en évitant de heurter les sentiments et de compromettre le bien-être de la génération actuelle, ce doit être dorévavant le dessein ferme et déterminé du gouvernement anglais d'établir une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, dans cette province, et de ne confier son gouvernement qu'à une législature décidément anglaise ". En un mot, c'était la suppression de la nationalité canadienne-française que conseillait lord Durham.

Lui-même comprenait bien toute la gravité de sa proposition. Les Canadiens français formaient l'immense majorité du Bas-Canada. Leurs ancêtres avaient été les pionniers de la civilisation en ce pays, et leurs traditions nationales étaient pour eux un antique héritage. Si l'une des deux races devait disparaître, n'était-ce pas la nouvelle venue et la moins nombreuse qui devait s'effacer ? Lord Durham se faisait ces objections, mais il y répondait en disant que le Bas-Canada n'était qu'une partie des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord ; que la race anglaise formait presque toute la population dans les provinces voisines ; que le flot de l'immi-

gration l'augmentait sans cesse ; que le Canada français serait un obstacle au progrès général ; que les Anglais avaient la supériorité du capital et de l'intelligence ; qu'ils étaient destinés à dominer irrévocablement en ce pays ; que par conséquent l'unification de la population canadienne devait se faire dans le sens de la prépondérance anglaise. " Les Canadiens français, écrivait-il, ne sont que les restes d'une ancienne colonisation ; ils se trouvent et sont destinés à être toujours isolés au milieu d'un monde anglo-saxon. Quoi qu'il arrive, quel que soit le gouvernement sous l'empire duquel ils seront placés, ils ne peuvent concevoir aucun espoir pour leur nationalité ". Et, d'ailleurs, aux yeux de lord Durham, cette nationalité ne pouvait que les tenir dans un état d'irrémédiable infériorité ! " C'est pour les faire sortir de cette infériorité que je désire angliciser les Canadiens, s'écriait-il. On peut difficilement concevoir une nationalité plus dépourvue de ce qui est de nature à élever et à vivifier un peuple. que ne l'est celle des Français du Bas-Canada, par suite du maintien de leur langue et de leurs coutumes. Ils sont un peuple sans histoire, sans littérature. . ."

Lord Durham se montrait ici un observateur bien superficiel. Comment ne s'était-il pas aperçu que la foi religieuse et nationale de notre peuple était pour celui-ci un principe de vitalité immortelle ? En écrivant cette partie de son rapport il fit preuve d'un grand défaut de pénétration.

* * *

Oui, sans doute, la conquête, l'effondrement de notre ancien régime, la séparation de l'ancienne mère-patrie, l'isolement, les désavantages de notre situation économique, nous avaient infligé un arrêt de soixante ans. Mais nous avions subi sans fléchir cette terrible épreuve. Nous avions sauvé du naufrage notre religion, notre langue, nos droits, notre nationalité. Et maintenant, nous étions à la veille de récolter ce que les générations précédentes avaient semé dans les épreuves et dans les périls. Lord Durham ne vit pas cela. Il ne

vit pas que le progrès commencé déjà dans nos sphères sociales les plus élevées, allait descendre dans nos classes populaires. L'instruction allait se généraliser. La colonisation allait tripler l'étendue du sol cultivé par les descendants des pionniers français. Les paroisses allaient se multiplier. Notre commerce allait prendre un prodigieux essor. Notre littérature allait naître et notre histoire s'écrire. Déjà, nous avions Parent, Garneau, Chauveau ; Crémazie, Taché, Ferland et une foule d'autres étaient au moment de paraître à leur tour sur la scène. Nos hommes publics allaient briller de plus en plus dans l'arène parlementaire et exercer une action prépondérante sur la politique de ce pays. En un mot, les prédictions de lord Durham devaient recevoir des faits prochains un éclatant démenti.

Nous ne mettons pas en doute sa sincérité. Il se trompait de bonne foi peut-être, mais il n'en commettait pas moins envers notre race une cruelle injustice. Persuadé que le devoir du gouvernement britannique était de nous dénationaliser, il rechercha les meilleurs moyens de parvenir à ce but. Avec ses idées il ne pouvait être question de rendre au Bas-Canada, purement et simplement, sa législature où les Canadiens-français auraient encore eu le dessus. Que faire alors ? L'une de ces deux choses : Organiser une Confédération de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, ou bien unir les deux Canadas sous une seule législature dans laquelle les Canadiens français seraient en minorité. Lord Durham avait d'abord songé au premier de ces modes. Mais une union fédérale aurait laissé à chaque province sa législature autonome, investie d'une importante juridiction. Et c'était précisément ce qu'il s'agissait d'enlever au Bas-Canada. On pouvait éviter cet inconvénient en faisant, au lieu d'une union fédérale, une union législative de toutes les provinces anglaises. Mais il aurait fallu soumettre ce projet aux législatures et au peuple des provinces maritimes, ce qui eût entraîné de longs délais. Or, l'État du Bas-Canada ne permettait pas d'attendre, suivant lord Durham. Il finissait donc par recommander l'union

du Haut et du Bas-Canada, sous une législature où la représentation aurait pour base la population. Il se déclarait hostile à l'idée de donner aux deux provinces une représentation égale, pour conférer momentanément un avantage à la province anglaise encore moins populeuse. Lord Durham voyait là une violation des principes d'équité en matière de représentation; et d'ailleurs, il faisait observer que l'immigration anglaise accroîtrait la population du Haut-Canada assez promptement, pour donner bientôt, sans injustice, à cette province, un plus grand nombre de députés. Mais sur ce point, l'impatience des francophobes l'emporta, et le bill d'union donna au Haut-Canada autant de représentants qu'au Bas-Canada qui avait 200,000 âmes de plus.

Tel est dans ses grandes lignes, le fameux rapport de lord Durham. Son idée-mère c'était l'anglicisation du Bas-Canada, et le moyen indiqué pour y parvenir c'était l'union. Le moyen fut adopté, mais le but ne fut pas atteint, grâce à Dieu ! Sous l'union, le Canada français s'est développé et fortifié. Au bout de vingt-sept ans on a jugé nécessaire de revenir à cette idée de confédération que lord Durham, après s'y être arrêté un instant, avait repoussée parce qu'elle nous aurait conservé notre autonomie provinciale. Cette autonomie, nous l'avons obtenue en 1867. Nous l'exerçons depuis plus d'un demi-siècle. La province de Québec renferme une majorité canadienne-française et une minorité anglaise. Elle est gouvernée par une législature dont les trois-quarts des membres sont d'origine française. Et la paix, la concorde, l'équité les plus parfaites règnent parmi nous. La minorité est traitée avec la plus large libéralité, les deux races vivent dans l'harmonie, et il n'y a pas une province de la Confédération où l'esprit de justice et de tolérance mutuelle domine au même degré. Au point de vue intellectuel, la province de Québec ne craint aucune comparaison. Au point de vue industriel, agricole et commercial, elle rivalise avec ses provinces-sœurs. Et tout cela constitue la réfutation la plus éloquente et la plus complète du rapport de lord Durham.

On a prétendu que le noble lord n'en était pas le véritable auteur, et que la paternité réelle doit en être attribuée à son secrétaire, M. Charles Buller. il est fort possible que M. Buller ait travaillé au rapport, qu'il en ait même été le rédacteur principal. Mais il nous paraît incontestable que ce sont les vues, les principes, les idées de lord Durham qui font la substance et la trame de ce document historique.

L'homme d'État dont le nom est resté identifié avec l'une des périodes les plus critiques de notre histoire, ne survécut pas longtemps à sa mission parmi nous. Il mourut à Cowes, île de Wight, en 1840, l'année qui suivit son retour en Angleterre. M. Guizot, alors ambassadeur de France à Londres, raconte ainsi une visite qu'il lui fit peu de temps avant son décès :

" M. Ellice me conduisit un jour à Putney, chez le gendre de lord Grey, lord Durham, naguère ambassadeur à Saint-Petersbourg, puis gouverneur général des possessions anglaises dans l'Amérique septentrionale, maintenant hors des affaires et malade à la mort ; enfant gâté du monde, spirituel, populaire, encore jeune et beau, blasé sur le succès et irrité des épreuves de la vie. Nous causâmes de la Russie, de l'Orient, du Canada ; la conversation le ranimait un moment ; mais il retombait brusquement dans le silence, ennuyé même de ce qui lui plaisait, et subissant avec une fierté triste et nonchalante la maladie qui le minait comme les échecs politiques et les chagrins domestiques qui l'avaient frappé. Il m'aurait sûrement intéressé si, dans son orgueilleuse mélancolie, je n'avais reconnu une forte empreinte d'égoïsme et de vanité."

Lord Durham n'avait que quarante-huit ans lorsqu'il mourut. Sa carrière avait été brillante et mouvementée. Il laissa l'impression d'un homme qui a manqué sa vie pour n'avoir pas su imprimer à son caractère une assez énergique discipline.

Thomas CHAPAIS

LES DEUX BARQUES

— —

....non prævalebunt

I

Le vent rugit, sinistre, et souffle la tempête.
Sur les flots menaçants que rien ne peut dompter,
Frêles, deux barques vont où leur destin les jette,
Sous un ciel sans clarté.

Dans l'une, pour braver cette mer en furie,
Le rire s'harmonise aux lubriques accents ;
De l'autre un hymne pur vers Dieu qu'on aime et prie,
Monte comme un encens.

— O peuples, choisissez : braver par le blasphême,
Ou fléchir par l'amour, en ployant les genoux,
Ce Dieu qui vous sauva de l'antique anathème,
Et fit son ciel pour vous !

* * *

O douleur ! se peut-il que, trompés par une ombre,
Vous montiez si nombreux la barque de la mort,
Qu'une sirène enchante, un moment, et qui sombre
Sans atteindre le port !

Vous qui ne voulez plus de la barque de Pierre,
Et reniez vos saints qui s'y sont illustrés,
Peuples en qui l'orgueil a fait une âme altière
De fils dénaturés ;

Ambitieux qui, pour étendre votre emprise,
Vous arrogez le droit d'asservir des pays ;
Qui coulez en veau d'or les calices d'église,
Au pied des Sinaïs ;

Qui vous substituez au grand Dieu des justices,
En dressant votre sceptre au-dessus des autels,
Et qui, pris de vertige, à ces hauteurs factices,
Vous croyez immortels,

Oui, vous avez choisi cette barque fragile
Qui vogue loin du Pape et loin de Jésus-Christ,
Oubliant que hors d'eux tout labeur est stérile,
Et tout désir périt !(1)

Vous comptez sur l'argent, et la force et le nombre :
Ephémères hochets entre les mains du sort !
À quoi bon, dites-moi, sur la barque qui sombre,
Ce prestige et cet or ? . . .

Révoltés contre Dieu, rebelles à tout maître,
N'ayant plus d'autre loi que celle du canon,
Peuples, tremblez devant ce Dieu qui vous fit naître
Pour adorer son nom !

L'égoïsme vous perd et fausse votre route :
Car ce qui vient de Dieu doit retourner à Lui,
À Lui dont la bonté que votre orgueil redoute,
Vous cherche et vous poursuit.

II

Voyez, tout près de vous, glisser cette autre voile
Qui va, comme la vôtre, à son éternité :
Dieu la conduit ; elle a pour repère une étoile
Qui garde sa clarté.

---

(1) *Desiderium peccatorum peribit.* (Ps. III.)

Là, dans le bruit des flots, sur le pont qui vacille,
Quand parle le Pilote, en vain gronde l'autan :
À la voix qui commande, elle avance, docile,
Vers le port qui l'attend.

La foudre peut tomber sur la frêle mâture :
L'équipage toujours est en sécurité,
Et garde, auprès de Dieu qui veille et le rassure,
Son calme et sa gaîté.

* * *

Le Pape peut mourir, mais l'Esprit-Saint demeure ;
Sa Providence agit... et la mystique nef,
Dont il a fait, depuis vingt siècles, sa demeure,
Acclame un nouveau chef.

Or, lorsque ce prodige aux yeux de tous s'opère,
Un étrange silence au fond des cœurs se fait,
Car Dieu vient de parler, et, tremblante, la terre
Pour l'entendre se tait.

Calme et majestueux sous le ciel qui s'irise,
Au monde qui le brave, ainsi le Christ répond :
" Les portes de l'enfer, contre ma sainte Église,
" Jamais ne prévaudront ! "

III

O Barque du salut ! Église au cœur de mère !
Pourquoi donc contre vous, tels des flots en colère,
Cet éternel rugissement ?
— Mon fils, ignores-tu que pour mon œuvre sainte,
Je dois, comme le Christ, souffrir, sans une plainte,
L'universel délaissement ?

Mais votre front royal, fait pour le diadème,
Je l'ai vu, ô douleur! se pencher, triste et blême,
Meurtri d'un invisible poids !
— Mon front où doit briller l'auréole divine,
Ne doit-il pas porter la couronne d'épine,
Comme mon Maître sur la croix ?

Pour toutes vos bontés pourquoi toutes ces haines ?
Et, meurtrissant vos mains, que vois-je ? hélas, des chaînes ?
Mère prodigue de bienfaits !
— Comme les mains du Christ qui souffre et qui pardonne,
Mes mains doivent saigner à tresser ta couronne,
Pour les jours d'éternelle paix !

* * *

O chère Église ! ô mon Église ! ô nef de Pierre !
Je crois en vous ! guidez mes pas vers la lumière
Que j'entrevois à vos genoux !
Reine qui commandez, faites mes routes sûres !
Mère qui bénissez, préservez de blessures
Tous ceux qui luttent près de vous !

Épouse du Sauveur, à son œuvre vouée,
Église toujours sainte et toujours bafouée,
Qui souriez malgré vos pleurs,
Puisque tous ces mépris vous font plus grande encore,
Et que pour vous ces jours ont des clartés d'aurore,
Soyez bénie en vos douleurs !

S'il faut que le dédain prélude à votre gloire,
Loué soit Jésus-Christ qui, dans cette nuit noire,
Fait resplendir votre beauté !. . .
Mais que ce pur rayon fasse la mer sereine,
Et que le monde enfin salue en vous sa reine,
Dans la paix et la liberté !

Aux peuples égarés, pèlerins de la vie,
Qui marchent sans espoir et sans eucharistie,
Daignez, ô Mère, ouvrir les yeux,
Pour que, sous l'étendard que votre main déploie,
Forts d'un unique amour, ils retrouvent leur voie
Dans la grande clarté des cieux !

Arthur Lacasse, ptre.

[D'un volume en préparation]

COURRIER DE LITTÉRATURE CANADIENNE

LA POÉSIE QUI SE FAIT

Pendant les vacances notre littérature n'a pas chômé ; elle s'est essayée en différents genres, et tout l'été prose nouvelle et nouveau vers ont sollicité les distraits lecteurs.

Trois volumes de poésie d'abord.

Aux Temps héroïques de M. l'abbé Arthur Guindon,

Les Signes sur le Sable de M. Emile Coderre,

Mélanges poétiques de M. Édouard Lavoie.

*
* *

Les *Mélanges poétiques*(1) de M. Édouard Lavoie témoignent d'une sensibilité réelle, et d'un réel désir de traduire tout ce qu'il y a de précis ou d'inconscient dans l'inspiration poétique. Il réussit quelquefois à rendre de façon personnelle le charme qu'il éprouve à voir la nature, l'émotion qui déborde de son âme frémissante. Mais ce poète manque assurément d'originalité et de moyens d'expression. Les clichés surabondent dans ses vers, et le vers lui-même n'a pas d'ailes. Il languit sous le feu d'une âme ardente, et ne réussit pas à s'envoler. Et la lourdeur des mots accable la poésie que l'on sent palpiter dans ces strophes. Et il y a souvent des incorrections grammaticales qui ajoutent à l'infirmité des hémistiches. En somme, effort sincère, traces multiples d'inspiration véritable, impuissance du verbe à chanter en notes d'harmonie les thèmes lyriques qui s'agitent, éperdus, dans la conscience du poète.

---

(1) In-12, 176 pages, Québec, 1922.

*
* *

M. l'abbé Arthur Guindon est, lui, un poète historien. Il fut même historien avant d'être poète, et c'est lui qui publiait, il y a deux ans, *En Mocassins*, livre plein de choses très anciennes où l'auteur étudie la vie et les mœurs des Hurons-Iroquois, des Algonquins, et recueille des souvenirs pittoresques de mythologie et de folklore sauvages. Il y avait déjà de jolis vers dans ce livre de prose, et M. l'abbé Guindon a voulu cette année nous offrir un livre de vers, où il n'aurait pas souhaité qu'on trouvât un peu de prose.(1)

Il est, d'ailleurs, si difficile pour un poète de s'assurer qu'il n'y a pas de prose dans ses vers : les meilleurs des poètes n'ont pas toujours échappé à ce péril, et ceux-là surtout qui ont voulu faire de la poésie historique ou de la poésie philosophique. L'histoire, si belle qu'elle soit, ne se drape pas volontiers dans les strophes où on veut la faire paraître, et ses récits, qui veulent être précis, ne se gonflent pas toujours du souffle de la poésie. Et la pensée philosophique, austère et sereine, n'a pas toujours la vertu de faire briller les hémistiches. M. l'abbé Guindon a raconté surtout de l'histoire dans son recueil de vers ; la philosophie ne s'y trouve parfois que par accident. Mais toutes deux ne trouvent pas toujours dans les vers du poète l'expression ailée qui fait oublier la prose.

Dès la première pièce : *le Noyeux du Récollet*, on sent bien deux choses, à savoir qu'il n'y a guère de poésie dans le sujet lui-même, et que l'auteur n'a pu toujours y suppléer.

La Tentation du Père de Brébeuf, qui suit, est un poème en trois parties, qui offrait à l'auteur un thème plus heureux et plus varié. Au premier soir de son séjour en terre de Nouvelle-France, le Père de Brébeuf est tour à tour tenté par l'Illusion, l'Esprit du Monde et le Doute. Ces personnages allégoriques, créés à la mode du dix-huitième siècle, essaient de décourager l'apôtre héroïque. Mais l'Illusion est un peu bavarde, comme il convient du reste, se définit trop longuement sans qu'on

(1) *Aux Temps héroïques*, in-12, 290 p., Montréal, 1922. Bibliothèque de l'Action française.

sache assez pourquoi, et doit un peu ahurir le Père qui l'écoute patiemment. L'Esprit du Monde met le jésuite en garde contre les chercheurs d'idéal et de paradis. Il faut vivre sur terre, et trouver en elle l'objet de sa vie.

" Qui jette son mépris à la mère commune
Pour des rêves de séraphin,
Et se taille des fiefs dans le ciel ou la lune,
N'est qu'un prince des meurt-de-faim.

Qui s'élève au sublime en doit vite descendre :
Rien ne séjourne dans l'azur ;
La flamme, en s'envolant, s'éteint..... (1)

L'Esprit du Monde a vraiment trouvé une jolie image dans cette flamme dont il voudrait faire le symbole des généreux et vains enthousiasmes : c'est une trouvaille de poète. Il insiste pour que l'homme ne s'avise pas de jamais rien changer à la nature des êtres, sous prétexte de la corriger.

Qu'on laisse au vent sa harpe, à l'oiseau son ramage,
Aux feuilles leurs frémissements,
Son cristal à la source, à l'île son image,
A la mer qu'on laisse ses chants.

Aux feux de crépuscule ou d'aurore qu'on laisse
Leur évanescente beauté ;
Que le jour ait l'éclat, l'enfance l'allégresse,
Le sauvage sa liberté !

Le Doute essaie à son tour de fléchir la volonté du missionnaire. Et il y a ici deux discours, celui du Doute et celui du Père de Brébeuf où l'on fait assaut d'arguments, où la philosophie essaie d'emprunter à la poésie sa force de séduction. Il y a là parfois de beaux vers ; mais ces vers sont trop mêlés à d'autres qui valent moins, et qui alourdissent le poème.

C'est au souvenir et à la gloire de Dollard que M. l'abbé Guindon a consacré son principal effort littéraire. La figure du jeune guerrier, son courage crâne, le sacrifice absolu de sa

(1) Page 16.

vie, la fraîcheur de son héroïsme attirent irrésistiblement les poètes : tout cela, c'est de la beauté, et ils veulent mettre cette immortelle beauté dans leurs vers, et par elle faire des vers immortels. Mais Dollard, il faut l'avouer, n'a pas encore eu chez nous son chantre épique, digne de lui. M. l'abbé Guindon l'a célébré tout le long de près de cent pages de son livre. *L'Expédition de Dollard* est comme le morceau de résistance du recueil. Le poète lui a donné beaucoup de soin. Il y fait souvent des strophes qui s'enlèvent rapides et fortes; mais il semble que les récits sont un peu longs et noyés dans des développements où le souffle s'épuise, où la versification est laborieuse, où les images et les mots sont parfois péniblement ordonnés.

Voici Dollard qui harangue les jeunes et veut les entraîner au sacrifice. Le poète nous le représente un matin, dans l'attitude de l'orateur :

Sa main levée, appelle ; on s'approche, on s'empresse ;
Et comme, au point du jour, l'aube chasse la nuit,
Il semble dissiper de l'ombre autour de lui.

Ces deux derniers vers font image, et l'image est belle, juste, retient l'attention. Il y en a comme cela beaucoup dans les poèmes de M. Guindon. Elles font davantage regretter les inégalités de son inspiration.

Dollard parle.

" Mes amis, des bruits inquiétants
Mêlent de l'amertume aux gaîtés du printemps.
Si le ciel est pour nous, si ce bourg en détresse
Doit trouver des sauveurs, où sont-ils ?.....
Le temps presse :
L'Iroquois endiablé, pour calmer ses remords,
Avec du sang français veut consoler ses morts ;
Et déjà ses jongleurs pensent voir monter l'astre
Qui doit de notre ville éclairer le désastre.

....

A nous donc la ruine ou l'exploit fabuleux.
Opter pour le second, se préparer aux deux,
Paraît sage : en dépit de présages contraires,
La fortune parfois sourit aux téméraires.

Les jeunes chevaliers qui répondent à l'énergique appel de Dollard expriment de très beaux sentiments, comme tout à l'heure ils commettront de très belles actions. Et le poète se plaît à traduire les uns et à raconter les autres.

Le sujet épique de Dollard sollicitera toujours nos poètes. Peu à peu, et par suite de multiples efforts successifs, se formera sans doute le " long poème ", l'épopée qui égalera son mérite à celui du héros.

Pour terminer son livre, M. l'abbé Guindon, qui rime à l'ombre des tours de Notre-Dame, à Montréal, et sous le toit historique du Séminaire, a voulu au rythme du vieux cadran de Saint-Sulpice, écrire ses derniers vers.

Par une agréable fiction, le vieux cadran se souvient, il chante et il pleure : trois moments successifs qui donnent occasion au poète de faire de l'histoire, et de pénétrer l'histoire de pieux et délicats sentiments.

Aux Temps héroïques est donc un ouvrage où le culte de l'histoire se mêle aux grâces de la poésie. Il valait la peine que tant de poèmes écrits avec amour fussent connus. L'auteur s'est souvent heurté aux difficultés réelles du genre narratif ; il y a sacrifié parfois de fort belles inspirations. Mais souhaitons que son talent s'y soit éprouvé et assoupli. Il y a tant de choses encore, aux temps héroïques de la Nouvelle-France, qu'il faut chanter.

*
* *

Les *Signes sur le Sable*(1) de M. Émile Coderre ne ressemblent en rien au livre de M. l'abbé Guindon. Celui-ci est tout plein de poèmes impersonnels, où l'auteur ne traduit de soi-même que son admiration vive pour notre histoire ; le premier ne contient que du lyrisme personnel, dans le sens et avec les réserves que nous allons dire.

---

(1) *Les Signes sur le Sable*, in-18, 140 pages. Imprimé à Québec. En vente chez l'auteur, Montréal, 1922.

Les Signes sur le Sable sont des signes certains, une expression directe de l'âme du poète. M. Émile Coderre est un poète personnel en ce sens qu'il ne sait guère que lui même, et qu'il ne chante pas autre chose que les émois de son âme, de son cœur de vingt ans. Il est impersonnel, ou il n'est pas suffisamment personnel en ce sens qu'il consulte trop de modèles avant d'écrire lui-même, et qu'il fait passer son âme à travers des émois qui furent peut-être trop et tout d'abord ceux d'Albert Samain, de Paul Verlaine ou d'Alfred de Vigny.

Il est sûr que pour être ou pour devenir original, il faut commencer par imiter quelqu'un. M. Émile Coderre est sur le chemin de sa personnalité. Il imite beaucoup, et avec une dextérité qui révèle un beau talent poétique. Son premier recueil est fort agréable à lire, et tout semé de beaux vers où s'essaie et s'envole l'inspiration du poète. Et l'on sent qu'au contact de ses maîtres, le disciple fait plus qu'imiter ; il met dans ses couplets lyriques une âme toute neuve, mais toute riche de sentiments, toute frémissante de beaux rêves, et capable de les chanter. Et M. Alphonse Désilets, qui a écrit pour *les Signes sur le Sable* une très délicate et très juste préface, eut raison de persuader l'auteur de livrer au public ce qu'il voulait garder pour lui et pour celle qui fut l'inspiratrice de sa muse.

*
* *

Dès le début de son receuil, le poète définit déjà son âme : une âme que la réalité n'emprisonne pas, et qui s'en va souffrir au pays du rêve.

Vers le pays du Rêve, il partit un matin,
Mon navire d'argent, aux voiles de satin,
Emportant mes espoirs sur les mers enchantées.
Les vagues d'émeraude aux crêtes argentées,
Caressantes, venaient se briser sur ses flancs.

. . . .

Et je me trouvai seul sur mon navire errant,
Seul sur la mer sans fin aux longs flots murmurants,
Seul sur mon seul esquif voguant toujours, sans trêve,
Seul avec mes espoirs vers le pays du Rêve.(1)

Ce départ du poète pour les régions irréelles fait déjà penser au *Vaisseau d'Or* d'Émile Nelligan, qui s'en allait, lui, dans la tourmente orageuse, et qui sombra " dans l'abîme du Rêve ".

Les flots qui portent M. Coderre sont moins tempêtueux. Mais, comme le pauvre Nelligan, le poète des *Signes sur le Sable* s'en va vers l'ennui, vers les nostalgies insatiables, vers la souffrance. Dans la pièce qui suit, le poète nous en assure; et il nous dit l'attitude qu'il veut prendre, celle qu'il faut prendre en face de la douleur. C'est l'attitude du stoïque, celle qui se dressait déjà en gestes austères dans maintes strophes d'Alfred de Vigny : avec cette différence toutefois que le stoïcisme de l'auteur de la *Mort du Loup* est sans mélange d'espoirs divins, tandis que celui de l'auteur des *Signes sur le Sable* se tempère de confiance en l'ultime destinée.

Sans espérer, rêve quand même,
Poursuis ton idéal hautain,
Aspire à la beauté suprême
Tout en sachant ton effort vain.

. . . .

Lutte tous les jours de ta vie.
Puis, quand viendra ton dernier soir,
Que ta grande âme inassouvie
Se tourne vers l'ultime Espoir ! (2)

---

(1) Départ, p. 5.
(2) Idéal Stoïque, p. 7.

On pourrait cependant reprocher à M. Coderre d'avoir quelque fois poussé trop loin son pessimisme, de l'avoir paganisé, d'avoir laissé entendre comme Alfred de Vigny que le ciel est d'airain, et qu'il assiste impassible à nos mortelles angoisses.

Regarde vers le ciel dont la paix te défie,
Vers le ciel infini, si noir et si lointain.
Tâche d'y déchiffrer l'énigme du destin,
Mais n'y cherche jamais le mot qui fortifie.(1)

En lisant l'*Idéal stoïque*, le *Nocturne de Novembre*, et bien d'autres pièces du recueil, on a vraiment l'impression d'une imitation de forme et de fond peut-être trop attentive, et partant l'impression du déjà vu ou du déjà lu ; mais il reste aussi, heureusement, l'impression d'un effort louable pour traduire en vers faciles et élégants une pensée qui finira bien par être plus sûre d'elle-même et plus personnelle.

C'est à fortifier sa pensée que doit s'appliquer M. Coderre. L'idée substantielle manque un peu à sa poésie. Les strophes sont trop faites de sentiments et de dentelles. Ce poète est un rêveur, comme il convient ; il l'est peut-être trop exclusivement encore. Il s'est, d'ailleurs, montré avec sa très vive faculté d'émotion, dans un sonnet où il déclare ce que surtout il est aujourd'hui et ce qu'il aime par-dessus tout.

J'aime écouter, le soir, la musique indécise
Des violons pleureurs sous des archets lointains ;
Des flûtes préludant aux rondes des lutins
Sous la lune qui dort dans le ciel qui s'irise.

....

J'aime tout ce qui flotte irréel, vaporeux,
Couleur de nuit paisible et de rêve qui passe,
Tout ce qui me fait croire à ce grand pays bleu,
Où nous vivrons un jour, par delà les espaces..... (2)

(1) Nocturne de Novembre, p. 129.
(2) J'aime écouter, p. 59.

Et pour marquer que sa poésie veut être une poésie de l'imagination et de la fantaisie, plutôt qu'une expression de l'idée, M. Coderre décrit son royaume de poète, étale sous nos yeux sa richesse innombrable.

J'ai des trésors d'azur, de pourpre, de nuages,
Des pays fortunés sous des soleils d'or pur ;
Les flots d'argent nacrés caressent les rivages
Où mes palais altiers ont des rubis pour murs.

....

J'ai le velours des nuits, l'or scintillant des astres,
Le parfum des forêts, la caresse des vents,
Et la lune où la mort a semé des désastres
Se repeuple pour toi de mes rêves vivants.

L'univers m'appartient. L'âme de chaque chose
Palpite avec mon âme et subsiste par moi.
Aux accords de mon luth, les oiseaux et les roses,
Les astres et la mer vibrent de mon émoi..... (1)

*
* *

C'est donc la nature qui est le royaume de ce poète, la nature qui montre aux regards ses splendeurs multiples et harmonieuses.

Et cependant l'on ne peut dire, à lire *Les Signes sur le Sable* que M. Émile Coderre est un poète de la nature et qu'il se plaît à la voir, à la contempler et à la décrire. Il n'est pas du tout descriptif. Ce sentimental aime la nature pour en recevoir des émotions, et pour accorder aux paysages de la terre et du ciel les paysages de son rêve, ses états d'âme.

Voyez la *Ronde d'automne*, et pourquoi le poète s'émeut au spectacle des feuilles que le vent fait tournoyer.

Tournez, tournez, les feuilles rousses !
Tournez dans le vent qui vous pousse !
Tournez, tournez, les feuilles rousses !

....

(1) Royauté de poète, p. 71.

Avant que la neige, demain,
Bien fine et bien blanche, la neige
Neige en mon cœur qui s'allège,
Tournez, tournez sur le chemin !

Feuilles de saule ou de jasmin,
Que chacune de vous emporte
Mes anciens rêves, feuilles mortes !
Tournez, tournez sur mes chemins ! (1)

Le *Nocturne de Novembre* est une des bonnes pièces du recueil. Mais ici encore le poète ne décrit pas, il interprète :

Comme l'encens qui fume au cœur de l'encensoir
Monte, spirale bleue, aux voûtes de l'église,
Que ta plainte, ô mon cœur, ainsi se subtilise
Et s'exhale en mourant dans la plainte du soir.

....

Écoute autour de toi l'écho d'une rumeur
Douloureuse et plaintive, affolée et sublime,
Qui monte de la nuit comme d'un noir abîme ;
C'est l'univers souffrant qui jette sa clameur.

Et vois ces gestes fous que les ombres grandissent,
Ces gestes forcénés, ces gestes de douleur
De tout ce qui soupire et de tout ce qui meurt ;
Oh ! regarde, on dirait des gestes qui maudissent.

Une étoile filante illumine la nuit,
Puis se perd aussitôt dans l'infini livide.
Apprends que nos bonheurs, même les plus splendides,
Ne durent guère plus que cet astre qui fuit.(1)

*
* *

M. Émile Coderre a aimé la nature ; il a aussi aimé... tout court. Et il a consacré à son amour beaucoup de pièces très brèves, qui intéressent vraiment plus son cœur que le public. Au surplus, l'expression de sa passion est toujours délicate ; elle ne cesse jamais d'être de bon goût. Mais

(1) Ronde d'automne, p. 119.
(1) Nocturne de Novembre, p. 129.

beaucoup de piécettes du recueil ne sont que de courts élans, qui ne dépassent pas l'horizon nécessairement très limité de son cœur captif. En général, d'ailleurs, le souffle du poète manque d'ampleur et de profondeur. Avec le temps, et avec les ressources véritables et précieuses de son talent, il ira plus avant dans les sujets qu'il traite. Il sera plus personnel et plus pénétrant. Il préfère aujourd'hui — où il sait qu'il réussira mieux — les broderies légères et gracieuses ; il aime à jouer un moment avec le rêve, les souvenirs, les mots. Et de cela on trouve à la fois un exemple et un modèle dans les quatrains qui s'intitulent : *Les Bulles de savon*.(1)

Aimer les bulles de savon,
Ce n'est plus, certes ! de mon âge !
Mais quand j'étais petit garçon,
On m'en soufflait..... quand j'étais sage.

On me disait cent fois en vain :
" Bébé, ne touche pas aux bulles ! "
Je voulais tenir dans ma main
Rose, les ballons minuscules !

Aimer les bulles de savon,
Hélas ! c'est encor de mon âge !
Les bulles ont changé de nom
Sans que je devienne plus sage !

L'amour, la vie et l'idéal
Ont fait naître en moi plus d'un rêve.
Et mon cœur sent grandir son mal
A chaque bulle qui se crève !

Mais il arrive, et il faut l'ajouter, que le poète rencontre, traduit souvent une pensée solide, bien ramassée, comme dans les poèmes : *Je te pardonne, ô vie* !(2) et *Immortalité*(3). Aussi achève-t-on la lecture du recueil, avec la conviction certaine que l'auteur, qui cherche encore sa personnalité, la trouvera sûrement et écrira des vers définitifs qui seront, comme d'ailleurs beaucoup de ceux qu'il vient de publier, plus que des " signes sur le sable ".

Camille Roy, ptre

(1) Page 35.
(2) Page 97.
(3) Page 81.

UNE ŒUVRE DOCTRINALE [1]

Il y a trente ans, dans son mandement d'entrée aux fidèles du nouveau diocèse de Valleyfield dont il venait d'être nommé premier Pasteur, Sa Grandeur Mgr J.-M. Émard définissait comme suit le rôle de l'évêque : " Préposé par le Saint-Esprit au gouvernement de son Église, l'évêque en est le pasteur ; il a charge d'âmes ; il est tenu sur son salut éternel de sauver toutes celles dont le Pasteur suprême lui a dévolu le soin. Il a son troupeau à lui qu'il est obligé de connaître et dont il doit paître les brebis et les agneaux. Père spirituel de la grande famille qui compose son diocèse, il a pour devoir de nourrir ses enfants, de leur rompre le pain de la vérité, de leur communiquer abondamment, par l'onction de ses prières et la vertu des sacrements, les grâces de Jésus-Christ. Tenu, en vertu même de sa mission et de son autorité, de veiller sur le dépôt de la Foi et d'empêcher que l'erreur n'en détache une parcelle, il doit en même temps remplir l'office d'un évangéliste, c'est-à-dire exercer ce ministère divin de la prédication qui répand, affermit et perpétue la doctrine de Jésus-Christ, en la préservant de toute interprétation fausse et mensongère.

" A l'évêque est confié, d'une manière spéciale, le soin de veiller au maintien de la morale et de la discipline chrétienne, et de garder au sein de son peuple l'observation régulière des lois de Dieu et des préceptes de l'Église, et de faire fleurir partout la piété. Entre ses mains se trouve déposé le pouvoir de lier et de délier les consciences ; il est non seulement législateur ; il est, de droit divin, établi juge dans

---

(1) *Œuvres Pastorales* de Mgr J.-M. Émard, 1er évêque de Valleyfield. Téqui, Paris.

le domaine spirituel. A son tribunal doivent régner exclusivement, dans la fermeté et la douceur, la vérité et la justice pour le bien de la paix."

Cette triple fonction de l'Épiscopat, enseigner, sanctifier et gouverner, si bien décrite par le jeune et brillant évêque qui, le 9 juin 1892, prenait possession de son siège, le nouvel archevêque d'Ottawa va continuer de l'exercer sur un plus vaste théâtre où l'a récemment appelé la confiance du pape glorieusement régnant, Sa Sainteté Pie XI. Et, le mois dernier, quittant définitivement ses chères ouailles, il pouvait se rendre le témoignage d'en avoir été, durant plus d'un quart de siècle, véritablement la lumière et le guide.

Docteur de son peuple, le premier évêque de Valleyfield le fut dans toute la force du terme. Il est très facile de s'en convaincre à la lecture de ses mandements, lettres pastorales et circulaires en cours de publication. Les trois volumes jusqu'ici parus constituent une *œuvre doctrinale* au premier chef. Aussi bien nos lecteurs nous sauront gré de leur en dire un mot.

*
* *

Le premier volume embrasse une période de huit années, 1892-1900. Outre le mandement d'entrée, lequel, nous l'avons vu, traite de la mission de l'évêque, il contient, entre autres, trois lettres pastorales qu'il importe surtout de signaler à cause de leur extrême importance. En effet, elles sont le résumé fidèle des devoirs du chrétien considéré comme citoyen de la société civile et membre de la société religieuse.

Nous sommes au mois d'avril 1896, à la veille des élections générales. Cette période de notre histoire civile et religieuse, est-il besoin de le rappeler, fut bien tourmentée. Les problèmes d'intérêt général discutés alors ont été envisagés de biais, c'est-à-dire du mauvais côté, par plusieurs. Notre peuple, appelé à se prononcer, avait besoin d'être éclairé.

Aussi nos évêques, conscients de leurs obligations, ne tardèrent pas à lui montrer la voie qu'il devait suivre. Il fallait donc à nouveau lui rappeler comment bien s'acquitter de son devoir électoral. C'est ce que fit Monseigneur de Valleyfield le 5 avril 1896. Dans cette Lettre Sa Grandeur débute ainsi : " Pour une population au milieu de laquelle les principes chrétiens, toujours en honneur, sont la base de toute la vie privée et sociale, une élection désignant un homme pour l'élever au-dessus de tous, et en faire l'un des représentants et des chefs de la nation, doit être l'expression libre, directe, intime et absolue de la conscience des électeurs. C'est un acte religieux avant tout ; pour l'accomplir dignement vous avez droit de compter sur une direction formelle et précise par laquelle vos pasteurs vous feront connaître les moyens de donner un vote aussi méritoire pour vous-mêmes qu'utile à votre pays ". Et elle poursuit : " Le vote, N.T.C.F., est loin d'être une chose quelconque ou banale. C'est un acte officiel et raisonné par lequel un citoyen, ayant à cet effet les qualités légales voulues, désigne un de ses concitoyens et le choisit pour lui confier le soin des intérêts généraux de la nation ". Puis elle condamne le fléau de la corruption électorale, les abus du serment ; elle fait voir quel noble rôle remplit celui qui dépose son bulletin dans l'urne avec une conscience bien éclairée et bien droite ; elle met enfin ses ouailles en garde contre ceux qui avant tout cherchent à satisfaire leurs mesquins intérêts, et elle conclut en ces termes : " Votez librement, selon votre conscience, éclairée par la prière et la réflexion, et laissez à votre prochain l'entière liberté que vous réclamez pour vous-mêmes.

" Montrez-vous fidèles et minutieux observateurs des lois civiles qui régissent les élections ; mais par dessus tout, n'oubliez pas que vous êtes responsables à Dieu du vote que vous aurez donné, et souvenez-vous de lui demander la grâce de bien connaître ce qu'il faut faire pour remplir pleinement vos obligations de citoyens et de fidèles enfants de l'Église."

Enfants de l'Église, le jeune évêque, en date du 9 février 1898, écrit à ses fidèles pour leur dire ce que ce beau titre signifie. Citoyens de la cité terrestre, ils appartiennent en plus, parce que baptisés, à une autre société qu'on appelle Église. Celle-ci, on la voudrait l'amoindrir; c'est le rêve d'un trop grand nombre de lui nier tout caractère surnaturelle, et partant, de ne pas reconnaître Jésus-Christ pour son véritable fondateur. Quant à ses droits, ou bien on les rejette, ou bien on les proclame inférieurs à ceux de l'État. Ces erreurs, elles ont malheureusement cours même en nos milieux catholiques, et il n'est pas rare de rencontrer des pratiquants, des gens d'Église, qui ne croient pas la société religieuse supérieure à la société civile. C'est pourquoi le long des siècles, les premiers Pasteurs des diocèses n'ont cessé de revendiquer les droits de l'Église attaquée et d'enseigner à leur troupeau que leurs devoirs envers la société religieuse l'emportent sur ceux que l'État peut leur imposer.

Telles sont les grandes vérités que Monseigneur de Valleyfield expose et défend à son tour. Il le fait avec une clarté et une fermeté incomparables. " Noblesse oblige, dit-il, votre titre d'enfants de la véritable Église, établie pour vous sauver par la vérité et la grâce, vous impose d'impérieux devoirs ; à moins de les remplir avec fidélité, ce serait en vain qu'on vous appelerait catholiques, vous ne seriez que des membres épars, frappés de mort spirituelle, et ne recevant plus la vie de ce corps mystique du Sauveur ".

Mais pour remplir avec exactitude ses devoirs de citoyen de la société civile et de la société religieuse, le fidèle a besoin de la grâce divine. Et en ces derniers temps, la dévotion qui, par excellence, obtient de Dieu les secours surnaturels si nécessaires aux hommes, est la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. A ce cœur qui nous a tant aimés, Léon XIII a consacré le genre humain à l'aurore de ce vingtième siècle. Monseigneur Émard prit occasion de ce grand événement pour adresser à son peuple une nouvelle Pastorale où il montre combien ce culte est de nature à sanctifier le travail

de chaque jour et à en rendre la tâche moins lourde et moins pénible. En des pages admirables, il fait voir comment le travail est une loi de nature et d'expiation ainsi qu'une loi de sanctification.

Sous la rubrique de *Aux Prêtres Educateurs*, ce tome premier renferme, pour ainsi parler, tout un plaidoyer en faveur de ceux qui, dans nos Collèges Classiques et nos Séminaires, se dévouent à l'enseignement de la jeunesse. On ne saurait mieux établir la beauté et l'importance de cette tâche obscure. Que les prêtres employés dans les collèges lisent et méditent ces pages. Cette lecture les réconfortera et les stimulera à se dépenser davantage, si possible, pour une œuvre si capitale et si méritoire.

*
* *

Les huit années qui suivirent immédiatement ne furent pas moins fécondes. Au deuxième volume, de plus de 400 pages, nous trouvons les mandements, lettres, circulaires parus entre 1900 et 1908. Le cadre nécessairement restreint de ce simple compte-rendu nous empêche de donner à ces documents toute l'attention qu'ils méritent. Signalons seulement les lettres pastorales sur *la Justice*, 25 déc. 1901 ; *la Tempérance*, 25 déc. 1903 ; *l'Autorité Paternelle*, 24 déc. 1904 et *le Serment*, 8 déc. 1905.

La justice et la tempérance, vertus cardinales, sont le fondement de toute vie vraiment chrétienne. Les passions, l'intérêt sordide, surtout en nos temps de plaisirs à outrance, en ont faussé les notions chez un très grand nombre. Quant à l'autorité paternelle, sa carence qui s'accentue de plus en plus, semble être chose admise. Et la manière dont plusieurs se conduisent lorsqu'ils sont appelés à rendre témoignage nous est preuve que le serment est loin d'être en grande vénération chez eux. Voilà ce que le premier évêque de Valleyfield constatait, avec chagrin, il y a plus de vingt ans.

Avec sa claire vision du danger, avec cette pénétration judicieuse dont il est coutumier, il aborda l'étude de ces graves problèmes, et, à la lumière des principes chrétiens, il les résolut de façon à chasser tout nuage dans l'esprit de ceux à qui il s'adressait alors et qui l'ont lu dans la suite. Ce que Monseigneur de Valleyfield écrivit à cette époque, au début de son épiscopat déjà assez long, n'a rien perdu de son actualité pour la bonne raison qu'il a exposé la pure doctrine de l'Église catholique, laquelle sera toujours de tous les temps.

Le troisième et dernier volume qui s'arrête à 1913 renferme une lettre pastorale sur *la Sanctification du Dimanche* publiée le 22 décembre 1922. Si, faute d'espace, nous nous bornons à mentionner ce travail de préférence aux autres, c'est parce qu'il traite d'une question qui est de la plus vive actualité chez nous. Ceux qui ont suivi la Semaine Sociale d'Ottawa savent quelle large place avait au programme ce problème angoissant. Deux conférenciers l'ont tour à tour étudié sous un double aspect : le Très Révérend Père Trudeau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prieur du Couvent de Montréal, et Mgr Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi. Ce dernier a jeté le cri d'alarme, et n'a pas craint d'affirmer, statistiques en mains, que dans certains centres industriels de la catholique Province de Québec, la loi de la sanctification du dimanche était ni plus ni moins foulée aux pieds.

Dans un mandement célèbre, Mgr de Valleyfield, il y a vingt ans, rappelait à ses ouailles leurs graves devoirs à ce sujet.

" Par son institution même, disait-il, le dimanche est avant tout un jour de repos imposé à l'homme et à tout ce qui dépend de lui dans l'exercice ordinaire de son activité. Repos pour le corps, qui s'est fatigué durant les six jours précédents, s'est usé au labeur incessant, et pour lequel la restauration hebdomadaire est indispensable. Ceci est admis par tous les peuples.

" Repos pour l'âme qui, absorbée durant toute la semaine par les intérêts et les préoccupations terrestres, a besoin de se recueillir, de s'élever, de se remettre en communication avec son Dieu, de reprendre ses aspirations vers le ciel, et pour cela de profiter des heures de répit que le dimanche vient lui accorder.

" Repos pour la famille, reconstituée dans la paix et dans l'union, après cette longue et douloureuse dispersion de ses membres que la tyrannie des exigences matérielles arrache au foyer chaque matin, pour ne les y ramener qu'à la tombée de la nuit. N'est-ce pas un bienfait que ce dimanche où tout respire la joie, l'amour ? Pour cette journée au moins, le père pourra rester au milieu de ses enfants, qui seront eux-mêmes groupés autour de leurs parents. C'est le jour que le Seigneur a fait et dans lequel il invite à l'allégresse.

" Repos pour la Société, c'est la trêve des affaires et de leur âpreté ; c'est un armistice dans la lutte journalière des intérêts en conflit ; c'est la cessation de la concurrence effrénée dans le monde du travail, de la finance, du commerce, des professions libérales et de la politique. A cet acharnement que le progrès moderne et la facilité des relations rendent encore plus violent, ne faut-il pas un remède qui calme pour un jour les passions, qui panse les blessures de la convoitise, de la rivalité ou de la colère ? Ce jour-là, de par la volonté de Dieu, et par l'ordonnance de l'Église, sur le chemin du temple et aux pieds du sanctuaire, tout s'efface de ce qui ailleurs sépare et divise ; c'est, pour quelques heures au moins, le règne de la charité dans l'union des âmes aux accents de la prière qui, étant la même dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, rappelle aux hommes qu'ils sont tous frères, créés par le même Père, rachetés par le même Sauveur, appelés également à la même récompense et à la même gloire."

Et Sa Grandeur continue avec la même éloquence jusqu'à la fin. C'est une page de haute valeur doctrinale et littéraire qui mériterait d'être lue à nouveau du haut de toutes

nos chaires chrétiennes. Car on ne saurait trop souvent revenir à la charge puisque cet oubli du repos du dimanche constitue probablement le plus sérieux danger qu'ait couru jusqu'ici la vie chrétienne de nos populations.

* * *

Pensée personnelle et profonde, marquée au coin de la science théologique la plus vaste et la plus sûre, exprimée en une langue limpide et simple, tel semble être la caractéristique des *Œuvres Pastorales*. Il y règne partout une large abondance qui repose, parce qu'elle nous donne la sensation que l'auteur n'est jamais pris au dépourvu. Les idées, au surplus, accourent nombreuses sous sa plume, toujours à leur place et dans l'ordre voulue. Certains lecteurs plus exigeants pourraient probablement trouver ici et là quelques pages un peu diluées ; il ne faudrait pas trop les en blâmer; tout de même, disons que ce défaut, si défaut il y a, provient de la source qui, trop pleine, déborde de toutes parts. Au vrai, c'est presque une qualité. Aussi l'Académie Canadienne a consacré le mérite de cette œuvre et des autres en appelant Mgr Émard à siéger dans son sein.

Et maintenant quand on regarde le nombre, la variété et l'importance des sujets discutés dans ces trois volumes, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ils forment un traité de *Théologie Pastorale* de toute première valeur. Le clergé de Valleyfield continuera de les consulter afin d'y apprendre les moyens les plus aptes à conduire dans la voie du salut ce bon peuple qui, au départ de son premier évêque, lui a manifesté des marques bien touchantes de son affectueux attachement. C'était une manière excellente d'apprécier l'enseignement doctrinal reçu au cours des trente dernières années.

Nous souhaitons une rapide et large diffusion aux *Œuvres Pastorales* du premier évêque de Valleyfield. Prêtres et fidèles, quel que soit le diocèse auquel ils appartiennent, seront certains d'y trouver toujours la lumière pour connaître leur devoir et la force pour l'accomplir généreusement : *video ut faciam.*

Arthur ROBERT, ptre.

A PROPOS DE MARIA CHAPDELAINE

———

Monsieur François Veuillot, qui s'y connait en livres et qui nous aime jusque dans nos défauts, a publié chez nous(1) une solide défense de *Maria Chapdelaine.* Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il y est habile, car la manière de cet écrivain si distingué ne s'inspire pas de petits procédés : M. François Veuillot, comme son oncle illustre, tire toute la vigueur probante de son style de la vérité bien dite ; il y ajoute seulement les nuances d'un tact exquis qui tempère ce que la vérité a quelquefois de trop vif.

Ne brûlons pas à M. Veuillot la politesse. Il admet avec nous " les erreurs et les faiblesses " de l'œuvre de Hémon ; ayons au moins la droiture d'en reconnaître avec lui les qualités.

On a groupé sous trois chefs les principales accusations contre *Maria Chapdelaine.* Ce n'est point notre intention de procéder suivant cet ordre. Nous nous contentons d'ajouter au débat quelques rapides considérations dont personne ne doit s'offenser et qui nous sont venues à la lecture des diverses critiques parues depuis un an.

Louis Hémon a fait mouvoir des personnages rudes et francs, graves et religieux, dans une nature sauvage, très exactement et très admirablement décrite [souvenez-vous, par exemple, de la mélancolique brièveté de l'été péribonkais], et c'est notre " erreur " canadienne de chercher, à toute force, en ce livre ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre. Car *Maria Chapdelaine*, tant pour les mœurs que pour le climat et le paysage, ne pouvait être qu'une peinture incomplète du Canada français. En effet, notre pays de Québec,

(1) *L'Action Catholique*, 9 et 10 août 1922.

l'une des neuf provinces de la Confédération, s'étend sur une surface de 703,653 milles carrés qui pourrait commodément loger à elle seule ce qu'on appelle l'Europe latine : la France, l'Espagne et l'Italie, auxquelles on adjoindrait l'Allemagne d'avant-guerre, moins toutefois 17,623 milles carrés, ce qui n'est pour nous qu'une bagatelle ! Personne ne niera que notre territoire est trop vaste et que nos travaux y sont nécessairement trop variés, quoique nous n'y comptions qu'un million et demi d'âmes, pour que ce qui se passe en Péribonka soit l'image fidèle de l'ensemble. Afin de mettre le sujet plus au point, rappelons-nous aussi que, " à bien dire, seules les rives du Saint-Laurent, de la Baie-des-Chaleurs et de la rivière Ottawa ont une population vivant à l'état de communauté," et que " l'extrême limite habitée au nord est le comté de Lac-Saint-Jean et l'Abitibi." (1) C'est à la limite habitée du comté de Lac-Saint-Jean que Hémon a situé son roman ; nous serions puérils de lui en chercher noise. A entendre certains censeurs, pour plaire à chacun il aurait fallu que Louis Hémon indiquât ces choses en détail ou qu'il écrivît une série de récits du Canada français . . . Il y a bien, en effet, chez nous, outre le colon, le cultivateur des vieilles paroisses, le villageois et ses métiers intéressants, le bourgeois, le marchand, le financier, et tous ceux qui peuplent nos agglomérations urbaines telles que Montréal [760,000 âmes, (2)], Québec [116,850 âmes, (3)], etc. Mais l'auteur de *Maria Chapdelaine* est disparu trop tôt, s'il a jamais rêvé d'élargir de la sorte son tableau. Il est plus sensé de penser que Louis Hémon a voulu faire une belle grisaille d'un fragment caractéristique de notre vie. Libre à nous de parachever l'œuvre par d'autres peintures et de donner de notre cher Canada français une fresque brillante où se distinguent les mille aspects de chez nous. Hémon ne nous en a pas moins montré l'art d'observer autour de nous les choses simples et celui de les exprimer ; et même, par quel-

(1) *L'Annuaire Statistique de Québec*, année 1921, page 28.
(2) et (3) Les statistiques municipales de 1919.

ques inexactitudes d'observation auxquelles nous sommes très sensibles, ne nous a-t-il pas, par surcroît, mis en garde contre certaines généralisations trop faciles ?

C'est une constatation singulière que, malgré les reproches formulés contre le fond de l'ouvrage, on en arrive cependant à ranger, au cours de la discussion et par un étonnant circuit, Louis Hémon entre Philippe-Aubert de Gaspé et Antoine Gérin-Lajoie pour le fond même, et au-dessus de tous pour la perfection de la forme. Voilà de quelle façon ce Français est entré dans la littérature canadienne, comme Champlain, comme les annalistes jésuites, sans le savoir,— et peut-être sans que nous voulions toujours en convenir, ce qui ne serait pas très honorable de notre part. Hémon, il est vrai, ne nous a point révélés à nous-mêmes : il nous a indiqué le parti littéraire que nous pouvions tirer de nous-mêmes. Il ne nous a pas davantage révélé aux Français de France : il a attiré leur attention sur une facette du Canada français. Quand débarrasserons-nous de sa gangue le diamant bien entier pour le faire étinceler dans le miracle de sa gloire ? C'est précisément quelques-unes de ces facettes que tâchent de polir nos jeunes auteurs, et nommément M. Damase Potvin, dans le prochain livre qu'il publie à Paris, chez Grasset. Avec quel bonheur nous lui souhaitons de réussir, d'abord parce qu'il le mérite, et ensuite afin que par ce succès l'élan soit donné à tous, et la hardiesse de chacun récompensée ! Mais avouons que nous avons été envers Hémon d'une singulière exigence et que, si nous demandons à nos écrivains nationaux le quart de ce que nous réclamons de celui-ci, nous leur imposerons l'impossible et nous tuerons du coup une littérature qui a, ce nous semble, déjà assez de peine à vivre.

Un fait est certain. Tandis que nous nous crevons les yeux à chercher à la loupe des imperfections en *Maria Chapdelaine*, cette œuvre demeure, plus noble et plus appréciée de ceux qui ne sont point myopes. Du haut de l'Olympe littéraire, Hémon doit s'amuser de notre querelle, et, se

frottant les mains, s'écrier que ce charivari autour de son nom lui vaut une fameuse presse ! Mais il faut bien quand même appliquer à *Maria Chapdelaine* une parole amère de Goncourt : — Un livre n'est pas un chef-d'œuvre : il le devient; le genie est le talent d'un homme mort.— Car quelques-uns chez nous paraissent ne pas être encore assez sûrs qu'à Chapleau, en terre ontarienne, dort à jamais un Français qui a bien parlé du Canada. Que M. François Veuillot et ceux qui nous témoignent comme lui de l'affection, sachent du moins que, si profondément émus que nous soyons à l'idée que Louis Hémon ne nous enchantera plus d'œuvres nouvelles, nous voulons nous consoler en retrouvant en *Maria Chapdelaine* tout ce qu'un art sincère et qui s'est rarement égaré a pu nous laisser de meilleur et de plus grand.

Maurice HÉBERT

LES LIVRES

Mgr Chapon, Évêque de Nice. *Conférences spirituelles aux religieuses de la Visitation d'Orléans.* 1 vol. in-12, 428 pages. P. Téqui, éditeur, Paris, 1922.

Aumônier durant plusieurs années à la Visitation d'Orléans, Mgr Chapon, évêque de Nice, a mis en volume les conférences faites aux religieuses de cet Ordre. Ces pages que vient de livrer au public le distingué prélat sont marquées au coin de la doctrine la plus substantielle et de la forme la plus littéraire. Les filles de saint François de Sales ont dû jouir et profiter à entendre leur aumônier parler de sujet la plupart empruntés aux fêtes de l'année liturgique. Heureuse idée qu'a eue l'évêque de Nice de sortir de l'oubli ces précieux trésors, et idée non moins heureuse qu'a eue aussi la supérieure de la Visitation d'Orléans de solliciter cette faveur de leur ancien aumônier. Ce livre rendra service non seulement aux âmes consacrées à Dieu, mais encore à celles qui vivent au milieu du monde et font profession d'une haute et solide piété. Celles-ci sont très nombreuses.

A. R.

Jacques Maritain, *Antimoderne.* 1 vol., 250 pages. Edition de la Librairie des Jeunes, 3, rue de Luynes, Paris-VIIe. Prix : 7 francs.

Ce nouvel ouvrage comme Théonas, contient quatre articles publiés par M. Maritain sur différents sujets de 1914 à 1921. Le titre peut surprendre. Et le lecteur vraiment de se demander pourquoi *antimoderne* cet ouvrage pourtant bien actuel. L'auteur lui-même s'explique dans l'avant-propos.

" Ce que j'appelle ici antimoderne, dit-il, aurait pu tout aussi bien être appelé *ultramoderne*.

" Il est bien connu, en effet, que la catholicisme est aussi *antimoderne* par son immuable attachement à la tradition qu'*ultramoderne* par sa hardiesse à s'adapter aux conditions nouvelles surgissant dans la vie du monde. Faut-il remarquer, en outre, qu'aujourd'hui tout, sauf lui-même et surtout les idéologies spécifiquement modernes, voire futuristes, parait tout de suite vieille lune et vieux jeu ? "

Et voilà. C'est dire que ces pages s'inspirent du catholicisme. Et ajoutons qu'elles s'inspirent aussi de la pensée de saint Thomas, laquelle " n'est pas la pensée d'un siècle ni d'une secte ", mais en réalité " une pensée universelle et perdurable ".

C'est ce qu'il démontre avec un luxe d'érudition et une sûreté d'appréciation incomparable, qu'il parle soit de *la science moderne* et de *la raison*, soit de la *liberté intellectuelle*, ou qu'il dise ce qu'il pense *sur le Temps Présent.*

On serait tenté d'intituler ce nouvel ouvrage de M. Maritain: *pages de combat*, tant il fournit les armes appropriées à ceux, qui fidèles aux directions du Saint-Siège, luttent pour le triomphe complet de la philosophie scolastique.

A. R.

R. P. LEJEUNE, O.M.I. *La Beauté de l'âme. Lectures spirituelles.* 1 vo 390 pages. *L'Action Sociale Ltée*, Québec, 1922.

L'auteur de cet ouvrage est depuis vingt-cinq ans sur la paroisse du Sacré-Cœur, à Ottawa, et c'est pour célébrer cette date qu'il dédie son livre aux paroissiens de la belle et grande paroisse canadiennef-rançaise de la Capitale.

La Beauté de l'âme, titre vraiment alléchant et qui dit beaucoup. Ame *chrétienne*, âme *religieuse*, âme *sacerdotale*, toutes trois elles ont des beautés que le distingué oblat sait faire ressortir. Cet ouvrage a été vécu. Le R. P. Lejeune, en contact avec bien des choses et des hommes, a observé. Mais en observateur intelligent, il a su profiter de ce qu'il a vu. De plus, ces pages manifestent une vaste érudition. Ecriture sainte, théologie, mystique, littérature viennent à tour de rôle prendre normalement leur place sous la plume de l'écrivain pour chanter la *Beauté Naturelle*, la *Beauté divine* et la *Beauté Surnaturelle*.

Livre consolant au suprême, il est à souhaiter que non seulement les paroissiens du Sacré-Cœur d'Ottawa se le procurent, mais encore tous les catholiques de nos paroisses. En le lisant, en le méditant, ils apprendront, s'ils ne le savent déjà, que " hier, aujourd'hui et demain, jusqu'au dernier soir du monde, le regard de Jésus et les yeux de Marie se reposent avec délices dans la contemplation des belles âmes ".

P. S.

FATHER GARESCHÉ, *The values everlasting.* 1 vol. relié de 188 pages, $1.35. Benziger Brothers, New-York, 1922.

Cet ouvrage est un excellent volume de thérapeutique morale. En l'écrivant, le Père Garesché, s. j., a eu l'intention de fournir un infaillible remède à tant d'âmes qui souffrent d'un mal terrible et qui existe à l'état épidémique dans notre société contemporaine : l'*ennui*. Oui, on s'ennuie un peu partout, on est fatigué de la vie, on est blasé. Et pourquoi ? C'est parce qu'on a le cœur trop attaché aux choses d'ici-bas, c'est parce qu'on ne lève pas assez les yeux en haut. Ce dernier ouvrage de l'éminent jésuite est spécialement dédié à ces malades bien à plaindre. Qu'ils le lisent, qu'ils le méditent et ils y apprendront à nouveau que nous sommes sur cette terre, en passant, il est vrai, mais aussi pour y accomplir le devoir que Dieu nous impose dans notre vocation. Et c'est ce devoir accepté généreusement sous le regard du ciel qui nous rendra la vie *digne d'être vécue.*

A. R.

MGR LAVEILLE, vicaire-général de Meaux. *L'abbé J.-B. Debrabant,* 1801-1880. 1 vol. de 420 pages. P. Téqui, Paris, 1922.

L'éminent vicaire général de Meaux raconte dans ce nouvel ouvrage la vie d'un humble prêtre, fondateur de deux communautés religieuses. Ces pages élégamment écrites nous révèlent une fois de plus tout ce que l'on peut faire en mettant sa confiance en Dieu. L'abbé Debrabant a rencontré des difficultés inouies ; malgré tout, fort dans le Seigneur, il a réussi à doter son pays de deux instituts connus sous le nom de la *Sainte Union des Sacrés-Cœurs* dont les services ne se comptent plus.

Voilà une vie qui devrait se trouver sur les rayons des bibliothèques de tous ceux qui s'occupent d'œuvres d'éducation. La lecture leur sera un réconfort incomparable aux jours sombres qui ne manquent pas de se présenter dans l'existence des éducateurs.

P. S.

FERDINAND MILLION, missionnaire de S.-Fr. de Sales. *Paroles d'encouragement,* extraites des lettres de saint François de Sales. 1 petit volume de 236 pages. P. Téqui, Paris 1922.

ABBÉ J.-M. TEXIER. *A Jésus par Marie,* 1 petit vol. de 414 pages. P. Téqui, Paris 1922.

R. P. CHARLES WILLI, C.S.S.R. *Explication du Petit Office de la Sainte-Vierge, selon le bréviaire romain.* 1 petit vol. de 136 pages. P. Téqui, Paris 1922.

Petit manuel des congrégations de la très Sainte-Vierge, 3e éd. P. Téqui, Paris, 1922.

Le catéchisme des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. Nouvelle édition, 1921, Secrétariat des Œuvres, 105, rue Sainte-Anne, Québec. V. 25.

Le R. P. Million, des missionnaires de Saint-François de Sales, a eu l'heureuse idée de mettre en volume des extraits des lettres de l'évêque de Genève, qu'il publie sous le titre de *paroles d'encouragement.* Il serait superflu de faire l'éloge de cette brochure. Disons seulement qu'elle est destinée à répandre de nouveau dans le monde le culte du saint si doux et si consolant. A l'époque actuelle c'est une bonne aubaine.

A Jésus par Marie est un manuel de la parfaite dévotion à la sainte Vierge. En effet, l'auteur y démontre facilement que la dévotion à la mère de Dieu ne se peut concevoir sans celle à son fils et réciproquement. Qu'on lise ce petit volume pour apprendre à aimer la sainte Vierge comme elle mérite réellement de l'être.

La récitation de l'office de la sainte Vierge, surtout en latin et par des personnes pas au courant des rubriques du bréviaire romain, peut devenir fastidieuse à certain jour. C'est pour éviter ce grave danger aux âmes pieuses que le R. P. Willi nous donne son *explication du petit office de la sainte Vierge.* C'est un ouvrage de nature à rendre un service inappréciable aux communautés religieuses où l'office de la sainte Vierge est de règle.

Les congréganistes de la très sainte Vierge trouveront dans le *petit manuel* qui vient d'être réédité pour la troisième fois chez Téqui un résumé exact de leurs devoirs, lesquels sont exposés à être souvent oubliés.

La nouvelle édition reliée du catéchisme des trois Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, sortie des presses de *L'Action Catholique* est vraiment une édition bijou. Petit volume qui se présente sous un aspect attrayant, avec texte bien net reposant pour la vue, les enfants, les grandes personnes aussi en feront leurs délices. Ajoutons qu'il est le livre des livres puisqu'il renferme toute la doctrine qu'un chrétien est tenue de croire et de mettre en pratique s'il veut sauver son âme.

P. S.

MONSIEUR ET MADAME NOAILLAT. *Le Sacré-Cœur et la conversion d'Israël.* Fascicule de 36 pages, 1 fr.

Ce fascicule contient un article paru dans la revue *Regnabit.* Les auteurs, époux chrétiens et modèles, fervents de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, y voit, dans ce cœur qui nous a tant aimés, le moyen efficace d'obtenir la conversion d'Israël. Nous ne les contredirons pas. La charité immense du Sauveur ne saurait exclure de son sein toute cette portion de l'humanité. Du reste les promesses faites par le Sacré-Cœur à ceux qui seront fidèles à son culte ne peuvent, ce semble, se réaliser complètement si l'on ne prie pas pour le retour du peuple juif au bercail.

J. M.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée.
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. IX, No 3. QUÉBEC, NOVEMBRE 1922

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

UN GRAND ÉDUCATEUR CATHOLIQUE

Le dimanche 17 octobre 1920, Dieu rappela à Lui, après de longues et cruelles souffrances, l'un de ses meilleurs serviteurs, Gabriel Audiat, qui, sorti brillamment Agrégé de l'École Normale Supérieure à un âge où beaucoup y entrent seulement, n'a pas cessé pendant trente-neuf ans, par la parole et par la plume, de remplir un rôle bienfaisant de direction et d'apostolat auprès de notre jeunesse de France. Heureusement ce parfait maître chrétien, qui s'est toujours donné à tous sans compter, nous a laissé beaucoup de sa pensée et de son âme dans de nombreuses pages remarquables, que ses amis veulent tirer de l'oubli ; et c'est ainsi qu'au deuxième anniversaire de sa mort nous pouvons l'entendre encore nous parler avec tout son esprit et tout son cœur dans les lettres ou causeries si vivantes de " Claire et Jeanne ",(1) consacrées à la seconde éducation des jeunes filles, suite attendue au livre si apprécié de " L'Allée des Demoiselles ", dont les rééditions nombreuses disent assez le légitime succès.

(1) GABRIEL AUBRAY : *Claire et Jeanne ou la 2e éducation des Jeunes Filles*. Bernard Grasset, éditeur, Paris.

G. Audiat est dans toute la force du terme un *éducateur* (celui qui *élève*), dont l'œuvre doit être lue, méditée, suivie par tous les parents qui conservent le souci de l'avenir de la famille et de la race. La première qualité du véritable éducateur, c'est d'offrir en lui-même un guide sûr, à qui l'on puisse accorder son entière confiance ; et précisément Audiat paraît ce guide providentiel, ce conseiller prudent, cette seconde conscience droite et claire, dont chacun de nous peut avoir besoin. C'est qu'en effet s'appuyant sur une doctrine arrêtée et sur des principes solides, qui ont fait la preuve de leur valeur par 1900 ans de civilisation, il peut bâtir sans hésitations, sans défaillances, sur des assises certaines et inébranlables. Il possède dans sa foi un génie tutélaire incomparable, qui ne lui manque jamais, et qui, l'ayant aidé à régler noblement sa propre vie, lui permet de former à son tour d'autres âmes de devoir. Soumis à toutes les disciplines morales et religieuses, inflexible pour lui-même, il peut juger de haut, à leur prix exact, toutes les choses de cette terre avec une complète indépendance, sans jamais être dupe d'une formule mensongère ou d'un paradoxe spécieux. Pénétré des Commandements de la " Loi Unique ", il possède un " trésor de sapience ", qui, dans le chaos et la confusion universels, le maintient en état de grâce, en état de démêler partout le vrai du faux, d'éventer les pièges, de dénoncer les erreurs et les " bêtises ", Léon Daudet dit les " stupidités ", du siècle. Aussi bénit-il justement ses parents, dont " la sagesse, sans fermer son esprit aux nécessités de la vie moderne, au contraire en l'armant pour les affronter, lui fit une âme avec un peu de la leur, et y mit la divine étincelle de vérité sur laquelle il n'y a qu'à souffler pour faire en toute question de la lumière et en toute vie de l'amour ".

Homme *de foi et de tradition*, Audiat doit aussi à ses ascendants de forte souche paysanne une autre lumière, " ce vieux *bon sens provincial*, qu'une longue lignée de braves gens lui mit dans les moëlles ", et, si les obligations de la

carrière l'ont amené de bonne heure à Paris, dès qu'il le peut, avec quelle joie il revoit sa chère terre natale de Charente ! De quel cœur il goûte la vie des champs, " dont la lumière douce et limpide, dit-il, lui fut toujours maîtresse de vérité, bonne conseillère de sagesse et de confiance ".

Enfin, de son père, l'ancien maître de rhétorique du Collège de Saintes, archéologue et érudit très distingué, magnifique catholique, qui plaça toujours sa croyance au-dessus des honneurs et des avantages matériels, G. Audiat a hérité la droiture et la fermeté du caractère, une superbe indifférence pour tout ce qui ressemble à l'argent et à la gloire, l'habitude de " penser tout haut ", sans ménagements, une franchise un peu rude, qui ne craint pas de flageller indistinctement, sans considération de parti, tout ce qui lui paraît dangereux et mauvais. Aussi n'est-il pas, dit-il, de ceux qui, ayant reçu ou s'étant donné la charge des âmes, trahissent leur mission en cherchant des compromis, en prétendant que " pour rester chefs, il faut bien qu'ils suivent ", parce qu'il ne sert à rien de prêcher dans le désert. Et certains, pour la cause qu'il défend, peuvent regretter cette fière insouciance, qui, lui faisant aimer le choc, manier l'ironie cinglante, braver l'inimitié et la défaveur, le condamne à une notoriété amoindrie : on ne peut qu'estimer et admirer l'homme qui fait cette courageuse profession de foi : " J'incline, moi, par tempérament, à faire peu de fond sur l'habileté des calculs humains et des marchandages, et à penser que, pour sortir de ce cercle vicieux, vraie spirale d'enfer, c'est plutôt aux *dirigeants*, dussent-ils y périr, à commencer ". G. Audiat a donc toutes les fortes qualités du *dirigeant* ou du *directeur de conscience*, l'incontestable autorité de l'homme destiné à exercer une action sur ses semblables, les essentielles vertus de l'éducateur qui prêche d'exemple et paie de sa personne. Aussi bien Mgr Baudrillart et M. l'abbé Plazenet, qui l'ont vu à l'œuvre près d'eux, ont témoigné hautement de son labeur et de son succès auprès des étudiants de l'Institut Catholique et du Cercle du Luxem-

bourg. Mais sa vocation le portait de préférence vers l'éducation de la jeune fille, parce que rien ne lui semblait plus important que de " donner le mot d'ordre à celle qui sera demain la mère de nos petits enfants, l'ouvrière de cette cellule sociale, la reine de cette ruche : la famille ",— parce qu'aussi la mère, bien instruite elle-même, peut préparer ses filles à la vie d'une manière plus directe et efficace que nous ne formons nos fils, qui nous appartiennent moins et se façonnent davantage en dehors du foyer. Mais qui ne sait que dans l'éducation de la jeune fille il faut apporter encore d'autres dons, du tact, du goût, une connaissance approfondie de l'âme féminine, un " esprit de finesse " très aiguisé,— toutes qualités très spéciales qu'Audiat a développées dans sa belle culture de normalien et dans sa constante pratique des deux principales sciences de la vie, l'histoire et la littérature ?

Aussi n'est-il pas de ces austères pédagogues qui préconisent " la méthode d'éducation par l'ignorance et de préservation par le vide ", comme il n'est pas non plus de ces imprudents qui laissent tout lire sans contrôle et sans explication. Les catholiques, dit-il justement, " ne doivent pas rester des ignorants, des émigrés à l'intérieur, des impuissants " ; ils ne doivent pas renoncer à reconquérir le monde, à agir sur leur temps. Pour cela il faut s'instruire, il faut lire, mais apprendre à bien lire ; car " les *bonnes lectures* sont l'unique défense de la jeune fille contre les vaines imaginations qui la sollicitent ". Il faut lire, parce que la " littérature est la grande école de la vie morale " ; mais il faut savoir s'en servir, contre elle-même bien souvent, puisque malheureusement depuis le XVe siècle, depuis le XVIIIe surtout, il y a désaccord et divorce entre une grande partie de notre littérature et notre âme traditionnelle. Tirons même d'utiles leçons du théâtre et du roman ; profitons-en pour enseigner ce qu'est le *romanesque* et pour en prévenir les dangers, en lui opposant la saine vision de la vie réelle, mélange ordinaire de peines et de joies, de devoirs et de labeurs. Éveillons chez

nos filles le " démon de l'esprit critique " ; accoutumons-les au malicieux plaisir de " déshabiller ces marionnettes littéraires, d'en tirer les ficelles, d'en saisir les ressorts ". Mais quand nous leur aurons appris à se moquer des jongleries et des extravagances de l'imagination sentimentale, nous leur inspirerons le respect et le goût de la bonne littérature, de la noble poésie. " La littérature nous offre de saisissantes images, et des images qui ont pourtant souvent la vérité de la vie : c'est là sa grande supériorité, la raison de sa formidable puissance éducative. . ." " La poésie est le rayonnement de la beauté, de la beauté d'âme, du divin, qui éclaire tout homme venant en ce monde, et illumine ce monde lui-même à ses yeux." Que nos filles sentent donc vivement la poésie de la nature, la poésie du terroir, la poésie surtout du foyer, qui "fait jouer un rayon divin sur les plus humbles choses, et ennoblit les travaux domestiques, ennoblit la femme elle-même. . . Un certain romanesque éloigne du ménage, un peu de poésie y ramène ".

G. Audiat fait donc dans son programme une très large place à la littérature en raison de sa valeur éducative. Mais il se montre plus sévère et défiant à l'égard de la science. Sans doute il admire l'homme qui *veut savoir* : il rend justice à son ingéniosité et à sa patience dans la réalisation de ses merveilleuses découvertes. Mais la science, sauf exception, n'a pas été faite par la femme ni pour elle. La science n'est pas toute la science (scientia), tout le savoir : elle ne connaît que les phénomènes extérieurs, des apparences. Toute relative, comme l'a montré M. Poincaré avant Einstein, création conventionnelle de notre cerveau qui adapte la nature à sa façon particulière de la voir et de l'interpréter, qui " l'humanise " et par conséquent la déforme, la science, dénouée de tout sens moral, ne peut nous fournir une philosophie, une règle de conduite, une religion. La science est digne de notre effort, mais indigne de notre foi. La science avec Dieu peut nous rendre plus forts et mieux armés, mais Rabelais l'a dit depuis longtemps, " science sans conscience

n'est que ruine de l'âme ". Tout est à craindre de la " Nouvelle Idole ", comme en témoignent le *Crime de Sabine* dans *La Morte* d'Octave Feuillet ou les *Princesses de Science* de Colette Yver.

Qui peut douter qu'une telle éducation n'imprègne en effet nos filles " d'une discipline qui mette l'ordre dans leurs idées, la lumière dans leur conscience, la vertu dans leur âme, et les dresse à dominer leur temps au lieu de le subir " ? Mais, sagement attaché à la tradition française, G. Audiat est un esprit éclairé qui ne méconnaît pas les conditions de la vie moderne ; il sait faire la part du bien et du mal dans notre société et ne veut rien négliger de ce qu'elle contient de bon et d'avantageux pour prémunir nos enfants dans la lutte qui les attend. " S'il y a, dit-il, un mauvais féminisme, il y en a un excellent, un nécessaire au moins. La femme d'aujourd'hui doit pouvoir se faire pour soi-même — hélas ! — sa vie droite, indépendante et utile ".

Disons, en terminant, que ce moraliste, si ferme et si convaincu, ignore le ton du prédicateur ennuyeux. Son style est celui de la causerie variée, vive, spirituelle, ironique, capable souvent d'éloquence vraie et de poésie. G. Audiat sent vivement les belles choses et les fait sentir. " Quelque docte qu'on soit, dit-il, on fait un bien insuffisant professeur de lettres, si l'on n'est pas un peu poète ". Et poète, il l'est en effet, quand il décrit les attraits de la campagne ou le charme du labeur domestique, quand il parle de " l'âme de la race ", et recommande " le respect, la curiosité tendre, la sollicitude attentive, maternelle, amoureuse des choses du passé ". Il cite une jolie page de R. Bazin sur " La Coiffe blanche " de nos anciennes paysannes. " Vois-tu, c'était une pensée charmante, ta coiffe de tous les jours. Sans le savoir, tu mettais avec elle autour de ta tête brune un peu d'histoire, un peu de chanson, et le signe *des races nobles qui se souviennent* ". Et Audiat ajouta : " *Que nos filles, ô mon amie, soient toujours des races nobles qui se souviennent !* " En vérité

cela ne semble-t-il pas écrit tout spécialement pour nos chers frères Canadiens de Québec ?

Et n'est-ce pas qu'Audiat est un beau représentant de " l'Éternelle France " ? N'est-ce pas que ce serait de notre part une grande faute impardonnable de ne point propager le souvenir et les enseignements d'un pareil maître ? Réunissons donc et publions tout ce qui nous reste de lui, toutes ses études de philosophie, d'histoire et de critique. Ne laissons point se perdre de telles richesses d'âme catholique. Ayons l'amour, la piété des nôtres. Aidons à faire connaître, à faire vivre et rayonner ce noble esprit, qui peut et doit demeurer pour nous et pour nos enfants une source perpétuelle de divine lumière et de haute vie spirituelle.

Gustave Zidler.

———

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET LE BOLCHÉVISME

C'est un fait historique que la plupart des révolutions se ressemblent et se différencient plus ou moins. Ça dépend de leur objectif, du tempérament national, des acteurs, et de l'intervalle de temps qui les sépare.

Ainsi, les révolutions dont le but est la rupture du lien colonial et la conquête de l'indépendance, telles que celles qui ont donné naissance aux minuscules républiques de l'Amérique latine, sont presque des sœurs, et du même âge par-dessus le marché. De leurs dissemblances on peut dire " parum pro nihilo ".

Mais si elles sont sœurs, elles ne le sont guère de leur aînée, la Révolution américaine. Celle-ci, conformément au génie anglo-saxon, secoua la tutelle métropolitaine, surtout pour l'indépendance commerciale, résista au " Stamp Act " imposé par l'Angleterre, et triompha définitivement, grâce au coup de main de la France.

Il me plaît de rappeler aussi, puisque nos amis anglo-canadiens l'oublient trop souvent, que le drapeau étoilé flotterait aujourd'hui sur le Canada si les Canadiens français se fussent laissé séduire par les sirènes américaines.

Il semble bien que la République américaine n'a jamais regretté son geste. Au contraire, l'anniversaire du 4 juillet 1776 prime toutes les fêtes nationales, et la popularité de Washington monte plutôt qu'elle ne baisse. Il est évident qu'elle est heureuse de vivre en dehors du guêpier européen, et que l'expérience de 1918 lui fait goûter davantage son bonheur.

Sans sortir des XVIIIe et XIXe siècles, je puis encore citer la Révolution italienne, politique avant tout. Sortie du Piémont sous la direction d'un chef d'orchestre invisible, elle submergea successivement les principautés échelonnées sur son passage, jusqu'au royaume des Deux Siciles inclusivement, sans excepter les États Pontificaux, et ne s'arrêta qu'après avoir édifié l'unité de l'Italie. On peut dire qu'elle fut un chef-d'œuvre d'hypocrisie et que, sous ce rapport, elle n'a pas d'égale. Son arrière-pensée probable ne s'est pas réalisée en tout cas, car le Pontife détrôné est plus roi que celui qui réside au Quirinal.

Bien qu'elles prouvent la thèse énoncée plus haut, les révolutions que j'ai mentionnées ne sont que de simples opérettes, comparées aux Révolutions française et russe. Les premières sont surtout politiques et commerciales. La Révolution française, au contraire, est surtout une hérésie religieuse, et la Révolution russe une hérésie sociale. En d'autres termes, le laïcisme a bouleversé l'édifice religieux de la France, et la suppression de la propriété privée a bouleversé l'édifice social de la Russie, engendré une famine qui décime la population par milliers, transformé le pays en un véritable enfer.

Abstraction faite de cette différence radicale, et de quelques autres plutôt secondaires, dues aux cent trente ans qui les séparent, à l'immensité d'un empire schismatique et à demi-civilisé, au malheur d'un clergé ignorant et à la mentalité cosaque, il est incontestable que ces deux Révolutions comptent beaucoup de traits de ressemblance.

Le démontrer est relativement aisé. Il suffit d'un bref sommaire des principaux faits et gestes de la Révolution française, pour permettre de constater que le Bolchévisme est bien son frère. Ceux du moins qui sont familiers avec les débuts du jeune monstre en train de rendre jalouse sa sœur naturelle, ne se méprendront pas sur leur ressemblance.

Je passe sous silence les phases préliminaires de la Révolution française, que tout le monde connaît, et je souligne

immédiatement la Constituante. Alors les loups maigres — qui étaient légion — comprenant que l'heure de la curée est arrivée, accourent à Paris rejoindre leurs frères, se faufilent à la bonne place, pérorent en jargon révolutionnaire, électrisent les masses auxquelles ils promettent le Paradis perdu, et bientôt à la Constituante succède la Convention remplacée à son tour par la Terreur ; puis, défilent ensuite le Directoire, le Consulat, et la dictature du petit caporal, futur empereur. En définitive, Louis XVI est remplacé par Bonaparte, comme Lénine a succédé à Nicolas II.

La Révolution française n'avait pas chômé pendant ce laps de temps : Dieu était officiellement détrôné, remplacé par la déesse Raison, le régicide était consommé, l'Église catholique persécutée, son clergé traqué, son culte supprimé, ses églises fermées, ses biens confisqués, l'aristocratie sur les chemins de l'exil, comme les religieux sous la IIIe République, la masse populaire, moralement déprimée après l'exaltation hystérique du début, héritière de la misère au lieu de la félicité promise, la banqueroute sans un sou de dividende, les anciens riches remplacés par les bohèmes de la veille, les scandales démesurément grossis du régime torpillé, surpassés par ceux de l'ère nouvelle, la guillotine fonctionnant en permanence, et, pour comble, les révolutionnaires les plus farouches faisant peau neuve. En résumé, le cénacle avait seulement changé de figurants, et le peuple " corvéable à merci ", cerné une fois de plus, était naturellement au pied de l'échelle sociale.

Telle est la résultante de la Révolution française, dont la Révolution russe est, jusqu'à date, la copie fidèle. Elle personnifie la banqueroute du " socialisme ", au même degré que la Révolution française personnifie la banqueroute du " Contrat social " de Jean-Jacques.

Paul Bourget, dans un récent roman, " estime que la grande ressemblance entre les révolutions française et russe est la tartuferie ". Il me semble plus exact de dire que la

tartuferie est plutôt l'une de leurs ressemblances, mais non pas la principale.

Ces deux révolutions me font naturellement songer à ce mari aviné qui, voulant mieux ordonner sa maison, commence par casser sa vaisselle et briser ses meubles, assomme sa femme, lance ses enfants par la fenêtre, et met le feu à tous les étages. Il se fut assurément montré plus avisé en commençant par sa réforme personnelle.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les principaux éléments se sont rapprochés en présence du péril national, que leurs relations sont plus cordiales depuis 1914, et qu'il y a un réveil de bon augure, mais il ne cesse pas d'être vrai que la France est encore en révolution ou, pour ne pas choquer les optimistes, en pleine anarchie morale et intellectuelle. Un simple coup d'œil sur sa mentalité actuelle le démontre : son athéisme officiel, son culte des anciennes idoles, son laïcisme — qui a pour citadelle l'école laïque — n'a pas cédé un pouce de terrain, ses sources intellectuelles — des Primaires à la Sorbonne — plus ou moins contaminées, ses manuels scolaires déformés, son matérialisme scientifique. On peut même ajouter que ses dirigeants, de Bonaparte à Millerand inclusivement — sauf pendant la Restauration — ont été des révolutionnaires marqués, dont le langage est plus académique, la tenue plus en harmonie avec leur milieu ambiant que leurs premiers ancêtres.

Il faut donc que le bon sens du peuple français soit merveilleusement robuste, que son tempérament soit d'un métal incomparable pour avoir — cent trente ans durant — si bien résisté aux dissolvants que les farceurs et les Homais s'obstinent à appeler les " immortels principes de 1789. "

La France, on n'en peut douter, ne reprendra son rôle mondial que le jour où elle secouera le manteau de plomb que la Révolution lui a jeté sur les épaules.

Puissent les jeunes élites en marche hâter la renaissance de la Vieille-France !...

D. Gosselin, p[tre]

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

G. GOYAU A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

UN ROMAN DE BARRÈS ET UNE CONTROVERSE

UN AUTRE ROMAN

A l'étranger, mais ici moins qu'ailleurs, on s'est étonné peut-être de la joie exceptionnelle qu'avait provoquée chez les catholiques de France l'élection académique de Georges Goyau. De cette joie, je voudrais indiquer brièvement les raisons.

En Georges Goyau, nous admirons et nous aimons l'historien, l'homme d'œuvres et l'homme tout court. Historien, il l'est depuis l'École Normale, où il écrivait de savantes chronologies, et depuis l'École de Rome où, avec Fabre et Pératé, il élevait ce premier monument : " Le Vatican, les Papes et la Civilisation ". C'était vers 1895. Il l'est dans son dernier volume, le plus beau peut-être, le plus précieux en tout cas pour nous, " L'Histoire Religieuse de la Nation Française " (Plon, éditeur). Il le fut durant vingt-cinq ans, étudiant tour à tour " L'Allemagne religieuse " (5 volumes), " Bismarck et l'Église " (2 vol.), " Lendemains d'unité " (Rome, Naples), " Une « Ville-Église », Genève " (2 vol.), " L'Église libre dans l'État Libre ", pour ne citer que ses principaux ouvrages. Tous se recommandent par la solidité de la science, la finesse ou la profondeur des aperçus, un style un peu tendu parfois, mais toujours dense, nerveux, riche de formules et d'images, et surtout par l'incessant frémissement d'une âme toujours présente. Qu'il étudie des faits, des doctrines ou des âmes, Georges Goyau allie à la sérénité

du savant impartial, le zèle du chrétien pour son Église et du citoyen pour sa patrie. Par là, il rend arbitraires nos distinctions critiques ; car, si certains de ses livres sont surtout des livres d'apôtre, ils restent des œuvres d'information solide, et ses grands ouvrages historiques sont ceux d'un catholique, d'un Français toujours ambitieux de servir.

L'homme d'œuvres, ou si l'on préfère l'apologiste (mais, je viens de le dire, Goyau n'est-il pas toujours un apologiste ?) a écrit les sept séries de " Autour du Catholicisme social ", " L'École d'aujourd'hui " (2 vol.), " Le Cardinal Mercier ", " Ce que le monde catholique doit à la France ", " Précurseurs ", " Papauté et Chrétienté sous Benoît XV ", " L'Idée de patrie et l'Humanitarisme ", " Sainte Jeanne d'Arc ", etc. Et remarquez-le bien, certains de ces ouvrages "L'École d'aujourd'hui", "La Franc-Maçonnerie en France" peuvent traiter les sujets les plus brûlants de l'actualité politique, Goyau peut y dénoncer, pièces en mains, sophismes et complots ; sa dignité reste telle qu'il force le respect de nos pires adversaires. Autant que par sa science, il s'impose par son caractère.

Et comme il fait aimer ce qu'il défend ! Lisez " *Autour du Catholicisme social* " : je vous défie bien de ne pas y sentir battre un cœur plein d'amour filial pour l'Église, de tendresse pour les humbles et les souffrants, de fraternelle admiration pour tous ceux qui, à travers les siècles, perpétuent le miracle de l'apostolat catholique. C'est que lui-même est un apôtre, je l'ai déjà dit. Mais tandis que d'autres pratiquent — ou s'y essayent — un mode d'apostolat unique, G. Goyau est apôtre de toute son âme, à tous les instants de sa vie, de toutes les façons. Cet homme de cabinet est, à sa manière un homme d'action ; ce spécialiste des archives, n'est pas moins habile à lire dans les âmes ; ce redoutable champion de l'Église et de la France, a pour seule arme, dans la vie, une inlassable charité. Et partout à sa place : dans un grand salon, dans une salle de rédaction, à une réunion d'étudiants, à un conseil d'hommes condidérables.

Si bien qu'on ne le discute guère. Songez à ses préférences politiques, à son rôle dans plus d'une circonstance historique, et voyez de quel ton on parle de lui chez Maurras. Et l'on m'affirme que lorsqu'il se présenta à l'Académie, Abel Hermant, lui-même candidat à un autre fauteuil, s'employa activement en sa faveur. Les sceptiques ne crurent pas au désintéressement de ce zèle confraternel. Tout de même, l'aciduleux, le graveleux auteur de *Courpières* travaillant pour celui qui fut le fils chéri de Léon XIII, quel spectacle !

Mais je n'en finirais pas si je voulais répéter tout ce qui se dit sur l'action, sur la séduction de G. Goyau. Je n'ajouterai plus qu'un trait : à ses obligés — et Dieu sait s'il en compte!— Goyau reste fidèle plus que les obligés parfois ne le demeurent à qui les aida. N'est-ce pas d'une qualité rare ? — Et sa simplicité, sa modestie ? — C'est déjà trop d'y faire allusion, sans doute, et voici ma conclusion.

" *Figurines franciscaines* " : sous ce titre, G. Goyau a écrit un petit livre délicieux autant qu'édifiant. Avec quel amour il y peint les âmes dont le dénuement extérieur cache la richesse profonde ! Quelqu'un sans doute — dans très longtemps, bien entendu — parlera de lui avec le même respect attendri. Mais nous, ses contemporains, de si peu ses cadets ?—Ses premiers livres ont enthousiasmé notre adolescence, la régularité, la puissance de sa production nous fut une leçon d'énergie ; sa fidélité courageuse comme son désintéressement personnel empêcha, à certaines heures critiques, plus d'une révolte et plus d'un affaissement; son progrès, son ascension continue parmi les échecs et les déceptions de tant d'autres nous apprirent les conditions d'une œuvre durable ; l'universelle sympathie qui l'entoure rejaillit sur ce que nous avons de plus cher. Comment, dès lors et dès aujourd'hui, ne verrions-nous pas dans Georges Goyau une des belles figures de notre temps ?

*
* *

Dans un récent article de l'*Écho de Paris*, Maurice Barrès vient de poser un problème d'un intérêt capital. Habitué, depuis quinze ou vingt ans, à la sympathie, à l'admiration des catholiques, il a cru remarquer chez plusieurs un changement d'attitude. De fait, un universitaire distingué a consacré tout un petit livre à reviser certains jugements d'avant-guerre (A. Chérel, *En relisant après la guerre Bazin, Bourget et Barrès*) et si l'auteur des *Oberlé* a bénéficié de cette revision, celui du *Disciple*, celui de *la Colline inspirée* surtout n'eurent pas à s'en féliciter. Paraît *Un Jardin sur l'Oronte :* un des fidèles, j'allais dire un des dévots de Barrès, lui consacre aussitôt une étude où les éloges cachent mal une certaine gêne, et où une exégèse subtile jusqu'à l'excès trahit le désir de ne pas peiner un maître cher. Enfin, dans un journal qui, s'il ne représente pas la pensée catholique française, s'adresse à un public nombreux et joue un rôle important, dans *la Croix*, M. José Vincent " réprouve *le Jardin sur l'Oronte* " et y " dénonce une sorte de malfaisance ".

Cette fois, Barrès a cru pouvoir exprimer son étonnement et demander des explications. Il l'a fait avec une modération, une courtoisie où se reconnaît sa noblesse habituelle. Mais l'involontaire frémissement de sa phrase trahit sa souffrance. Les critiques d'un José Vincent lui paraissent injustes ; non pas parce que la haine des anticléricaux lui crée des droits à la gratitude catholique, mais parce que son œuvre, croit-il, " est préservée de toute bassesse ". Aussi ne pose-t-il pas une question personnelle. A son avis, "une haute question d'intelligence est en jeu"; alors, élargissant le débat, il arrive aux grands problèmes de morale esthétique (droit de l'artiste à peindre l'humanité telle qu'elle est, bienfaisance de la vérité dans l'art, etc., etc.); d'où, le titre de son article " Comment la critique catholique conçoit le rôle de l'artiste ".

Bien des réponses déjà lui sont venues de droite et de gauche. Dans cette revue qui se préoccupe de doctrine

encore plus que d'actualité, je voudrais apporter à mon tour quelques réflexions très simples et aussi quelques témoignages autorisés.

*

* *

Deux mots, d'abord, sur les devoirs particuliers du critique catholique envers ceux qu'il juge. Plus que tout autre, il est tenu à l'exercice des qualités, des vertus professionnelles. Plus que tout autre, il devrait avoir l'intelligence souple et accueillante, et vif le sens de la beauté,—de toutes les beautés.

La beauté, en effet, est l'œuvre de Dieu, et celle que tâchent de réaliser les hommes est encore d'origine divine, soit par les modèles qu'en offre la création, soit par les facultés que l'artiste a reçues du Créateur. La contemplation peut en être bienfaisante à l'homme et honorable pour Dieu. Partout où il a la chance de la découvrir, le critique catholique doit la saluer et saluer aussi ses serviteurs.

Une autre raison s'impose à lui d'être, si possible, entre tous, intelligent, équitable et bienveillant. C'est que, ami de la beauté et serviteur de l'art, il ne peut pourtant pas ne se soucier que d'art et de beauté. Il ne mêle pas, pour cela, les idées, il ne confond pas les genres. Il sait que l'art a sa fin propre, qui n'est ni celle de la science, ni celle de la morale ou de la religion. Mais il sait aussi que, chez l'homme comme dans la vie, rien n'est simple; que l'universelle complexité suppose l'universelle coordination, l'universelle subordination. En ce qui le concerne, il sait que la lecture d'un roman ou d'un poème, la contemplation d'un tableau, l'audition d'une sonate ou d'un opéra n'intéressent pas seulement la vie esthétique, qu'elles peuvent avoir, qu'elles ont presque toujours une influence morale. Or la vie morale a pour lui une valeur exceptionnelle, telle peut-être que des incroyants ne peuvent l'imaginer. Il ne songe pas seulement au bien terrestre de l'individu, ni même à l'intérêt national

ou à l'intérêt universel. Sa conception surnaturelle de l'univers le ramène toujours à l'éternité. Qu'il songe aux droits de Dieu ou à l'intérêt des âmes, il trouve partout l'infini. Ses jugements ne peuvent donc pas être ceux d'un simple esthéticien, encore moins ceux d'un dilettante. Mais pour asseoir leur autorité, il devrait ne le céder en compétence ni à l'esthéticien le plus sensible et le plus savant, ni au dilettante le plus raffiné. Ainsi ses condamnations les plus rigoureuses ne seraient jamais suspectes d'ignorance.

Il ne s'exposerait pas non plus à irriter ou à décourager les artistes sincères qu'il aurait dû juger sévèrement. Au contraire, son application à les comprendre, son scrupule à leur rendre justice imposeraient le respect, éveilleraient la sympathie. De l'un et de l'autre, la cause qu'il représente pourrait bénéficier. Du moins ne l'aurait-il pas compromise. Apologiste, si possible ; jamais béotien ni pharisien.

Des devoirs aussi rigoureux comportent sans doute quelques droits. Nous avons défini le principal : celui de prévoir quelles répercussions l'émotion esthétique peut avoir sur les âmes.

Malheureusement, la question est d'autant plus délicate, qu'elle est plus générale. Le critique, pas plus que le poète, le romancier ou le dramaturge, ne s'adresse à tel individu, à tel groupe particulier dont il connaîtrait précisément les capacités et les besoins. Il écrit, lui aussi, lui plus que personne peut-être, pour une foule moyenne, à laquelle il ne peut accorder une confiance aveugle. Sa tâche, il est vrai, est d'éclairer, d'affiner, de fortifier aussi, cette masse un peu amorphe. Il doit, au besoin, brusquer certaines pruderies, habituer à la vérité certains regards trop prompts à s'offusquer. Mais quelle délicatesse reste nécessaire dans la hardiesse même, ceux-là le savent bien qui sont un peu fréquenté les âmes.

Et nous voici au cœur du problème.

Quelle part l'écrivain doit-il faire à la représentation des passions, et plus particulièrement aux passions de l'amour ? Telle est la question que pose Barrès avec une éloquence faite en partie d'inquiétude.

Avec lui nous condamnons la prétendue littérature dont l'innocence conventionnelle n'est qu'un mensonge maladroit. Le romanesque de la vertu et du bonheur a ses dangers, plus graves qu'on ne pense. Il n'y a d'œuvres fortes, il n'y a d'œuvres grandes que les œuvres vraies ; et la vérité, hélas ! c'est l'humanité déchue.

Cette déchéance — qui n'est pas, bien entendu, corruption totale, aveuglement absolu et nécessaire damnation, — quelle place, encore une fois, peut-elle tenir dans l'art littéraire ?

Barrès réprouve les œuvres entachées de bassesse, celles qui, peignant le mal avec une complaisance morne ou joyeuse, pervertissent ou ravalent, et nous sommes d'accord.

Avec lui, nous acceptons certains récits, certaines analyses (je ne dis pas certaines descriptions) dont la conclusion douloureuse a la salutaire amertume d'un tonique. L'œuvre qui, sans commentaire didactique, sans dénouement artificiel, laisse sous cette impression que le mal est le mal, qui donne le besoin d'autre chose, qui, ne serait-ce que par réaction, élève l'homme, le pousse vers une atmosphère supérieure, cette œuvre peut être belle, cette œuvre peu être bonne. Et voilà pourquoi le critique catholique peut faire à telle tragédie de Racine, à telles pages de Chateaubriand ou de Bourget, une place dans son admiration et son amour. Pareillement, l'homme mûr, au jugement ferme, au cœur sain, que la beauté émeut sans le corrompre ni même l'affaiblir.

Mais combien réalisent ces conditions ? Barrès lui-même n'écrit-il pas : " Eussent-ils été plus sévères, mes premiers éducateurs, que j'aurais encore su me troubler avec la lecture du *Petit Carême* de Massillon. Tant il y a de malice dans les belles choses ou dans les lecteurs ! "

Voilà, prononcé par Barrès même, le mot qui aurait dû renseigner Barrès sur notre doctrine : la malice ou simplement la faiblesse du lecteur. Elle ne doit pas entraîner la condamnation de l'art ; elle ne doit pas inciter la critique catholique à l'intransigeance, encore moins au sectarisme. Mais il doit toujours compter avec elle. Pour être juste envers l'artiste, il tâchera de juger l'œuvre d'art en elle-même; puis, pour ne pas trahir les âmes dont il est le guide, il jugera la même œuvre par rapport à son public, ou, si l'on préfère, il indiquera à ses lecteurs quelle attitude ils peuvent prendre vis-à-vis d'elle. Il imposera suivant les cas l'abstention, la lecture défiante ou confiante. Il s'efforcera d'instruire son public, de l'élever à l'intelligence d'œuvres de plus en plus nombreuses, de plus en plus fortes, de plus en plus hautes. Mais il n'oubliera jamais la parole même de Barrès: "Tant il y a de malice dans les belles choses ou dans le lecteur ! "

Cela revient à dire que le plaisir littéraire ne peut guère être que le plaisir d'une élite. A la formation, à l'extension de cette élite, le critique catholique sera trop heureux de contribuer. Mais peut-il n'écrire que pour elle ? peut-il, à la foule honnête mais simple et fruste, permettre certains breuvages, certains parfums qui veulent être savourés à petite dose et dont l'arôme capiteux risquerait de troubler des têtes trop jeunes ou des cœurs un peu fragiles ?

Et voilà qui nous amène à ce *Jardin sur l'Oronte* que Barrès a voulu si beau, mais que plus d'un n'a pu traverser qu'en courant, pour ne pas s'y endormir d'un sommeil délicieux mais inquiétant.

Pas d'histoire plus simple. En Syrie, du temps des croisades, les chrétiens de Tripoli ont, à l'émir de Qalaat, envoyé comme ambassadeur un jeune et brillant chevalier, sire Guillaume. Séduit par sa grâce et son esprit, l'émir a fait de lui son commensal et son ami. Il l'associe à sa vie d'indolence fastueuse et même, quand, lassé des fleurs, des jets d'eau, des parfums, Guillaume exprime le désir de voir ces trésors et ces beautés s'animer d'une présence humaine,

l'émir l'introduit au harem, comme dans une volière d'oiseaux étincelants et babillards. L'imprudent ! Sire Guillaume, en effet, a tôt discerné cette fière et délicate Oriante à qui va la faveur de l'émir. Grisé, envoûté par elle, il a bientôt la joie de la voir tout à lui. Sa vie n'est plus qu'un rêve sous le plus beau ciel du monde, quand une attaque des chrétiens d'Antioche vient tout compromettre. Mais non. Grâce à l'artificieuse Oriante, l'émir confie à Guillaume le soin de défendre la ville, et le chevalier franc apparaît à tous comme leur vrai chef. Il le devient, en effet, le jour où une flèche opportune abat sur les remparts l'émir de Qalaat. Accompagné, guidé par Oriante, i est sur le chemin du trône.

Cependant peu lui importe la royauté. Ne règne-t-il pas sur un cœur, et le plus rare qui soit au monde ? Et puis, pourrait-il, même amant d'une Oriante et successeur d'un émir, porter les armes contre ses frères chrétiens ? Mais l'aqueduc qui alimente la ville vient à se briser; privée d'eau, Qalaat est à la merci des assiégeants. Alors Guillaume ne songe qu'à fuir avec celle qu'il aime. Mais Oriante se révolte, et, la nuit suivante, le chevalier attend vainement sur les bords de l'Oronte l'orgueilleuse dont il a déçu l'ambition.

Sa vie devient celle d'un paria. Sur la route, chez le sultan de Damas, dans la prison où le fait jeter son impatience, il traîne ses regrets, son désir, sa jalousie. Après des mois de souffrance humiliée, il repart, fugitif, pour Qalaat. Il y retrouve, dans une ville à demi restaurée, les femmes du harem baptisées, Oriante épouse du prince d'Antioche.

S'abandonnera-t-il au désespoir ? aura-t-il un sursaut de dignité ? Non. Il accepte de revoir celle qui l'a trahi après avoir trahi pour lui, et qui maintenant ne peut lui offrir qu'un partage avilissant. Quelques semaines, il prolonge cet esclavage. Puis la ruse lui permet de rentrer au palais, de prendre place parmi les chevaliers de sa race et de sa foi. Peut-être va-t-il enfin se retrouver lui-même... Hélas ! les amours coupables ont leur destin. Voulant faire admirer la présence d'esprit d'Oriante, son énergie, sa grandeur d'âme,

le prince d'Antioche révèle à Guillaume ce que celui-ci soupçonnait déjà sans vouloir l'accepter : jusque dans la défaite, la Sarrasinoise a dirigé les événements, dominé son vainqueur, et, des ruines, elle a fait le marchepied de son trône.

Un cri s'échappe des lèvres de Guillaume, injurieux pour les chrétiens autant que pour l'infidèle princesse. Mais les coups pleuvent sur lui, il tombe, et dans l'écurie où on le porte comme un chien, il meurt, veillé du moins et pleuré par l'orgueilleuse Oriante et sa confidente, l'humble et tendre Isabelle.

La sécheresse de cette analyse trahit une œuvre à la fois savante et pathétique.

Le récit d'abord est d'une rare maîtrise Du jour où Guillaume pénètre dans les jardins de l'émir, à celui où il s'effondre sanglant sur une paille souillée, son âme vit devant nous : éblouissement, désirs vagues et violents, engourdissement, oubli de soi-même, puis, inquiétudes, soupçons, colère, amertume, et de nouveau abandon, sursaut, révolte finale, tout cela nous est peint avec une exactitude frémissante. En face de lui, Oriante, si fidèle à elle-même dans sa duplicité, si fière jusque dans la trahison, égoïste, orgueilleuse, cruelle, avilie par sa condition première et malgré tout capable de grandes choses. Entre eux, la sage, modeste, tendre et trop complaisante Isabelle, victime touchante, et plus qu'Oriante même, digne du relèvement chrétien. Voilà les trois personnages dont l'existence devient la nôtre, tant le poète fait revivre pour nous le milieu où ils se meuvent, les sentiments qui les animent dans leur solitude ou dans leurs rencontres, le conflit enfin où se brisent leur bonheur et leur amour.

Mais ne vous y trompez pas ; si continu que soit le mouvement (mouvement des faits et mouvement des âmes) le rythme a moins de régularité encore que de diversité. Dans ce poème, les thèmes et les cadences se succèdent avec une aisance qui rend inutiles les transitions, insensibles les arrêts. C'est tour, à tour, une description des Mille et Une

Nuits, étincelante et suave, un chant sous le ciel étoilé, une réflexion subtile ou profonde, un dialogue de tragédie. A cette composition subtile, répond une rare souplesse de style. La phrase s'épanouit comme une fleur éclatante et capiteuse, ondule et serpente comme un reptile fascinateur, se fait douce comme les modulations de la flute, pathétique comme les vibrations du violon, perçante comme le cri d'une âme blessée. Mais à quoi bon tant de commentaires ? La moindre citation sera beaucoup plus éloquente.

Voici une description : " C'était aux heures douces du soir, sous le verger, une fête d'Asie. Le jardin de fleurs était devenu un paradis de filles. Toutes ces dames musulmanes, vêtues de soies éclatantes, couvertes de voiles de couleurs, chaussées de brodequins dorés, parées de colliers, de fards et d'odeurs, les unes marchant avec fierté comme des paons sur les pelouses, d'autres légères comme des gazelles, la plupart assises sous un cèdre, entouraient la Sarrasine. Des oiseaux de paradis autour d'un jeune aiglon."

Et cette autre, comme il n'y en a pas de plus parfaite sans doute en l'Anthologie grecque : " Cependant, ils semblaient le repos d'un jeune agneau dans les bras de son jeune berger, ou l'innocent enroulement d'une couleuvre sans venin, qui s'est glissée, pour s'y réchauffer, sur le sein d'un enfant qu'elle aime ".

Voulez-vous un chant, ou plutôt une incantation ? Écoutez : " Quand la musulmane chantait, les paroles, pourtant si tendres, faisaient la moindre importance de cet enchantement. Mais un cœur fier éclatait, une eau fraîche jaillissait, sur des mains brûlantes de fièvre. Elle murmurait des cris insensés qui enthousiasment le sang : " je suis vivante ", ou bien, " je suis reconnaissante ", et les mots " jeunesse " et " mourir ", et l'on était épouvanté de se sentir ravi d'une mortelle poésie. Après chaque strophe, elle avait une pause, un temps de rêverie, puis une sorte de gémissement, en notes vagues, et suspendait de se raconter pour qu'on suivît mieux son sillage, comme la fusée, à mi-route des

étoiles, épanouit son cœur brûlant et retombe en gerbe de feu ".

Et ne croyez pas à une poésie toute de langueur. La souple Oriante sait se tenir droit et parler ferme : " Je possède ici la divine puissance qui surpasse toutes les autres, la royauté, et c'est un bien que je ne veux pas céder. Et c'est également vrai que je ne peux pas vivre sans toi. Tu veux partir et que je te suive ! Mes pieds, t'ai-je dit, ne me porteraient pas. Mais reste, et osons tout ! J'aime mieux des risques de reine que d'exilée et de mendiante. J'étais au ciel de Qalaat une grande étoile fixe et brûlante, je ne veux pas être une flamme errante, une comète vagabonde, une pierre déchue."

Et j'aurais voulu, pour la joie de votre oreille, transcrire la grande phrase qui remplit toute la page 119. Je laisse aux amateurs le plaisir de la réciter à haute voix et de goûter le jeu savant des sonorités et du rythme. Ils verront à quel point Barrès, poète et moraliste, est encore un musicien.

A ce poème oriental on peut, il est vrai, préférer l'austère pathétique d'une " Colette Baudoche " ; on ne peut en méconnaître les rares beautés et, tout en discutant peut-être son opportunité, les critiques catholiques eux-mêmes l'auraient, d'une main délicate, rangé sur le rayon des œuvres précieuses et un peu fragiles. Pourquoi donc ne se sont-ils pas contenté de ce geste respectueux et discret ? La passion de sire Guillaume n'apparaît-elle pas comme douloureuse, et humiliée ! N'aboutit-elle pas à une catastrophe, et l'aventure du pauvre chevalier peut-elle provoquer l'envie, à plus forte raison l'imitation ?

Peut-être pourrait-on faire, ici même, quelque réserve. Mais j'accepte que le récit de Barrès comporte sa moralité et peut provoquer plus d'une réflexion salutaire. Je ne discuterai même pas sur le cas d'Isabelle dont la complaisance — vraisemblable, sans doute, chez une Orientale — risque de surprendre certains lecteurs. Bien plus, son aventure peut prendre un caractère symbolique et nous faire méditer

longuement sur l'injuste sottise de l'amour masculin qui, à la tendresse dévouée, préfère presque toujours l'orgueilleuse et dure beauté. Dans son esclavage, enfin, quel crime de l'islamisme; dans son prochain relèvement, quel bienfait du christianisme ! Voilà, sans indulgence excessive, je crois, quels thèmes offre à notre pensée un récit lyrique riche d'expérience humaine.

Pourquoi Barrès ne s'en est-il pas tenu là ? Pourquoi a-t-il voulu que cette histoire d'amour fût " une histoire d'amour et de religion " ? L'intention pouvait être d'un poète, d'un moraliste, d'un historien. Encore fallait-il la réaliser. C'est à quoi,— je le dis avec tout le respect qu'exige, avec son talent, la loyauté de Barrès,— c'est à quoi Barrès a échoué.

Pourquoi Guillaume s'est-il croisé ? Par zèle religieux ? Non, mais par esprit romanesque, en souvenir d'une parole bien imprudente d'une mère sentimentale : " Ma mère... me disait : " Si j'étais un garçon, je m'en irais chercher à travers le monde le bonheur qui m'est destiné ". C'est ainsi que je suis venu près du tombeau du Christ. Je me suis croisé pour faire de grandes choses, pour gagner mon paradis dans le ciel et sur la terre. J'espérais voir des anges avant même que de mourir..." Programme mélangé, et dont précisément Guillaume négligera la partie essentielle. Ce croisé ambitieux de grandes choses s'endort, s'enlise, s'avilit et meurt sur du fumier pour avoir trop aimé les lits de roses. D'où vient cette défaillance ? De l'inconsciente hérésie dont il nous livre d'abord la formule : " Gagner mon paradis dans le ciel et sur la terre " ; et qui inspire ensuite tous ses sentiments comme tous ses actes : Oriante est sa " sœur du ciel ". Pour se justifier, de rester en païennerie, il invente cet argument : " Toute religion nous commande de nous modeler sur les personnes célestes, et celles d'ici sont les meilleures que j'aies vues ". Il appelle sa foi au secours de son amour et son amour au secours de sa foi : " Voilà seulement, se disait-il, que je me fais une idée de

ce que sont les anges. Il n'est rien de difficile que je ne sois prêt à exécuter pour prendre place dans la vie éternelle auprès de cette Sarrasinoise qui, j'ignore comment, ne peut manquer de mériter d'être sauvée ".

Vous croyez reconnaître ici la prière de Polyeucte :

> Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.
> Avec trop de mérite il vous plut la former
> Pour ne vous pas connaître et ne pas vous aimer.

Quelle différence, au contraire ! Seul un transport de charité pure anime Polyeucte, qui, de celle qu'il aime, fait d'abord hommage à Dieu. L'ambition de Guillaume est tout égoïste, son rêve tout matériel. Par un incessant abus de mots il matérialise le spirituel; au séjour de la Trinité Sainte (mais pense-t-il jamais à la Trinité ?) il introduit le paradis de Mahomet.

Que plus d'un croisé, à la fois ignorant, romanesque et sensuel, ait, sous le ciel d'Orient, perdu le sens chrétien, peut-être ; et nul ne conteste à l'historien ni au romancier le droit de peindre ces déformations. Nous lui demandons seulement de les peindre comme telles. Ce n'est pas ce qu'a fait Maurice Barrès. Sauf erreur, les conceptions sentimentales de Guillaume lui semblent légitimes, et ce païen inconscient, il ne le distingue pas des croisés fidèles à leur foi et à leur morale.

Bien plus, il lui fait donner par " un saint évêque " non seulement une indulgente absolution mais un hommage reconnaissant.

" Il ne faut pas détester les morts, dit-il, ni les pleurer avec excès, mais il convient de construire sur leurs tombeaux. Que celui de sire Guillaume nous rappelle ses fautes, ses misères, et son repentir ! Dame Oriante, vous obéissiez à une juste gratitude et à un instinct divin, en cherchant à ramener à la foi celui par qui vous l'aviez d'abord reçue, etc."

Ainsi Guillaume avait eu pour Oriante un souci religieux, puis Oriante pour Guillaume ? J'avoue ne m'en être guère aperçu. Aurais-je mal lu ? Peut-être. Mais dans la charité du prélat n'entre-t-il pas quelque imagination ? " Que le tombeau de Guillaume, dit-il, nous rappelle ses fautes, ses misères ". Bien. Mais où et quand a-t-il constaté " son repentir " ? Serait-ce dans les derniers paroles que voici ? :

— " Je désire que ce soit Isabelle qui me tienne la main et me ferme les yeux. Votre image demeurera sous mes paupières baissées, mais j'ai confiance qu'Isabelle m'assistera plus sûrement que vous, qui n'êtes pas née pour vous détourner, fût-ce une seconde, de votre personne. Cependant, je voudrais entendre jusqu'à la fin votre voix ; non pas vos pensées, qui sont mélangées, mais votre voix toute pleine du ciel où je désire aller.... Ce n'est pas vous que j'aime, et même en vous, je hais bien des choses, mais vous m'avez donné sur la terre l'idée du ciel, et j'aime cet ange invisible, pareil à vous mais parfait, qui se tient aux côtés de votre humanité imparfaite... Adieu, meilleure que moi qui vous juge si durement et vous aime ; adieu, je vais m'agréger, dans l'étoile d'où vous venez, à l'éternelle perfection dont vous êtes l'émanation..."

Qu'il y ait là de la clairvoyance, certains regrets, un certain idéalisme même, je le veux bien. Mais où trouver l'ombre d'une pensée chrétienne ? Guillaume ne conçoit l'éternelle perfection que par rapport à la femme qu'il aime, son mysticisme est tout au plus une esthétique, et ce chrétien à son lit de mort oublie, avec le nom du Christ, celui même de Dieu. A se contenter d'aspirations aussi vagues, le saint évêque témoigne d'une indulgence un peu inquiétante.

Déjà il avait — naïveté ou machiavélisme ? — joué près du prince d'Antioche un rôle assez surprenant. Confident, confesseur même d'Oriante, puis de Guillaume, il ne peut guère ignorer la nature de leur amitié; et, s'il la connait, comment favorise-t-il leurs projets ? Il veut employer Oriante et Guillaume à la conversion du pays, à la fonda-

tion d'un royaume franco-syrien, à l'avènement d'un monde nouveau ? Noble ambition, mais qui ne dispense pas de choisir les moyens, du moins quand on est " un saint évêque ". Car, et voilà l'erreur, Barrès n'a pas voulu nous présenter un Mazarin, ni même un Richelieu. Sur son prélat anonyme il accumule les épithèses pieuses. Comment, dès lors, a-t-il pu le peindre assez aveugle pour se méprendre sur la conversion d'une Oriante, ou assez politique pour asseoir une fondation, même religieuse, sur le mépris de la plus élémentaire morale ?

Comment ? —Peut-être l'explication est-elle possible . . .

Je ne voudrais pas hasarder d'hypothèses fantaisistes, encore moins désobligeantes. Mais que serait la critique littéraire sans essai d'interprétation psychologique ? Voici donc la mienne.

Plus qu'un récit, plus qu'un essai historique surtout ou qu'une œuvre symbolique aux intentions didactiques, le *Jardin sur l'Oronte* est un poème lyrique. Aux paysages, aux aventures, aux souffrances de ses héros, Barrès a demandé des émotions inspiratrices et comme il dit des thèmes pathétiques. Dans son chant, il met ce qu'il a reçu d'eux, mais aussi ce qu'il tire de lui-même, et s'il arrive à ne les plus juger, c'est peut-être qu'il les a trop ramenés à lui. Son évêque ne pense-t-il pas un peu comme l'auteur des *Familles spirituelles de la France* qui, dans un noble souci d'équité, dans une généreuse préoccupation d'unité nationale, finit par confondre des valeurs d'origine, de tendance, de conséquences, et donc de nature très différentes ?

Son Guillaume surtout n'est-ce pas le Barrès de certaines idéologies passionnées ? " Préférer à soi-même une autre qui, elle-même, nous préfère à soi; désirer de mourir à deux, pour épanouir une seule vie plus belle ; appeler la volupté avec la certitude d'y tuer nos humanités et d'en faire surgir une créature céleste . . . premières minutes sublimes d'un tel amour comblé. Tous les philtres de fierté, de décence ingénue et d'exaltation tendre, dont Oriante avait jusqu'alors

composé son charme, recevaient de l'incessante présence de la mort un surcroît de force ".

De quand sont ces subtilités sentimentales, ces aspirations mystico-sensuelles ? De 1922 ou de 1894 ? Invinciblement, *Le Jardin sur l'Oronte* ramène à *Du sang, de la Volupté, de la Mort*, et, rencontre singulière, pour justifier l'un, comme pour résumer tel chapitre de l'autre, Barrès emploie les mêmes mots. Il proclame son dernier roman" préservé de bassesse " ; or, il y a trente ans déjà, il définissait le prétendu néo-catholicisme " le goût du brisement du cœur, une volupté, mais à peu près exempte de bassesse ".

Nous y voilà. Aujourd'hui comme jadis, c'est la même " piété indifférente au dogme ", la même " façon de mêler la sensualité à la religion ".

Et qu'on ne s'étonne pas. Pas plus que naguère il n'y eut chez Barrès de conversion, il n'y a aujourd'hui de reniement ou de palinodie. Intellectuel ou moral, Barrès n'a jamais conçu d'enrichissement que par addition. Rebelle à tout renoncement, il a beaucoup acquis sans jamais se dépouiller de rien, et tout son effort personnel — comme son effort politique peut-être — tend à la conciliation de puissances diverses jusqu'à la contradiction. Cet effort s'explique d'ailleurs. Car si son dilettantisme ne l'a pas empêché de devenir un grand artiste et même un grand citoyen, pourquoi le rejetterait-il aujourd'hui ? Ne serait-ce pas ingratitude et sottise ?

Pour raisonner autrement, il faudrait reconnaître la transcendance de certains principes auxquels Barrès n'accorde qu'une exceptionnelle valeur humaine. C'est ce qui le conduit, hérétique inconscient, à d'involontaires sacrilèges.

Trouvez-vous ces mots trop durs ? Leur seule intention est de rendre sensible la déception des catholiques devant la persistance d'un dilettantisme qui se dupe lui-même, et leur douloureuse résistance aux sortilèges de l'art barrésien. Ils n'impliquent aucune malveillance envers un noble esprit, envers une âme de bonne volonté.

Au contraire, si dans notre foi à la nécessité de certains renoncements, nous souhaitons que l'auteur de cette grande parole " La France a besoin de saints ", s'élève à la conception vraie de la vie religieuse, c'est que, de toute notre admiration, de toute notre reconnaissance, de toute notre respectueuse affection, nous souhaitons de voir son génie atteindre, avec la vérité totale, la plénitude de sa force et de sa fécondité.

*
* *

Passer du *Jardin sur l'Oronte* à *Saint-Magloire*, c'est passer du rêve à la plus tumultueuse; à la plus triste réalité. Roland Dorgelès n'a rien d'un dilettante, même intermittent, et son dernier livre est un livre de combat et d'enseignement. Peut-être la genèse en est-elle la suivante.

Dorgelès, qui fut un bon soldat, avait fait sans doute, en sa tranchée, le rêve d'une guerre terrible en ses moyens, mais bienfaisante en ses suites. L'humanité serait fraternelle, la vie facile ; et dans leurs tombes les quinze cent mille morts souriraient à une humanité régénérée par leur sacrifice . . Son illusion ne dura pas longtemps. La guerre n'avait rien amélioré, peut-être avait-elle tout aggravé.

La colère prit alors Dorgelès et, contre tous les égoïsmes, contre toutes les hypocrisies, toutes les lâchetés, toute la bêtise aussi de ce pauvre monde, son indignation prétendit se déchaîner. Mais quelle forme donner à sa protestation ? La satire poétique ne convenait guère à ce conteur vigoureux et familier ; le seul récit ne pouvait suffire à cet apôtre. Il écrivit un roman pittoresque et lyrique. Je veux dire que voulant peindre l'après-guerre, il ne s'appliqua pas à cette espèce d'impassibilité morose qui fut celle des naturalistes. Il peignit avec frénésie, avec un frémissement de tout son être ; et comme ce lyrisme objectif, si je puis dire, ne suffisait pas encore à le soulager, il confia à un personnage étrange la mission d'invectiver pour lui, et même de prier, — à sa manière.

Sur le caractère de Magloire Dubourg, dit saint Magloire de par la volonté populaire, je m'expliquerai plus tard. Suivons-le présentement dans son odyssée parisienne. Venu un beau jour du fin fond de l'Afrique, il déchaîne aussitôt des passions contradictoires ; on l'admire, on l'aime, on le craint, on le hait, on le méprise. Indifférent à ces caprices de l'opinion, il se prodigue aux petits, aux misérables, leur distribue tout ce qu'il peut, même aux dépens d'autrui, opère quelques guérisons, et prêche un nouvel Évangile. Quant aux égoïstes de toutes les classes et de toutes les espèces, il leur assène les plus vigoureux coups de boutoir dont jamais feuillant ou carme déchaussé ait secoué de mauvais chrétiens. Magloire n'épargne personne, pas même ceux qui, dans la réalité, peuvent être les collaborateurs du camarade Dorgelès. Journalistes, médecins, conseillers municipaux, députés, patrons de gauche ou d'extrême-gauche sont fustigés tout comme Mme Baptistine Pellé, et les israélites tout comme les cléricaux. Ce genre d'impartialité peut-il nous satisfaire ? Nous verrons. Il atteste du moins, la loyauté de Dorgelès. Et puis c'est un voyage bien curieux auquel on nous convie derrière Magloire Dubourg.

Voici Barlincourt avec la vie paisible de ses villas bourgeoises, les cancans de ses boutiques, la médiocrité des ambitions et des joies ; bientôt, le désordre provoqué par la venue du saint, la foule, la cohue, les chants, les cris, l'enthousiasme; puis la fièvre tombée, l'étonnement, l'inquiétude , en attendant — car la mission de Magloire engendre surtout des catastrophes — la grève, l'incendie, le pillage, les meurtres, les suicides.

Voici des scènes parisiennes : au Palais-Bourbon, projet d'expédition coloniales, discours alternés (démagogie pacitiste, militarisme industriel ou bancaire), grands mots, petites passions ; dans la rue, départ d'un régiment pour l'Afrique, adieux d'une vieille maman à son petit gars ; Montmartre, restaurant de nuit, éclat des lumières et des bijoux, fumet des victuailles, parfum des fleurs, valses

lentes ou jaz frénétiques, tout cela bousculé soudain par le peuple aux joues creuses ; calme estival, presque mort, des quartiers opulents envahis par une foule affolée de pestiférés, intervention des malandrins toujours mêlés au peuple pour le mieux exploiter, arrivée de la police, de la troupe, et, comme à Barlincourt après la grève, des ruines inutiles et d'inutiles victimes.

Voici, dans une petite ville anonyme, et plus tragiques encore, la prison, les assises, la guillotine.

Et toujours, partout, Magloire, conducteur de foules, organisateur de " mouvements ", orateur fécond en invectives.

Tout cela n'est pas banal, je vous assure. M. Dorgelès a le don de la vie, le mouvement, la passion. Il a un sens amer du ridicule et, sans vaines subtilités, un sens psychologique véritable. Parfois même, il atteint à un tragique sobre qui ne manque pas de grandeur. Voyez, à cet égard, la mort du père Moucron, et, lors du départ des troupes, cette fin de dialogue entre une mère et son fils :

" Pour qu'elle oublie, il s'efforçait à plaisanter, la gorge sèche, avec un sourire triste qui lui tirait la bouche.

— On reviendra, va... Tiens, dis-moi ce que tu veux que je te rapporte de là-bas.

Farouche, elle lui prit la tête à deux mains. Et gémissante :

— Rapporte seulement ta figure, mon chéri !...

Enfin si la qualité de l'inspiration ne doit pas nous laisser indifférents, il faut aimer chez Dorgelès la générosité du cœur et la volonté de servir. Cet ancien collaborateur de l'*Humanité* travaille, nous dit-on, sous le regard d'un Crucifix. Nous comprenons mieux, dès lors, son apostolat littéraire, mais cela nous confère aussi le droit à une pleine franchise dans la discussion de certains problèmes.

*
* *

A Roland Dorgelès je soumettrai donc deux objections. L'une touchant sa doctrine, l'autre touchant son personnage.

Je n'insiste pas sur telles erreurs de détail — de vocabulaire, par exemple,— qui prouvent que, du catholicisme, Dorgelès parle un peu comme un profane. Mais comment ne pas trouver bien inconstante ce qu'il prend pour une doctrine de vie ? Il veut éclairer, raffermir les consciences, enseigner l'amour du travail, et de la prière, restaurer le sens des réalités spirituelles, de la vie future, et par dessus tout faire refleurir partout la divine charité. Très bien. Mais appuyé sur quels principes et fort de quelle autorité ? Appuyé sur un rêve, et fort de sa seule conviction personnelle. Il faut avouer que c'est peu.

Dédaigneux de toute hiérarchie, détaché de tout dogme, indépendant de toute discipline, Magloire se dit envoyé et inspiré de Dieu. Le pauvre ! Il peut prodiguer les invectives les plus éloquentes et les plus suaves homélies, sa parole demeurera vaine, et l'hommage que croit lui rendre son historien— j'allais dire son hagiographe— est, au contraire, la condamnation de toute son œuvre.

"Souvent l'Évangéliste réunissait ses disciples. C'était dans la cité, après la soupe du soir, à l'heure où le jour finissant donne aux maisons qui s'allument des visages rêveurs, ou bien dans les champs assombris, à la lisière du Bois Noisette. Les couples étendus sur l'herbe ou assis le long des haies ne quittaient pas Magloire des yeux ; il parlait, et tous ces regards convergents, comme des fils tendus, semblaient puiser en lui une énergie nouvelle. Ils écoutaient attentivement, au début, tâchant de tout comprendre, puis, peu à peu, leur attention se relâchait, comme engourdie, le sens des phrases ne leur parvenait plus ; on eût dit que la Voix les ensorcelait ; étourdis, ils ne saisissaient plus que certains mots — bonheur... grâce... bonté... — qu'ils recueillaient des yeux sur les lèvres du saint, et leur songe sans trame flottait sur sa parole. Il émanait du vieillard un pouvoir mystérieux qui traçait dans

la nuit sa zone, aussi loin que la voix portait, et quand il s'était tu, ils ne se souvenaient plus de rien, ils ne sentaient en eux qu'un grand besoin d'aimer et de souffrir."

De cette éloquence toute sentimentale(1) que peut-il sortir, que des émotions passagères, des passions vaines ou malfaisantes ?

De fait,— je l'ai déjà dit,— Magloire sème autour de lui les ruines. Son passage, loin de guérir ou d'atténuer, aggrave le mal, quand il ne le crée pas. Sans parler de sa malfaisance sociale, quelles catastrophes n'attire-t-il pas sur les siens ? Avant son arrivée, son frère vivait heureux, aisé, honoré, entre sa femme et ses deux enfants. Dans cette famille bourgeoise, Magloire introduit le désordre matériel et moral. François Dubourg abandonne son foyer, sa femme se console comme elle peut, leur fille, déshonorée, recourt à un suicide doublement criminel et, pour la venger, son frère devient incendiaire.

Prétendons-nous accabler Magloire sous les fautes et les crimes des autres ? Non, certes. Mais tant de malheurs accumulés autour d'un apôtre rendent sceptiques sur la valeur de son apostolat. Et, du coup, nous pouvons sans injustice sourire — ou nous attrister — des prétentions doctrinales de Roland Dorgelès.

D'ailleurs quelle vérité psychologique reconnaître à son héros ? Comment ! cet inspiré, ce saint, qu'on nous présente comme lisant au fond des âmes, ne voit rien de ce qui se passe à ses côtés ! Souffrances, tentations, défaillances, crimes même, il ignore tout de son prochain le plus proche. Serait-il atteint de presbytie morale ? Je crois plutôt à l'aveuglement d'un illuminé. Or l'histoire et l'expérience journalière nous garantissent que les saints les plus audacieux, les mystiques les plus sublimes ont eu le sens des plus modestes réalités.

(1) Quand Magloire précise sa pensée, c'est pour prêcher la métempsycose. Et même alors, il n'apporte que des affirmations sentimentales. Nous laissons aux théologiens le soin d'en discuter — s'il y a lieu.

Personnage de fantaisie, Magloire Dubourg n'offre pas plus de vraisemblance psychologique que de vérité historique, même exceptionnelle.

A la fin cependant il a une lueur de jugement : " J'ai semé la souffrance sur mon passage, j'ai meurtri ceux que j'aimais et je leur en demande pardon ".

Mais il ajoute aussitôt : " . . . Je n'ai fait qu'obéir, c'était pour le bonheur de tous, et pour la gloire de Dieu. Lorsqu'on veut semer, on ne voit d'abord que le soc aigu qui éventre la terre. Attendez, pour me juger, que le grain ait germé ! "

Oui, un saint pourrait, à la rigueur parler ainsi. Mais en connaissons-nous dont l'apostolat ait abouti à un aussi pitoyable échec ? Et dans le persévérant espoir de Magloire Dubourg, n'entre-t-il pas encore moins de confiance en Dieu que de complaisance en soi-même, et pour tout dire d'impénitent orgueil ?

En tout cas, à quel lointain millénaire ne renvoie-t-il pas la pauvre humanité souffrante et, malgré la persistance du mal en ce monde, comment peut-il comparer son effort à l'effort des apôtres, celui-ci fécond et bienfaisant dès le premier jour ?

A insister sur les erreurs doctrinales ou psychologiques, je crains de devenir injuste pour Roland Dorgelès. Il y a chez lui, avec un rare talent de conteur, un si vif sentiment de la misère humaine, un si noble désir de la soulager ! Mais puisqu'il a eu l'ambition d'écrire, à sa manière, une œuvre religieuse ; puisqu'armé de l'Évangile, il croit pouvoir s'en prendre à l'Église, il ne s'étonnera pas si, constatant sa bonne foi, nous contestons sa compétence. Il n'a pas, croyons-nous, la tête théologique. Mais il est d'esprit assez clairvoyant, d'âme assez généreuse pour observer et comprendre d'autres milieux que ceux où il semble avoir fréquenté jusqu'ici. Même dans le monde catholique, et surtout à Paris, il trouverait plus d'un grain de mil, je veux dire plus d'une aventure digne de lui. En voici une, au hasard.

Il y a quelque vingt-cinq ans, à Issy, un frémissement de curiosité agita, vers l'automne, les allées et les couloirs du Grand Séminaire. Si habitué qu'on fût à la diversité des recrues, " le nouveau " était vraiment exceptionnel. Les cheveux taillés en brosse et, par derrière, séparés par une raie savante, il portait un monocle, une bague armoriée, et dans de brillants escarpins, de fines chaussettes de soie. On chuchotait qu'il était comte et officier de cavalerie. Il imposait et amusait ; car si, à certaines heures d'étude, il s'élançait au pas de course dans les allées silencieuses où M. Trouson avait dit son bréviaire, aux heures de récréation, autour des jeunes confrères qui cheminaient sagement, il multipliait les allées et venues, les mille petits piétinements d'un pur sang parqué. Mais bientôt on cessa de sourire. Bien avant qu'une soutane noire vînt remplacer les complets élégants, peu à peu les cheveux se firent moins lisses et moins luisants, le monocle céda la place à de modestes lunettes, la bague armoriée disparut, des souliers lacés remplacèrent les escarpins, et, pendant quatre ans, il n'y eut plus à Saint-Sulpice qu'un séminariste de plus.

Mais après, que croyez-vous que devint notre noble ecclésiastique ? Secrétaire de l'archevêché, vicaire à Sainte-Clotilde ou tout au moins aumônier de quelque aristocratique couvent ? Et puis, en perspective, un camail de chanoine, une mosette de prélat ? Vous n'y êtes guère. Nommé dans une paroisse de faubourg, il y fit une œuvre, son œuvre ; pour les gosses du quartier, il créa des ateliers d'apprentissage, et, tout en les élevant à la vie surnaturelle, il tachait de leur assurer le pain nécessaire ici-bas. Durant vingt-ans, celui qui avait été à Lyon le plus séduisant danseur des plus brillants salons, vécut avec les enfants du peuple, et pour eux.

Dorgelès, quel rapport entre mon " curé " et votre abbé Choisy ? Je dirai plus : ne pensez-vous pas que, dans la simplicité de son renoncement et la modestie de sa tâche journalière, le comte Joseph de M. . . ., ancien officier de cavalerie, et

simple vicaire parisien, a mieux servi la cause populaire que votre Magloire Dubourg avec tous les transports de son zèle et tout l'éclat de ses discours ? Et ne croyez pas qu'il soit un oiseau rare. Vous connaissez nos faubourgs, et notre banlieue, mais pas complètement. De l'usine, du cabaret, passez donc à la chapelle de secours, entrez dans la baraque qui abrite le missionnaire. Si aux Malmaisons, à Ivry-Port, à Pavillons-sous-Bois, ailleurs encore, vous ne rencontrez pas des sujets et des personnages dignes de votre talent, je suis prêt à confesser, moi aussi, mon aveuglement d'illuminé.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

P. S.— Depuis la composition de cet article, écrit voilà près de deux mois, la question soulevée par Barrès a été reprise par R. Vallery-Radot (*Revue Hebdomadaire*, 23 sept.), M. Victor Poucel (*Etudes*, 5 oct.), Gaétan Bernoville (*Les Lettres*, 1er oct.) et par M. Maurice Barrès lui-même (*Revue Hebdomadaire*, 7 oct.). Je suis particulièrement heureux de me trouver d'accord avec le rédacteur des *Etudes* sur le catholicisme de sire Guillaume, et de voir Bernoville conclure sur cette phrase : " Tant il est vrai que la clef du problème est au moins autant dans le lecteur que dans l'œuvre."— De Maurice Barrès, je retiens les déclarations suivantes :

Il n'annonce plus qu'une " belle histoire d'oiseau bleu, une libre histoire de volupté et de chagrin ".— Pourquoi avait-il dit d'abord " une histoire d'amour et de religion " ? Entre ces deux phrases il y a, pour nous, un monde.

Barrès affirme la vérité historique de sire Guillaume et de son Évêque. Moi-même, j'avais fait l'hypothèse et présenté les personnages comme possibles. Mais alors comment un artiste aussi subtil n'a-t-il pas vu qu'une mise au point s'imposait, comment n'a-t-il pas donné pour une déformation la déformation que subit chez eux l'idéal chrétien ? Pour

cela, besoin n'était pas de moraliser, encore moins de dogmatiser. Pour prendre un exemple cher à Barrès, Racine ne prêche jamais. Mais son christianisme foncier informe si bien son œuvre qu'on peut faire de *Phèdre* une tragédie chrétienne.

Dans le *Jardin sur l'Oronte* rien ne permet de deviner l'opinion de Barrès sur le chrétien défaillant et l'évêque indulgent qu'il nous présente. Mais sur cet évêque et ce chrétien, n'avons-nous pas, nous catholiques, le droit de formuler un jugement ?

Enfin Barrès établit, entre les œuvres classées et les œuvres nouvelles, une distinction que nous nous étonnions qu'il n'eût pas faite dès son premier article de *L'Echo de Paris*. Mais oui, en 1922, *Phèdre* est moins chargée d'effluves dangereux qu'en 1677. Comme le bon vin, les belles œuvres gagnent à être décantées ; et, sincèrement, je crois qu'aux catholiques de 1972, le *Jardin sur l'Oronte* paraîtra moins capiteux qu'à plusieurs d'entre nous. Alors, dira Barrès, évitez ces jugements dont vous prévoyez vous-mêmes l'inévitable revision. D'accord s'il s'agit de juger le livre en soi et pour ainsi *in abstracto* (réserve faite, bien entendu, des principes) ; mais, mon cher Maître, nous écrivons, nous, modestes critiques, pour les gens de 1922. Pour eux, nous sommes un peu comme les poteaux indicateurs de la route pour l'automobiliste, et, si nous voulons prévenir des accidents que vous seriez le premier à déplorer, force nous est bien d'écrire : " Jardin délicieux, tournant dangereux ".

C'est ce à quoi n'a pas pensé sans doute le spirituel correspondant dont Barrès invoque le témoignage. Du critique catholique, j'ai dit plus haut : " ni béotien, ni pharisien "; bien volontiers j'ajouterai : " donc pas sectaire ". Mais est-ce faire preuve de sectarisme que songer à la malice ou à la faiblesse possible du lecteur ?

H.-G. C.

TROIS ACTES . . .

Pour que, toujours soumis, Seigneur, à votre loi,
J'évite les écueils de l'erreur et du doute,
Comme une étoile d'or pour éclairer ma route,
Seigneur, ah ! donnez-moi la foi !

Lorsque sur mon chemin vous mettrez la souffrance,
Afin que dans les pleurs je sache vous bénir,
Embrasser votre croix, à vos douleurs m'unir,
Ah ! donnez-moi, Seigneur, donnez-moi l'espérance !

Mais ces dons passeront, quand finira le jour. . .
Pour mon éternité, Hôte du tabernacle,
Je veux un cœur de feu ! — cœur de Jean au cénacle !
Seigneur, ah ! donnez-moi l'amour !

PAYSE.

A Henry G. de C.

UN DILETTANTE

" L'aimè-je ? En vérité, je n'en sais rien. Que suis-je ? Qu'est-elle ? Qu'est-ce que l'amour ? Notre " moi " s'effrite en qualités fugitives. J'ai déjà aimé, et l'homme que j'étais alors m'est aussi étranger qu'un passant rencontré sur la route. L'amour est un instinct d'animal et un accessoire littéraire.

"Après tout, mieux vaut vivre un mauvais roman que le lire : pourquoi pas ? "

Bernard écrivait ces lignes dans un livre à serrure, d'une écriture fine et condensée, et conclut en les datant. Puis, renversé dans son fauteuil, il alluma une cigarette et suivit son rêve dans les volutes de la fumée.

La clarté de la lampe et les flammes dansantes de la cheminée éveillaient à peine les formes austères des meubles anciens, la blancheur d'une Vénus, l'or éteint d'un portrait — il règnait dans ce cabinet de travail, un calme spirituel et presque voluptueux, une invitation aux jouissances supérieures de la pensée. Celle de Bernard était-elle triste ou joyeuse ?

C'était un homme mûr, au masque fin comme d'un Pascal, mais sans la flamme fixe, au fond des yeux, d'une passion qui s'affirme et se veut. Son regard était plutôt inquiet et mobile, et, ce soir, un découragement y semblait dominer.

— " Que je suis seul ! . . . " pense-t-il. Et, sa main caressant le cahier de maroquin : " J'ai bien dit, tu seras mon ami, toi, le journal de ma pensée. Mais pourquoi te rédiger ainsi, chaque soir ? Pour m'exprimer, ainsi qu'à personne je ne le puis ? "

Et sa main nonchalante feuilleta les pages, en arrière.

— "Est-ce moi qui écrivis cela ? et cela ? et celà ? Ces phrases sonnent comme des étrangères. Quel est ce besoin de me raconter, de préciser ma pensée ? Qu'y gagne-t-elle ? Les mots la faussent : toute expression est un mensonge. Je le sais bien; je l'ai toujours su. J'ai dit : ce sera pour moi seul, et je savais que je n'aurais aucun plaisir à me relire... Pour moi seul : et j'orne, je fais du style, des phrases ! Au fond, je parle à quelqu'un que je ne connaîtrai jamais et qui me lira un jour, oh ! par hasard : on violera respectueusement le livre jauni aux airs jaloux (la mort vient toujours trop soudaine pour qu'on brûle un journal), on y trouvera une pensée palpitante, une âme qui prolonge sa souffrance avec esprit, et qu'on regardera mourir avec une satisfaction sanglante...

Il secoua la cendre de sa cigarette, comme une vanité, avec un sourire d'ironie aiguë.

— " C'est ainsi qu'on se prolonge... à moins que ce ne soit en écrivant une " Histoire de la psychologie religieuse " dont il ne restera plus une pièce, dans vingt ans ? "

Il tournait et retournait le cahier, tenté de le jeter dans les flammes. Mais il le repoussa sur la table, et, haussant les épaules, songeait :

— Un jeu en vaut un autre ! quand la porte s'ouvrit, et Nanteuil entra. Bernard, la figure soudain éclairée, le reçut avec des démonstrations de joie. L'autre cependant était grave et répondait à peine. Il s'assit dans le fauteuil offert, cala ses pieds sur les chenets, tira quelques bouffées d'un cigare et dit enfin :

— Alors ? et le travail ?

Bernard eut un rire sec.

— Hé, mon pauvre ami, est-ce en parlant travail que tu viens te détendre après tes quatorze heures de contrepoint ?

— *Suave, mari magno*, dit Nanteuil. Pas de meilleur repos pour moi que de voir les autres à la peine.

— En ce cas, tu tombes mal. Allons, avale ce Porto et conte-moi des histoires d'amour.

L'autre s'obstina.

— Ainsi, rien ? Pas une étude ? Pas une nouvelle ?

— Rien. Des ébauches malvenues. Des essais informes.

— Qu'est-ce que ça fait ? C'est toujours comme cela. Raconte.

— Ah ça, tu exagère, dit Bernard impatienté. J'ai tout détruit. Je ne veux plus écrire.

— Plus écrire ? Tu es fou ?

— Non. Je suis sage.

Nanteuil, silencieux, regardait les flammes, et elles sculptaient les traits intelligents et durs : un front large, encore dégagé par la chevelure noire rejetée en arrière, la maigreur des joues, une mâchoire tenace, des yeux immobiles dans les orbites profonds. Il dit enfin, achevant sa pensée :

— Alors, que feras-tu ?

— Je n'en sais rien. Je me donnerai une tâche mécanique. J'apprendrai l'assyrien, peut-être le hittite. On en parle beaucoup...

— Je te donne un mois pour l'envoyer au diable, ta tâche mécanique. Quoique tu fasses, j'ai encore quelque estime pour toi. Et après ?

— Après ? dit Bernard en riant. Après je lirai, je réfléchirai, je mangerai, je boirai, je me promènerai, j'écrirai peut-être encore des choses absurdes que je brûlerai aussitôt, je me marierai...

— Hein ?

— Pourquoi pas ?

Les yeux calmes de Nanteuil se fixèrent dans ceux de Bernard.

— Tu l'aimes ?

— Non.

Il regardait Nanteuil avec une sorte d'expression de défi. Devant cette volonté forte, il pressentait qu'il allait plier une fois de plus, et il se raidissait d'avance contre l'assaut prévu.

— Pourquoi l'épouses-tu, si tu ne l'aimes pas ?

— Parce que j'ai trente-deux ans, que je m'ennuie, que cela se fait, qu'elle m'intéressera au moins pendant un an, et qu'à mon âge, quand on n'a pas trouvé le vrai amour...

Il eut encore son petit rire sceptique. Nanteuil le regarda affectueusement.

— Mon vieux, tu m'affliges. Relève ton col et saute dans la Seine : c'est plus expéditif.

— Je t'assure, répliqua Bernard en riant tout à fait, que je n'ai nulle envie de me suicider. Il reste, Dieu merci, assez de chose amusantes...

— Amusantes, s'écria Nanteuil ! Voilà ton mot ! Crois-tu que je te conseillerais de vivre, s'il n'y avait que des choses amusantes ? Il y en a d'autres, des quantités, qui valent qu'on se passionne pour elles, et qui confèrent en retour une dignité. Et si mon amitié a l'air de fourrer le nez dans ce qui ne la regarde pas, c'est qu'il m'est pénible de voir que cette vérité n'en est pas une pour toi. Ta vie est absurde.

— A qui le dis-tu ? Je t'admire, toi, sincèrement. Tu as la tête pleine de chansons, tu peux passer les nuits à recopier des pages d'orchestre, poursuivre un thème pendant des semaines. Tu est bien heureux. Moi, je ne pourrais pas. Je me dirais...

— Quoi ?

— A quoi bon te faire de la peine ? Tu est si heureux ainsi !

Nanteuil rit cette fois de bon cœur.

— Sois tranquille. Je ne suis pas de ceux qu'un joli raisonnement hypnotise. Attends. Je vais achever ta pensée : Je me dirais : A quoi bon tant d'efforts ? Pour chatouiller quelques oreilles incompréhensives ? Et qui me dit que je les chatouillerai agréablement ? Renouveler une formule ? Les vieilles ont été neuves et les orgues de Barbarie m'attendent. L'art pour l'art ? Qu'est-ce que l'art ? Qui l'a vu ? Il est légion, et qui m'autorise à soutenir contre un Bassouto que le mien est le vrai ? Est-ce qu'on travaille pour une abstraction ? Six pieds carrés de terre et l'oubli, voilà le plus clair résultat...

Je me dirais cela, et bien d'autres choses encore, plus spirituelles et ornées de grâces littéraires.

Bernard souriait tristement. Nanteuil reprit.

— Tu vois que si je voulais m'en donner la peine, mon Dieu, j'arriverais peut-être à penser intelligemment... mais voilà, j'ai cette faiblesse de croire que d'autres peines sont plus fécondes.

Bernard éclata.

— Ah, Nanteuil, tu dis le mot cruel. Oui, le mal est là. Je suis plus sec et stérile que le figuier de l'Écriture.

— C'est ta faute.

— Ma faute ! Que ferais-je ? Que tirerais-je de moi ? Est-ce que j'existe ? Je ne suis pas un homme. Je suis une série d'états d'âme. Est-ce ma faute, si je comprends tout au point de tout admettre ? J'ai été tour-à-tour Bouddha, Socrate, Zarathustra et Jésus, tous les poètes et tous les philosophes : ah ! comme ils ont tous raison ! Ils ont raison au point que tous sont dans l'erreur... et leur passage dans mon esprit dont chacun a conquis sa parcelle, m'a laissé comme le Royaume divisé contre lui-même...

— Et qui doit mourir, dit gravement Nanteuil...

— J'ai hésité devant cette conclusion... on hésite toujours devant l'inévitable...

— L'inévitable qu'on peut faire bon ou mauvais, selon qu'on le veut, ou qu'on le subit.

Le bruit doux et cadencé de l'horloge compta de longues secondes profondes, les secondes de silence qui suivent les mots tombés au fond des cœurs. Ils regardaient tous deux les braises, tels, dans le silence, que dans la discussion, et la pensée ardente de Nanteuil travaillait l'âme indécise de son ami. Nanteuil le sentait et le voulait ainsi ; son silence était encore un acte. Aussi, ce fut Bernard qui parla le premier.

— Ce qui est ne peut s'anéantir. Mon intelligence est critique — rien de plus — comme cette table est de bois. Elle ne peut porter qu'un fruit de destruction, de décomposition, de mort.

— A moins, mon ami, que tu ne la vivifies... Ce qu'on ne peut anéantir peut être dominé...

— Tu sais bien que la volonté ne se crée pas. Il faudrait une force élémentaire...

— L'amour.

Bernard le regarda avec une surprise pleine d'ironie.

— Et l'amour, selon toi, ça se crée ?

— Non, Bernard, mais cela vient aux hommes de bonne volonté. Écoute, je suis ton ami. Ton projet de mariage, je n'en parle pas. L'air du temps aura vite fait de le dissoudre, à moins que tu n'en précipites l'exécution par un coup de folie. Mais laisse tes livres : ils te font du mal. Laisse ta plume : tu n'as rien à dire, car tu viens de m'avouer que tu n'existes pas. Tu es encore jeune, tu as de la fortune et des loisirs. Donne-les à une œuvre. Il y a des gens qui souffrent — des milliers — cherche des moyens pratiques de leur procurer quelque bonheur. Tu as pensé à trop de choses : ne pense plus qu'à celle-là, et agis, agis, agis. Dans cinq ans, dans dix ans, ou dans vingt, quand tu sentiras dans ton cœur une pitié une douceur, une joie, prends ta plume et écris : l'amour t'aura fait toi-même. Et si tu n'écris pas, qu'importe ?

Bernard médita longuement. Enfin, relevant ses yeux brillants sur Nanteuil, il lui dit.

— C'est beau, mon ami. C'est trop beau. Il faudrait m'abêtir. Je n'ai pas le courage.

Nanteuil aussitôt se leva.

— Allons, dit-il. Il faut que je travaille.

Sa voix était devenue sèche. Il tendit la main à son ami et, le voyant si faible, si tristement faible, une pitié lui remua le cœur. Il serra fortement la main de Bernard, et dit :

— Je sais pourtant que tu vaux mieux que la destinée que tu te fais. Adieu, mon vieux. Peut-être verras-tu venir à ton aide une autre force que l'Amour...

Il pensait : le malheur. Trois mois plus tard, la grande guerre éclatait.

*

* *

Bernard, qui avait été reformé à vingt ans, vit partir les premières troupes, avec leurs coiffes improvisées, des fleurs aux fusils, et les marmites brillantes qui allaient règler le tir de l'ennemi. Les cris, les chants, l'enthousiasme de la foule le remuèrent d'abord, il eut un serrement de cœur au passage des drapeaux ; mais sa crainte habituelle d'être dupe reprit bientôt l'avantage : peu de jours avaient passé qu'il cherchait à reprendre sa froide analyse des autres et de lui-même.

Le grand élan dont il venait d'être témoin lui avait cependant laissé un trouble nouveau ; sa pensée, lasse de tourner à vide, s'était jetée sur le problème de la guerre comme sur une proie. Et, comme Nanteuil l'avait prévu, la vaine amourette sur laquelle il avait un instant pensé bâtir son foyer s'était effacée comme une fumée légère.

Encore étourdi, comme le pays tout entier, par le terrible choc, Bernard s'efforce d'y voir un peu clair. Le pourra-t-il jamais ? Il a pris l'habitude de considérer la vérité comme un soleil broyé par quelque cataclysme, et dont la poussière lumineuse et vaine imprègnerait l'univers : elle est partout et nulle part. O désir enfantin d'en rassembler quelques parcelles, afin de pouvoir s'écier : *cela est !*

Cependant, la tête dans ses mains, il peine à se construire unex explication satisfaisante du drame. Non qu'il y trouve un plaisir essentiel : sa pensée a pris un caractère différent. Autour de lui, c'est une horrible activité. En quelque lieu qu'il porte ses regards, les hommes s'évertuent vers un unique objectif ; toute la force est mobilisée, force physique, intellectuelle, morale, spirituelle, et le penseur se sent mal à l'aise au milieu de cette fièvre. Il éprouve le besoin inconnu d'agir lui aussi ; il prend conscience, avec étonnement, d'une force accumulée en lui, et qui demande son expansion. Mais que faire ? que faire ?

Contre l'Allemagne, il n'avait pas de haine. Il lui devait des jouissances intellectuelles et artistiques ; il avait longuement médité et rêvé avec Hegel et Kant, surtout avec

Schopenhauer; dans ses moments de révolte, il avait redit avec joie les invectives de Nietzsche, et le diable de Gœthe lui avait paru bien trop intelligent pour qu'on s'ennuyât à le suivre. Sans doute, une claire mélodie de Rameau l'enchantait, mais il prenait plaisir aussi à se laisser emporter dans le torrent wagnérien... Il aimait, certes, les synthèses des savants de France, mais parfois il les trouvait plus ingénieuses que vraies et plus brillantes que solides ; il se tournait alors vers les patients chercheurs de Germanie, et il songeait : ceux-là préparent humblement des certitudes...

Il avait, lui, ce Latin naturellement épris de simplicité positive et lucide, traversé la forêt subjective, et il en gardait des yeux ensorcelés : ayant une fois quitté terre pour la chevauchée au Walhalla de l'Absolu, il cherchait en vain, de plus en plus vainement, à reprendre son assiette sur la terre des réalités.

Les Allemands ? Il se moquait volontiers de leur lourdeur, mais quand on renchérissait, il se faisait sérieux pour dire que cette lourdeur était souvent transfigurée par la force. L'homme à la poudre sèche lui apparaissait comme un grotesque, mais il admirait la discipline de son peuple. Au reste, il s'amusait au spectacle de ces gros mangeurs et buveurs, sentimentaux et métaphysiciens ; ils lui avaient fourni quelques agréables paradoxes sur les rapports de l'esprit et de la matière, et il se plaisait à redire que la nature humaine est partout la même sous le ciel, avec juste assez de contrastes pour nous empêcher de mourir d'ennui.

Comme un visage familier, une belle route que l'on aime à reprendre, la France lui était chère, mais il avait fait la critique de l'idée de patrie, et, pas plus que les autres, elle n'avait trouvé grâce devant lui. *Ubi bene, ibi patria,* avait-il copié un jour, et il aimait à relire la lettre de Sénèque : " Je ne suis pas né pour un coin de terre : ma patrie, c'est l'univers entier ". Il considérait l'évolution des sociétés humaines, sans cesse élargie par des confédérations nouvelles, et concluait que l'idée de nation n'est peut-être

qu'une forme transitoire, en attendant la confédération universelle. Mais là encore, il gardait son éternel : il semble... car il en était venu au point où toute affirmation prend un air de sottise.

Ce qui était clair, c'était son aversion pour le militarisme. Il y voyait, lui, le délicat, une école de brutalité ; la force physique le gênait comme une négation des droits de l'esprit, l'éclat des uniformes et des parades comme un mensonge, la discipline comme une atteinte à sa dignité. Et il se prenait de colère à sentir une sorte d'émotion quand défilait un régiment, à la voix brutale des clairons.

" Secousse physique ", grognait-il. Et il déraillait en des méditations sur notre indéchiffrable amalgame. Sa pensée était comme une bête en cage, et se heurtait sans cesse aux mêmes barreaux. Comment s'évader ?

Une lettre de Nanteuil arriva. Où était-il ? Pas de lieu : la censure militaire ne l'eût pas laissé passer, une date, quelques mots immatérialisés par l'absence voulue de précision.

" Que fais-tu ? Moi, je me bats. C'est bon, on vit. La mort voisine en double l'ivresse. Le soir, on est crevé, mais quels chants dans les plaines, pour qui sait les entendre ! Si j'en reviens, j'écrirai des symphonies comme on n'en a pas encore écouté. Si j'y reste ce sera joyeusement, pour la vie du génie Latin. Penses-tu toujours ? Ne nous rejoindras-tu pas ? La lumière des canons n'est pas mauvaise, parfois, pour éclairer des esprits comme le tien."

Bernard tournait et retournait la petite feuille grise, écrite au crayon, comme pour lui en demander plus. Elle était fripée par l'humidité, imprégnée de pipe et souillée de terre. A son contact, pour la première fois, quelque chose de mâle entra dans Bernard. Il relut les lignes viriles, essaya de recomposer le lieu où elles avaient été écrites et, devant la splendeur de cette joie dominatrice, il se contempla lui-même et eût honte. Le décor familier de son

cabinet de travail, ses livres, sa vie quotidienne et lui-même, tout lui sembla vide, mesquin, écœurant. Sa pensée se taisait, dominée par un sentiment mûri soudain : Sortir de là, s'enfuir. Le regard et la parole d'une femme du peuple, croisée un soir dans la rue, lui revint : — Et celui-là, pourquoi qu'il n'y est pas ? — Pourquoi, en effet ? Autant nager en plein Absurde, et puis, la lettre de Nanteuil venait de lui révéler une beauté qu'il n'avait encore jamais prise au sérieux et qui l'en fascinait peut-être davantage. Enfin, là-bas, il y avait une Porte — une porte sombre et douloureuse — mais enfin, une Porte...

Le lendemain, Bernard s'engagea.

*
* *

On l'envoya dans un trou de Bretagne, triste et sale, pour y faire son instruction militaire. Il connut là l'inaction complète de l'esprit, les marches forcées, les exercices répétés jusqu'à l'extrême limite de la satiété, les heures vides où l'on rôde dans les rues, la cuisine rance et la promiscuité des chambrées. Son sergent-instructeur le prit en grippe dès son arrivée, à cause de son parler et de sa maladresse. Tout ce qui pouvait blesser son intelligence, son orgueil, son goût se trouva là, accumulé à souhait. A quoi bon décrire ces laideurs ? Qu'il suffise de dire que l'œil aigu, la sensibilité à vif de Bernard n'en laissèrent rien passer. Il vit la bêtise des uns et la méchanceté des autres, les ridicules, les grossièretés et les vices, l'écœurante banalité de tous. Il vit tout cela et il l'exagéra inconsciemment, à force de ne voir que cela.

De ce qui se passait au front, on ne savait rien, et chacun parlait comme s'il avait devant lui la carte directrice des opérations. De petits journaux stupides, prétendant " maintenir le moral du pays " se perdaient en stratégie métaphorique et sangrenue, où il était question " d'ours ", de " mur " et de " rouleau compresseur ", et chacun de reprendre ces

termes heureux pour les mettre au service de sa petite conception. Il ressortait de toutes ces informations autorisées que les Français progressaient en Allemagne, que la guerre allait finir par une victoire éclatante : le percepteur qui "avait des amis au ministère" répondait confidentiellement au Café du Commerce "qu'on allait les embouteiller à Nancy" et que des commandes énormes avaient été faites de verres de couleur pour illuminer Paris. Ces bruits heureux ne tardaient pas à se répandre dans le dépôt et le soldat les accueillaient avec des imprécations joyeuses.

Cependant, les blessés arrivaient, les uns silencieux, les autres prolixes, les uns frappés dans une marche en avant, les autres dans une débandade, mélangeant leurs récits de témoins fragmentaires comme des abeilles misérables mélangeraient un miel de douleur. Il s'élaborait ainsi une Histoire fantastique, adaptée par chacun au gré de sa folie. Bernard, ayant compris très vite qu'il était inutile d'espérer une vue d'ensemble exacte, considérait avec curiosité ces soldats revenus, et il les comparait avec ceux qui allaient partir.

C'étaient les mêmes hommes — paysans, boutiquiers, petits fonctionnaires — et cependant ils ne se ressemblaient pas : une horreur flottait sur les Revenus, leurs vulgarités y disparaissaient ; la douleur et la misère rendaient leurs trivialités poignantes. Bernard, le cœur serré, contemplait le muet défilé des civières — sous les bandages sanglants, un coin de visage pâle, un nez qui se busque, et dont les narines se dilatent, un regard immobile pour longtemps de stupeur — des corps jeunes horriblement mutilés — et une odeur de mort traînant sur tout cela.

La dernière civière disparue, il rentrait au dépôt, et retrouvait ceux qui attendaient leur tour. Une colère le prenait : "Imbéciles ! troupeau stupide ! Ils crient, jurent et chantent; ils boivent et se traînent sur les prostituées pour oublier qu'ils partiront demain ! Des bêtes attendant l'abattoir sont moins odieuses ! Elles, au moins, ne savent rien, mais eux ! Non contents de ne savoir pourquoi ils vont

mourir, ils s'efforcent d'obscurcir encore leur vision..." Et il s'amusait, en esprit, à les prendre un par un, et à leur demander : Pourquoi vas-tu mourir ? Et eux lui répondaient : — Parceque c'est la loi — parcequ'il le faut bien — parceque si je n'y vais pas, je suis plus sûr encore de mon affaire !... Il leur disait :— Et la Patrie ? Et eux de répondre :— Qu'est-ce que c'est ? La République ? Elle me crève d'impôts, elle me laisse exploiter... Le pays ? Je connais bien ma ville, mon village, mon champ, mais ce b... de provençal que voilà, est-ce que c'est un " pays " ? — Mais alors, poussait l'interrogateur sarcastique, pourquoi cries-tu, chantes-tu, applaudis-tu quand on te parle de Patrie, de Devoir ? — Ils ricanaient : — " Si je ne crie pas comme les autres, ils m'écharperont ".

Alors, Bernard voyait surgir une vision énorme, ridicule et tragique : des millions et des millions de Français aveugles, tassés, chevauchant les uns sur les autres avec des bêlements stupides, marchant à l'abîme sans savoir comment, ni pourquoi... Et il songeait : de l'autre côté, le spetcacle est pareil.

*
* *

Quand il reçut l'ordre de partir, au bout de quatre mois de cette vie, Bernard n'était guère en état de grâce... Le train poignant où les hommes s'entassent, le train aux vitres cassées où les yeux douloureux et stoïques cherchent des yeux qu'il ne reverront plus, lui parut l'instrument de sa délivrance. Au moins, il allait agir ! Le Léthé des marches forcées, de la lutte, de la faim, de la douleur et peut-être de la mort lui parut préférable à la vie abrutissante du dépôt.

— Enfin ! grognait un colosse près de lui, on va pouvoir leur casser la g... !

— Ça te fait plaisir, répondait un voisin. Mais tout de même ça ne nourrira pas la bourgeoise et les gosses...

— T'en fais pas, dit un autre, faut avoir le sourire.

Bernard, les yeux clos, engourdi de lassitude dans la fumée épaisse des pipes, se voit dans un wagon tout pareil, mais venant de l'autre bout de l'horizon, et il entend des propos également pitoyables et vulgaires, des propos tout semblables, en une langue différente.

Ils roulèrent longtemps, les reins brisés, buvant aux arrêts le café de la Croix-Rouge, croisant des trains de blessés. Le loustic rigolait :

— Voilà comme on reviendra des bains !

Enfin, on les dépose dans la craie de Champagne, on les terre dans une ligne de tranchées où on les oublie des semaines. O stratège du Café du Commerce ! La terrible avance allemande venait d'être enrayée, les deux armées étaient immobilisées comme des taureaux qui s'affrontent. Il fallait tenir sur place, coûte que coûte, en s'organisant peu à peu, et les héros des premières tranchées surent ce que c'était qu'attendre la relève...

Bernard n'avait pas rêvé la guerre ainsi.

Ils bouchaient les trous d'une compagnie décimée. Dans le fossé, il avait à sa droite un grand paysan sec, à l'œil enfoncé et dur, aux gestes de chasseur. Cet homme ne parlait guère. Il veillait à son créneau avec une vigilance extrême, épaulait rarement, mais, après le coup, une petite flamme ironique dansait un instant dans son regard. Puis il faisait méthodiquement sauter la douille et reprenait son immobilité.

A gauche de Bernard, un jeune soldat, en absolu contraste. Pâle et nerveux, il ne pouvait rester en place ; il tirait souvent, avec hâte, comme si ce mouvement le soulageait. Une fois, le grand diable de droite qui n'avait pas paru soupçonner son existence, tourna lentement la tête et lui dit, par dessus celle de Bernard :

— T'as peur, l'enfant ?

L'autre se cabra :

— Pas plus que toi, l'ancien. Tout le monde n'a pas ton âge. Les jambes me fourmillent.

— Tu tires trop vite, continua l'autre de son même ton traînard. C'est de la mauvaise ouvrage. Tu te feras escofier.

— Après ? grogna le jeune. Ça ne sera peut-être pas pire ?

Mais le paysan paraissait déjà ne plus l'entendre.

Bernard sentit se prolonger dans son cœur, longuement, l'écho de la phrase douloureuse : Après ? Ça ne sera peut-être pas pire ?... Qui était ce soldat ? Il le regarda plus intensément, à la dérobée. Il avait des cheveux blonds et des traits fins. A son accent, Bernard avait reconnu un Parisien. Il eut envie de l'interroger — et puis, il recula. Les jours passèrent.

Bernard, en prévision des longues heures immobiles, avait mis un livre dans sa musette — un seul livre dont le choix lui avait demandé de longues réflexions : un Lucrèce dont les marges, surtout au IIIe livre, étaient chargées de notes — et les vers soulignés. Il avait éprouvé une satisfaction amère à lire ce poème incisif et désespéré, où la négation prend l'accent passionné de la foi, où l'homme pousse des cris de volupté en détruisant toutes ses illusions, toutes ses espérances. Bernard pensa que cette musique était celle qui convenait pour accompagner la plus absurde des auto-destructions.

Il lisait donc parfois, les pieds dans la boue, indifférent à ce qui l'entourait, si absorbé qu'à son tour le jeune poilu le remarqua. Dans une tranchée, à quelques mètres de l'ennemi, on n'est pas lent à faire connaissance. Cependant, ces trois hommes, silencieux pour des motifs divers, avaient passé presque une semaine côte-à-côte et de leur voisin ne savaient que le nom. Et pourtant, à n'en juger que par Bernard, quel besoin d'une oreille amie à qui confier l'amertume de sa pensée ! Il avait vécu longtemps replié sur lui-même et parce qu'il s'était livré trop candidement, tout jeune, il haïssait les confidences : mais à l'heure présente, sous ce ciel sombre et humide, parmi ces étrangers, il sentait le poids des secrets qu'il faut dire s'accumuler et grossir, grossir dans sa poitrine.

Le jeune homme éprouvait peut-être un besoin pareil, car il se pencha vers le lecteur et dit :

— Ça t'intéresse ?

— Peuh, dit Bernard, il faut bien tuer le temps.

Masson essayait de lire par dessus son épaule.

— Tu sais le latin, interrogea Bernard ?

— Non, ça ne sert pas pour monter des serrures.

Et le petit blond de reprendre nerveusement son fusil. Rencogné, il observait à son tour Bernard ; leur yeux se rencontraient quelquefois : sans se fuir.

Entre eux, une fraternité muette s'établit. Dans leur dénuement, ils eurent l'un pour l'autre de ces attentions mesquines et sans prix auxquelles, plus tard, on songe avec attendrissement : le fond d'une blague à tabac qu'on partage, un peu de paille sous la tête, une couverture jetée sur le camarade qui dort.

Quinze jours ayant passé, on les releva. En arrivant à la seconde ligne, les hommes sentirent un étau se desserrer sur leur cœur, leurs poitrines se dilatèrent et les paroles longtemps retenues montèrent à leurs lèvres, un peu lentes et gauches, comme des oiseaux qui ne sauraient plus voler.

— Enfin, on va pouvoir dormir, grognait Bernard.

— Tu crois que tu pourras ? Tu as de la chance . . Moi, ça n'est pas le canon qui me gêne. Je serais dans un lit d'empereur, je veillerais pareil . . .

— Tu dis ça. On verra. Qu'est-ce qui t'empêcherait de dormir ?

— Est-ce que je sais ? Des idées . . .

Bernard le regarda. Mais Masson, les sourcils froncés, et les yeux à terre, n'en dit pas davantage. Il ne parla plus jusqu'au lendemain.

La nuit passa telle que chacun l'avait prévue : vaincu par la fatigue, Bernard dormit sans rêves. Auprès de lui, Masson appelait en vain le sommeil et finit par rester immobile dans la paille, et les yeux grands ouverts. Le matin pâle éclaira sa figure inquiète. Il regardait Bernard et semblait impatient

de le voir s'éveiller. Est-il vrai que dans notre plus profond sommeil nous sentons un regard qui s'attache à nos yeux ? Bernard ouvrit les siens et vit le visage douloureux du Parisien. Dans l'engourdissement du réveil, il chercha un mot affectueux.

— Alors, vieux ? Quoi ? Ça ne va pas ?

Masson, aussitôt, changea d'expression et gouailla.

— Et ta sœur ? Si tu vas, toi, c'est que tu n'es pas dur, dans un parfum pareil !

Il montra le soleil qui, par les trous du toit, semait la paille de taches d'or.

— Tiens, regarde-moi çà. Tu ne veux pas qu'on aille respirer ?

Sa voix était singulièrement nuancée ; il y avait une sorte de supplication dans ces derniers mots, et, bien que Bernard n'y eût pas pris garde, il se leva aussitôt et sortit avec lui.

Ils traversèrent la cour où des matineux, rares, se lavaient déjà dans les seaux de la ferme. Une sorte de fondrière s'ouvrait à quelques pas, bordée de chênes tourmentés. Masson s'y dirigea, puis, ayant un moment cheminé, il avisa une vielle souche moussue.

— Ça n'est pas mal, ici. Asseyons-nous, tu veux ?

Bernard s'assit près de lui. Il ne pensait à rien de précis, mais une volupté inconnue le pénétrait délicieusement. Après ces heures de veille et de mort, cette nuit de sommeil profond, il se sentait comme un être nouveau. Le matin transparent et froid, ce soleil aigu comme des flèches de vie, la givre sur les herbes sèches et les piaillements des roitelets dans les broussailles, l'odeur de la terre et des feuilles, il buvait tout cela par tous les sens, par tout son corps. Il pensa tout haut :

— Et dire que tout cela existait, et je n'en savais rien !

La voix de Masson s'éleva.

— Bernard, j'ai une question à te poser. C'est rigolo. Il me semble que toi, tu me diras la vérité...

La vérité ?... La vérité ?... Le mot heurte Bernard désagréablement. Que vient faire la vérité dans son enchantement ? Qu'est-ce que la vérité !...

— Tu as étudié, toi, continue Masson. Et puis, tu n'as pas l'air d'un bourreur de crâne. C'est rare, ça. Qu'est-ce que tu penses de la guerre ?

La question imprévue réveille complètement Bernard. C'est vrai. Il y a la guerre, cette horrible chose, ce non-sens . . On eût dit, comme la main preste de la tisseuse renoue un fil cassé, que la pensée de Bernard était soudain renouée aux méditations de son cabinet de travail. Le problème sec, aride, " pur " comme disent les philosophes allemands, reprenait possession de son esprit. Certaines intelligences au regard tourné vers l'intérieur sont rebelles à la plus élémentaire psychologie : leur mère agoniserait à leurs côtés sans qu'elles s'en aperçoivent. Ainsi, aux yeux de Bernard, l'unique Problème, le problème humain, tout près de lui, ne se révéla même pas. Il était bien visible, pourtant, et pathétique, en la personne de ce jeune homme qui demandait la vérité avec des yeux d'angoisse. Bernard pensa tout haut, candidement, comme s'il était seul:

— Tu as raison, il faut être loyal. Moi, j'ai beau réfléchir, je ne vois partout que des hommes, comme toi, comme moi. Ce sont d'autres nous-mêmes que nous tenons au bout de nos fusils. Parmi ces allemands, il y a des brutes et des débauchés, des hommes qui pensent aussi, et aussi des hommes honnêtes. Il y a des fils, des époux, des fiancés . . . Quel que soit celui que je tue, j'ai tué *mon semblable*.

Masson buvait ces paroles avec une attention passionnée.

— Pourquoi suis-je un assassin ? continua Bernard. J'étais réformé, j'aurais pu ne pas verser de sang, et pourtant me voici.

La situation, éclairée en plein par ses propres paroles, lui sembla si absurde qu'il haussa les épaules.

— Pas pour mon pays. J'aurais pu naître ailleurs. Il y a d'autres contrées où le ciel est doux et les mœurs aimables. Faut-il, parce qu'une ligne arbitraire me sépare de cet homme, que je le tue ? Pour les idées ? Une forme de pensée ? Qui me dit que la nôtre est la bonne ? Je dois beaucoup à

ces gens-là. On dit que je suis Latin... quelle folie ! nos veines sont un champ clos où luttent nos vieux maîtres, les Germains et les Scandinaves, les Celtes et les Sarrazins... Quelle figure y font quelques bâtards de Rome ? Les " races " n'existent pas — les savants qui prétendent les prouver par la forme du crâne arrivent à des résultats grotesques. Alors ? Je suis ici parceque les autres y sont. C'est idiot et c'est ainsi. Tout le monde partait en guerre — rester seul m'est devenu intolérable. Je croyais pourtant m'être élevé au-dessus de la folie commune... Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit.

Il s'arrêta un peu et reprit rageusemeut.

— Au fond, nous sommes des brutes à qui il faut de la violence et du sang. Raisonnables, nous aurions trouvé le moyen d'éviter la guerre, ou plutôt, nous aurions employé celui qui est trouvé depuis longtemps. Seulement, il y a le délire collectif, et quelques rapaces qui le connaissent bien, le provoquent et l'excitent... Voilà ce que je pense de la guerre.

Masson s'était levé et lui tendait la main.

— Merci. C'est bien ce que je pensais, moi aussi, mais je n'étais pas sûr. Tu es un homme, Bernard.

Il parlait, avec une ardeur concentrée, puis, sans souci de l'étonnement de son compagnon, il lui tourna le dos et s'en fut.

Bernard, seul, un instant décontenancé par cette brusque retraite, entend encore l'énigmatique phrase : " Je n'étais pas sûr..." Sûr ?... L'était-il, lui ? L'automatisme de sa mémoire lui répète les propos qu'il vient de tenir, et il écoute cela, stupéfait, comme la voix d'un autre. Sont-elles siennes, ces affirmations tranchantes, si différentes de son ondoyante pensée ! Par quelle évolution, lui, le pyrrhonien, le compliqué, s'est-il à ce point simplifié ? Il pense que le brutal mélange de l'affirmation et de la négation suprêmes, de l'être et du néant, que ce chaos de vie et de mort qu'il vient d'entrevoir a endormi en lui le sentiment des nuances.

Tout de même, sa conscience probe était assaillie d'une espèce de remords : la vérité n'est pas si simple, en admettant qu'elle existe... il a menti en la mutilant... il fallait dire : que sais-je ?...

Et maintenant, il faut retrouver Masson. Au moins, comprendra-t-il ?

Mais la journée se passe sans que Bernard ait pu le découvrir. Le soir, enfin, il le retrouve à la corvée de légumes. Assis en rond autour du tas de pommes de terre, les hommes causent et rient. C'est un beau soir, après un bon jour. Ils l'ont passé à peu près à leur guise, à fumer ou à dormir, et la guerre, cette maîtresse, leur a déjà enseigné à cueillir comme un fruit l'heure épargnée par la souffrance. Masson est là et Bernard, cette fois, l'observe.

Masson n'est plus le même homme. Ses traits sont détendus, ses gestes calmes. Il lance au hasard de la conversation des répliques nettes et parfois drôles, dont les autres s'amusent. Lui ne rit pas : ses mots sont pesés juste, ses effets froidement calculés.

— Ça va mieux, lui crie du coin de la bouche le paysan laconique.

— Ça va mieux, répond le Parisien d'un accent si grave que l'autre, le couteau levé, le considère avec un étonnement sur sa face immobile.

L'inquiétude de Bernard prend corps et se précise. Que s'est-il passé dans l'esprit du Parisien ? Ce calme subit, est-ce l'effet d'une certitude dont lui, Bernard, serait l'auteur ? Lui, Bernard, l'auteur d'une certitude ! Et si l'autre ne savait pas séparer l'idée de l'action, qu'allait-il faire de cette certitude ? De folles hypothèses foisonnèrent, Bernard les secoua.

— Masson, dit-il en tirant à part le jeune ouvrier, j'ai répondu à tes questions, ce matin...

— Tu le regrettes ? interrompit l'autre.

— Je regrette que tu m'aies si brusquement quitté. Quelques mots ne suffisent pas pour s'expliquer sur des pareils sujets. Il y a des nuances...

— Ce que tu m'as dit était parfaitement clair.

— C'était trop clair : la réalité est autrement compliquée. La vérité n'est pas toujours ce qu'on voit de façon distincte.

— Tu parles comme les bourreurs de crâne, dit Masson, les sourcils froncés. Crains-tu quelque chose ? Que je te dénonce comme défaitiste ?

Il eut un petit rire en regardant Bernard.

— Sois tranquille. On ne s'y trompe pas, quand un homme est sincère. Tu l'as été ce matin ; je t'en suis reconnaissant et tu n'auras pas à le regretter. Ça, c'est des choses d'homme à homme.

Il parlait avec cette gravité lente, cet accent traînant et charmeur dans sa vulgarité, cette assurance désinvolte des Parisiens du peuple, quand ils disent des choses sérieuses. Bernard l'aima.

— Mon vieux, dit-il, écoute-moi. . .

— Inutile, coupa l'autre. Tu m'as dit ce que je voulais savoir. La philosophie, ça m'embrouille et je n'aime pas ça. Adieu. Ça n'empêche pas qu'on soit copains ?

Il y eut dans son regard une espèce de tendresse démentie par le pli sarcastique des lèvres. Avant que Bernard ait pu reprendre la parole, il était déjà loin, sifflant sous la lune avec indifférence.

Ainsi rebuté, Bernard tenta deux fois encore de parler à Masson qui refusa, presque brutalement, de l'entendre. Cet accueil et aussi la conscience de ne pouvoir rien trouver, dans le trouble de son esprit, qui pût être intelligible à ce simple, le découragea. Et le silence, de nouveau, se rétablit entre eux.

*
* *

Bernard, l'homme des méditations, n'en avait jamais fait de telle qu'en cette nuit de garde aux avant-postes. Nuit noire et silencieuse, en dépit des fusées jaillies au-dessus des lignes, et des détonations lointaines, car les

traits lumineux et les grondements de l'artillerie s'enfonçaient indéfiniment, vains coups de sonde, dans cet abîme d'obscurité et de silence. L'échelle des couleurs et des sons n'existait plus : les sens exaspérés du veilleur vibraient également à une explosion, à un souffle dans les herbes, au grincement d'un fil de fer, à la chute d'un caillou dans une flaque d'eau.

Bernard était à la corne d'un petit bois, à deux cents mètres des lignes ennemies. Attentif au moindre bruit, il lui semblait être cloué pour l'éternité au fond de ce fossé humide, et, tandis que veillaient ses yeux et ses oreilles, que sa main restait prête au geste précis de l'épaulement, son âme se détachait, montait dans de froides et irréelles régions où il n'y avait plus de temps ni d'espace, ni de regrets, ni de désirs, mais un infini renoncement, une immense acceptation, un désespoir calme et profond, voluptueux, à force d'être parfait. Des pensées nietzschéennes flottaient dans ce rêve de néant : exaltation dionysiaque, fusion avec l'esprit de la terre . . . et Bernard songeait que l'homme atteint à la félicité du dépouillement de son moi par deux voies d'apparences contraires : la joie extrême, et le comble de la douleur. Il se sentait vivre et mourir au rythme de l'universel écoulement; il n'en était qu'une vague, mais il pouvait le mesurer, et la connaissance qu'il en avait le rendait comme lui éternel, infini. Il ne disait plus : je suis né, je vis et je vais mourir — mais, avec la voix du monde sans bornes : je suis. Et sa souffrance en était glorifiée.

Du fond de ce Nirvâna, les hommes et les choses lui apparaissaient lointains et indifférents, dépouillés de leurs noms, de leurs formes et de leur substance. " Ils sont comme je suis, et leur rythme est mon rythme, qu'importent leurs modalités ? . . "

Ainsi, Bernard, ondoyant et divers, se livrait à l'impression du moment lorsqu'un bruit insolite fit passer une décharge dans ses nerfs trop tendus.

C'est un frôlement discontinu, un glissement qui s'arrête et reprend dans l'ombre . Lentement, les mains qui tiennent le fusil s'élèvent, tandis que les yeux de Bernard, de toute leur puissance, essaient de percer la nuit. Est-ce une illusion ? Le bruit semble se rapprocher. Bernard le reconnaît : des mains et des genoux qui se posent avec précaution, qui s'efforcent de ne pas faire bruisser l'herbe, ou crier les cailloux. Bernard retient son haleine. L'homme qui rampe semble venir du petit poste français: un allemand, sans doute, qui cherche à tourner la sentinelle et à la poignarder par derrière. Bernard, impulsivement, tire au jugé, puis, le cœur battant, il écoute. C'est un râle, maintenant, à quelques pas de lui : une pauvre poitrine qui respire à grande douleur, des mains crispées par l'agonie, et qui grattent le sol... Ah ! qu'elle est loin, la souffrance transcendante de la minute passée ! Toute la pitié humaine se précipite dans l'âme de Bernard : ô malheureux ! malheureux, par qui le sang coule près de toi, et qui ne peux l'étancher !

Mais quel est ce supplice ? Une voix sourde s'élève, comme des entrailles de la terre, et gémit une phrase lente et hachée de spasmes :

— Je ne suis pas un lâche !...

Une main de fer prend Bernard aux entrailles, une lumière éblouissante lui déchire la vue : ce Français, qui tentait de passer à l'ennemi...

— Masson ! Masson ! C'est toi ?...

— Dis-leur, gémit la voix, dis-leur..., mon camarade... je ne suis pas un lâche !

Bernard sent sa raison l'abandonner; dans le tumulte de son cœur, il oublie sa situation, son devoir de veilleur : il marche vers le mourant. A genoux, il prend la main défaillante du Parisien, il l'appelle d'une voix d'angoisse :

— Masson !... Masson !... Masson !...

Mais l'autre ne répond plus.

Et les hommes du petit poste, alertés par le coup de feu, trouvent Bernard tremblant de fièvre, agenouillé dans le

fossé auprès du corps de son camarade. Il balbutie des mots sans suite et se laisse emmener, passif et les yeux fixes.

A l'appel, au nom du Parisien, la voix triste d'un sergent répond : Mort sans honneur.

*
* *

— Était-ce son ami ?

— Non. Il était en première ligne depuis le début de la guerre. Bernard ne le connaissait pas avant de monter à la tranchée.

— Avez-vous découvert des antécédents névropathiques ?

— Aucun, Monsieur le Médecin-Chef.

Le Docteur de Marcé demeura songeur. En face de lui, le jeune médecin qui venait de lui apporter les résultats de son enquête le regardait, respectueux, mais vaguement narquois.

— Qu'en pensez-vous, Langelier ?

— Confusion mentale onirique par choc émotionnel, répondit le jeune homme avec assurance.

— Et quant au traitement ?

— Vous me faites passer un examen, Monsieur le Médecin-Chef, dit Langelier en souriant. Je traiterais d'abord la cause toxi-infectieuse ; et quant aux symptômes, l'alitement, la lumière jour et nuit, le chloral . .

— Et l'âme, interrogea M. de Marcé ?

Le jeune major eut un geste d'incompétence.

— Elle guérira toute seule, Langelier ?

— Dans les cas de ce genre, je ne vois guère le rôle de la psychothérapie. Accessoirement peut-être, comme adjuvant . . .

— Nous ne sommes pas d'accord, Langelier. Je ne veux pas de ces guérisons plâtrées qui couvrent une plaie saignante des parties vitales. Vous êtes un garçon de valeur, mais vous avez trop de foi en votre science. Nous ne sommes pas si loin des empiriques . . Vous parlez de causes toxi-infec-

tieuses ? Quand vous les aurez traitées, vous n'aurez fait que lutter en vain contre des effets. La cause est plus profonde : il faut l'atteindre, si vous voulez renvoyer cet homme guéri.

— Je n'aurai pas la présomption de vous contredire, répondit Langelier. Je suis le premier à m'incliner devant un mystère que nous ne pénètrerons sans doute jamais. C'est même pour cela que je crois devoir m'en tenir à nos modestes certitudes, de peur qu'une hypothèse hasardeuse ne nous fasse tuer celui que nous pourrions au moins soulager, si la guérison est au-dessus de nos moyens.

— A moins que Dieu ne nous conduise. Par le temps qui court, la vie moyenne de nos certitudes médicales est de vingt-cinq à trente ans. Foi pour foi, on peut bien choisir, n'est-ce pas, Langelier ? Traitez Bernard comme vous dites : médicalement je ne ferais pas mieux. Ah ! pourtant, pas de chloral, voulez-vous ? De la balnéation chaude et prolongée. Je n'aime pas les agents internes. Et quant au reste, qui sait ce que nous réserve le lendemain ?

Le jeune major se retira, désappointé. Que son chef ne partageât pas son enthousiasme pour la science à laquelle il venait de consacrer sa vie, cela lui semblait une injustice dont il souffrait personnellement. Esprit systématique, épris d'intelligibilité, il n'était pas éloigné de réduire la psychologie à un simple chapitre de la physiologie et il s'irritait d'entendre M. de Marcé dire : " La psychiatrie est plutôt un art qu'une science, et plutôt un apostolat qu'un art ".

En fait, M. de Marcé avait ses procédés artistiques pour découvrir le point malade des âmes, et pour y appliquer le remède dont il savait le secret. Simple et touchant secret : son âme, à lui, toute débordante de force et de bonté !

Il lui arrivait souvent, aidé par son admirable science proprement médicale, d'opérer des cures extraordinaires, et nul malade ne sortait de ses mains sans un apaisement. Aussi l'avait-on surnommé "le Sorcier", et si les jeunes médecins se prenaient parfois de colère contre ce qu'il appelaient son

attitude rétrograde, sa personnalité puissante et bienfaisante imposait à tous un respect mêlé chez quelques-uns de dévouement admiratif et affectueux.

Il fallut plusieurs semaines pour arracher Bernard à la période aiguë de la maladie. Pendant des jours et des jours, on le vit, anxieux, mêler à la réalité ambiante les images confuses de ses hallucinations, ressasser des raisonnements sans suite où revenaient sans cesse deux phrases lancinantes, redites sur tous les modes de la supplication, de la prière et de la terreur : " Tu vois bien, tu vois bien que ce n'est pas vrai! . ." et : " Je ne suis pas un lâche ! " Puis, empoigné par le paroxysme, en sueur, les yeux fixes et dilatés, les traits bouleversés d'horreur, le corps secoué de frissons et de tremblements, il poussait des cris et tentait éperdûment de fuir : " Va-t-en, gémissait-il ! Va-t-en ! . . . Ce n'est pas toi ! . . ."

Un jour, enfin, le calme s'établit. Bernard s'engourdit dans une prostration bienfaisante. Les hallucinations devinrent plus rares ; une idée fixe les remplaçait : quitter l'hôpital, remonter en ligne.

Ce matin-là, le docteur de Marcé lui ayant demandé comment il se sentait, sa réponse fut comme d'habitude :

— Bien, très bien, Monsieur le Médecin-Chef. Pourquoi me gardez-vous ici ?

— Il faut vous soigner encore un peu, mon cher ami. Vous avez été très, très malade.

— Le remède est dans la tranchée, docteur, dans la tranchée . . .

Le ton était suppliant, la voix tremblait.

— Bientôt, dit le docteur.

— Quand, demande Bernard avec passion ?

— Dans un mois, dans quinze jours peut-être, si vous êtes docile.

— Ah ! c'est long !

Le docteur l'observait. Le malade avait ce jour-là les traits moins tourmentés, la fièvre n'enflammait pas le regard. Soudain, M. de Marcé sembla prendre une décision.

— Bernard, dit-il d'une voix lente, et dosant ses paroles comme un réactif puissant au cours d'une expérience, j'ai reçu une lettre où l'on me parle de vous.

Le malade ne manifesta aucun intérêt à cette nouvelle. Depuis la catastrophe, le monde extérieur n'existait guère pour lui. Il n'y avait plus maintenant que la figure pâle du Parisien, le spectre obsédant du Problème.

— C'est d'une personne que vous ne connaissez pas, continua le médecin, et qui souffre.

Bernard eut un geste vague : que puis-je à la souffrance d'autrui ?

— Elle demande à vous voir avez une insistance singulière. J'ai refusé d'abord, car toute fatigue pourrait compromettre l'amélioration que j'aime à constater. Cependant, des motifs graves m'empêchent de repousser indéfiniment la femme d'un soldat . . .

Bernard, dressé, écoutait avec une attention dont la qualité plut sans doute à M. de Marcé, car il continua :

— . . . Que vous avez connu, face à l'ennemi . . .

— . . . et qui est mort, acheva Bernard dans un cri ?

Madame Masson.

Le malade se tourna brusquement face au médecin, les deux poings sur le lit et à demi-levé. Ses traits exprimaient la volonté de savoir, la soif d'agir, et je ne sais quelle espérance, mais nul indice de délire. Le cœur du bon médecin, un instant contracté d'angoisse, se remit à battre d'un rythme calme et large.

— Laissez-la venir, Monsieur le Major. Je suis guéri. Je suis très bien . . . Il faut que je lui parle . . .

Qu'allait-elle lui dire ? Peut-être, Masson lui avait-il écrit, peut-être lui avait-il rapporté la conversation décisive, et elle allait le maudire . . . Peut-être ne savait-elle rien, et alors, lui, que dirait-il ?

Bernard n'en avait aucune idée, mais il était possédé de cet étrange besoin de se meurtrir, de souffrir et de mourir qui donne à l'expiation sanglante une figure de délivrance.

— Soyez calme, dit M. de Marcé, vous la verrez. C'est une pauvre femme : soyez bon pour elle. Une de ces veuves de disparus qui cherchent dans la douleur les dernières expressions d'un visage...

Celui de Bernard s'éclaira : elle ne savait donc pas !

— Mme Masson est au village,dit le médecin. Je vais la faire chercher.

*
* *

A la porte du bâtiment, le docteur fait à la jeune veuve ses dernières recommandations :

— Il se remet à peine d'un ébranlement terrible : le moindre choc peut le rejeter dans une crise aiguë et peut-être fatale. Si, n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, je n'avais pu présumer en vous une âme capable de dominer ses nerfs, j'aurais eu le déplaisir de vous refuser cette entrevue...

Le jeune femme, pâle sous ses voiles noirs, inclina légèrement la tête.

— Je vous remercie de votre confiance, Monsieur. Je pense que vous n'aurez pas à la regretter.

Quelques instants après, elle était auprès du malade.

Ah ! quel croisement de regards où se devine la palpitation des cœurs, et que dément le ton banal des paroles !

— Pardonnez-moi, Monsieur. Vous avez été, pendant ses derniers jours, le camarade de mon mari. Il est mort

Les paupières de Bernard palpitent.

— ... " Sans honneur ", comme dit la lettre officielle. Le jour même où cette nouvelle me parvenait, je reçus un billet de mon mari. Il me disait de ces choses qui rendent la séparation moins douloureuse, quand, après quatre ans d'union, on s'aime comme au début. Sa lettre n'était pas triste, à l'exception d'une phrase, celle qui m'amène ici : " S'il m'arrive malheur, tâche de voir mon camarade Bernard. Il t'expli-

quera." Sans l'autre lettre, je n'aurais pas compris. Avec elle, j'ai vu que Dieu voulait adoucir le coup qu'il me portait.

Bernard l'écoutait, et à mesure que coulaient les paroles calmes, s'atténuait le tremblement de sa bouche. " J'ai vu que Dieu voulait atténuer le coup qu'il me portait" . . . Cette phrase prenait possession de son cœur et de son intelligence avec une douceur et une force inconcevables.

— Que Georges soit mort sans honneur, je ne l'ai jamais cru, et ne le croirai jamais. Si j'étais seule, je dirais : qu'importe ce que les hommes pensent ? Dieu a su voir, et moi, je suis certaine. Mais nous avons un fils, Monsieur: lui ne doit pas courber la tête. Alors, je suis venue, puisque vous savez, vous demander de dire ce qui est vrai afin que, s'il y a une justice, Georges soit réhabilité.

Un combat terrible se livrait dans l'âme de Bernard. Il fut sur le point de crier qu'il n'y avait qu'un coupable, lui-même, et que Masson avait payé pour lui. Puis, il se dit que cet aveu inconsidéré n'aurait aucun bon effet : deux déshonneurs pour un. Ah, si sa réputation intacte pouvait laver celle de l'autre ! Si sa mort, en assurant la paix à son âme inquiète et à l'ombre du disparu . . .

Il raisonnait presque froidement, désormais, avec un bien-être inconnu, à voir, nettement posés, nettement, au point d'en être douloureux, les éléments du problème. Et la femme, silencieuse, attendait sans impatience qu'il eût fini de méditer : fille de Paris, sans phrases et de volonté tenace.

Enfin, Bernard se redressant lui dit :

— Quand mon camarade vous écrivit que je vous expliquerais, Madame, il a fait preuve à mon égard d'une confiance que je ne démentirai pas. Je l'ai vu au feu : je sais qu'il n'a rien fait par peur . . .

Il s'arrêta, réfléchit, parut se déterminer et continua :

— Je le sais, bien qu'il m'ait fort peu parlé, fort peu, en vérité . . . Nous n'avons eu qu'une conversation digne de ce nom . . . quelques jours avant . . .

— Ah ! que vous a-t-il dit, Monsieur ?

L'inquiétude tourmentait de nouveau les traits de Bernard.

— Il m'a posé une question, à laquelle j'ai répondu... selon ma conscience...

Ses yeux anxieux interrogeaient ceux de la veuve. Elle, dans son deuil, restait immobile, plus pâle.

— Il m'a demandé ce que je pensais de la guerre... J'aurais dû deviner... mais l'idée ne m'est pas venue... j'ai dit... j'ai dit...

D'un coup, la femme vit se déchirer le voile de la vérité : Georges, travaillé par les idées de socialisme et de fraternité internationale, tourmenté dans la droiture de son âme tendre ; ébranlé par l'immense réveil du patriotisme français, ne sachant plus... Et puis, la criminelle poussée qui l'avait jeté sur le mauvais versant : la poussée venue de cet homme ! Elle sentit son cœur et ses poings se serrer, des malédictions lui montèrent à la gorge. Cependant, Bernard, les yeux brillants de fièvre, secoué d'un tremblement d'agonie, tendait les mains vers elle et répétait : J'ai dit...

Alors, la veuve se souvint des paroles du docteur. D'un mot, elle pouvait tuer celui qui avait brisé sa vie et celle de son fils ; mais dans son cœur déchiré s'élevèrent, plus fortes que celles de la vengeance, les voix saintes du devoir et de la pitié.

Reposez-vous, dit-elle, ne parlez pas.

Et sa main frémissante caresse doucement celle du fiévreux :

— Ne parlez pas...

Bernard, haletant, est retombé sur l'oreiller. Il regarde la veuve de son camarade. Elle trouve la force de sourire et voit la paix détendre les traits du malade. Elle lui parle doucement comme une mère à l'enfant qui a fait un rêve terrible.

— Ne parlez pas. C'est inutile : je sais ce que vous lui avez dit. Vous avez répété ce que vous dictait votre cœur. Vous vous révoltiez à l'idée de tuer. Vous songiez aux mères de France et aux autres... aux mères et aux épouses. Vous avez dit ce qu'il fallait, puisque vous parliez selon votre pensée... Georges a poussé la conclusion plus loin ; il n'a

pas mal agi, car il était honnête, lui aussi... Soyez en paix : Dieu l'a voulu ainsi et vous n'êtes pas responsable...

Elle lui parla longtemps encore, trouvant dans son âme blessée des paroles de calme et de paix : plus grande était sa douleur, plus les mots avaient de vertu, par lesquels elle s'efforçait de guérir l'étranger qui avait tué son amour...

Bernard était retombé sur l'oreiller, les traits calmes : de ses yeux clos coulaient de grosses larmes, de lourdes larmes, les premières, depuis des années.

Quand elle se tut, il prit la main de Madame Masson et la baisa :

— Que Dieu m'inspire, dit-il faiblement, comme il le fait de vous. Je vous jure de mourir pour que l'honneur de son père soit rendu à votre fils...

Une heure s'était écoulée. Le docteur de Marcé, n'entendant pas de bruit, entra doucement. Le malade dormait, sa main pendante dans les mains gantées de noir de la veuve. Elle, silencieusement, pleurait.

*
* *

ce 10 janv. 17.

MON CHER NANTEUIL,

Que deviens-tu ? Six mois sans nouvelles, c'est absurde. Je me représente tous les malheurs qui ont pu arriver à un ami qui n'écrit pas : le tableau n'est pas gai. Ne me laisse pas y ajouter de plus sombres couleurs.

Il faut bien que je te parle de moi, puisque de toi je ne sais plus rien. Depuis ma sortie de l'hôpital, en février dernier, je suis dans un secteur agité sans répit : plus le temps de rêver ; l'attaque succède à l'attaque. J'ai fait ce que j'ai pu, comme les camarades. Les pauvres gens ! Une chance idiote s'attache à ma peau : la mort ne veut pas de moi. Un seul accident, dont je me suis tiré avec un mois de repos : en

enlevant trois kilomètres de tranchées allemandes, j'ai reçu une balle à travers la gorge. Les trois cinquièmes du bataillon y sont restés, moi, j'y ramasse de l'avancement et une citation à l'ordre de l'armée. N'est-ce pas immoral ?

Mon vieux, je ne te dis pas cela pour me vanter : les héroïsmes que je vois me font me juger à ma juste valeur. Je pense que cela t'amusera peut-être, entre deux tragédies, de savoir où j'en suis. Et puis, j'ai un service à te demander. Si délicate que puisse se montrer la mort à mon égard, elle peut toujours avoir un caprice. Enfin, j'ai prévu le cas où j'y resterais sans pouvoir m'expliquer. Le hasard a voulu que mon colonel soit justement Chavannes, un ami d'enfance depuis longtemps perdu de vue. Je lui ai remis une lettre qui contient un secret sacré et un désir qui me tient au cœur plus que la vie. Chavannes n'ouvrira la lettre que s'il m'arrive malheur, et comme il court les mêmes hasards que moi, il a écrit, à ma demande, ton nom sur l'enveloppe. Le cas échéant, tu comprendras tout de suite ce que ton vieux camarade attend de toi, du fond de quelque tombe. Merci, et que Dieu te garde.

Bernard.

*
* *

On eût dit qu'une mystérieuse protection défendait le lieutenant Bernard dans les plus terribles dangers. Il était devenu légendaire dans l'armée de Verdun : sollicitant les plus périlleuses missions, gardant, au milieu des pires circonstances, un sang-froid extraordinaire. Un jour, cerné par les Prussiens dans un élément de tranchée qu'il venait de nettoyer, il s'y retrancha et s'y maintint pendant deux jours, jusqu'au moment où la contre-attaque ennemie fut définitivement repoussée. Cette action d'éclat, et d'autres, lui valurent les plus honorables citations. Les hommes, subjugués par son héroïsme simple, trouvaient en lui un camarade toujours prêt à les secourir, à leur sacrifier sa part de nourriture ou de bien-être. On le vit plusieurs fois, rampant

sous les balles, aller chercher un homme qui râlait, entre les lignes, dans les réseaux de fils de fer, ou traverser, tout seul, des espaces infernaux pour qu'un des siens ne fût pas exposé. Et nulle folie en tout cela : pas un geste inutile, mais une bravoure raisonnable et splendide, un jeu héroïque et froid, décidé à toutes les abnégations mais sachant aussi leur assurer toute l'efficacité possible. Quant à son âme profonde, nul n'avait le privilège d'y pénétrer.

Un jour de septembre 1917, étant parti à l'attaque en tête de sa compagnie, — car il était capitaine depuis trois mois,— il marchait sans hâte, la canne en main et la pipe aux dents, bravant le feu pour la centième fois. Comme il se retournait pour encourager ses hommes du geste, une balle le frappa derrière l'oreille gauche et le jeta contre terre. Plusieurs soldats se précipitèrent au secours de leur chef bien-aimée : lui, la figure trouée par la sortie de la balle, trouva la force d'étendre la main dans la direction de l'ennemi et de faire : non, de la tête. Puis il s'évanouit.

Dans l'ambulance où il se réveille, on pense qu'il va mourir avant la nuit. Sa main droite fait le geste d'écrire ; on se hâte de lui donner un papier et un crayon. Il écrit : un prêtre. Moment pathétique où la main mourante du chef trace sous les yeux d'un de ses hommes, blessé lui aussi, la liste des fautes dont à Dieu il demande pardon ! Et ce chef, c'est Bernard le sceptique ! La main bandée du prêtre-soldat se lève, et quand elle s'abaisse de nouveau, un silence sacré pèse sur l'ambulance.

Mais les yeux de Bernard s'éclairent : il vient d'apercevoir le colonel Chavannes, debout près de son lit. Bernard reprend le papier et écrit : Lisez — ce soir même — il est temps.

— Repose-toi, mon vieux, dit Chavannes. Tu es un admirable brave. J'ai ta lettre : dors. Je la lis près de toi.

Et à la lueur de la veilleuse, le colonel tire le pli de son dolman.

" J'ai demandé que cette enveloppe ne fût ouverte que quand je serais mortellement blessé. C'était afin d'être sûr

que tout le possible serait fait avant le jour où ma suprême requête passerait sous les yeux de mes chefs.

J'ai causé la mort d'un soldat, tué par moi-même entre les lignes à V . . . le . . . Voici les faits : . . ."

Suivaient, rapportés en termes concis et nets, l'histoire de la rencontre de Bernard et de Masson, de leur conversation, de la tentative de passage à l'ennemi et de la mort du déserteur.

" S'il est un coupable, continuait la lettre, c'est moi, Jean Bernard. Je supplie mes chefs de ne pas considérer les paroles que je prononçai dans leur valeur littérale. Elles étaient imprégnées — sans que je m'en rendisse compte — de l'esprit qui fait les renégats et les lâches.

L'ouvrier qui abandonne son poste et passe à l'ennemi est punissable, mais seulement après celui qui a troublé son intelligence et son cœur. Les pièces jointes à cette lettre montrent quels assauts dut subir de la part d'esprits subtils, de plumes adroites et de bouches éloquentes un homme simple et dénué de sens critique. J'ai eu le bonheur de recueillir moi-même, pendant ma convalescence de 1915, ces documents, coupures de journaux, comptes rendus de conférences, livres de propagande que Georges Masson gardait dans sa maison. Quelques lettres retrouvées montrent une âme droite, troublée, un cœur qui veut croire à des paroles d'amour universel — un bon sens qui se défend et cherche à garder pied dans la réalité. Quand je le rencontrai, les plateaux de la balance étaient également chargés : j'ai jeté mes doutes du mauvais côté, et Masson a payé de sa vie.

Devant la femme de cet infortuné, j'ai juré de mourir pour rendre l'honneur à la mémoire du mort et à leur enfant. Georges Masson a expié en mourant sa faute matérielle. J'ai essayé de faire ce qu'il aurait fait lui-même si les mauvais prophètes n'avaient obscurci sa vue. Mon colonel, il n'était pas plus lâche que moi-même ; au nom de son fils, obtenez qu'on le réhabilite ! "

Le colonel releva la tête et vit, grands ouverts et fixés sur lui, les yeux anxieux du blessé.

— Ce sera fait, Bernard, dit-il, tout secoué d'émotion.

*

* *

Un miracle sauva de nouveau Bernard. On le revit à la tête des colonnes d'assaut, toujours aussi brave, mais transfiguré de joie : sa cause était gagnée, il avait sauvé le mort et l'enfant.

Le 11 novembre 1918, en seconde ligne, par un beau matin calme, il passait sur un terre-plein quand un obus, tombant à un mètre de lui, le pulvérisa.

Une heure après, les clairons de l'armistice sonnèrent. Et, sur la zône terrible, le silence se fit.

31 mai 1922.

RENÉ LEVESQUE

———

LES LIVRES

L'abbé E.-J. Auclair. *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne* (1850-1900). In-8 de 356 pages. Imprimerie des Frères des Écoles Chrétiennes, Montréal, 1922.

Le Canada français est fier de son organisation ecclésiastique, de ses institutions religieuses de toute sorte, de ses communautés, chaque jour plus nombreuses, d'hommes et de femmes qui jouent dans le vaste domaine de l'instruction et de la charité un rôle si admirable, et qui sont pour l'Église catholique, en notre pays, une gloire et un appui.

Sous les diversités de l'âge, des costumes, des situations et des services, ces communautés offrent des traits communs. Elles se ressemblent par leurs humbles débuts, par les épreuves qu'elles ont traversées, par leur croissance obscure, mais féconde, par l'essor prodigieux de leurs œuvres, par le sceau providentiel dont elle sont marquées. Et c'est une noble tâche, bien propre à tenter une plume chrétienne, que de mettre en pleine lumière, par un narré véridique et circonstancié, l'action de Dieu et de ses instruments dans la vie de ces organismes surnaturels.

Cette tâche, M. l'abbé Elie-J. Auclair vient de l'accomplir, pour l'Institut des révérendes Sœurs de Sainte-Anne, avec tout le talent d'historien, de littérateur et de patriote, qui distingue notre excellent ami montréalais.

M. l'abbé Auclair n'est en pas à ses premières armes. Directeur de la "*Semaine religieuse*" de Montréal, secrétaire de la "*Revue Canadienne*", et membre de la Société Royale du Canada, il s'est fait, depuis plus de vingt ans, apprécier du public canadien par différents ouvrages d'ordre historique, philosophique et social, qui le placent au rang de nos meilleurs écrivains. On admire son souci de la doctrine, sa pensée fine et déliée, son érudition, sa verve, son style d'une rare aisance et d'une tenue toujours élégante.

Pour le profit et l'agrément du lecteur, ces qualités se retrouvent dans l'histoire des Sœurs de Sainte-Anne, communauté enseignante fondée à Vaudreuil, en 1850, par une humble institutrice, Marie-Esther Sureau-Blondin, en religion Mère Marie Anne, puissamment patronnée par Sa Grandeur Mgr Bourget, et répandue aujourd'hui un peu partout, jusqu'aux lointaines régions de

l'Alaska. On voit là, dans cette histoire, comment naissent les œuvres de Dieu, comment elles se développent, et quelle merveilleuse force elles peuvent recevoir des efforts combinés d'Évêques clairvoyants, de prêtres zélés, et de vierges vouées tout entières aux grandes tâches du dévouement chrétien.

Par un récit très sûr et aussi des tableaux très vivants, Monsieur l'abbé Auclair met très fidèlement sous nos yeux l'expansion rapide et l'influence salutaire des Sœurs dont il a voulu redire les cinquante premières années d'existence et de labeur.

Nous le félicitons de ce beau travail, si honorable pour l'Église, si plein d'intérêt pour tous ceux qui suivent d'un regard patriotique les diverses manifestations de notre vitalité religieuse et de notre progrès national.

L.-A. P.

MGR HEDLEY, o.s.b. *Lex Levitarum*. La formation sacerdotale d'après saint Grégoire le Grand. Traduit de l'anglais par Dom Lebbe, de l'abbaye de Maredsous. 1 vol. in-12 de 222 pages. P. Lethielleux, Paris 1922.

La *Regula Pastoralis* de saint Grégoire le Grand restera toujours le livre classique de la formation des clercs, bien qu'il soit destiné aux pasteurs d'âmes plutôt qu'aux étudiants en théologie. Ce fameux traité est divisé en quatre livres d'étendue très inégale. Le premier dit *qui doit aspirer au ministère pastoral;* le second, *comment le pasteur doit vivre et se conduire ;* le troisième, *comment il doit instruire et diriger les âmes ;* et le quatrième, qui est très court, *comment le pasteur doit pratiquer l'humilité,* de peur que sa vertu elle-même ne cause sa perte. Le présent volume nous donne le commentaire qu'en a fait à ses séminaristes Mgr Hedley, de l'ordre de saint Benoit, mort évêque de Newport.

La lecture de ces fortes et substantielles pages nous convainc de la science profonde et solide de l'illustre bénédictin. Très au courant de l'ouvrage de saint Grégoire, Monseigneur de Newport en extrait la *substantifique moëlle* qu'il sert à ses clercs avec un lustre d'érudition et un à propos incomparables. Presque tous les sujets y passent depuis la *vocation* (ch. I) jusqu'à *la science et le ministère sacerdotale* (XIe et dernier chapitre). Entre les deux, l'auteur se demande, si le clerc, devenu prêtre, *peut atteindre à la solide vertu* quand il n'y est pas arrivé avant son ordination (ch. II). Saint Grégoire répond négativement. Il parle ensuite de *la pureté de l'âme* (ch. III) ; de l'*attrait pour les âmes* (ch. IV) ; de la *vie au Séminaire* (ch. V) ; des *principes de l'étude* (ch. VI) ; de l'*étude de la philosophie* (ch. VII) ; de l'*étude de la littérature* (ch. VIII) ;

des *idées de saint Grégoire sur l'érudition des pasteurs d'âmes* (ch. IX) ; et de *l'étude de l'Ecriture Sainte* (ch. X).

Le *Lex Levitarum* est le VIIe volume de la collection *Pax* publié par les moines de l'abbaye de Maredsous. Par l'importance des sujets qu'il contient, par la valeur exceptionnelle de son auteur, disons qu'il est digne en tous points de ses aînés.

Les séminaristes en frais de se monter une bibliothèque devront inscrire sur leur liste cet ouvrage de Mgr Hedley. Là ils apprendront ce qu'est la solide vertu. La doctrine du pape saint Grégoire était celle des apôtres, c'est-à-dire celle de Notre-Seigneur. Mgr Hedley n'en avait pas d'autre aussi. Toute sainteté qui ne s'appuie pas sur ce roc inébranlable est destinée à crouler un jour ou l'autre. Nous en avons de lamentables exemples. Le Sauveur s'est proclamé la *pierre angulaire*. Sur lui seul doit s'édifier toute vie sacerdotale. En parcourant et en méditant le *lex levitarum*, les clercs se raffermiront davantage dans cette conviction. Quant aux prêtres, aux pasteurs d'âmes, la *regula pastoralis* s'adresse particulièrement à eux. L'expérience du ministère leur a appris que saint Grégoire avait bien raison de déclarer que l'art difficile par excellence est celui de gouverner les âmes : *ars artium, regimen animarum*. Ces pages de Mgr Hedley leur seront d'un très puissant secours.

A. R.

DOM BESSE. *Les mystiques bénédictins. Des origines au XIIIe siècle.* 1 vol. in-12 de 292 pages. P. Lethielleux, Paris, 1922.

L'auteur de cet ouvrage, le *VIe* de la collection *Pax*, est mort récemment. Durant l'hiver 1916-1917 il fit à Paris une série de conférences sur les *mystiques bénédictins*. Des mains pieuses les ont réunies et mises en volume. Dom Castel, de l'abbaye de Chevetogne, Belgique, en a écrit l'avant-propos et la conclusion.

Ça été une excellente idée de publier cette œuvre posthume de Don Besse. La vie des grands mystiques bénédictins est non seulement édifiante mais encore très instructive. Ces existences de moines qui ont vécu avant le XIIIe siècle, on est porté à les envisager tout autres qu'elles ne sont. Parce que renfermées dans des cloîtres ces âmes n'en ont pas moins exercé une grande influence sur leur siècle. Leur vie intérieure intense, l'opposé de la vie dissipée, était pour eux la source d'une activité on ne peut plus féconde. Sans compter qu'ils ont donné l'exemple d'une vie toute pure, toute charitable, toute consacrée à leur salut et à celui du prochain. C'est la conclusion qui se dégage de ce livre où brillent pardessus tout les grandes figures de saint Benoît et de saint Bernard.

A. R.

Programme-Souvenir du Premier Congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. Imprimerie Populaire, limitée, Montréal, 1922.

Du 12 au 17 août, de cette année, s'est tenu à Montréal le premier congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. C'était un événement qui a attiré l'attention. Au fait, à cette occasion, le travail syndiqué catholique a donné une belle preuve de sa vitalité. Il faudra désormais compter avec lui. Le comité de réception a cru faire œuvre salutaire en publiant l'historique du syndicalisme catholique. Il faut l'en féliciter, car rien comme une publication de ce genre, objective, concise, pour chasser les préjugés qui malheureusement courent au sujet du mouvement social catholique. Nous avons lu ces pages avec fierté et un légitime orgueil. Elles nous ont prouvé encore une fois combien peuvent pour le bien quelques bonnes volontés, souples, malléables, qui se laissent diriger par qui de droit. Le Programme-Souvenir devrait être répandu à profusion parmi les ouvriers et les patrons. Il y opèrera de nombreuses conversions. Hélas, malgré les progrès consolants, l'évangile du syndicalisme catholique est loin encore d'être mis en pratique par tous les employés et tous les employeurs.

P. S.

R. P. MORICE, O. M. I. *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien, du lac Supérieur au Pacifique.* (1659-1915). Prix : $2.75, relié dos en cuir, $3.45. R. P. Morice, o. m. i., Ponteix, Sask.

C'est à la fois un sentiment de piété filiale envers l'Église catholique, et de patriotisme éclairé qui a dicté au R. P. Morice l'idée d'entreprendre, et le courage de mener à bonne fin, cette enquête générale, méthodique et impartiale sur les travaux, les luttes, les épreuves parfois bien douloureuses de l'Église catholique, depuis ses débuts jusqu'à nos jours, dans ses immenses territoires de l'Ouest Canadien.

Née du désir d' " éclairer l'opinion " si lamentablement fourvoyée des cercles anglais " qui " ignoraient jusqu'au premier mot du rôle si honorable joué par l'Église catholique", la préparation de ce travail a coûté sept années de recherches documentaires puisées aux sources de renseignements les plus sûrs et les plus diverses. Ce travail se présente dans une belle clarté avec un caractère d'impartialité telle que personne n'osera jamais le reprendre.

Il est à souhaiter que cette savante étude du R. P. Morice, en raison même de la science historique de l'auteur et par suite de la valeur documentaire du récit lui-même, fasse parvenir ses lueurs de sagesse à tous les esprits pervers ou préjugés toujours enclins à

amoindrir, à diminuer le nombre et l'importance des services rendus par l'Église que parce qu'ils ignorent tout de son passé glorieux.

Ce travail est pratiquement une refonte ou mieux un nouvel ouvrage, ses quatre volumes devant contenir le double de la matière des trois publiés il y a neuf ans.

S. G.

ÉDITIONS D'ART :

Éditions Ed. Pelleton, Hellen et Sergent, éditeurs, 125 Bld Saint-Germain Paris-6e.

A l'approche des étrennes, nous croyons rendre service aux bibliophiles de nos amis en leur signalant les très beaux livres édités par l'ancienne Librairie Pelleton. Elle est dirigée aujourd'hui par deux artistes encore plus connus peut-être sur ce continent qu'en Europe : Hellen et Sergent. C'est dire qu'elle est entre bonnes mains. En tout cas voici trois ouvrages de premier ordre tant par la valeur du texte : (Bossuet : Sermon sur la mort ; La Bruyère : Caractères ; Chateaubriand : Vie de Rancé) que par sa présentation. Tirage limité sur papier teinté, gravures sur bois, caractères admirables de netteté. Lire de la belle prose dans de pareilles conditions ce n'est pas doubler mais multiplier son plaisir. Et à si bon prix (La Bruyère, 2 vol., 30 francs; Chateaubriand, 1 beau volume, 30 frs).

H.-G. C.

Éditions de l'Art catholique. (L. Rouart et Wattelin), 6 place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Voulez-vous maintenant un tout petit mais très précieux joyau ? Lisez " *Le Miroir de Jésus* ", du poète Henri Ghéon. Poèmes, illustrations (de Maurice Denis). Mise en page, tout est ici la suavité même. Et comme il s'agit du " Rosaire ", voyez si cette qualité n'est pas celle qui convenait entre toutes ?

H.-G. C.

P. BOURGET. *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, 2 vols. Plon, Paris

Que P. Bourget à propos de Flaubert et de Stendhal étudie la question du roman — ou qu'à propos d'incidents récents il analyse les idées de progrès, de civilisation, ou dénonce les méfaits de la cocaïne, on retrouve ici, avec son information étendue, sa péné-

tration, sa vigueur de raisonnement et aussi — mais oui ! — sa largeur d'esprit. Quiconque s'intéresse aux idées, à leurs expressions artistiques ou à leur répercussion dans les faits, se doit de méditer ces deux volumes.

H.-G. C.

LÉON DAUDET. *Le stupide XIXe Siècle.* Nouvelle Librairie Nationale Paris.

Livre amusant, comme un pamphlet — donc incomplet et injuste. Mais dans son outrance même, singulièrement pénétrant et courageux. Il a fait scandale, soulevé des protestations, provoqué des enquêtes. Au total, il aura rendu service.

H.-G. C.

Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, pour l'année 1921-1922.

Un gros volume de 452 pages, portant jolie toilette typographique, imprimé sur d'excellent papier, tel est l'aspect extérieur du rapport de l'archiviste de notre province pour 1921-1922. Ce beau volume est le deuxième de la série.

On ne saurait trop dire tous les services que rend à notre histoire l'intelligente initiative qu'a eue l'Archiviste de la province de Québec de publier les vieux documents. La mise à jour de ces précieux papiers permet à un plus grand nombre d'en prendre connaissance, attire l'attention sur notre passé et donne pour ainsi dire le goût de ces faits qui sont nôtres et constituent la *petite histoire* qui est l'étoffe de la grande.

Eveiller la curiosité historique, faire aimer notre chez nous, c'est le noble but que poursuit le sagace chercheur qu'est notre archiviste, M. Pierre-Georges Roy. Il faut l'en féliciter.

P. S.

FRANÇOIS GUILLORÉ, S.J. *Les secrets de la vie spirituelle.* 1 vol. de 575 pages. P. Lethielleux, éditeur, Paris, 1922.

Ce livre a été écrit au XVIIe siècle, car son auteur a vécu de 1615-1684. Le sujet traité est toujours actuel, puisque la vie spirituelle

ne cesse d'avoir toujours des secrets. Cependant, en cette matière, plus qu'en toute autre, il y a le danger des illusions. C'est pour les découvrir que le R. Père Guilloré a composé cet ouvrage il y a déjà plus de deux cents ans.

Ces pages font partie de la *Collection pour Directeurs spirituels*. Heureuse idée qu'a eue le Père Watrigant, s.j., de les reéditer. Ceux qui s'occupent spécialement de direction spirituelle trouveront un excellent moyen de remettre dans la vraie voie tant de bonnes âmes qui souvent s'*illusionnent* sur leur état véritable.

P. S.

Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. *Retraites spirituelles*. 1 vol. de 404 pages P. Lethielleux, éditeur, Paris, 1922.

L'éminent évêque d'Orléans nous offre dans ce nouvel ouvrage vingt conférences qu'il a prêchées aux dames d'Orléans. Ces pages nous révèlent les précieuses qualités que nous rencontrons dans les autres œuvres du distingué prélat : phrase souple, abondante, chaleur communicative qui nous empoigne. Sans compter que tout est marqué au coin de la plus saine et de la plus substantielle théologie. L'auditoire à qui ces conférences ont été prêchées, sera heureux de posséder, par écrit, avec la facilité de le consulter souvent, cet enseignement si courageux et si chrétien.

P. S.

L'abbé JACQUES LECLERCQ. *Sainte Catherine de Sienne*. 1 vol. de 342 pages. P. Lethilleux, éditeur, Paris, 1922.

Rarement auteur traite un sujet avec plus de sympathie visible. A vrai dire, la vie de sainte Catherine de Sienne a de l'attirance, et l'on explique qu'elle captive ceux qui la veulent connaître. Nombreuses sont déjà les biographies de cette sainte. Mais l'abbé Leclercq, sans vouloir innover, il n'y a pas de quoi, nous présente cependant la sainte sous un aspect que nous aimons. En elle il nous montre *la mystique de l'apostolat* et le modèle achevé de la *catholique romaine*. Cette lecture nous instruit et nous réconforte. Une fois de plus elle nous montre que Dieu se joue des combinaisons par trop humaines, et que pour faire son œuvre, il se sert de moyens en apparence bien viles.

P. S

OTTO-H. KAHN. *Les Etats-Unis et les grands problêmes financiers* (traduit de l'anglais, par Louis Thomas). 1 vol. 311 pages.

Ce volume renferme un nouveau choix d'études par un des plus puissants financiers américains, sur les sujets les plus divers : questions de chemins de fer, hautes finances, questions fiscales, biographies de financiers contemporains. Il y a là tout un programme que l'auteur trace à son pays. Les questions économiques et financières, par suite de la guerre, devenant de jour en jour plus compliquées, il sera intéressant pour tous ceux qu'intéressent ces questions, de connaître les solutions que l'auteur, " une des cervelles maîtresses de Wall Street ", propose dans ce dernier volume.

S. G.

Mgr MOÏSE CAGNAC. *Le duc de Bourgogne.* J. de Gigord, éditeur.

Intéressante biographie d'un prince, appelé par droit de naissance a recueillir la glorieuse mais lourde succession de son grand-père Louis XIV, mais que la mort a frappé au moment de gravir les marches de ce trône pour lequel il avait été si magistralement préparé par les soins vigilants de Fénelon et du duc de Beauvilliers.

Sous la plume abondante et si sympathique de Mgr Moïse Cagnac encore ému d'une vertu si élevée, cette noble figure princière " mûrie par le malheur, fortifiée par les attaques des partis, formée par l'expérience acquise dans les Conseils ", apparaît digne, énergique et pure dans le décor assombri de la cour de Louis XIV vieillissant.

S. G.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée.
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. IX, No 4. QUÉBEC, DÉCEMBRE 1922

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

ENCORE LE BUREAU FÉDÉRAL D'ÉDUCATION

Plusieurs fois déjà, nous avons dénoncé le projet d'un Bureau fédéral d'Éducation. Ce projet remonte assez loin puisqu'à la troisième réunion de la " Dominion Educational Association " tenue à Halifax, en août 1898(1), il fut proposé par feu J.-M. Harper, alors inspecteur des High Schools de la province de Québec(2). A la quatrième réunion, qui eut lieu à Ottawa en 1901, la question d'un Bureau fédéral fut remise sur le tapis par le même H. Harper, sous le titre cette fois de " Bureau national d'Instruction Publique "(3). A cette réunion, M. Boucher de LaBruère, alors surintendant de l'Instruction publique de Québec, s'opposa énergiquement à la création d'un Bureau d'Éducation à Ottawa(4).

(1) La première réunion eut lieu à Montréal en 1892 et la seconde à Toronto, en 1895.

(2) Voir *The Dominion Educational Association, The Minutes of Proceedings with addresses and papers of the Third Convention of the Association held at Halifax*, N. S. Halifax, 1900.

Voir aussi *L'Enseignement Primaire* de 1901-1902, page 82.

(3) Voir *L'Enseignement Primaire* de 1901-02, pp. 16, 22, 80, 82, 140.

(4) *Ibid.*

Au " comité des vœux " nous combattimes également le projet, et, devant l'attitude ferme et résolue des délégués de Québec, la proposition d'un Bureau fédéral fut retranchée du feuilleton du jour(1). M. de LaBruère sut dire au Dr Harper, qu'en proposant de nouveau son projet d'un Bureau d'Éducation à Ottawa, il n'était pas sans savoir qu'en cherchant à faire prévaloir cette opinion, " il combattait les idées de la majorité des habitants de la province de Québec, et froissait les sentiments des catholiques qui tiennent à contrôler leurs propres écoles et ne désirent nullement, en matière d'éducation, l'immixtion du pouvoir fédéral, en dehors des limites tracées par la constitution du pays(2) ".

Et cette constitution dit clairement, à l'article 93 : " *Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, etc., etc.*".

En s'opposant au projet Harper, l'honorable M. de La-Bruère n'exprimait pas sa seule opinion personnelle, mais aussi celle du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de Québec. En effet, à sa séance de mai 1899, ce comité avait adopté, à l'unanimité, la résolution suivante, proposée par l'honorable juge F. Langelier et appuyée par Mgr Laflamme, ancien recteur de l'Université Laval :

" *Que ce comité, après avoir pris communication, à la*
" *demande du Surintendant, du mémoire que le comité exécutif*
" *de l'Association d'Éducation du Dominion désire présenter*
" *au Premier Ministre du Canada, pour lui demander la*
" *création d'un département d'éducation sous le contrôle du*
" *pouvoir fédéral, est d'avis que la création d'un tel département*
" *fédéral n'est ni constitutionnelle, ni désirable*(3)."

Cette attitude courageuse, nette et tranchée du Comité catholique, avait été provoquée par une démarche du comité

(1) *Ibid.*

(2) *L'Enseignement Primaire*, 1901-1902, p. 82, et *Dominion Educational Association — The Minutes of Proceedings*, etc., etc., Ottawa, 1901, p. 76.

(3) Procès-verbal de la séance du Comité catholique, tenue le 3 mai 1899, publié dans *L'Enseignement Primaire* de juin 1899 : volume de 1898-99, p. 580.

exécutif de la "Dominion Educational Association", démarche faite auprès de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada (1899). En effet, un mémoire avait été présenté à Sir Wilfrid et à ses collègues en faveur de la création, au siège du gouvernement fédéral, d'un nouveau département du service civil, celui d'un Bureau d'Éducation(1).

Où les promoteurs de ce Bureau en avaient-ils trouvé l'idée ? Dans le mémoire ci-dessus mentionné, il était dit : "In the United States, a Bureau similar to that which we ask you to consider was established nearly twenty years ago. . . etc., etc."(2).

C'est donc aux États-Unis que l'on avait emprunté l'idée d'un Bureau fédéral, et le Bureau de Washington était le modèle d'après lequel on voulait établir un département de l'Éducation à Ottawa. On sait maintenant les tendances centralisatrices du Bureau de Washington, qui est l'instigateur de toutes les mesures destinées à enlever aux différents États de la république voisine le contrôle de l'Éducation. A la Conférence de Winnipeg, le délégué de la Saskatchewan, M. Kennedy, proposa de substituer le mot "Department" au mot "Bureau" parce que, disait-il : "At the present time there is before Congress what is known as the Smith-Towner Bill, providing for a Department of Education, etc., etc.(3)". M. Kennedy a prétendu qu'un tel département à Ottawa n'amoindrirait en rien l'autonomie des provinces, pas plus que le département de l'Éducation de Washington n'amoindrira les droits des États de l'Union Américaine. Mais cette prétention vaut bien peu si l'on songe qu'un département de l'Éducation à Ottawa ne saurait être créé pour ne rien faire, et que tout ce qu'il fera en matière scolaire le sera nécessairement au détriment des provinces.

---

(1) Voir *Éducation et Constitution*, (Appendice A), par Boucher de LaBruère, Montréal, librairie Beauchemin, 1904.

(2) *Éducation et Constitution, Appendice A*.

(3) *Report of the Proceedings of the National Conference*, etc., etc. Winnipeg, 1919, p. 118.

Deux ans après la tentative du comité exécutif de la " Dominion Educational Association " auprès du premier ministre du Canada, en 1901, le principal de l'École normale McGill(1), M. Robbins, proposa devant la même association réunie à Ottawa la création d'un conseil spécial chargé de reviser les diplômes accordés par les écoles normales et les bureaux d'examinateurs des différentes provinces. Le but de cette revision était de permettre aux diplômés d'obtenir un certificat ou brevet de capacité qui leur donnerait le droit d'enseigner dans toutes les parties du Canada(2).

On voit d'ici le mécanisme du piège centralisateur, dont on aurait confié le maniement au Bureau fédéral suggéré par M. Harper L'uniformité des brevets aurait amené l'uniformité des programmes d'examens et nécessairement l'uniformité d'enseignement par tout le Canada : c'était la destruction du régime scolaire de la province de Québec, régime français et catholique, pour les neuf-dixièmes de sa population.

La défaite du projet Harper mit en déroute celui de M. Robbins.

Mais les partisans de la centralisation scolaire à Ottawa, aussi bien que les adeptes de la contrainte scolaire à Québec, sont tenaces. Aussi bien, à la neuvième convention de la persévérante " Dominion Educational Association ", tenue à Ottawa le 31 janvier 1917, le vénérable et sympathique Dr Mackay, surintendant de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, réveilla la question du " Federal Bureau of Education ". Plusieurs orateurs prirent part à la discussion.

(1) Voir *Éducation et Constitution* de M. de LaBruère, au chapitre troisième : Projet Robbins.

(2) A la récente réunion de la *Canadian Educational Association*, réunion tenue à Ottawa, les 1, 2 et 3 novembre 1922, on a ressuscité le projet Robbins. Résumant les comptes-rendus des journaux sur ce sujet, *L'Action Catholique* de Québec, du 3 novembre, disait :

" La *Canadian Educational Association*, réunie en session à Ottawa, insiste beaucoup sur le projet cher à son cœur, d'établir un diplôme étalon unique, pour les instituteurs de l'enseignement primaire dans tout le Canada."

M. G. F. White, d'Ottawa, appuya fortement le projet d'un bureau fédéral, et alla jusqu'à dire : " I feel that the time has now come when we can well make a further movement towards having such an office to help education over the whole country ; and I do think that this representative meeting is one that might be done(1) ".

L'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique de Québec, présent à la réunion, comme son prédécesseur, l'honorable M. de LaBruère, s'opposa fortement au projet d'un Bureau fédéral d'Éducation. M. Delâge rappela la résolution du Comité catholique adoptée en 1899 et exprima l'idée fort juste que le projet était inconstitutionnel, vu l'article 93 de l'Acte de la Confédération de 1867. Et le surintendant de Québec de conclure : " The reasons given against the Bureau still existing, and being still the same, I do not see any reason for concurring in its creation "(2).

Après les tentatives de 1898, 1901 et 1917, il semblait que la question du Bureau fédéral fût à jamais enterrée. Loin de là, elle fut de nouveau exhumée en 1919, et cette fois le metteur en scène était, apparemment, un Anglais d'Angleterre, un gentilhomme de bonne éducation, fort aimable et tout à fait sympathique, le major Ney. Arrivé au Canada en 1910, M. Ney retourna en Europe lors de la grande guerre de 1914, où il passa cinq ans dans l'armée. Revenu au Canada en 1919, il organisa, — en vertu de quel mandat, on ne l'a jamais su, — la Conférence de Winnipeg (octobre 1919), d'où est sorti le " National Council of Education ", avec le major F.-J. Ney, comme secrétaire.

Cette conférence de Winnipeg fut tenue avec éclat sous le titre de " Conférence nationale d'Éducation ", les 20, 21 et 22 octobre 1919. Les gouvernements de chaque province avaient été invités à envoyer les délégués à Winnipeg. Celui

(1) *Dominion Educational Association — Proceedings*, etc., etc., 1917. Ottawa, p. 50.

(2) *Ibid.*, p. 56 et 57.

de Québec fut représenté par l'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et MM. G.-W. Parmelee et J.-N. Miller, secrétaires du même département.

Avant de relater ce qui s'est passé à la Conférence de Winnipeg, il importe de citer ici ce que *The Educational Review*, de Moncton, N. B., disait du Conseil national d'Éducation et du Bureau fédéral, dans son numéro de janvier 1922. Cette revue nous révèle aussi le bailleur de fonds du " National Council of Education ", The Rotary Club. Laissons plutôt parler notre confrère de Moncton :

" The National Council of Education, which held its " first meeting in Winnipeg, on October 1919, is planning " another meeting to be held at Toronto, during Easter " week, 1923. It will be remembered that the former meeting " was financed in large part by the Rotary Club of Winnipeg. " The expense of the Toronto meeting are to be defrayed " by the Toronto Rotary Club.

" This organization, although not vested with any adminis- " trative powers by the Dominion Government, is the only " organization aside from the Teachers Federation which " claims to have a nation-wide interest in education. The " Federal Governement has declared its belief in a national " aid toward education by its grants for Elementary Agri- " culture and Technical Education. Because of certain clauses " in the North America Act it is not possible for a Canadian " Educational Bureau to be formed by the Federal Govern- " ment. It is the hope of many public spirited citizens that " an amendment to the act will soon be added so that " education throughout Canada may be subsidized by the " Federal Government, and the Provincial Education Boards " provided with the information and inspiration which such " a National Bureau might yield. It is not necessary nor " desirable that such a Federal Bureau should attempt in " any way to dictate to the province , but more money is " necessary and some organization needed which will " formulate and represent the Canadian ideal of education(1).

(1) *The Educational Review*, January, 1922, pp. 108 et 122.

Cette révélation de la revue pédagogique de Moncton est conforme au vote de remerciement consigné dans le *Report of the Proceedings of the National Conference, etc.*, de Winnipeg, p. 133. Voici cette résolution : " Resolved that this Conference tenders its most hearty thanks to, etc., etc . . . the various Rotary Clubs of the Dominion and securing their financial support for this National Conference and also to the congregation of Augustine Church for releasing their pastor for this purpose ".

A la page 10 des Appendices du même document, on constate, au chapitre des recettes de la Conférence que le Rotary a versé $27,570.13 à la caisse des organisateurs de la Conférence de Winnipeg(1).

On a remarqué la suggestion du confrère anglais, concernant l'amendement à l'Acte de la Confédération, afin de permettre au gouvernement fédéral de s'intéresser directement à l'éducation dans chaque province, par l'entremise du fameux Bureau National ou Fédéral.

C'est bien là l'esprit qui animait les organisateurs de la conférence de Winnipeg(2).

Dans *L'Enseignement Primaire* de janvier 1920, M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique de Québec, et délégué à la conférence de Winnipeg,

(1) Voici les Rotary Clubs qui ont souscrit en faveur de la Conférence de Winnipeg : ceux de Charlottetown, Calgary, Edmonton, Fort Williams, Halifax, Hamilton, Lethbridge, London, Medecine Hat, Ottawa, Saskatoon, Sault-Sainte-Marie, Victoria, Winnipeg.

(2) Dans un article intitulé : *A propos d'écoles nationales*, publié dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1918, nous avons cité cette opinion du *Star* de Montréal (24 juillet 1918) : " Ce qui est grandement à désirer " au Canada, c'est l'établissement d'étalons fédéraux d'efficacité, et en " matière d'Instruction publique et en matière d'hygiène."

La même idée revient sous la plume du rédacteur de *The Educational Review*, déjà citée. Voici ce que dit le confrère dans son numéro d'octobre 1922 :

" We hope to soon see the Teachers' Unions of all the Provinces affiliated " with the Canadian Teachers' Federation. The Canadian Teachers need " uniform training and qualifications, licenses good for any Province, " pensions non forfeitable by removal to other Provinces, but payable pro " rata in each province according to number of years taught in each, and, " above all, an esprit de corps that will effectually prevent any unfair " dealing within their own ranks."

a publié une relation précieuse de ce qui s'est passé à ladite conférence.

La persistante question du Bureau fédéral revint sur le tapis et voici ce que dit M. Miller à ce sujet :

" La question de l'établissement d'un bureau fédéral
" d'éducation a aussi été mise à l'étude au comité des réso-
" lutions, et la majorité s'est déclarée favorable à l'adoption
" de ce projet.

" Lorsque cette résolution demandant la création d'un
" bureau fédéral a été soumise à l'approbation de l'assemblée
" générale, il s'est élevé une longue discussion, et je crois
" qu'elle aurait été adoptée sans l'intervention habile de M.
" Parmelee qui a réussi à faire remettre l'étude de la question
" à une séance subséquente. A la réunion suivante, M.
" Parmelee a parlé de nouveau et proposé un amendement
" qui a été accepté par la majorité. Par cet amendement,
" la question est remise pour étude au bureau de direction
" de l'Association d'Éducation. Le révérend Père McMahon,
" jésuite, recteur du collège classique de la ville de Régina, a
" aussi contribué largement, par un discours très écouté, à
" empêcher l'adoption de la résolution relative à l'établis-
" sement d'un Bureau d'Éducation à Ottawa, et nous devons
" lui en être reconnaissants.

" L'honorable M. Delâge est aussi intervenu au sujet
" de cette même question en produisant le document qui
" suit :

" *En ma qualité de surintendant de l'Instruction publique*
" *de la province de Québec, je vous demande, M. le président,*
" *d'enregistrer mon opposition et mon protêt contre la résolution*
" *demandant l'établissement d'un Bureau fédéral d'Education,*
" *parce que je considère que la création d'un tel bureau serait*
" *inconstitutionnelle, contre l'esprit et la lettre de la section*
" *93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, laquelle*
" *accorde des droits exclusifs aux provinces pour tout ce qui se*
" *rapporte à l'éducation. Je considère aussi cette mesure*
" *inutile en ce qui concerne la province de Québec, parce que*

" *nous avons ici un bureau des statistiques très bien organisé*
" *et qui donne entière satisfaction. Enfin cette mesure n'est pas*
" *désirable, parce que l'établissement d'un tel bureau conduirait*
" *à la violation de la constitution de notre pays et serait un*
" *empiètement sur l'autonomie des provinces en matière*
" *d'éducation. En agissant comme je le fais présentement,*
" *je suis convaincu de servir les vrais intérêts de ma province*
" *et du Canada tout entier.*"

Il convient de citer aussi quelques-unes des courageuses paroles prononcées par M. le Dr Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction Publique de Québec :

" If you pass that resolution, you are asking for a Bureau of Education, which shall become the supervisor, critic of the most minute regulations and laws that any Province in this Dominion can possibly make. If it does not do that it is a useless creation. I very strongly protest against the resolution itself, and if it is in order for me to do so, I move that this resolution be laid on the table to be considered three years from now(1).

Le vœu de M. Parmelee fut accepté.

Une fois de plus, l'attitude digne et ferme des délégués de Québec avait réussi à écarter le projet de centralisation scolaire à Ottawa, lequel projet a pour but évident la création de l'école dite *nationale* d'après un programme unique pour tout le Canada, école qui serait nécessairement neutre et anglicisante. Et M. Ney lui-même, l'instigateur de la Conférence de Winnipeg, le père du " National Council of Education " a clairement formulé cette idée devant le Club Kiwanis, à Montréal, en juillet 1920. Parlant du discours du major Ney, *La Patrie* du 17 juillet disait :

" Le major F.-J. Ney, secrétaire du Conseil national
" d'éducation, portant la parole à un dîner du Club Kiwanis,
" à Montréal, a, suivant l'expression de la *Gazette*, présenté
" un fort plaidoyer en faveur d'un système national d'Ins-

(1) *Report of the Proceedings of the National Conference on Character Education*, etc., Winnipeg 1919, page 119.

" truction publique, qui ferait disparaître le système pro-
" vincial existant, mettrait fin à la mésintelligence entre
" l'Est et l'Ouest et au provincialisme que cultive fatalement
" le système actuel."

Après s'être demandé quel titre avait M. Ney pour intervenir dans " nos affaires éducationelles " et prétendre enseigner aux Canadiens " que leur système scolaire est " faux et préjudiciable aux intérêts nationaux ", après cinq années seulement de séjour au Canada, *La Patrie* ajoute :

" Et M. Ney s'exclame : " L'éducation qui ne forme pas
" à la citoyenneté n'est pas une éducation. Par suite, ce
" Conseil National s'est organisé dans l'espoir de faire
" éventuellement adopter un système national d'instruction
" publique qui déracinera les préjugés existants entre l'Est
" et l'Ouest et conduira à l'unité nationale ".

La Presse du 16 juillet protesta aussi contre les théories du major Ney, et *Le Devoir* du 26 du même mois, sous la signature de M. Omer Héroux, mit ses lecteurs en garde contre ce projet du major Ney. D'après la *Gazette* du 16 juillet, page 5, colonne 2, M. Héroux résuma le discours du major Ney, citant au préalable les titres explicatifs utilisés par le grand organe anglais de Montréal ; voici quelques-uns de ces titres : *Favored National Education scheme — Present System only tends to Emphasize Provincial Differences — Said Major F.-J. Ney, M.C.— Education which does not Train for Citizenship No Education at all — View of N. C. L. Secretary*(1). Et dans le texte de la *Gazette*, justifiant les titres ci-dessus, on lisait :

" Le major F.-J. Ney, M.C., Secrétaire du " National
" Council of Education ", a présenté hier, au lunch hebdo-
" madaire du " Kiwanis Club ", à l'Hôtel Queen, un fort
" plaidoyer en faveur d'un système national d'éducation afin
" de se débarrasser du système provincial actuel (*in order*
" *to get away from the present provincial system*) avec ses

(1) Voir la *Gazette* du 16 juillet 1920 et *Le Devoir* du 26 du même mois.

" difficultés entre l'Est et l'Ouest et son indéniable culture " d'idées provinciales(1).

Et plus loin la *Gazette* ajoutait : " Parlant pour le " National Council of Education ", le major Ney exprime l'espoir " que le " Kiwanis Club, le Rotary Club ", et autres institutions similaires l'aideront à établir au Canada un système " national d'éducation au lieu du système actuel provincial " et fait de morceaux, qui ne tend qu'à souligner les différences de province à province (. . . to establish for Canada " a national system of education, instead of the present " piecemeal and provincial system which only tends to " emphasize provincial differences)(2).

En conclusion de cette citation de la *Gazette*, M. Héroux disait : " Rendons-nous bien compte — ce texte de la " *Gazette* nous y invite opportunément — que l'adversaire " ne désarme jamais, et prenons simplement les moyens " d'opposer à l'inévitable assaut une résistance qui ne se " lasse point, une résistance surtout qui ne s'endorme " jamais(3).

En toute loyauté pour M. Ney, nous devons dire que les protestations unanimes des journaux français de la province de Québec contre son discours au " Kiwanis Club ", l'obligèrent à déclarer que son projet du Bureau fédéral ne comportait pas nécessairement l'amoindrissement des droits des provinces en matière d'éducation. Nous croyons bien que M. Ney était sincère en protestant de ses bonnes intentions, mais il ne put nier l'exactitude des rapports des journaux, le lendemain de son discours. Et malgré ses paroles rassurantes, il importait de surveiller l'horizon et de préparer la " résistance " dont parlait M. Héroux dans l'article ci-dessus mentionné.

Cette résistance ne s'est point lassée, en effet, et récemment l'honorable secrétaire de la province, M. Athanase David,

(1) Traduction du *Devoir*, 26 juillet 1922. Voir aussi *L'Enseignement Primaire* de septembre 1920, p. 6.

(2) *Le Devoir*, 26 juillet 1920.

(3) *Ibid.*

l'a prouvé d'une façon péremptoire, aux applaudissements de ses compatriotes et de tous les Canadiens soucieux du respect de la Constitution de 1867. Nous reparlerons dans un instant de la récente et ferme attitude de M. David, sur le projet d'un Bureau fédéral, attitude qui a mérité à l'honorable secrétaire de la province les félicitations de toute la presse canadienne-française.

Avant de parler de la récente réunion de Toronto, où le projet d'un Bureau fédéral a été de nouveau remis au jour, je crois nécessaire de rappeler ici une réunion similaire qui eut lieu à Québec fin d'octobre et commencement de novembre 1920(1).

Convoqués à Ottawa sur l'initiative du major Ney, les surintendants et les sous-ministres de l'Éducation des différentes provinces du Canada se réunirent dans la capitale fédérale le 26 octobre 1920. Le but de la réunion était double : l'étude des *statistiques scolaires* et l'*enseignement technique*. Les promoteurs de la convention cherchèrent à faire agréer le principe de la centralisation des statistiques scolaires et celui de la coopération du gouvernement central dans la formation des professeurs des écoles techniques. Aucun projet définitif ne fut arrêté et la présence de MM. Delâge, Parmelee et Miller, du département de l'Instruction publique de Québec, ne contribua pas peu à faire renoncer au projet de la fédération des statistiques scolaires. Les représentants des provinces ayant exprimé le désir de se rendre à Québec, une invitation officielle ne tarda pas à les convier dans la cité de Champlain. Les délégués représentaient les provinces suivantes : la Colombie Anglaise, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Édouard. Le major Ney, secrétaire du " Conseil National d'Éducation ", faisait aussi partie de la délégation. Ces visiteurs distingués furent l'objet d'une cordiale et sympathique réception de la part des officiers du

(1) Pour les détails de cette importante réunion, voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1920.

département de l'Instruction publique et du Gouvernement de Québec. Ils furent conduits dans plusieurs maisons d'éducation, écoles, etc.

Le 6 novembre, le major Ney fit part de ses impressions sur le système scolaire de Québec, impressions transmises à tous les journaux du pays par l'agence de la presse canadienne. Parlant au nom des délégués, M. Ney disait :

" Leur visite de la province de Québec leur a permis de " constater que votre système d'éducation est de beaucoup " le meilleur et qu'il devrait servir de modèle à celui des " autres provinces, et cette remarque a été faite plus d'une " fois au cours de la visite par des membres de la déléga- " tion(1)."

Dans *L'Enseignement Primaire* de décembre 1920, nous fîmes la relation de la visite des surintendants et des sous-ministres de l'Instruction publique des provinces anglaises à Québec. Qu'il nous soit permis de citer ici un paragraphe de cette relation :

" Au cours des réunions des délégués avec les officiers du département de l'Instruction publique de Québec, il n'y eut pas de délibérations officielles, mais un échange de vues très amicales sur les relations qui pourraient s'établir entre les départements d'Éducation des différentes provinces de la Confédération. Unanimement, les surintendants et les sous-ministres des provinces anglaises se rallièrent fortement à l'attitude des représentants de Québec, laquelle attitude se résume dans cette formule : " Les provinces doivent garder jalousement leur autonomie scolaire, telle que définie par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ". Ils se montrèrent aussi jaloux de l'indépendance des provinces en matières scolaires que les représentants de Québec. C'est une constatation que nous avons recueillie avec bonheur, car l'attitude des délégués anglo-canadiens en faveur du *statu quo* refroidira le zèle des tenants d'un Bureau

---

(1) Voir le *Chronicle*, de Québec, du 6 novembre 1920, *L'Action Catholique* du même jour et *L'Enseignement Primaire* de décembre 1920.

fédéral d'éducation et constituera un obstacle formidable à la réalisation de ce projet centralisateur."

C'est là un fait consolant — et il s'est répété récemment à Toronto — la majorité des surintendants et des sous-ministres de l'éducation des diverses provinces est opposée au Bureau fédéral.

Et durant leur séjour à Québec, ces personnages distingués entendirent, de la bouche même du premier ministre de Québec, M. Taschereau, une déclaration catégorique qui dut les confirmer singulièrement dans leur conviction qu'il faut renoncer à tout projet de centralisation scolaire à Ottawa. L'honorable M. Taschereau prononça les paroles suivantes au dîner offert aux délégués par le gouvernement de Québec :

" Si je comprends bien, votre réunion d'Ottawa n'avait " d'autre objet que de servir la cause de l'Instruction " publique en créant un sentiment d'émulation entre chacune " de nos provinces. Jamais il n'est entré dans vos desseins " de travailler de longue main à l'établissement en Canada " d'un régime scolaire uniforme qui enleverait tout caractère " aux deux races qui constituent notre pays et mettrait fin à " une initiative et à une concurrence des plus bienfaisantes. " La clef de voûte de notre Confédération se trouve dans " l'attribution à chaque province d'une autonomie complète " en ce qui concerne l'Instruction publique, et le jour où l'on " portera atteinte à ce qui nous tient unis, tout l'édifice " national s'écroulera."

Le premier ministre termina ses remaques par les fières paroles qui suivent :

" Puisque vous êtes venus à Québec, pour observer ce qui " existe en fait, je vous invite, messieurs, à bien voir si nos " écoles paroissiales et nos institutions catholiques, en " s'employant constamment à inculquer du caractère et de " l'idéal à la race canadienne-française, n'apportent pas un " élément de force à l'âme du peuple canadien et ne la " préparent pas de la meilleure façon à tenir le grand rôle " réservé à notre pays sur le continent américain."

Le projet d'un Bureau fédéral semblait heureusement abandonné. Il le fut, en réalité, par la plupart des représentants attitrés des différents départements d'éducation du pays. Mais quelqu'un n'y avait pas renoncé, évidemment, puisque le 30 octobre dernier, il était encore soumis à une réunion des ministres, surintendants et sous-ministres de l'Instruction publique, réunion tenue sur l'invitation du premier ministre d'Ontario. Le major Ney assistait à la conférence, agissant comme secrétaire. La conférence fut présidée par M. Grant, ministre de l'Éducation d'Ontario. La plupart des provinces canadiennes étaient représentées à Toronto, où le gouvernement de Québec, sur les instances réitérées de M. Drury, avait délégué l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province ; l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique ; M. G.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique de Québec, et M. C.-J. Simard, sous-secrétaire de la province.

Les délégués de Québec furent reçus avec la plus grande cordialité par le premier ministre et les autorités scolaires de Toronto.

A la séance du 30 octobre, le projet d'un Bureau fédéral fut habilement ramené par le président de l'Université de Toronto sir Robert Falconer : ce bureau n'aurait qu'un caractère consultatif. M. Drury exprima aussi le vœu que le dit Bureau n'exercerait aucun contrôle sur l'organisation scolaire des provinces. Enfin, le major Ney l'instigateur du mouvement centralisateur, suggéra que l'actuel " National Council of Education " pourrait être avantageusement remplacé par un Bureau national, qui jouirait du prestige accru de l'appui de toutes les provinces. La manœuvre de M. Ney, pour habile qu'elle fût, ne prit pas les délégués de Québec par surprise.

Ce fut M. David, secrétaire de notre province, qui parla au nom du gouvernement de Québec et, disons-le, au

nom de tous les Canadiens français(1). M. David, avec courage et dignité, repoussa en termes catégoriques toute idée tendant à nous conduire vers le système dit " National School ".

Comme nous écrivons une page d'histoire, il importe de faire parler ici un témoin de Toronto même, le *Mail and Empire* du 31 octobre. Le passage suivant, tiré d'un compte-rendu paru dans ce journal, fixe les cadres du débat provoqué à la conférence de Toronto :

" Sir Robert Falconer introduced the project to the " gathering and emphasized that the Bureau would operate " only in an advising capacity. Hon. Dr Cody, in an address " which followed, also conceeded that the Bureau would " have no actual control of policies, but he was certain, " nevertheless, that a national policy of education could be " fostered by its work.

" Major Ney supplied a resume of the work of the present " National Council of Education, which is supported by " voluntary contributions(2) and which has its headquarters " in Winnipeg. This organization, he declared, was at pre- " sent functioning with extreme success as a clearing house " for educational information of all kinds. The idea of the " Bureau (Bureau national), therefore, was that it should " incorporate the work of the present National Council, " and that it should have the added prestige of being " supported by the various provinces.

(1) Unanimement, toute la presse canadienne-française loua chaleureusement l'honorable M. David pour son attitude ferme et digne, devant les ministres, surintendants et sous-ministres de l'éducation, réunis à Toronto, les 30 et 31 octobre 1922. *L'Action Catholique, Le Soleil, Le Devoir, L'Evénement, Le Droit, La Presse, La Patrie,* pour ne mentionner que les quotidiens, ont approuvé hautement l'attitude énergique prise par l'honorable secrétaire de la province, vis-à-vis le projet d'un Bureau fédéral de l'Éducation.

(2) N'oublions pas ici que, d'après *The Educational Review* et les minutes de la Conférence de Winnipeg, c'est le " Rotary Club " de Winnipeg, qui a financé la Conférence de 1919, et que c'est le " Rotary Club " de Toronto, qui pourvoira aux frais de la prochaine conférence du " National Council of Education ".

" Hon. L.-A. David, Minister of Education for Quebec(1) " was inclined to view the research phase of the proposed " Bureau as the only one which would justify it. The dissemination of information, he believed, could be handled " best by each Province itself. If, furthermore, one central " body were to answer inquiries concerning educational " matters in Canada generally, the impression might be " created that Canada had one central system of education.

" The Quebec Minister — and he was supported in his " views by the gathering generally — was most emphatic " in his insistance upon guarding against any form of organization that savored of central control. In virtue of this " attitude, he offered a resolution which declared all the " Provinces to uphold Provincial autonomy as the cardinal " principle of educational administration."

L'honorable M. David développa la thèse de l'autonomie scolaire des provinces, conformément à l'Acte de 1867, avec dignité, modération, mais fermeté. Au cours de ses remarques, fréquemment applaudies, le secrétaire de la Province rendit hommage au clergé canadien et fit connaître ce que la province de Québec doit à ses prêtres et à ses religieux.

Comme conclusion de son discours, M. David soumit la proposition suivante, appuyé par l'honorable M. MacGregor, de la Nouvelle-Écosse, proposition qui fut adoptée à l'unanimité par la conférence des ministres, surintendants et sous-ministres :

" *Que cette Conférence entre ministres et sous-ministres " d'éducation des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, " Manitoba, Alberta, Saskatchewan et Colombie Anglaise, se " déclare formellement opposée à toute ingérence soit de la part " des autorités fédérales ou de la part d'institutions publiques " ou privées en matière éducationnelle relevant des seules " provinces, hormis dans certains cas particuliers après*

(1) Le *Mail* fait ici erreur, il n'y a pas de Ministre de l'Instruction publique à Québec, mais un surintendant de l'Instruction publique. L'honorable M. David est le secrétaire de la province, ministre dont relève le département de l'Instruction publique devant la Législature.

" *entente expresse avec les gouvernements concernés. Cette*
" *Conférence déclare de plus que l'intérêt national exige que*
" *l'éducation demeure sous la juridiction absolue et exclusive*
" *des autorités provinciales.*"

Voilà un document désormais historique sur lequel nous nous appuierons lorsque la campagne des assimilateurs sera reprise dans un avenir plus ou moins rapproché. On peut être sûr que les tenants de l'*École nationale* et du *Bureau fédéral* n'abandonneront pas le rôle qui leur est imposé on ne sait trop par quelle puissance discrète. Chose certaine, les ennemis de notre système scolaire provincial et confessionnel ne se trouvent pas en nombre dans les différents départements d'Éducation du Canada, puisqu'à Québec comme à Toronto ils ont été avec nous pour le maintien intégral de l'autonomie scolaire des provinces, tel que défini par la Constitution de 1867. Ces partisans de l'éducation dite *nationale* se rencontrent parmi des impérialistes qui rêvent non seulement d'un système fédéral d'éducation, mais d'un vaste système impérial.

La résolution de M. David ferme donc la porte au projet d'un Bureau relevant du gouvernement fédéral, et s'oppose en même temps aussi à " toute ingérence de la part d'institutions publiques ou privées en matière éducationnelle relevant des seules provinces ". Cette partie de la résolution David vise le " National Bureau " dont l'idée a été approuvée à la Conférence de Winnipeg, après l'échec du Bureau fédéral (1). Ce

(1) On s'est demandé, en certain milieu, comment la résolution David devait s'entendre en ce qui concerne les minorités de langue française vivant dans les provinces anglaises. Dans sa résolution, M. David a eu le soin de dire : " Que cette Conférence . . . . se déclare formellement opposée à toute ingérence de la part des autorités fédérales ou de la part d'institutions publiques ou privés *en matière éducationnelle relevant des seules provinces*. . . . . " On sait que les droits des minorités, garantis par l 'Acte de 1867, ne relèvent pas des *seules provinces*, mais que le Gouvernement fédéral peut intervenir pour protéger une minorité frustrée de ses droits scolaires par une Législature provinciale. Peuvent intervenir aussi les associations nationales ou religieuses par voie de requête, pétionnement, etc. D'ailleurs, ne pas oublier que la résolution David vise particulièrement le projet d'un Bureau fédéral d'Éducation et non les légitimes revendications des minorités. Cette résolution réserve aussi l'avenir, quant aux subsides fédéraux accordés aux provinces pour encourager l'enseignement agricole, avec l'assentiment de ces dernières.

Bureau National ne relèverait pas du gouvernement d'Ottawa, mais il serait établi par le " National Council of Education " créé à Winnipeg en 1919, et dont le major Ney est le secrétaire. Qui ne voit le danger d'un pareil organisme qui, une fois en activité, ne tarderait pas à devenir un département fédéral de l'Éducation. Il suffirait d'une campagne de " Clubs " et de presse habilement organisée et déclanchée en temps opportun, pour arriver au but ultime poursuivi : *the National School.*

La province de Québec n'a que faire de ces rêves dangereux. Fidèle à son passé et respectueuse de la constitution du pays, elle gardera jalousement son système scolaire, où les minorités trouvent justice et protection, et grâce auquel le Canada français poursuit les destinées glorieuses que lui réserve la Providence.

C.-J. MAGNAN.

L'INFLAMMATION SPONTANÉE
DANS LA CAMPAGNE

Les nombreux feux de forêts que la Province de Québec et tout le Canada en général ont subis cet été, sont-ils toujours le résultat de l'imprudence ? On est en droit de se le demander lorsqu'on établit le rapprochement suivant.

On remarque, en effet, dans presque tous les pays agricoles, une recrudescence des incendies durant les mois d'été et le retour périodique de ces ravages coïncide avec le moment ou la fermentation des récoltes semble atteindre son point culminant. Le foin humide, rentré dans de mauvaises conditions atmosphériques, est un foyer propice au développement des moisissures et leur activité dans ce milieu de culture, se traduit par un dégagement de chaleur. Cette première phase d'un phénomène admis s'arrête en un point critique qui limite l'activité vitale des bactéries, des ferments et des levures et au-dessus duquel la masse devient stérile.

On a isolé une certaine catégorie de ferments dont l'activité catalitique chimique et se manifeste par des propriétés intéressantes et faciles à mettre en évidence.

Triturons, dans un mortier, une poignée d'herbes fraîches à laquelle on a ajouté un peu d'eau et filtrons la bouillie verte : nous ne tarderons pas à observer que le papier-filtre a noirci à la périphérie. Ce phénomène ne dure qu'un instant.

Coupons une pomme, une pomme de terre par le milieu : la section fraîche ternit de suite. Ce changement n'est pas attribuable au contact de la lame d'acier avec le fruit, car le même phénomène se répète si la coupure est faite avec un fil ou une lame de platine inoxydable. Cette noirceur du

papier et l'altération rapide de la section fraîche proviennent de deux causes semblables : l'existence, dans l'herbe et le fruit, d'un certain ferment soluble que le physiologiste appelle " oxydase."

Les oxydases jouissent de propriétés chimiques bien établies. En ajoutant au liquide provenant de la macération herbeuse quelques gouttes de teinture de gaïac, on obtient une coloration bleue résultant de l'oxydation de la résine par l'oxygène que le ferment abandonne. On sait depuis peu de temps que les oxydases renferment du manganèse et la présence de ce métal proche-parent du fer n'est probablement pas étrangère au rôle catalytique des oxydases et à leur pouvoir oxydant.

La reconstitution des phénomènes qui se passent à l'intérieur d'une meule de foin en fermentation démontre que la carbonisation nécessite une température bien supérieure à 80°C et que le danger d'une inflammation spontanée n'existe qu'aux environs de 250°C. Or l'activité des ferments et des moisissures cesse bien avant que la température dépasse le point d'ébullition de l'eau. La réaction, à partir de ce moment, devra donc s'accomplir sous l'action d'autres agents. Les bactéries thermophiles sont hors de cause : elles ne produisent pas de chaleur. D'autre part toutes les masses charbonneuses soumises à cette température élevée ne sont pas spontanément inflammables. Le charbon pur, par exemple, échappe à ce danger alors que les masses provenant de la carbonisation des végétaux accusent parfois cette propriété : elle est due à la présence du fer qui forme une des parties constituantes de la chlorophylle des plantes. Le fer devient " pyrophorique " lorsqu'il est soumis à l'action de la chaleur, dans une atmosphère réductrice et dans un état de division excessivement avancée. On réalise ces conditions d'une manière artificielle en calcinant de l'oxalate de fer vers 250°C. Si l'on répand à l'air cette masse poreuse et fine, avant qu'elle ait eu le temps de se refroidir lentement, on observe une pluie d'étincelles produite par l'oxydation vive

du fer pyrophorique. Des températures n'excédant pas 250°C suffisent à la réduction des traces de fer fixées par la chlorophylle et le charbon formé servant de support au métal en augmente la surface de contact et intensifie son activité pyrophorique.

La carbonisation par les oxydases et les effets calorifiques provenant de la vitalité des microorganismes sont des phénomènes insignifiants à l'air libre. Ces réactions passent donc inaperçues dès qu'elles s'opèrent en surface, mais revêtent des caractères différents lorsqu'elles se développent dans une enceinte rigoureusement close, isolée et dans une atmosphère pauvre en oxygène. A l'intérieur d'une meule de foin l'échange des gaz et l'égalisation de la température dépendront de l'épaisseur de la couche et de sa conductibilité. Une coupe verticale pratiquée dans un tas de foin pressé rend compte de sa structure intérieure. Les brins d'herbes sèches, en s'accumulant, constituent un enchevêtrement compacte et serré, un enlassement régulier et parallèle des tiges plus longues, liées entre elles par les parties les plus courtes. Toute la masse inférieure est maintenue sous la pression que constitue le poids des couches supérieures. En supposant un point en fermentation dans les parties basses et centrales, à une distance suffisante pour échapper au refroidissement par conductibilité, la chaleur dégagée s'accumule et se concentre en un point. La vapeur d'eau produite par la transpiration du foin se fraye un chemin ascensionnel et les couches supérieures fonctionnant comme un réfrigérant naturel, la condensent. L'eau ruisselle et entraîne sur son passage de la poussière et les débris les plus fins qui s'amassent au dessus de la partie chaude, en des points équidistants du foyer central de fermentation. Il se produit dans cette zone arquée une couche de plus en plus dense et de moins en moins perméable, mauvaise conductrice et affectant la forme d'une calotte. Son épaisseur dépendra de l'intensité de la fermentation dont le foyer est ainsi isolé des parties environnantes. La chaleur emmagasinée produit des réac-

tions d'oxydation plus rapide au dépens du peu d'oxygène disponible. Aux phénomènes biologiques succèdent les réactions chimiques à caractères exothermiques. Il y a formation de vapeur d'eau, de gaz carbonique, d'oxyde de carbone, d'ammoniaque, d'hydrocarbures, d'acide acétique et d'un dépôt de goudronneux ; autant de produits obtenus lors de la distillation par voie sèche, des dérivés cellulosiques. L'élévation de température dans cette enceinte isolée, augmente la pression des gaz et dès que cette force intérieure sera suffisante pour opérer une fissure ou provoquer le soulèvement de la masse supérieure, l'air s'engouffrera par cette ouverture apportant l'oxygène nécessaire à l'oxydation, avec incandescence du fer pyrophorique distribué dans la masse carbonisée. L'étincelle se communique au mélange tonnant qui soulève la masse avec explosion. Le feu prend donc à la base et suit une marche ascensionnelle très propice à un développement rapide.

Le phénomène d'inflammation spontanée que nous avons analysé se décompose donc en deux phases. Dans la première, qui succède immédiatement à la coupe des foins ou des regains, la température s'élève dans les couches profondes jusqu'aux environs de 70°C sous l'action des fermentations variées ou encore grâce aux effets oxydants des " oxydases." Ces deux phénomènes engendrent un travail d'oxydation très lent qui se continue dans la deuxième période, par une oxydation plus violente, suivie d'une carbonisation complète de la matière organique et de la réduction du fer ou du manganèse à l'état pyrophorique.

L'inflammation spontanée des fourrages a été étudiée, analysée et reproduite dans le but de prévenir et combattre ces accidents. Y-a-t-il d'autes circonstances dans lesquelles le même processus pourrait se reproduire ? Il serait difficile de répondre d'une manière catégorique. Voici cependant des faits qui paraissent, à tous les points de vue, comparables aux précédents.

D'après les théories généralement acceptées, on suppose que la formation des dépôts houilliers est le résultat de la carbonisation complète d'une végétation très riche et touffue: la chaleur, l'humidité, la teneur de l'air en acide carbonique favorisaient l'épanouissement d'une flore que les cataclysmes des premiers âges de la terre engloutirent. L'opération se continua dans les profondeurs, comparable à une distillation gigantesque conduite en vase clos. Or ces différentes couches enfouies sous l'effet des forces de la nature sont refroidies de nos jours et les gaz enfermés ont beaucoup perdu de leur pression primitive : leurs propriétés réductrices par contre subsistent et le fer pyrophorique formé et maintenu dans cette atmosphère conserve toute son activité. La mise à nu de veines profondes, le contact du fer réduit avec l'oxygène de l'air et l'incandescence brusque du métal qui s'oxyde pourraient entraîner, parfois, l'inflammation du grisou et des explosions que toutes les mesures de prudence ne sauraient éviter. Enfin l'extraction du charbon, par les moyens mécaniques modernes fournit, souvent des blocs de combustible suffisamment volumineux pour que l'existence de particules de fer actif soit admissible, dans l'intérieur de la masse. Le fer échappe momentanément à l'oxydation. Si, par hasard, le transbordement et les opérations successives devaient réduire ces blocs en parties plus petites et que l'oxydation se produise au centre d'une masse de charbon — dans des silos ou des soutes profondes par exemple — dans des conditions qui permettent la concentration de a chaleur et la formation d'une zone étanche, imperméable aux gaz dégagés, l'inflammation se produira dès que l'air aura accès au foyer. Voilà deux explications plausibles, peut-être même contrôlables, de l'inflammation spontanée des charbons, dans a mine et les dépôts de combustible.

Passons aux feux de forêts et des tourbières. La formation de la tourbe est de date récente : la carbonisation lente des matières organiques est à ses débuts, les fermentations y suivent un cours régulier. La texture fibreuse de ces dépôts

et leur grande épaisseur sont favorables à la formation de couches isolantes et impénétrables à l'air. Mais les marais retiennent près de 90% d'eau, ce qui exclut tous les dangers d'inflammation spontannée. De fait les plaines marécageuses sont rarement exposées au feu. Les endroits drainés cependant et les sections en exploitation se dessèchent très vite : la tourbe abandonne facilement cet excès d'humidité colloïdale. L'analogie devient alors plus frappante : disons encore que les dépôts d'ocre et d'oxydes de fer (et peut-être les combinaisons organiques du fer), sont très fréquents dans les régions tourbeuses de la Province. Ceci constitue un point fort dans le rapprochement que nous établissons.

D'une manière générale nous sommes portés à croire que tous les dépôts cellulosiques compacts — l'humus et les feuilles mortes désséchées, les branchages abandonnés et la sciure de bois — dont le grain est assez fin et la masse profonde, réalisent les conditions nécessaires que nous avons analysées en détail, dans un cas contrôlable. Ces dépôts, naturels ou artificiels, sont très nombreux dans les forêts en exploitation et aux approches des usines. Peut-être sommes-nous justifiés de croire qu'ils constituent un danger ?

Paul CARDINAUX

CONTE DE NOEL

CONTE DES TEMPS MESSIANIQUES

"... *ils seront consolés !*"

Une nuit froide et bleue de décembre.

Au-dessus de Bethléem, la blanche cité judéenne, les étoiles une à une s'allument ; l'ombre envahit les monts, enveloppant les sommets d'un lourd linceul, voilant leur couronne d'oliviers nus : au loin, la plaine toute noire déjà s'étend, dépouillée de sa royale parure de vignes.

Une femme péniblement gravit le sentier en pente qui conduit à une pauvre cabane, accrochée, comme un nid d'oiseau, au flanc de la colline. L'âge a blanchi ses cheveux et courbé son front : l'âge, et sans doute aussi la douleur... Sous ses longs voiles de laine, en lambeaux, elle frissonne car le vent souffle de l'Asphaltite, un vent âpre qui enfonce jusqu'aux os l'aiguillon de son baiser glacial.

Cette femme, c'est Sarah, la solitaire de la montagne, qui, son amphore à l'épaule, revient de la fontaine.

A chaque rafale de ce vent lugubre, elle se sent transie jusqu'à l'âme ; car elle songe que c'est par une nuit toute pareille à celle-ci, une nuit froide et bleue de décembre, que, tristes sœurs, vinrent s'asseoir à son foyer, la honte et la douleur.

Il y avait longtemps, bien longtemps... Quand on souffre, les années sont comme de longs siècles, et les heures de bien longs jours !...

Mais la vieille, perdue dans ses sombres pensées a atteint sa cabane, où pénètre en même temps qu'elle, inlassable compagnon de honte, le fantôme douloureux du passé. Point de lumière et point de feu ; ou si peu : à peine une lueur dans l'âtre rougeoie. Posant le fardeau de l'amphore pleine sur le sol de

terre durcie, Sarah la solitaire, épuisée par le froid et la marche, s'asseoit sur la pierre du foyer ; et de ses mains qui tremblent, elle jette sur les cendres incandescentes une poigné de sarments secs qui flambent aussitôt avec un vif étincellement de joie.

Pauvre joie ! vite évanouie ! car la joie est ici un hôte inconnu. Depuis bien longtemps, elle a fui du cœur triste de cette mère, qui ce soir, de même que cent fois au long des jours, remonte le chemin douloureux des souvenirs, jusqu'aux sommets, où brille comme un phare l'ancienne allégresse.

Ah ! qu'elle était heureuse là-bas, autrefois, dans la maison fleurie de Joppé la blonde, au bord de la mer immense ! Elle revoit les blancs portiques à colonnades, et les terrasses du toit ombragées de verdure et de tentes de soies aux couleurs éclatantes, où à l'heure du repos, il était doux de s'asseoir à côté de Shanna ! Shanna, sa fille, orgeuil florissant de sa maternité.

Shanna à seize ans ! Eblouissante vision de beauté et de jeunesse qui arrache à la pauvre mère abandonnée des gémissements et des sanglots. Hélas ! Depuis dix ans que dure l'effrayant martyre, chaque soir, ainsi, elle évoque le gai visage, le sourire candide de la jeune fille ! Depuis dix ans, chaque soir, elle tend les bras qui n'étreignent que le vide et se tordent dans le désespoir ! Depuis dix ans, chaque soir, ses lèvres desséchées murmurent comme une prière d'amour le nom harmonieux et doux de Shanna, son enfant bien-aimée.

*
* *

Shanna était belle ! Elle était vertueuse, et pourtant, pourtant . . .

Comment la colombe et le lys se laissent-ils cueillir par des mains souillées ? . . . Effarant mystère des humaines faiblesses !

Qu'est devenue Shanna la colombe ? Shanna, la jeune juive plus belle et plus majestueuse que la rose, plus pure que

le lys des champs ; Shanna, l'enfant joyeuse dont le sourire brillait avec plus d'éclat que les perles de Sidon ; dont la voix fraîche résonnait plus harmonieuse que la claire sonnerie des clochettes d'or du *miel*, à l'autel ; Shanna dont la chevelure merveilleuse formait un voluptueux manteau à ses blanches épaules ! Et la pauvre mère se rappelait avec quelles délices elle faisait elle-même, chaque matin, les lourdes nattes. Et sa main machinalement se levait, croyant caresser encore la riche parure, pour ne rencontrer, hélas ! que la laine rugueuse du vêtement usé qui enveloppe Sarah, la solitaire, Sarah, qui dans sa cabane en ruines, rêve en pleurant au passé, tandis que gémit autour du toit le vent glacé de l'Asphaltite !

*
* *

A la plainte du vent se mêle ce soir un bruit monotone et sourd de troupe en marche. C'est le piétinement lourd des chameaux qui se croisent en caravanes sur les routes, au bas de la montagne. C'est le défilé de voyageurs innombrables, regagnant hâtivement leurs cités natales, pour obéir à l'édit de César-Auguste, l'empereur romain ; édit ordonnant le dénombrement universel des peuples, et que le rigide Cyrinus, gouverneur de Syrie, fait exécuter avec tant de sévérité.

Et ce lointain écho d'une caravane en marche, martèle le cœur de la solitaire, car il lui rappelle l'arrivée du voyageur de jadis, de celui qui s'arrêtant un soir dans la blanche maison de Joppé, y faisait entrer avec lui le malheur et le désespoir.

C'était un riche seigneur de Tyr, la ville corrompue et maudite ! Venant de Jérusalem et retournant dans son pays, il avait demandé l'hospitalité pour la nuit. Et tandis qu'on s'empressait pour le recevoir, il avait regardé Shanna. Et voyant qu'elle était belle et pure, il l'aima . . .

Et quand revint l'aurore, la riante maison de Joppé était vide de son plus précieux trésor; Shanna avait fui, car le

riche seigneur lui avait promis rubis, et saphirs, et mille autres richesses !

Folle d'angoisse et d'effroi, la mère était sortie de sa maison et s'était mise à courir, tête nue, sur la route déserte, appelant Shanna, l'enfant de son âme.

Longtemps, longtemps, elle courut, inlassable, croyant toujours apercevoir à chaque tournant de la route l'ombre de la caravane fatale.

Puis, enfin, vers le soir, épuisée de fatigue, de sanglots et de larmes, elle était tombée.

Le lendemain, sans manger, presque sans penser ! elle avait repris sa course insensée, jusqu'à ce que perdue, loin de son pays, elle était entrée dans la montagne. Pendant des jours et des jours elle erra, vivant de fruits sauvages, apaisant sa soif à l'eau des sources.

Les rares gens qu'elle rencontrait, la croyant un peu folle, lui étaient compatissants et doux : ils la plaignaient quand à chacun elle s'enquérait de Shanna la colombe.

Enfin, un jour, exténuée, brûlée de fièvre, elle entra dans cette cabane abandonnée, croyant bientôt y mourir. Mais un pâtre secourable eut pitié d'elle, la soigna, et l'aida à vivre sa pauvre vie de mendiante. Tous les jours il lui portait du lait de chèvre, quelques fromages blancs, ou une petite corbeille de ces figues juteuses de Beth-Saïdah, les plus délicieuses du monde. C'était ainsi que, depuis dix ans, elle vivait.

*
* *

La vieille femme rêvait toujours, près de l'âtre où le feu petit à petit s'éteignait, à toutes ces choses défuntes qui avaient été sa vie, son amour, sa douleur, et qui ne lui avaient laissé que des cendres au cœur : de la haine farouche, de la solitude, de la misère !

Soudain, au dehors, dans la nuit, un appel ... Et sur le seuil de la cabane parut un adolescent svelte et harmonieux,

portant la tunique de laine brune et le bâton noueux des pâtres de la montagne. Sa voix vibrait joyeuse et chantante, et il paraissait ému par quelqu'allégresse soudaine.

—" Vieille mère ! Sarah ! levez-vous. Prenez un bâton et venez ! Venez avec nous à Bethléem, admirer la merveille. Le Messie est né !

—" Las ! Que dis-tu, enfant ? Tu rêves ! Tu te seras endormi en gardant mal tes brebis, et tu crois que les anges ont visité ton sommeil, comme autrefois celui de notre père Jacob ?

—" Non pas... Écoute ! Et tu verras si mes lèvres disent le mensonge. Nous étions là, gardant nos troupeaux, et veillant autour du grand feu qui flambait haut, car la nuit est froide, quand une lueur venue des cieux, puis une grande lumière nous éblouit ! En même temps, des voix se faisaient entendre, suaves! Je vous le dis, c'étaient les anges! Ils chantaient : " Gloire au Très-Haut ! Un Sauveur nous est né. Allez à Bethléem. Vous trouverez un enfant nouveau-né enveloppé de langes : c'est votre Roi, Celui qui apporte la joie en Israël ! "

" Nous tremblions de frayeur, et pourtant une grande joie nous emplissait l'âme. Allons, vite, hâtons-nous, ou les compagnons seront loin déjà et nous devrons marcher seuls sur la route encombrée d'étrangers."

A moitié convaincue, mais gagnée par l'enthousiasme de l'adolescent, Sarah s'est levée. Elle a pris un bâton, son long voile de laine, et donnant la main au pâtre compatissant, elle, la solitaire, l'abandonnée, la douloureuse, s'en va à la recherche de ce petit enfant nouveau-né, qui apporte la joie en Israël !...

*
* *

Par les mille sentiers de la montagne et de la colline, les pâtres descendent vers Bethléem, en chantant doucement leurs airs tantôt joyeux, tantôt mélancoliques, que les

flutiaux accompagnent de leurs notes grêles et plaintives. Tous, ils apportent des présents, humbles dons que leurs cœurs simples croient devoir être agréables au nouveau Roi !

En longues files blanches, les troupeaux ahuris suivent leurs gardiens dans leur promenade étrange ! Et c'est, de partout, dans la nuit froide et bleue, sous le regard clément des étoiles, de longues théories de bergers en liesse, s'en allant à l'aventure, sur la foi de quelque parole séraphique vers le mystérieux visiteur apparu dans la cité de Judah !

A peu de distance de la ville, réapparait la lumière qu'ils ont vue là-haut, tout à l'heure ! Cette lueur mystique sort maintenant d'une pauvre étable creusée dans le roc, et servant d'abri aux animaux.

Les bergers entrent à petits pas. Bientôt leur foule silencieuse remplit l'humble logis. Recueillis, pressés les uns contre les autres, ils contemplent le doux mystère.

Le nouveau-né est là, reposant sur la paille dorée ; et veillant son sommeil, une femme si belle, si belle, qu'ils n'en ont jamais vu de pareille ! Un vieil homme est là aussi, entassant dans un coin des branches menues pour en faire un peu de feu ! Un grand bœuf roux et un âne pelé promènent tranquillement leur haleine chaude autour du petit enfant endormi, comme pour lui faire oublier par leur charité instinctive de bêtes sans raison, la froideur et la dureté de cœur de ces humains, parmi lesquels il vient de naître !

Mus par leur foi simple, les bergers se prosternent, et sans gestes, sans paroles, ils offrent à ce Roi, naissant dans leur pauvreté, l'hommage d'adoration de leurs âmes frustes. Et la Mère délicieusement sourit !

*
* *

A la fin du cortège, apparait Sarah, toute cassée, et haletante de la course, appuyée au bras de l'adolescent, qui vingt fois sur la route a failli l'abandonner, trouvant trop

lents pour son ardeur, les pas de la vieille femme dont les membres, comme le cœur, sont tout endoloris !

Eux aussi se prosternent. Et quand les pâtres, un à un, sont partis, regagnant tout joyeux leurs foyers pour y annoncer la bonne nouvelle, la pauvre vieille demeure là, toute seule, fléchissant sous le poid de l'âge et de la douleur, à genoux, pleurant avec de grosses larmes lentes qui tombent de ses yeux sur ses joues ridées ; Marie la regarde, et doucement compatissante, elle étend sa main et touche le manteau de Sarah, comme pour l'attirer tout près d'elle. Puis soulevant le bel enfant endormi, elle le tend, d'un geste sublime et confiant, au baiser de ces lèvres d'humble qui tremblent, et qui sont toutes mouillées de pleurs : elle tend son fils au baiser brûlant de la douleur humaine !

*
* *

Au contact divin, la malheureuse a tressailli, et sent soudain dans son âme éperdue, une transformation, une extase sans nom !

Il lui semble que tout à coup l'odieux passé est effacé, disparu de sa vie ! que la haine, et l'atroce martyre d'angoisse glissent de son cœur, lourd manteau de torture, cilice de fer, qui depuis si longtemps l'oppressaient !

Le pensée de Shanna, et de son péché, ne lui cause plus les mêmes mortels regrets : car l'idée vague d'un pardon, d'une rédemption entre dans son âme.

Dans son exaltation, elle voudrait, elle croit voir Shanna, son enfant bien-aimée, agenouillée avec elle auprès du pauvre berceau de ce Messie ; car elle a foi en lui, elle sait qu'il est bien le Messie de la parole prophétique, l'Emmanuel, Celui qui doit venir, qui doit régner, qui apporte la délivrance et la joie en Israël !

Et du fond de cette âme meurtrie monte une prière ardente ! Prière, hier inconnue ! Prière toute nouvelle et

magnifique ! Prière qui sera, demain, la divinisatrice de toutes les agonies ! le " Fiat " rédempteur, viatique suprême de toutes les immolations !

" Seigneur !... Petit enfant !... Dieu d'Israël ! Que peut t'offrir ce pauvre cœur broyé, desséché, en lambeaux ?... Rien d'autre, hélas ! que sa souffrance ! Triste présent plein d'amertume !... Seigneur, petit enfant ! puisque tu es le Roi de la promesse, tu souffriras aussi, et tu connaîtras nos douleurs... Seigneur, petit enfant ! prends mon cœur brisé ; prends les larmes de mes yeux qui s'éteignent ; prends toutes les détresses de ma vie !... Je te les donne... Parce que je suis pauvre, et que je n'ai rien d'autre à t'offrir, que ma souffrance !...

*
* *

L'aube blanchissante se levait, radieuse, sur les monts, quand Sarah, la solitaire, regagna sa cabane là-haut dans la montagne, portant dans son cœur apaisé, le trésor nouvellement acquis de la foi au Messie, l'espoir de la miséricorde pour les jours à venir, et la sublime paix consolatrice !...

Or, sur la pierre du seuil, il y avait Shanna... Shanna endormie, et serrant dans ses bras nus, un tout petit enfant.

Payse.

Au Docteur et à Madame E. C.

L'ENNEMI DES DIEUX

> " Titus Lucretius poeta, amato-
> " rio poculo in furorem versus, cum
> " aliquot libros per intervalla insa-
> " niae conscribsisset, propria se
> " se manu interfecit, anno ætatis."
> (St Jérome, *add. à la Chron. d'Eusèbe XLIIII.*)

Nuit sereine...

Le chœur des astres d'or trace dans les cieux limpides ses figures éternelles, et la main de Bacchus invisible le conduit.

Il chante l'hymne infini du silence, l'antistrophe répond à la strophe : des profondeurs terrestres, Pan universel, aulète divin, l'accompagne sur sa flûte.

Les lèvres pincées, son profil de bouç se découpe sur la lune. Il souffle, et rôde en dansant sur ses pieds cornus dans les vallons et sur les côteaux : la nymphe de la source qu'il éveille allonge ses bras blancs et tord ses cheveux humides dans la lumière argentée ; le dieu la baise au front et passe : déjà sous ses pas légers craque le sol chaud des pinèdes...

Quelque part, dans la vallée, à la pointe d'un cyprès, chante le rossignol...

* *
*

..." Poursuivons. Ces choses sont obscures ; mais de son thyrse aigu un grand espoir a traversé mon cœur...

...Je parcours des régions non frayées : j'aime aller puiser aux sources vierges; j'aime cueillir des fleurs inconnues: j'en tresserai pour ma tête une couronne merveilleuse, dont jamais encore les Muses n'aient ombragé le front d'un mortel !..."

Veille, Lucrèce, auprès de la lampe de terre en forme de colombe : quelle nouvelle apporteras-tu ? Sans doute une

grande douceur, un message d'amour, un baume pour nos humaines douleurs ? Car ton visage brille comme celui des prophètes inspirés, et ton corps tremble de volupté et de terreur, secoué par le souffle divin.

Sans doute, devant ta fenêtre ouverte sur la Nuit, tu cherches l'ombre des dieux artistes dont les doigts ont pétri le monde : tu la devines, dans un enthousiasme sacré, et c'est pour la fixer sur tes tablettes de cire que tu cherches des mots exquis, des rythmes inconnus ?

...“ C'est ainsi qu'à leur tour, les murailles du vaste monde ne formeront plus que décombres et ruines poussiéreuses... notre époque a perdu ses forces : notre terre est lasse d'engendrer... nous y épuisons nos bœufs, nous y usons le fer de nos charrues, et le laboureur soupire à la pensée que son grand labeur est demeuré stérile... : il ne s'aperçoit pas que tout dépérit peu à peu et marche vers le cercueil, d'un pas épuisé par la route trop longue... ”

— Apuleia... Apuleia, chante le rossignol...

— Apuleia... répètent les mille voix de la brise et des fontaines.

— Apuleia, redisent les feux tremblants du ciel !...

Ah ! que son corps était suave, et capiteux ses baisers ! Comme elle prenait aux entrailles, sa voix d'or, quand, sur le péristyle, elle saluait l'arrivant !

— Que les dieux te protègent, Lucretius Carus !

Carus... lui seul comprenait l'imperceptible inflexion tendre. Il étendait la main comme vers les divinités intangibles, et passait, rejoignant le grossier Lepidus.

— Eternelle blessure d'amour, n'es-tu donc pas guérie ? Spectre délicieux et détesté, pourquoi toujours revenir, à l'heure des baisers ?

Que te faut-il encore, Apuleia, toi dont le visage rougissant était le masque d'un cœur impudique ?

Qu'es-tu, ombre légère qui traîne son parfum ?

Va-t-en ! Laisse-moi à mon doux labeur : que viens-tu faire ici, vain simulacre d'un beau corps formé par le hasard ?

Je sais ce que fut notre Amour, ô Apuleia! Je sais ce que cherchaient en vain nos baisers, nos caresses, nos étreintes passionnées: d'impalpables images, espoir misérable que bientôt emporte le vent !

Laisse-moi : la Nature me livre son secret — ou plutôt, je le lui arrache pour m'en faire une arme contre mes terreurs et mes souvenirs, contre toi, misérable mirage de l'Amour ! Je t'ai tué, Amour, vain mouvement d'atomes, plus vain que les dieux et plus vain que notre âme !

Un souffle frais, tout chargé des odeurs nocturnes, des calices à demi clos, caresse le front du poète : il regarde les monts et les bois endormis sous la lune. Vers l'Occident, une rougeur tache le ciel : c'est Rome qui brille au loin d'un éclat trouble, comme un astre de sang.

Univers ! Harmonie ?

Dans l'ombre des taillis, sous les feuillées obscures, dans les ruelles de la Ville, dans les palais clos glissent les loups aux yeux sanglants, les rapaces nocturnes, le sicaire, les dents serrées sur son poignard. Ah ! vingt ans passés ne t'ont pas effacée, vision horrible de Catilina, acharné sur le corps pantelant de Gratidianus ! La tête aux yeux désorbités dans ses mains sanglantes, sa toge blanche souillée comme une tunique de boucher, l'assassin, affreusement beau, dansait avec des éclats de rire, en apportant son trophée au tribunal de Sylla. Près de là coulait la fontaine de Castor : il s'y lava longuement — ô dieux ! — et votre eau lustrale en garda pour un jour une teinte sinistre.

O dieux ! rêve ! invention ! duperie dérisoire !

C'est vous, sans doute, ô artistes, qui dirigeâtes la mort et l'incendie vers Interamna et les collines ombriennes. C'est en votre nom, qu'on vendit Spolète et Préneste, et que le Samnium devint un désert peuplé de fumantes ruines ! C'est vous, semeurs d'harmonie, qui frappâtes, un affreux matin, la tête vénérable de mon père, qui arrachâtes à notre famille ses droits et ses privilèges, qui refermâtes votre main de fer sur le cœur blessé d'une mère chérie, le jour où elle

succomba sous le faix trop lourd de nos malheurs ?

C'est vous qui m'avez conduit dans l'arène, lorsque, jeune homme de vingt ans, je voulus venger les miens et reconquérir ma place au soleil — vous qui m'avez berné de vains espoirs, abreuvé de déceptions, et entouré de traîtres !

O Apuleia ! O Apuleia ! ne promène pas ainsi tes doigts légers dans ma chevelure ! Tais-toi, charmeuse ! Grâce ! N'as-tu pas assez de mes anciennes hontes ?

Quelqu'un m'avait dit : Regarde Marcus Lepidus. Voilà votre vengeur.

Comment aurais-je pu me ranger aux côtés de ce transfuge de Sylla, de ce chasseur de sangliers, couvert de nos dépouilles de proscrits ?

— Memmius, cette femme, de sa litière, ne m'a-t-elle pas souri ? Qui est-elle, ô Memmius ?

— C'est Apuleia, l'épouse fidèle de ton chasseur de sangliers.

— Memmius, n'est-il pas le seul qui puisse venger notre injure ? Le sang des miens crie : ne tardons pas ; courons à sa maison.

Je te donne des leçons de sagesse, Memmius, mon ami. Nous étions alors deux jeunes débauchés malades d'ennui : ton sourire fut le premier appel de la raison ; mais l'orage du désir grandissait dans mes veines : je fus bientôt l'ami de Lepidus.

Ah ! vraiment il m'aimait, cet homme sanguin et roux, et moi j'ai su, pendant des jours et des mois, surmonter l'aversion qu'il m'inspirait, me coucher sans dégoût à sa table, coude à coude avec ses centurions ivres et puants comme des boucs ! Il m'associait à ses conselis ; on me vit, dans les cabarets et les lupanars, surveiller les racoleurs du parti démocratique ; un jour, il me prit le bras et, me montrant Apuleia qui passait dans les jardins :

— N'est-elle pas divine ? Elle m'aime, bien qu'elle ait vingt ans de moins que moi. Je suis heureux, mon ami —

mais à quoi tient notre bonheur ? Si elle cessait de m'aimer, je crois que je mourrais.

L'attendrissement de ce brutal, sa confiance, sa naïveté... J'ai répondu :

— Tu as raison, ô Lepidus.

Travaillons.

" Memmius, si belle que soit ta maîtresse, ne pense pas que le bonheur puisse résulter de sa possession. L'amour t'enivre et te rend furieux : va, sème-le sur la route. Tourne ton esprit vers d'autres objets : allège ta peine au hasard des rencontres, et laisse la Vénus vagabonde panser ta blessure fraiche !..."

Moi, j'ai eu la honte... la honte... la douleur...

Chienne ! tu recrutais à ta manière des partisans à ton vieux mari ! Le même sourire qui m'enchaîna sur la Voie Sacrée, tu le glissas à ce gandin frisé, à ce fastueux et efféminé César, accouru d'Asie à la mort du Bienheureux !

Lui, avisé, te cueillit, et tu fus la dupe du marché, folle pour qui mourait d'amour un autre !

Pourquoi, mourir d'amour ? Pourquoi, le long des nuits, agoniser encore au souvenir de ce qu'on a rêvé ? Femme, idole, je t'arracherai tes prestiges ; à l'heure où ton amant, pleurant d'être éconduit, couvre ton seuil de fleurs et de guirlandes, parfume de majorlaine ta porte altière et, dans sa douleur, en couvre les panneaux de baisers, j'entrerai dans la chambre où tu te caches, je te traînerai par les poignets, dépouillée et pâle de honte, sur la place publique : et tes adorateurs, le cœur soulevé par la vision brutale, se détourneront de toi avec horreur !...

* *
*

Ainsi songe Lucrèce. Les heures passent, la mèche crépite. Il la regarde, songe à la vie humaine, et sourit amèrement. Il allonge le lin avec l'aiguille de fer. La petite lumière fait

vaciller son ombre sur les murs blancs, joue sur son visage pâle, danse au fond de ses yeux fiévreux. Pauvre Lucrèce ! Des rides profondes sillonnent ce haut front qu'aimaient à caresser les doigts menus d'Apuleia ; ces lèvres, qu'elle baisait en murmurant de fallacieux serments, les voici décolorées, flétries comme les sorbes aux premiers jours d'hiver : le vent de la mort fait trembler ce corps usé par l'âme trop ardente. Le poète la sent proche, cette mort si effrayante que les hommes ne l'osaient appeler par son nom : la voici, avec son cortège de terreurs, de dieux et de monstres infernaux ; les ombres des Furies passent et repassent dans les flammes effroyables que vomissent les gorges du Tartare, les hurlements s'en élèvent des suppliciés insignes, des Tityos, des Tantales et des Sisyphes, et voici, voici surtout les plaines de silence où rôdent éternellement les morts, où leurs ombres si pâles, si pâles répètent sans fin, sans jamais pouvoir les achever, les gestes qui leur furent familiers sur la Terre des vivants ; l'Orcus, où il n'y a que des formes vagues, des semblants de regards, des paroles sans voix, des ébauches de désirs . . . pour jamais.

Lucrèce, la poitrine soulevée d'un souffle haletant, resserre les plis de sa robe : pas cela ! pas cela ! pas de cet éternel dégoût ! Que la mort soit le terme des jours qui tombent l'un après l'autre, mornes gouttes d'eau dans un lac d'ennui ! des jours qui ramènent toujours, toujours la même chose !

Et voici que toute la vie religieuse du poète surgit du passé et lui saute à la gorge : les contes effrayants dont l'horreur a bercé son enfance. — Sa mère, au ronronnement des fuseaux, décrivait la vie des Mânes souterrains, les visites nocturnes des Lémures parmi les vivants, la faim et la soif des morts qu'apaisent le vin, l'huile et le sang des victimes, leurs colères et leurs vengeances ; et le petit Lucrèce, pelotonné au coin de l'âtre, retenait son souffle et écoutait de toute son âme, pâle et ses yeux ardents fixés sur les masques de cire . . . les servantes se poussaient du coude et se le montraient avec des rires étouffés, et leur jeu était d'épouvan-

ter l'enfant en le menaçant de la mère des Mânes, Mania aux yeux de sang.

Peu à peu, lu' fut révélé un monde de génies et de dieux malveillants, envieux, irritables et jaloux. Très vite, il observa que les uns en parlaient avec une respectueuse terreur, les autres, plus nombreux; avec des sourires d'ironie. A la table du consulaire Lucretius venaient s'asseoir des Grecs diserts dont les propos impies remplissaient de longs soirs : l'enfant curieux se glissait dans la salle, au moment où les convives écoutaient avec une curiosité craintive les hardiesses sacrilèges de quelque disciple d'Evhémère. Les grands dieux terribles, avilis, transformés en soudards, joueuses de flûte, cuisinières ou courtisanes, divertissaient longuement l'assemblée; et à l'heure où les corps alourdis par le vin s'enfoncent plus profondément dans les coussins, des chants impies s'élevaient, coupés d'imprécations et de blasphèmes.

Le lendemain, l'enfant voyait rentrer son père, le front barré de soucis : son pied avait heurté le seuil—funeste présage. Il courait au coffre ou était enfermé le formulaire des ancêtres, cherchait à grand peine la prière à laquelle, en des circonstances pareilles, les dieux avaient cédé, puis, debout et faisant les gestes lents du rite, il prononçait avec une religion méticuleuse les mots usés par l'âge et méconnaissables comme des monnaies antiques. Que disait-il ? Nul Romain vivant ne l'eût compris : l'essentiel était d'apaiser quelque dieu inconnu et jaloux. . .

Il apprit que ces dieux mauvais infestaient le ciel, la terre et l'onde, que tout, aux hommes infortunés, était sujet de terreur : un rêve, le passage d'un oiseau, la chute d'une feuille, le hurlement d'un chien. Alors, pris d'une soif de connaître les raisons profondes de ces éternelles angoises, dès qu'il put déchiffrer un parchemin, il se plongea dans la lecture. Sa vision peu à peu élargie embrassa tout le genre humain : il lui apparut, écrasé dans la fange terreste, sous le poids terrible de la Religion. Les poètes, guidés par le divin Homère, passèrent devant lui en chantant les dieux avides de sang, vautours,

dans les nuages chargés de foudre, au dessus des villes dévastées; les familles maudites, allant le long des âges, courbées sous la malédiction héréditaire, et les propitiations atroces, les victimes humaines tombées sous le couteau des prêtres, Socrate immolé aux dieux de la cité, les adolescents morts sous les verges et les pâles visages des ensevelis vivants, sous le suprême regard du jour.

Et la blanche figure d'Iphigénie, debout dans le soleil d'Aulis, au chant de la mer bruissante, tendait vers lui ses mains et son visage chargé de pleurs. . .

L'adolescent promenait ses pas inquiets dans les temples ruineux des anciens dieux de la République : l'hirondelle y construisait son nid; la cella deshonorée était souillée d'immondices, les piédestaux des statues volées étaient noirs d'obscénités et de blasphèmes. Et tandis que les Pontifes, pressentant les catastrophes prochaines, s'efforçaient de maintenir dans le peuple une foi qu'ils ne partageaient plus, une horde de dieux, fils des boues du Nil ou des espaces embrasés de l'Asie, fondait sur Rome, avec leurs cultes atroces et leurs honteux mystères. Apportés par les esclaves syriens de Sicile, débarqués à Ostie et à Putéoli avec les marchandises de Béryte, d'Alexandrie et le bétail humain de Délos, ces génies dont les noms exotiques flagellaient les oreilles de Lucrèce — Artagatis, épouse de Hadad, Osiris, Anubis à la tête de chacal, Baalmarcod et Thammuz — venaient rejoindre la Tânit vaincue de Carthage et Baal, son parèdre; coiffés du klaft égyptien ou de la mître orientale, ils offraient leurs prodiges à l'imagination affolée du plus religieux des peuples, trahi par ses dieux nationaux.

Lucrèce vit les Galles hurleurs remplir les rues de leurs danses frénétiques, aux claquements rythmés des tympanons de Cybèle; les Bellonaires vêtus de noir se taillader les bras et les reins avec leur hache double, prophétiser aux accents sauvages des timbales et des trompettes; et parfois, avant l'aube, ivres et dépouillées de la sainte pudeur, des matrones armées courir au Tibre pour y plonger leurs torches enflammées.

Et Lucrèce maudissait déjà la Religion, auteur de tant de maux.

L'approche de Vénus achevait de bouleverser le jeune homme.

Déjà pesait sur cette vie un immense ennui, un universel dégoût : chaque aube ramenait un spectacle pareil de haine et de désordre, les mêmes cris de colère et de volupté, la même rougeur obsédante du sang. Avec toute la passion de son âme ardente, Lucrèce se plongea dans ce qu'il entendait nommer l'Amour. Ce qu'il y cherchait, c'était l'oubli profond des maux, la paix dont il n'avait jamais contemplé le visage, de vastes paysages reposés, l'union, l'union avec un être qui serait devenu la chair de sa chair et l'âme de son âme.

Vains efforts ! Semblable à l'homme qui, dans un rêve, veut apaiser sa soif, s'élance vers des simulacres de sources et demeure altéré au milieu du torrent où il s'efforce de boire, il se trouvait, le front couvert de sueur, triste à mourir, prolongeant une veillée d'angoisse auprès de celle qu'il avait cru aimer. Alors, jetant un regard de dégoût à la belle créature de plaisir, il s'enveloppait dans sa robe et sortait de la chambre sur la pointe des pieds. Sur le seuil, il aspirait de toute sa poitrine l'air froid de la nuit, la lune bleue coulait aux flancs des maisons carrées, scintillait au miroir brisé de l'eau stagnante entre les dalles. Et Lucrèce contemplait le morne flambeau des nuits d'amour, la mère du Silence complice, Isis aux cornes de vache, couronnée des lotus de l'oubli.

A l'heure présente, au Capitole même, des débauches nocturnes honoraient la déesse infâme...

— O Vérité ! ô Vérité, pleurait-il dans son cœur ! O calme bonheur de savoir, quand te posséderai-je ?

Cependant, Rome angoissée cherchait en vain dans les cendres du Capitole les oracles consumés des livres Sibyllins, tandis que Sylla le sceptique recevait en songe les conseils de Mâ, la sauvage déesse de Cappadoce. Déjà le futur dictateur marchait sur la ville, portant sous sa cuirasse la petite statue

d'Apollon qu'il prierait pour sa vie, avec dé dévotieux baisers, dans la mêlée de la Porte Colline. Lucrèce vit le spectre de la Religion, conseillère de tous les maux, tendre cette fois vers lui ses mains sanglantes : la dernière des déesses à laquelle il sacrifiait encore, Vénus, volupté des hommes et des dieux, Vénus, mère des Romains, c'est elle que Sylla invoquait en ordonnant le massacre de quatre-vingt-dix sénateurs et de deux mille six cents chevaliers !

Les têtes de son père et de ses deux frères, pour quelques milliers de sesterces, roulèrent au pied du tribunal du Bienheureux, et le jeune homme, sachant que le même sort l'attendait, s'enfuit de Rome un soir sous le capuchon des esclaves.

La Grèce le reçut, malade de douleur et de ressentiment. Dans son dénuement, il put à peine trouver les quelques oboles, maigre loyer d'une chambrette meublée d'un grabat, d'un escabeau et d'une lampe de terre, chez une marchande de légumes des faubourgs d'Athènes. Il y passa une semaine entière, mangeant à peine, assis, la tête dans ses mains, ou parcourant comme une bête en cage les quelques pieds carrés de son étroit logis.

Un soir enfin, il se résolut à sortir. C'était déjà le crépuscule : les marchands fermaient leur éventaires, échangeant d'une boutique à l'autre des nouvelles et des lazzis ; dans les ruisseaux malodorants des enfants nus jouaient avec des piaillements de moineaux qui se baignent ; sur le ciel vert, l'Acropole couronnée de feux pâles prenait des teintes de porphyre.

Lucrèce respirait cette paix avec une sorte d'étonnement : se pouvait-il encore qu'on vive ? on riait donc encore ? Quoi, dans les rues joyeuses, plus de flaques de sang ? Sur les portes, à la place des croix fatidiques de la proscription, des couronnes de laurier et de cyprès ?

Dans leurs litières portées par des noirs Ethiopiens ou des Scythes aux pommettes saillantes, des vieillards souriants

vont à quelque festin; des courtisanes, devant les portes basses qui exhalent les parfums ardents de la myrrhe et du malabathre, corrigent à gestes menus l'ordonnance de leur chevelure rougie au xanthe, et braquent sur le jeune homme la pointe aiguë de leurs sourires fardés. Lucrèce arrête un instant sur elles son regard sombre : Isis, Vénus ou Aphrodite, est-ce encore au nom d'une divinité que ces femmes ravissent aux adolescents de Grèce leurs forces et leur honneur ?

Il passe son chemin, et dans son esprit l'Amour s'assied, songeur, tenant la main de sa pâle sœur, la Mort.

Qu'est-ce que cette vie ? Ces passions qui nous font crier de joie et de douleur, ces enthousiasmes, ces désespoirs, ces espérances et ces angoisses, où aboutissent-elles ? Cette âme tantôt esclave et tantôt reine, cette âme qui s évade dans les songes et se déplace par la pensée avec une mobilité prodigieuse, est-elle nous-mêmes ? n'est-elle qu'une navrante illusion ? Et la Mort, ce terme des joies et des douleurs, est-elle mur ? est-elle porte ?. . .

— Viens avec moi, jeune homme. Les toits d'or de ma maison brillent sur la colline des Nymphes, en plein cœur des jardins. De belles esclaves venues de la souriante Chypre t'attendent, des couronnes de roses dans leurs mains; l'encens remplit l'air de ses effluves, les lyres et les flûtes s'accordent, le cratère aux formes harmonieuses se dresse, source de joie. Viens : j'aime les beaux éphèbes. Tu seras mon ami ; nous oublierons dans le plaisir la fuite irréparable des jours, nous cueillerons l'instant divin et des heures qui viennent nous laisserons aux dieux le souci !

— Viens avec moi, jeune homme. Sous les portiques frais, je te ferai connaître le plaisir des discussions subtiles. Je t'apprendrai qu'il n'y a pas plus d'erreur que de vérité : ton esprit délié se jouera dans le monde des probabilités et des apparences ; tu deviendras un maître dans l'art de tisser les arguments insidieux et les inextricables dilemmes ; la joie sera tienne de détruire toute certitude et de corroder toute foi, et la volupté supérieure de l'ignorance qui se justifie et se veut.

et le seul bonheur qui est dans l'art de suspendre son jugement.

— Garde-toi de l'écouter, jeune homme ! Viens avec moi : je te révèlerai le dieu qui dort dans ta poitrine et l'âme divine qui dicte à l'univers ses inflexibles lois. Je te conduirai à la source du bien suprême ; je t'enseignerai la puissance de l'esprit, l'orgueil de l'âme dominatrice et la sérénité olympienne de notre sagesse. Viens avec moi : hâte-toi d'être heureux !

— Le bonheur, ô jeune homme, en veux-tu connaître le vrai secret ? Suis-moi : sous les arbres de notre jardin jamais l'ombre des dieux ne troubla le penseur ; les cauchemars de l'éternel Impossible se sont évanouis dans la recherche du plaisir véritable. Je t'expliquerai la Nature, et ton corps, et ton âme qui n'est, dans ton corps, qu'un corps plus délié : l'univers et toi-même n'auront plus de mystères ; je t'affranchirai de la souffrance et de l'inquiétude; ma main, passée sur ton front, en chassera les terreurs, comme la main de la mère sur le front de l'enfant qui rêve...

Les yeux ardents de Lucrèce contemplaient passionnément celui qui parlait le dernier ; et, lui ayant demandé son nom :

— Je te suivrai, dit-il, Zénon l'Épicurien.

Ce fut vraiment une douceur exquise, comparable à la langueur délicieuse qui envahit le malade que sa fièvre abandonne, ce fut une jouissance inconnue que goûta Lucrèce, durant les longs soirs pleins d'étoiles, à écouter le vieillard exposer la doctrine de son maître. Ils étaient loin, les sarcasmes dont les amis de son père accablaient les dieux méchants, et leurs blasphèmes où passait encore le tremblement de la terreur. La voix douce de Zénon nommait avec déférence les êtres divins, sa piété ne souffrait pas de les voir mêlés aux humbles affaires de notre monde ; il les montrait, avec des mots harmonieux, siégeant dans des régions bienheureuses, inaccessibles à nos sentiments mortels, éternellement immobiles, sans haine, sans amour. Le monde s'était formé sans eux ; sans eux il vivait sa vie, au gré des mouvements

atomiques, et l'homme n'avait de contact avec les dieux que la connaissance de leur impassibilité, son modèle suprême.

Etre heureux, jouir de la paix, ne plus souffrir, ne plus craindre, ne plus désirer, ne plus haïr... mots suaves aux oreilles de ce tourmenté, grand dans les discordes !

Savoir que tout se peut expliquer : les mouvements de notre cœur, les songes et les fantômes — que notre âme, dissoute avec le corps, dormira le doux sommeil du néant, le sommeil d'avant la naissance — que la vie angoissante du tombeau n'est qu'un vain rêve... quel calme pour celui dont le doute avait empoisonné la vie !

Rentré dans sa petite chambre, Lucrèce écrivait les enseignements de la journée. Ce que, dans son langage précis de philosophe, Zénon avait exposé en se promenant dans le jardin, le jeune passionné le notait avec un grand souci d'exactitude, mais la doctrine sortait en ruisseaux de feu du creuset de son âme : les mots s'accouplaient d'eux-mêmes, suivant leurs affinités sonores, le rythme secret des idées s'imprimait sur la phrase, les images jaillissaient, les notes hâtives du disciple étaient des vers divins.

Les semaines, les années passèrent. Devenu l'élève favori de Zénon, Lucrèce partageait sa demeure et sa vie silencieuse, modérée et cachée. Quand le matin colorait de rose les colonnes du péristyle, le maître et le disciple s'y venaient asseoir ; les parterres exhalaient les prémices de leurs parfums, la journée uniforme et douce commençait par quelque éloge de l'indifférence et du repos. Elle se continuait dans la lecture, la promenade et d'aimables festins, le jour semblable à la veille, le lendemain au jour.

La première sensation de bien-être intense s'estompa dans l'éloignement, l'habitude vint émousser les grandes joies, jeter sa teinte grise sur cet uniforme bonheur. Lucrèce n'avait que vingt ans, la vie encore intacte grondait dans ses veines : comment jouir pleinement du vrai sans le proclamer de toutes ses forces, sans frapper à main armée l'erreur et ses soutiens ?

Zénon lui démontrait en vain que son enthousiasme pour Épicure était une faute contre sa doctrine : paroles de vieillard ! Qui porterait le flambeau, sinon les cœurs intrépides ?

Faut-il le dire ? Dans cette Grèce artiste et futile, curieuse d'élégance et de sensations raffinées, Lucrèce ne pouvait oublier le triste visage, le visage ensanglanté de sa patrie. Elle aussi soupirait après l'apaisement : que faisait-il, égoïste, loin des douleurs de sa mère ?

Une lettre de Memmius l'avertit de la démission de Sylla, en ajoutant que les fils des proscrits, les expropriés, les ruinés et les mécontents de toute espèce,— nobles, hauts financiers, affranchis ou prolétaires,— formaient un monde prêt à la révolte et n'attendaient qu'un chef: dès ce jour, Lucrèce guetta l'occasion de rentrer dans Rome.

Il était là, perdu dans la foule, pour voir passer, allant au Champ de Mars sur les épaules avilies des Sénateurs, la dépouille triomphale du Bienheureux, corrompue dès avant la mort.

" Prends garde, ô mon fils, lui avait dit Zénon en lui faisant ses adieux : ne te laisse pas prendre à la magie des souvenirs ! — Nos vieux désirs demeurent vivants, attachés aux lieux où nous avons goûté le plaisir et la douleur, prêts à se réveiller, comme au pas du visiteur l'écho des temples endormis. Garde-toi des anciens désirs ! "

En quittant un pays, on se dépouille d'une âme : Lucrèce retrouva celle de ses premières années ; elle l'attendait sur le rivage de Brindes, avec son regard anxieux ; la longue absence lui avait donné une figure presque d'inconnue, et le jeune homme s'étonne de la trouver belle. Elle le prit par la main, en silence, et le mena par les chemins d'Italie ; et comme Zénon l'avait prévu, ses anciennes passions, endormies dans les champs paternels, se réveillèrent sur ses pas et lui tendirent des mains amies. L'air était encore chargé de vapeurs sanglantes : Qu'importe, pensait-il ! C'est l'air qui gonfle les poitrines courageuses ! Et un grand espoir dilatait la sienne de rendre à ce sol énergique sa forte beauté première ; et

croisant sur la route les femmes des bourgades latines, son cœur palpitait de retrouver sur leur visage la marque antique de la race.

Où étiez vous, calmes théories, opinions modérées du sage épicurien ! Le jeune homme, ivre d'une énergie quatre années comprimée, des folles espérances nées de la mort de Sylla, se mit à croire d'une foi soudaine aux destinées de la République, à son propre avenir, à l'amitié, à l'amour — ô Apuleia !

Peu de mois écoulés le laissèrent plus que jamais désabusé, traître et trahi, honteux de lui-même et maudissant les hommes, hanté par les spectres revenus des dieux mauvais : Marcus Lepidus, vaincu et fugitif, était mort de chagrin en Sardaigne,— la découverte d'une lettre brûlante de Lucrèce à sa femme bien-aimée lui avait porté le coup fatal . . . les plus chauds partisans de la réaction, dès que leur cause leur parut mauvaise, s'étaient tournés vers la toute-puissance naissante de Pompée. . . Apuleia, montrée du doigt, oubliait son infamie dans les bras infâmes des gladiateurs. . .

Lucrèce, abandonné de tous ses amis et de tous ses espoirs, fugitif lui-même, dans le pire désarroi qui suit la plus grande espérance, revit en esprit le calme visage de Zénon : " Garde-toi des anciens désirs ! "

C'est alors qu'il s'éprit d'un violent amour, et qui ne devait plus le quitter, pour cette philosophie d'Épicure qui lui avait versé quelques moments de paix. La petite maison campagnarde que lui avait offerte le riche et insouciant Memmius devint le studieux refuge de ses pensées : il y passa des ans, des lustres solitaires, servi par deux esclaves, dernier débris de sa famille. Qui l'eût vu, parcourant son jardin d'un pas tranquille, n'aurait pu croire que cette âme, image réduite, mais fidèle du monde Romain, était le théâtre de luttes inexpiables. Ce silencieux se battait, comme les rudes généraux sur les rives du Phase ou dans les plaines de Syrie, comme les chefs des conspirateurs dans les rues de la Ville — mais ses ennemis, à lui, étaient les hydres intérieures,

aux têtes toujours renaissantes... Contre elles, avec son énergie et sa méthode de Romain, il dressait un système inexpugnable, cimenté de force et de raison, à la manière des murailles éternelles éd fiées par les légionnaires ; la joie du travail lui arrachait des cris de certitude et de triomphe ; il chantait dans des vers exaltés son inspirateur divin, les évidences de sa raison, qui ne parvenaient pas à calmer son cœur, la paix — ô Vénus, amante du cruel Mars — la paix qu'il affirmait avec des accents pathétiques, pour se consoler d'en être à tout jamais privé...

Et chacun de ses coups était dirigé contre ses mortels ennemis, les dieux et tout ce qui était raison de croire aux dieux.

Toute sa vie tragique, tous ses efforts pour arracher de son âme la fibre surnaturelle, Lucrèce les revoit dans sa veille douloureuse. Voici devant lui le sixième livre de l'œuvre à laquelle il a voué sa vie : il s'achève, désespéré comme elle, sur la peinture atroce de la peste d'Athènes. Les oiseaux de mort l'entourent de leurs cercles sinistres : "il n'est jusqu'aux temples des dieux qu'on n'eût fin par combler de corps sans vie... on en vit placer à grands cris sur des bûchers dressés pour d'autres les corps de leurs proches ; ils en approchaient la torche enflammée et soutenaient des luttes sanglantes plutôt que d'abandonner leurs cadavres... "

Ainsi fais-tu, Lucrèce, de tes anciens désirs !

Et, tandis que sourit l'aurore, le poète s'endort d'un sommeil sans rêves, écrasé sous le poids de la douleur et de la nuit...

*

* *

" Marcipor, laisse-moi, je suis moins faible, le soir est doux et je veux sommeiller sous ce bosquet de roses."

Le vieil esclave hésitait : le maître était livide, sa voix, si faible, n'était qu'un murmure.

—" Va, mon fils, dit Lucrèce en souriant : ce n'est pas pour ce soir..."

Le vieillard, tournant entre ses doigts sa toque de laine, fit un mouvement pour partir, s'arrêta, saisit, d'un geste gauche, le bas de la tunique de son maître et la porta à ses lèvres. Puis, hâtant ses faibles pas, il s'en fut.

Le soir est doux... plus de pensée... la paix vient-elle? La paix... l'apaisement...

La route blanche coule le long des haies, serpente dans la campagne. Près du jardin, elle s'enfonce et disparaît entre les talus verts.

L'heure passe ; les oiseaux invisibles se disent des choses, dans les buissons...

—" Ce sentier est secret : le paysan est déjà loin avec son petit âne chargé de figues. Asseyons-nous : nul ne peut nous voir ni nous entendre. O Lollia, je t'aime ! Lollia, m'a mes-tu ?

— Je t'aime, Gaïus.

— Donne-moi tes chères mains.

— Gaïus, les voici.

— Que cette heure est douce, ô Lollia ! Je suis l'égal des dieux, assis auprès de toi, tout près, écoutant ta voix si douce qui fond mon cœur dans ma poitrine !

— Gaïus...

— Lollia ?

— J'ai peur...

— De quoi, ô mon amour ?

— De n'être pas la première...

— Je te le jure, Lollia : mes chèvres, suspendues aux rochers escarpés, furent mes seules compagnes, tandis que je rêvais à toi, sans de connaître...

— Comment rêver à moi, Gaïus, sans me connaître ?

— Je songeais qu'un jour, la petite ferme de mon père serait la mienne, et qu'il me faudrait être fort et bon, comme lui... qu'il faudrait à mes côtés une femme douce et pieuse comme ma mère, qui s'en est allée rejoindre nos ancêtres. Je songeais : comment la voudrais-je ? Et je la voyais, toute semblable à toi : belle, douce et pudique, avec de grands yeux droits... Mais qu'as-tu, Lollia ? Tu pleures ?

— Je ne suis qu'une petite fille, Gaïus. Tu te trompes peut-être... Un jour, n'en rencontreras-tu pas une... plus pareille à ton rêve ?

— Comment me tromperais-je ? Je suis sûr, Lollia : les dieux m'ont prouvé leur volonté. Dès que je t'aperçus, la voix m'a manqué, ma langue s'est desséchée, un feu subtil a couru sous ma peau... ma vue s'est troublée, mes oreilles bourdonnaient, je ruisselais de sueur et tremblais tout entier : ô Lollia, ne sont-ce pas là des signes certains ?

— Je t'aime ! Je t'aime, Gaïus !

— Pour toujours, Lollia ?

— Pour toujours !

— Que les dieux bons t'endendent, qui veillent sur nos champs !

Dans le grand silence des baisers d'amour, Lucrèce expirant retient son souffle pour ne pas les troubler : que sait-on quand on meurt ?... Le doute resserre son étreinte sur le cœur mutilé du poète, le doute et la terreur de n'avoir jamais entrevu que les fantômes des dieux, et l'ombre de l'Amour...

Et la paix du tombeau descend avec le soir, tandis qu'une rose du buisson effeuille des caresses sur la suprême angoisse de l'épicurien.

René Levesque

———

JEUNESSE

O Jeunesse, toi qui te lèves
Dans la floraison de tes rêves,
Prends garde à ton cœur impatient :
Voici la forêt des vingt ans.

C'est l'heure des forces brutales,
Du désir ardent qui s'étale
Au fol instinct des libertés :
C'est l'heure où sombrent les clartés.

C'est l'heure aussi des âmes vraies,
Qui, pour arracher les ivraies
Et marcher dans l'étroit chemin ,
Meurtrissent leurs cœurs et leurs mains.

Viens-t'en, sous le halo des lampes,
Étudier, les doigts sur les tempes,
Et puiser, au fond du savoir,
L'unique bonheur du devoir.

Viens, c'est au sol de ta jeunesse
Qu doit se fonder ta sagesse.
Si tu veux un jour récolter,
Sème avant le soleil d'été.

Gustave LANCTOT.

———

LE PRINCIPE DE RELATIVITÉ D'EINSTEIN

Les lecteurs du *Canada Français* connaissent Einstein de longue date ; il leur a été présenté, en mai dernier, par Monsieur l'abbé Vachon qui analysa très judicieusement les commentaires quelque peu tendancieux de Lucien Fabre ; nous ne croyons pas que l'œuvre d'Einstein soit passible des mêmes critiques, leur auteur, dans ses publications de 1905 et de 1911 n'étant pas sorti des limites de la science exacte. Tout au plus, s'est-il risqué, dans une brochure de vulgarisation, traduite en français l'année dernière, à développer une hypothèse cosmologique, ni plus ni moins intéressante que d'autres spéculations dans le même ordre d'idées. Nous n'en parlerons pas. Que le lecteur ne cherche pas autre chose, dans les pages suivantes, qu'une simple vulgarisation *des théories physiques* d'Einstein.

I.— Genèse de la relativité : le rôle de l'éther en optique

Lorsque M. Berthelot écrivait que la physique est essentiellement une science d'observation et d'expérimentation, il ne méconnaissait pas pour autant l'importance des recherches théoriques et il n'aurait certes pas admis qu'on qualifiât l'expérience de source unique de vérité. L'observation consciencieuse des phénomènes, pour nécessaire qu'elle soit, ne peut nous fournir, sur le monde extérieur, que des connaissances de médiocre qualité, par suite de l'imperfection de nos sens. Si une oreille exercée est capable de discerner dans un son complexe quelques harmoniques, notre œil, par contre, est tout à fait inapte à séparer les

diverses radiations qui forment la lumière blanche, et il ne nous est pas moins difficile d'estimer la différence d'éclairement de deux surfaces, que de mesurer le poids des corps par les efforts à exercer pour les soulever. Nos sensations ne sont pas proportionnelles aux excitations qui leur donnent naissance, tout au plus varient-elles comme la racine carrée de ces dernières (loi de Fechner). Aussi en sommes-nous réduits à nous entourer d'instruments de toute sorte pour déterminer exactement les relations de causes à effets. L'expérimentation, permettant une analyse serrée de phénomènes naturels, conduit naturellement à l'énoncé des lois générales traduisibles, en langage mathématique, par des formules plus ou moins compliquées. Mais la science, qui apparaît jusqu'ici comme une suite ininterrompue d'inductions n'atteindrait pas son développement si l'intuition et la pensée déductrice ne jouaient leurs rôles. Dès qu'un certain nombre de phénomènes sont connus, le savant imagine un système, une théorie qui les explique. Une théorie physique est la forme dans laquelle se logent les faits ; elle repose sur un petit nombre d'axiomes, se développe par s'yllogismes mathématiques, et tire sa valeur de sa généralité et de sa fécondité. La science serait parfaite si l'on trouvait une formule unique permettant d'expliquer et de caser tous les phénomènes. Nous n'en sommes pas là, les faits que nous connaissons ne sont pas nombreux et pour les expliquer nous devons souvent avoir recours à des postulats simultanés et indépendants. La théorie de la relativité est une de ces tentatives d'explication. Elle fut imaginée pour lever d'étranges contradictions entre quelques expériences de l'optique. Pour en bien comprendre le sens, il est nécessaire de rappeler les propriétés de la lumière, d'exposer comment les physiciens conçurent l'*éther* et combien de difficultés ils rencontrèrent sur le chemin de la connaissance.

La lumière que nous envoie le soleil se propage avec une vitesse considérable mais finie. Elle traverse, avant de par-

venir aux limites de l'atmosphère terrestre, les espaces interplanétaires vides d'air. Un faisceau de lumière blanche est à la fois dévié et décomposé par un prisme. On admet que le premier de ces phénomènes, connu sous le nom de réfraction, est dû au fait que la vitesse de propagation n'est pas la même dans le verre que dans l'air (1). On explique le second en supposant la lumière blanche formée d'une infinité de radiations plus ou moins réfrangibles que le prisme étale en un spectre multicolore. Dans certaines conditions, deux rayons lumineux peuvent s'ajouter ou se détruire et donnent lieu sur un écran, à des zones claires et obscures, connues sous le nom de franges d'interférence, analogues aux nœuds et aux ventres d'intensité dans les tuyaux sonores. La lumière comme le son contourne les obstacles (diffraction) et un rayon lumineux qui s'est réfléchi sur un miroir ou qui a traversé une lame cristalline, ne jouit plus des mêmes propriétés suivant toutes les directions : il est polarisé. La présence d'un champ électrique ou magnétique modifie la polarisation.

Telles sont les propriétés de la lumière sur la nature de laquelle nous n'avons rien imaginé. Nous n'avons fait qu'enregistrer les résultats de l'expérience; voyons maintenant les interprétations diverses qu'on en a données.

Newton considérait un rayon lumineux comme un flux de particules matérielles émises par la source, la sensation de lumière résultant du choc de ces corpuscules sur la rétine. Cette hypothèse rend compte de la propagation rectiligne, mais n'explique ni les interférences, ni la diffraction. Elle indique en outre que la vitesse de propagation dans l'eau doit être plus grande que dans l'air, ce qui est contradictoire avec l'expérience.

---

(1) On définit l'indice de réfraction d'un milieu par le rapport des vitesses de la lumière dans le vide et dans ce milieu. Dans le vide cette vitesse est de 300,000 km. par seconde, dans le verre est elle de 200,000 km. par seconde. L'indice de réfraction du verre est donc égal à 3/2. Celui de l'eau est égal à 4/3, c'est dire que la lumière se propage dans l'eau avec une vitesse de 225.000 km. à la seconde.

L'analogie de certains phénomènes de l'optique avec ceux de l'acoustique amena Huygens à énoncer pour la première fois, en 1678, une théorie ondulatoire de la lumière. Newton s'en montra l'adversaire déclaré et le poids de son autorité empêcha nombre de physiciens de se rallier au parti d'Huygens, dont les idées n'étaient d'ailleurs qu'une malhabile ébauche.

Ce n'est que quarante ans plus tard que Fresnel formula nettement l'hypothèse : la lumière est due à un mouvement vibratoire qui se propage avec une vitesse finie. Cette propagation étant susceptible de se faire dans le vide, il faut supposer l'existence d'un milieu inmatériel, nommé *éther*, dans lequel prennent naissance et se transmettent les vibrations. Une source lumineuse est l'agent qui entretient le mouvement vibratoire de l'éther.

La théorie ondulatoire de la lumière présente de nombreuses analogies avec celle du son, mais tandis que celui-ci se propage par ondes longitudinales, c'est-à-dire par une suite de compressions et de dilatations dans le sens du mouvement, la polarisation lumineuse ne s'explique que par des vibrations transversales. Les fluides ne transmettant que des perturbations longitudinales, on est amené à considérer l'éther comme un solide élastique, plus rigide que l'acier, où la vitesse des perturbations longitudinales — que les expériences les plus précises de l'optique n'ont jamais décelées — serait infinie. Lord Kelvin supposait cette vitesse nulle et arrivait ainsi à concevoir un éther contractile. Les deux hypothèses sont difficilement admissibles, l'éther devant être encore quasi-impondérable pour ne pas opposer de résistance au mouvement des astres.

La théorie électromagnétique, qui assimile la lumière aux oscillations électriques, a été conçue à un moment où l'on n'avait pas la moindre idée des phénomènes que la T. S. F. a rendus populaires. Les équations fondamentales en sont dues à Maxwell, et c'est Hertz qui, vingt ans plus tard, découvrit et étudia ces ondes. *Les équations de Maxwell*

permettent de calculer tous les phénomènes électriques et optiques connus, mais ne nous apprennent rien sur l'éther sinon que ce corps doit être isolant, posséder de l'inertie et une force de restitution analogue à l'élasticité qui ramène à sa position primitive une particule précédemment déplacée. Il est donc impossible de se donner une représentation matérielle de l'éther plus léger que l'hydrogène, plus rigide que l'ivoire. Il faut se contenter de le considérer comme un milieu dont les propriétés sont définies en chaque point par deux grandeurs vectorielles représentant, l'une le champ électrique, l'autre le champ magnétique. L'existence de l'éther est d'ailleurs battue en brèche par les résultats contradictoires de toutes les expériences par lesquelles on a essayé de faire apparaître le mouvement relatif de l'éther et de la matière.

Quand on détermine, sur la sphère céleste, la position d'une étoile, on observe dans le cours d'une année que les étoiles voisines du pôle décrivent une circonférence et les autres, une ellipse de plus en plus aplatie à mesure qu'on se rapproche du plan de l'écliptique. Ce phénomène, découvert en 1727, par Bradley, porte le nom d'*aberration*. Il est dû au mouvement de la terre dans l'espace qui modifie la direction apparente des étoiles. Connaissant la vitesse de translation de la terre sur son orbite (environ 30 km. par seconde) et le diamètre apparent des ellipses d'aberration, on peut calculer la vitesse de la lumière et le chiffre trouvé concorde avec les valeurs numériques fournies par d'autres expériences. *L'existence d'une aberration prouve clairement que le milieu dans lequel se propage la lumière n'est pas entraîné par le mouvement de la terre.*

L'aberration étant fonction de la vitesse de la lumière doit varier si celle-ci subit un changement. On peut la diminuer en remplissant d'eau la lunette d'observation. L'expérience fut tentée par Airy et le résultat contraire à toute prévision : *l'aberration est la même que la lunette contienne de l'air ou de l'eau.* Il faut en conclure que l'eau entraîne l'éther dans son mouvement. Si cet entraînement était complet l'aberration disparaîtrait, mais ce n'est pas le cas, donc l'éther subit de

la part de l'eau un entraînement partiel. Fizeau trouva le même résultat, en mesurant par des procédés tout à fait différents — nous ne pouvons entrer dans le détail des expériences — la vitesse de la lumière dans un courant d'eau rapide. Si l'éther était entraîné complètement par l'eau, on devrait trouver — en appliquant les théorèmes classiques de la mécanique — que les vitesses de la lumière et de l'eau s'ajoutent quand elles sont de même sens et se retranchent quand elles sont de sens contraire. Or l'expérience montre que *l'eau semble communiquer à l'éther une vitesse égale à la moitié environ de vitesse propre.* Le chiffre exact est 0,434.

Bien avant ces expériences, Fresnel avait envisagé le cas d'un entraînement partiel possible et en avait calculé l'expression, en admettant que l'éther est condensé dans les corps réfringents tels que l'eau ou le verre. Il avait trouvé la relation :

$$\mathbf{R} = \mathbf{1} - \frac{1}{n^2}$$

où **R** désigne l'entraînement et n l'indice de réfraction du milieu réfringent. Pour l'eau $n = \frac{4}{3}$ et **R** = 0,438 résultat qui s'accorde admirablement avec l'expérience.

Lorentz, à qui l'on doit une remarquable théorie électromagnétique concernant les propriétés optiques des corps en mouvement, admet l'immobilité absolue de l'éther et explique l'expérience de Fizeau par une translation des électrons par rapport à l'éther. Mais sa formule, beaucoup plus compliquée que celle de Fresnel, n'exprime pas aussi bien le résultat expérimental. Elle fournit pour **R** la valeur 0,451.

En 1887 Michelson et Morley tentèrent, par une expérience aujourd'hui célèbre, de montrer d'une manière décisive les effets du mouvement relatif de la terre et de l'éther. Dans ce but, ils construisirent un appareil permettant de comparer, à un instant donné, les vitesses de la lumière dans la direction du mouvement de la terre et dans une direction perpendiculaire.

Au grand désappointement des physiciens, les résultats de l'expérience furent négatifs, la vitesse de lumière conservant la même valeur suivant n'importe quelle direction. Tout se passe comme si *la terre entraînait complètement l'éther dans son mouvement*, conclusion inconciliable avec l'existence d'une aberration des étoiles. L'exactitude de ces expériences étant indiscutable, c'est, à n'en pas douter, leur interprétation qui laisse à désirer.

Fitzgerald et Lorentz proposèrent simultanément et indépendamment l'un de l'autre, une explication très hardie de ce désaccord. Ils admettent que dans chaque corps, il se produit une contraction des dimensions linéaires parallèles au mouvement du corps dans l'éther. Ce raccourcissement serait dû uniquement au mouvement, il serait indépendant de la nature du corps — ce qu'il est difficile d'admettre — et d'autant plus grand que le mouvement est plus rapide. Ainsi une sphère se changerait en une ellipsoïde aplatie dans la direction du mouvement ; un cube se déplaçant suivant une direction normale à l'une de ses faces se transformerait en une parallèlipipède rectangle et un observateur accompagnant le corps dans son mouvement serait incapable de se rendre compte de ces déformations, la règle dont il se servirait — et lui-même — se contractant dans les mêmes proportions(1). Cette hypothèse explique complètement l'expérience de Michelson, mais elle entraîne, en optique et en électricité, d'autres conséquences, que des expérimentateurs habiles ont été impuissants à contrôler.

Alphonse CHRISTEN.

---

(1) La contraction de Lorentz s'exprime par la formule :

$$l = l_0 \sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}}$$

ou l désigne la longueur du corps mobile dont la vitesse est v, l_0 la longueur du corps au repos et c la vitesse de la lumière. Cette formule permet de calculer la contraction de la terre dans la direction de son mouvement. On trouve pour $v = 30$ Km. par sec. que le diamètre de la terre qui mesure 12,500 km. subit une contraction de 6,36 centimètres. Cette relation montre également qu'il faut considérer la vitesse de la lumière comme une limite. Si nous faisons en effet $v = c$, il vient $l = o$, c'est-à-dire, tout corps animé de la vitesse de la lumière s'aplatit tellement que sa dimension dans le sens du mouvement s'annule. Il se réduit à une surface sans épaisseur.

L'APPEL DE LA RACE[1]

Un roman canadien

Un roman a paru, il y a quelques semaines, qui fut fort bien accueilli du public.

L'Appel de la Race est, en effet, un ouvrage de haute valeur, et qui se détache en beau relief sur le fond trop plat de notre littérature romanesque. Le roman, on le sait, appartient à la branche pauvre de la littérature canadienne ; il n'y a que le théâtre qui soit ici plus indigent : à vrai dire, le théâtre chez nous n'existe pas.

Mais voici que le roman semble vouloir se dégager de ses langes, sortir de sa faiblesse, et mieux utiliser la richesse inexploitée du fonds canadien. En dépit d'affirmations contraires, il y a chez nous, dans notre histoire et dans nos mœurs, dans notre vie sociale, religieuse, politique, économique, des situations très spéciales, des conditions d'existence uniques, qui offrent au romancier les thèmes les plus variés et les plus féconds. Louis Hémon s'en est bien aperçu, qui écrivit *Maria Chapedelaine.*

Alonie de Lestres, qui cache sous cette obscure appellation un nom déjà considérable dans notre littérature, l'a bien vu lui aussi. Ayant étudié avec une particulière attention la question de race qui se pose si souvent au Canada, il a pris à ce problème l'idée essentielle du roman qu'il vient de publier : *l'Appel de la Race.*

Dans un pays cosmopolite comme le nôtre, le problème des races, de leur juxtaposition ou de leur fusion, est, assurément, l'un des plus graves, des plus complexes, des plus irritants qui se puissent concevoir.

---

(1) *L'appel de la Race.* par Alonie de Lestres, in-12, 282 pages ; Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1922.

Aucun sentiment n'est plus profond que celui de la race, aucun plus indestructible : et sa survivance à travers tous les obstacles qu'on lui oppose, par dessus tous les oublis dont on veut l'effacer, est un des phénomènes psychologiques qui, soit dans la vie familiale, soit dans la vie publique, multiplient les situations les plus angoissantes, parfois les plus tragiques. La voix du sang, l'appel de la race sont des forces à la fois morales et physiques, qu'il est périlleux de contrarier, et surtout de vouloir supprimer. C'est ce qu'éprouva, vers l'âge de quarante ans, à l'âge où il voulut refaire l'unité de sa vie, Jules de Lantagnac.

*

* *

Jules de Lantagnac est le héros du roman d'Alonie de Lestres. Si son nom ne vous paraît pas assez canadien, nous vous informerons tout de suite que les Lantagnac ont été ici racinés par Gaspard-Adhémard de Lantagnac, le premier et le seul de ce nom venu au Canada vers le milieu du dix-huitième siècle, et qui appartenait à la petite noblesse militaire. L'un des descendants s'établit à Vaudreuil où Jules naquit en 1871.

Or, Jules vint au monde en un temps où, de l'avis du romancier, le patriotisme, dans la province de Québec, était en léthargie un peu partout, dans les foyers comme dans les collèges classiques, dans la vie privée comme dans la vie publique. Du collège où il fut mal préparé au devoir social, Jules passa comme naturellement à l'Université anglaise McGill et il y fit son droit. Après McGill, il s'établit à Ottawa où il acheva de s'anglomaniser, se fit une opulente clientèle saxonne et épousa Maud Fletcher, une jeune anglaise convertie au catholicisme. Il eut quatre enfants, qu'il eut soin de faire instruire dans des institutions anglaises, les seules, à son avis, qui fussent capables de former notre jeunesse.

Mais voici qu'à quarante-trois ans, l'âge où opère le démon de midi, l'âge où, selon Paul Bourget, sur le palimp-

seste de la conscience revivent les premières écritures, l'âge où, selon Alonie de Lestres, l'homme cherche à refaire l'unité brisée de sa vie, voici qu'à quarante-trois ans Jules de Lantagnac, pris par le démon de la politique — qui n'est pas nécessairement celui de midi — va retrouver sa destinée. Il se rend compte qu'en politique ceux-là surtout conquèrent la supériorité qui possèdent bien les deux langues officielles, et il se met à " réapprendre " sa langue maternelle.— En vérité, comment l'a-t-il pu oublier entre vingt-cinq et quarante ans, et à Ottawa ? Mais passons, tout arrive, surtout dans dans les romans.— En réapprenant sa langue, en reprenant contact avec les bons auteurs français, Jules eut la révélation tardive de l'excellence, de la " précellence " comme disait Henri Estienne, de sa langue maternelle. Lui, qui fit tous ses classiques dans un collège canadien-français, aperçut enfin à quarante ans ces qualités suprêmes de finesse, de clarté, d'ordre, de spirituelle distinction qui sont l'apanage du génie français. Il reçut de ce contact un éblouissement. Il gardera de cet éblouissement une sorte de vertige qui va troubler toute sa vie.

Jules revient à son passé familial trop longtemps dédaigné; il éprouve la nostalgie de son village, de la maison paternelle ; et comme dit assez médiocrement Alonie de Lestres, " il sent qu'avec l'amour de sa race envolé, un coin de son cœur lui fait mal comme s'il était mort."

Il veut revoir Saint-Michel de Vaudreuil, la deuxième terre du rang des Chenaux. Il les revoit. Il est tout bouleversé par ces visions du pays natal : à tel point que de retour à Ottawa après huit jours de fervent pèlerinage, il oublie, en rentrant dans la ville à cinq heures et demie, et après cinq heures de retard, d'aller rejoindre sa famille qui l'attend depuis midi ; avec une diligence assez invraisemblable, il s'en va tout de suite de la gare à Hull, raconter ses impressions et ses émotions à un excellent Oblat, le Père Fabien.

Avant de quitter Vaudreuil, au cimetière où reposent les siens, Jules a promis à ses ancêtres de leur " restituer " ses

enfants. Il faudra pour cela refaire leur éducation, pétrir à nouveau ces grands adolescents, leur infuser une âme nouvelle, corriger, effacer l'empreinte saxonne que sur leur vie a posée l'influence du foyer. C'est à la mère que Jules avait jusqu'ici abandonné l'éducation de ses enfants : il les reprendra, il l'a promis, même à leur mère.

Et c'est ici que commence l'œuvre essentielle, l' " apostolat " de Jules de Lantagnac. Et quel apôtre ! Avec quel enthousiasme il se met à la besogne! Leçons de français en famille et transformation du milieu. Les livres français arrivent pas caisse de Montréal ; chaque enfant a sa bibliothèque française ; les revues françaises de Montréal et de Québec s'ajoutent maintenant aux revues et magazines de langue anglaise. Avec un implacable prosélytisme, Jules fait la chasse aux images et aux gravures anglaises qui décoraient les pièces de sa maison ; il y substitue des images et des gravures classiques françaises. Dans la chambre de Wolfred, Dollard remplace George Washington ; dans celle de Virginia, Jeanne d'Arc est substituée à une vague peinture de Reynolds. Jules défonce les vieux cadres ou s'étalaient lord Monk et lord Durham, il remplace ces portraits anglo-saxons par Hippolyte Lafontaine et Papineau. A coup sûr, il va vite, très vite en besogne, extrêmement vite, et l'on se demande ce que peut bien éprouver à travers tout ce chambardement patriotique, madame de Lantagnac, Maud Fletcher.

Maud Fletcher, qui est anglaise, et qui doit bien un peu entendre elle aussi les appels de sa race, ne s'accommode guère de ces brusques transformations. Jules ne pouvait tout de même pas espérer qu'elle se fît française. Il s'accuse d'ailleurs de manquer de tact vis-à-vis sa femme ; et il a rudement raison... Ce néophyte ne connaît pas les transitions : et voilà bien peut-être ce qui va d'abord gâter la vie nouvelle instaurée au foyer.

En face des oppositions qu'il rencontre chez sa femme et deux de ses enfants, Jules se prend un jour à hésiter. Le bonheur familial est en péril. Faut-il le sacrifier ?

Mais voici ce qu'Alonie de Lestres appelle le "Choc sauveur ". Nous sommes en 1914, à la fin de novembre. La question des écoles d'Ontario bat son plein. L'inique Règlement XVII tend à proscrire, à annihiler dans les écoles bilingues l'enseignement du français ; et nos petits compatriotes de là-bas sont victimes de la plus étroite, de la plus mesquine persécution. Il faut secourir ces opprimés, assurer par delà la frontière ontarienne ou vivent plus de trois cents mille Canadiens français la survivance du parler maternel ; il faut pour les parents l'essentielle liberté de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix, la liberté de perpétuer par l'enseignement, par l'école, les plus légitimes traditions de leur race et de leur religion.

Le sénateur Landry, président de l'Association d'Éducation, donne sa démission de président du Sénat ; il veut par ce geste d'honneur reconquérir toute sa liberté d'action. Il demande à Jules de Lantagnac dont il connaît le patriotisme nouveau et fervent, de poser sa candidature dans le comté de Russell. Jules, qui a une situation de premier plan au barreau d'Ottawa, a tout le prestige qui convient à un chef. Il peut apporter une influence considérable dans la bataille scolaire. Mais il hésite d'abord. Cela va si mal à son foyer. L'unité familiale est brisée ; sous son toit les cœurs et les esprits sont divisés ; le malaise y fait souffrir ceux qu'il faudrait rendre heureux. Cependant Jules, provoqué chez lui par les insolences de son beau-frère William Duffin, se décide, accepte, annonce sa candidature. Il est élu.

Or, le conflit scolaire s'aggrave toujours. La " petite Commission " nommée par le gouvernement de Toronto pour remplacer la commission scolaire d'Ottawa régulièrement élue par les parents et qui refuse d'appliquer le Règlement XVII, la petite Commission met la main sur les fonds scolaires. Les écoles où fréquentent les petits enfants canadiens-français sont fermées faute de ressources. Et pour que la petite Commission ne puisse y installer ses instituteurs, elles sont héroïquement gardées par les mères, pendant que les

enfants paradent dans les rues, et jusque sous les murs du Parlement ; ces petits réclament leur droit à l'école, protestent avec l'ardeur ingénue de leurs dix ans, contre la tyrannie stupide du plus fort.

Cet imbroglio scolaire passionne l'opinion publique ; l'affaire sera portée au Parlement fédéral d'Ottawa. Laurier accepte d'y plaider auprès du gouvernement de Toronto, la cause de la justice, et c'est Ernest Lapointe qui propose la fameuse résolution du 11 mai 1915. Mais l'opposition veut frapper un grand coup, et pour cela elle mobilise ses meilleurs soldats. On conjure Lantagnac de parler. S'il parle il donnera à la cause l'autorité de son nom qui est considérable ; mais s'il parle, il risque d'achever la ruine de sa maison. Sa femme juge inhabitable pour elle une demeure où il n'y a plus ni accord de pensée, ni conformité d'action. C'est la séparation, l'irréparable destruction de la vie familiale qui sera la conclusion d'un discours de Jules au Parlement.

Jules va consulter le Père Fabien, son directeur de conscience. Le cas est grave: Jules doit-il sacrifier à cette invitation de soutenir au Parlement la motion Lapointe, son propre foyer ? Le Père Fabien établit pour Jules qui en doute encore, l'opportunité, la nécessité du débat parlementaire du 11 mai ; puis descendant du principe général aux applications particulières, il conclut que Jules ne peut se soustraire à l'obligation de prendre part à ce débat, malgré les menaces de rupture définitive que lui oppose sa femme, attendu que si rupture il y a, ce sera la faute de la femme et non celle du mari. En vertu de la théorie du " volontaire indirect ", Jules ne sera pas coupable de cette destruction du foyer. En toute conscience, il peut, il doit parler.

Jules se retire accablé, encore perplexe. Il hésite toujours. Il hésitera jusqu'au jour, jusqu'à l'heure de la séance, tellement tout son être lui crie qu'il prépare pour lui et pour sa famille un irréparable malheur. La veille même du débat, madame de Lantagnac, contrariée, bouleversée par tous les appels de sa propre race, a fait une syncope. C'est décidé,

il ne parlera pas. Il se rend à la séance quand même : il aura ainsi donné, par cette présence, quelque satisfaction à son patriotisme, à l'appel de sa race, à lui. Il écoute les discours. Mais il est pris, subjugué, fasciné par le spectacle de la Chambre houleuse sous les grands souffles de l'éloquence. Il ne peut plus y tenir. Au moment où le débat va se clore, Jules se lève, frémissant. Sa femme est là, dans la galerie d'en face, agitée et nerveuse. Il parle ! Il improvise, il coordonne, avec une merveilleuse facilité, tant d'idées nobles qui fermentaient dans son esprit ; il fait le discours chef-d'œuvre de sa vie.

Quelques jours après, madame de Lantagnac quitte sa maison, emmenant avec elle Nellie et William. Le foyer est disloqué ; les pierres en sont pour jamais dispersées.

*
* *

Telle est la fable de ce roman : faite d'histoire et d'imagination, propre à instruire et à intéresser. L'on y voit, en l'espace de douze mois, se développer un drame où les étapes sont brûlées, où se heurtent tout à coup en d'inévitables chocs, en d'irrésistibles oppositions, des âmes où régnaient d'abord l'unité et l'harmonie.

Cette fable extraordinaire établit surtout un fait et pose un problème. Elle établit le fait psychologique de l'appel de la race ; elle pose le problème moral théologique du cas de conscience de Jules de Lantagnac.

Le fait de l'appel de la race, appel qui se fait un jour entendre même chez ceux qui ont oublié ou qui ont trahi, est exposé par Alonie de Lestres dans des pages fortes, éloquentes, où le sentiment et la raison confondent, renforcent les unes par les autres, leurs démonstrations. Le pèlerinage de Lantagnac à Vaudreuil est raconté avec une tendresse, avec une émotion qui jaillissent à la fois de l'âme du héros, et des objets, du sol même qu'il revoit. Et il y a dans les réflexions

de Jules, dans les souvenirs qui remontent à la surface de sa conscience, dans les remords qui le font souffrir, des accents qui sont vraiment des appels profonds, des voix du passé, des voix d'ancêtres qui n'ont pu se taire toujours, qui parlent par tout ce que ceux-ci ont laissé d'eux-mêmes dans la chair et dans le sang de leur fils.

Le problème théologique du cas de conscience est discuté et résolu dans le chapitre intitulé : *A la recherche du devoir*. C'est au Père Fabien que Jules expose ses doutes, c'est à lui qu'il demande la solution de son cas. Nous avouons tout de suite n'avoir pas goûté ce chapitre essentiel. Rien de plus difficile à poser et à résoudre que les cas de conscience imaginés par les romanciers. Ces cas imaginaires ressemblent rarement à ceux que pose la vie réelle. Paul Bourget a souvent excellé dans cette sorte de gymnastique spirituelle ; Alonie de Lestres vient d'y échouer. Et si nous rapprochons ces deux noms, c'est que l'auteur de *l'Appel de la Race* en écrivant ce chapitre nous y a trop invité lui-même.

Nous acceptons volontiers que Jules de Lantagnac souffre dans son esprit, dans son cœur, dans sa conscience, pour avoir trahi les siens, pour s'être fait une situation de famille et une situation sociale qui sont un outrage à toute la dynastie des Lantagnac. Cette souffrance est la rançon de son péché. Il s'est laissé prendre par l'anglomanie : lui seul, ou lui surtout en est responsable ; car on ne voit pas clairement que l'éducation des collèges classiques entre 1870 et 1890 conduisît nécessairement aux trahisons nationales. Lantagnac anglomane et lâcheur, le fut donc bien volontairement. Vivant à l'anglaise et vivant des Anglais qui forment à Ottawa sa meilleure clientèle, il épouse par surcroît une jeune Anglaise, qui sait, elle, qu'elle épouse un anglomane, un homme avec qui elle est en communion d'idées et de sentiments. Elle a le droit de compter que Jules lui fera un foyer heureux. Au surplus, chacun des deux époux, l'un français d'origine, l'autre anglaise de naissance, doit à l'autre, pour l'accord du ménage et pour le bonheur des enfants, de

respecter ses atavismes légitimes, ses susceptibilités patriotiques. S'il y a appel de la race chez Jules de Lantagnac, il y a aussi appel de la race chez Maud Fletcher. Ces deux appels sont inévitables ; ils pourront se faire entendre un jour ou l'autre, et c'est par de nécessaires bons procédés que le mari et la femme sauvegarderont l'unité morale de leur vie.

C'est à force de tact, de prudence et de charité que deux époux qui n'ont pas le même sang peuvent assurer la paix du foyer, leur bonheur réciproque et celui de leurs enfants.

Or, Jules manque lamentablement de tact, de prudence : il l'avoue lui-même. Une fois entendu par lui l'appel de la race, il n'entend plus les appels de la modération, ni même ceux de la raison. Il est aussi violemment patriote qu'il fut violemment anglomane.

Il mène à fond de train ses entreprises nouvelles. Il culbute tout dans sa maison, il y change les habitudes de vivre, contrarie et froisse sa femme, divise ses enfants, fait de son foyer un lieu où ne règnent plus que les longs silences et les désaccords pénibles.

Il suscite dans sa famille des oppositions irréductibles à l'action patriotique extérieure qu'il veut entreprendre. S'il s'y engage quand même, il exaspère sa femme, il brise sa vie conjugale. Pour rendre certains services à la société politique, il devra ruiner la société familiale à laquelle il appartient, à laquelle il se doit. Peut-il faire cela ? A-t-il, sans qu'il y ait nécessité, le droit de le faire ?

Nous le ne croyons pas. S'il y a des cas de nécessité où il faut immoler sa famille à la patrie, ce n'est pas celui de Jules Lantagnac. Quand on a été ce qu'il fut, et quand on s'est "embarqué" en ménage comme il l'a fait, on n'a plus la possibilité, ni l'obligation patriotique de servir par tous les moyens même honnêtes sa race.

Il s'est acculé lui-même à une impasse : tant pis pour lui, et tant pis pour les causes qu'il veut servir ! Et la théologie du Père Fabien nous paraît mal avisée quand elle lui fait

un devoir d'aller jusqu'au bout, de poser l'acte qui va détruire son foyer.

Le Père Fabien invoque le " volontaire indirect ". Si le foyer est brisé par votre intervention au parlement, ce sera, dit le Père Fabien, la faute de votre femme et non la vôtre. C'est elle qui aura voulu *directement* la séparation conjugale ; vous ne l'aurez voulu qu'*indirectement* en posant un acte bon qui entraînait, par accident, par l'accident de l'inintelligence irritée de votre femme, cette désastreuse conséquense. C'est une subtilité qui ne peut tenir. Le cas est mal posé par le Père Fabien ou par l'auteur. L'un ou l'autre oublie qu'il y a vingt ans Lantagnac a introduit dans sa vie du " volontaire direct " qui lui interdit de commettre l'acte dangereux et non nécessaire du 11 mai. En épousant une anglaise, il a fixé à son patriotisme éventuel une limite qu'il ne peut plus moralement dépasser.

Il s'est mis dans l'impossibilité morale et pratique de rendre à la cause française les services qu'il voudrait maintenant lui rendre. Il y a comme cela des hommes qui ont brisé leur vie, et qui l'ont faite inapte à certains emplois, fussent les meilleurs. Tant pis ! il ne leur est pas permis pour essayer de réparer tant d'erreurs de faire souffrir toute leur famille, et même par voie du " volontaire indirect" d'accabler des débris de leur foyer femme et enfants.

Si Alonie de Lestres, engageant Lantagnac dans l'action fatale du 11 mai, avait voulu nous montrer seulement à quels malheurs de famille courent les irréfléchis et les anglomanes qui vont jusqu'au mariage mixte, il serait resté dans les bornes d'une fiction romanesque, correspondant à certaines réalités, encore que le cas de Lantagnac paraisse peu vraisemblable. Mais ce qui répugne, c'est l'absolution du Père Fabien.

Il nous paraît donc regrettable qu'Alonie de Lestres ait donné à son roman une conclusion morale qui le gâte. Le personnage principal en reçoit grand dommage. Il doit être le personnage sympathique ; il ne l'est plus assez. Déjà, au

cours des chapitres qui conduisent au dénouement, l'on constatait trop de lacunes graves dans ce caractère. Jules conduit assez mal son affaire. En plus des imprudences dont il s'accuse, il est étrange que pendant longtemps il ne s'aperçoive pas lui-même que sa femme souffre de son zèle absolu, et qu'il soit nécessaire que sa fille l'en avertisse. D'ailleurs pourquoi n'a-t-il pas avec elle l'entrevue inévitable ? Trop longtemps règne entre eux un silence qui n'a rien de tragique, ni d'intéressant. Puisque c'est entre le mari et la femme que l'auteur pose surtout la question troublante de l'appel de la race, il fallait provoquer une conversation essentielle où se serait exprimés comme il convient deux atavismes contraires.

D'ailleurs, Maud Fletcher est d'une insignifiance rare. C'est à vrai dire un personnage manqué. Malgré la place qu'elle occupe dans la fable du roman, l'auteur n'a pas su la faire voir, la faire parler, lui donner une vraie physionomie. Elle n'est qu'une ombre fugace, insaisissable. On ne sait pas assez pourquoi elle prend certaines attitudes, ni comment elle joue certains rôles. L'auteur s'abstient de faire les scènes où Maud Fletcher pourrait se montrer ; il préfère nous dire, en quelques phrases, ce qu'elle a fait. Ce procédé trop commode n'intéresse pas.

D'ailleurs, Alonie de Lestres réussit mieux à exposer des théories, des doctrines, des faits, qu'à peindre des caractères. Et peut-être sacrifie-t-il trop volontiers à la thèse elle-même ses personnages secondaires. Il y a un Irlandais dans ce roman, William Duffin, beau-frère de Jules : c'est un goujât. Il y a un Anglais dans ce roman, Davis Fletcher, beau-père de Jules : c'est un rond-de-cuir ignoble. Et c'est avec eux que l'auteur met aux prises Jules de Lantagnac. La partie est vraiment trop belle du côté de Lantagnac pour qu'elle soit intéressante, ou pour qu'elle donne occasion à de brillantes oppositions d'idées et de tempéraments.

L'auteur a écrit une courte préface en tête de son livre : " Je n'ai jamais fait de roman." Cette préface est superflue. Il y a beaucoup d'inexpérience dans l'organisation du livre,

dans le plan de l'ouvrage, dans la conduite des événements. Les chapitres ne sont pas assez distincts les uns des autres, ni assez caractéristiques. Les scènes à faire, les scènes centrales, y manquent de relief. Il arrive même que les scènes à faire ne sont pas faites du tout. Scène des explications entre Jules et sa femme ; scène où l'on verrait comment la mère a repris au foyer, sur deux de ses enfants, l'influence qui divise : scène où Landry proposerait à Jules de donner son talent et son prestige à la cause des écoles. Le président de l'Association d'éducation lui demande bien de se présenter dans Russell ; mais on l'apprend incidemment au cours d'une conversation chez le père Fabien. Au fond, cette entrée de Jules dans la politique est le point essentiel des évolutions de sa vie : le discours du 11 mai n'en est que la conséquence. On eût aimé voir face à face Lantagnac et Landry, et celui-ci essayer de persuader celui-là de mettre son influence au service des victimes de l'intolérance ontarienne. C'eût été le bon moment d'exposer la question scolaire et de mettre en lumière ce personnage du président qui est trop dans l'ombre. La scène à faire était entre Lantagnac et Landry et non entre Lantagnac et le Père Fabien.

*
* *

Nous n'insistons pas sur certaines invraisemblances de la fable du roman : l'importance incroyable donnée à un débat scolaire du Collège Loyola ; la décision de Lantagnac, séance tenante, de faire le discours du 11 mai, décision qui paraît assez bizarre, venant après tant de décisions contraires, et surtout après une série d'hésitations fastidieuses à force d'être interminables ; la lettre de Wolfred relue au dernier chapitre, reçue depuis deux mois, trop recherchée de forme, et dont la signature nouvelle, à la française, n'a pas encore été aperçue par ce Lantagnac qui a juré de ne jamais savoir ce qu'il y a, ni ce qui se passe chez lui.

Le dernier chapitre est d'ailleurs de trop presque tout entier. Le roman devrait finir le soir du discours de Jules, et l'on abuse un peu du lecteur en donnant quinze jours à madame de Lantagnac pour déménager.

*
* *

On discutera assurément certains jugements historiques d'Alonie de Lestres Il est bien sévère pour ceux qui ont vécu dans la province de Québec au lendemain de la Confédération, et qu'il accuse d'avoir dormi sur leurs devoirs de patriotes. Personne n'échappe à l'universelle condamnation. Nos collèges classiques eux-mêmes, les forteresses de l'idée francaise au Canada, n'ont formé que des loyalistes ; ils n'ont pas su faire aimer le Canada pour lui-même, et pour les traditions françaises qu'il y faut maintenir. On y a célébré dans des harangues ronflantes les bienfaits de la constitution britannique, les libertés qu'elle nous donne, la loyauté de nos pères à la couronne d'Angleterre, jamais la beauté et l'amour du Canada, la noblesse de notre race, la fierté de notre histoire ! Je ne puis m'empêcher de trouver ces observations historiques plus oratoires que scrupuleusement exactes. J'ai trop vécu dans un collège entre 1880 et 1890 — il se trouve que Lantagnac et moi nous avons fait nos études dans le même temps — pour ne pas trouver légèrement pessimistes de si graves affirmations. Voyez la page où Alonie de Lestres décrit notre période de léthargie nationale : 1867-1900. Ce ne fut pas la veillée mais la nuit du chevalier. Il y eut à ce moment-là " énervement de tous les ressorts de l'âme nationale, de tous les muscles de la conscience.".

Depuis Isocrate on ne compte plus les exagérations de la Rhétorique.

*
* *

Mais que reste-t-il donc du roman d'Alonie de Lestres, pour lequel nous avons dû faire de si fortes réserves ?

Il reste que nous avons sincérement admiré : l'inspiration très haute qui l'a dicté ; l'analyse très fine et très juste des appels de la race, la démonstration vigoureuse d'un fait d'atavisme qui surgit de la conscience, qui s'impose tôt ou tard à toute âme bien née ; et par voie de déduction, la condamnation logique de toutes les anglomanies et de toutes les trahisons nationales. Et il reste encore l'exposé si dramatique de la situation scolaire qui fut faite à nos petits voisins, l'étude d'une question qui a passionné l'opinion publique, et qui offre de si beaux exemples de fidélité à la race.

Alonie de Lestres a bien vu qu'il y avait là une matière où le roman pourrait abondamment puiser. Si nous regrettons qu'il ait donné à son roman la conclusion que l'on sait, il reste que les pages excellentes qu'il a écrites sur la question elle-même et ses alentours donnent au livre une valeur singulière.

Il faut que les Anglais soient justes, là où ils sont la majorité; il faut que les Canadiens français, justes par tempérament, soient fidèles à eux-mêmes pour survivre là où ils sont la minorité : ce sont les deux leçons essentielles qui se dégagent du roman d'Alonie de Lestres. Et quand un livre donne avec autant de vigueur, avec une pensée si drue et si forte, de si hautes leçons, l'on peut dire que malgré ses défauts de composition, c'est un très bon livre.

*

* *

Nous aurions voulu parler du style de *l'Appel de la Race*. Il y a là des pages qui sont de la meilleure prose. Sans doute, l'auteur écrit surtout dans le mode oratoire ; la phrase est trop habituellement drapée ; elle déclame, même en conversation : et c'est un défaut. Mais il arrive que l'auteur se débarrasse de sa toge, descend de sa tribune, nous conduit à travers champs, le long des rues, sur les places, décrit ce qu'il rencontre, peint ce qu'il voit, et c'est charmant de le suivre

et de l'entendre. Il y a peu de descriptions dans ce roman, mais il y en a d'excellentes. L'auteur a d'ailleurs l'habitude de ne pas s'attarder à la réalité qu'il décrit ; celle-ci lui sert plutôt de prétexte à dégager des choses le symbole qu'elles contiennent ou qu'il y voit. Lisez la promenade de Lantagnac à travers les ruines calcinées du Parlement, au retour de la déplorable consultation chez le Père Fabien.

D'autre part, Alonie de Lestres a le don de ramasser souvent en d'heureuses formules, en de vigoureuses expressions sa pensée. " On ne compte, on ne vaut ici-bas que si l'on se gouverne non selon soi-même, mais selon sa race ". (p. 31) Et ce principe si heureusement conçu, prend chez nous, dans notre cosmopolite Canada où deux races s'affrontent pour la vie, un sens plein et fécond. Voyez encore les pages où Jules définit le caractère pratique, commercial de l'Anglais, et sa façon d'exploiter même le stock humain (pp. 121-124).

L'auteur fait effort pour varier son vocabulaire, et bien que l'on retrouve toujours un peu partout la manière éloquente, le vocabulaire est remarquable de précision. Il n'y a, je crois, qu'un seul barbarisme à relever dans cette langue, c'est : " le Québec " et " du Québec ". C'est affreux. Une fois seulement Alonie de Lestres a écrit selon le bon usage : " la vigilance combative du petit peuple *de* Québec"(p. 13). Et tout le monde a compris. Une fois aussi il a renchérit sur les barbares en écrivant : " la province *du* Québec ". (p. 13). Au temps où Lantagnac faisait ses études, on écrivait encore: la province *de* Québec, le gouvernement *de* Québec ; et quand le contexte le permettait, on écrivait tout simplement et très clairement "Québec" sans article pour " la province de Québec ". S'il pouvait y avoir équivoque on écrivait plus longuement mais plus correctement: la province de Québec, les noms de ville ne prenant pas d'article même quand ils désignent la région ou la province qui les entoure. On n'était pas encore pris de cette sorte d'anglomaine qui consiste à faire aussi court que les Anglais au détriment du génie de langue. Voilà comment on écrivait au temps où Lantagnac

et moi nous faisions nos études. On était alors peu patriote, mais férocement grammatical. L'article devant Québec est une nouveauté qui date d'une quinzaine d'années. Il a contre lui nos oreilles, le bon goût et la grammaire. Cet emploi est horriblement et détestablement barbare : il est condamnable, fût-il autorisé par tous les journalistes du *Devoir*, qui y tiennent. On peut être barbare au *Devoir*, comme à *La Presse*, comme au *Soleil*, comme . . . à *L'Action catholique*.

Mais Alonie de Lestres qui est volontairement barbare quand il a à nommer la province de Québec, est délicieusement correct quand il parle d'autres choses. Il se place, assurément, au premier rang de nos écrivains. *L'Appel de la Race* est un très beau livre français. Il doit être lu et pour tant d'idées nobles, généreuses dont il est pénétré, et pour cette langue abondante, forte et douce, dont il est écrit.

On pourrait en extraire toute une collection " bijou " de récits, de discours, de descriptions, d'analyses, de tableaux : *l'Appel à la Race*, qui est un roman assez invraisemblable, est une excellente anthologie.

CAMILLE ROY, ptre

———

LES LIVRES

Mgr J.-M. Émard, 1er Évêque de Valleyfield. *Œuvres pastorales*, tome IV, 1914-1917. 1 vol. de 420 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

Sous le titre d'une *Œuvre doctrinale*, le *Canada Français*, livraison d'octobre, a consacré quelques pages aux trois premiers tomes des *Œuvres Pastorales* de Mgr de Valleyfield. Ce quatrième volume renferme les lettres, les mandements, les circulaires parus de 1914-1917. Nous avons goûté tout spécialement les *Méditations Sacerdotales*. Elles sont de la plus haute inspiration et du plus pur esprit évangélique. Leur auteur connaît l'Écriture Sainte et comprend surtout que c'est à cette source féconde seulement que le prêtre doit aller chercher l'aliment de sa piété. Mentionnons encore particulièrement les lettres pastorales sur *la Guerre Européenne*, l'*Agriculture*, *la Vie paroissiale* et *la Voix du Pape*. Pour ne nommer que celles-là, disons qu'elles dénotent une connaissance profonde et à point de la situation mondiale, des conditions économiques et religieuses de notre pays, et aussi du rôle que le Pape doit jouer dans l'univers catholique à l'époque troublée que nous avons vécu et que nous vivons encore. Prêtres, et fidèles aussi, consulteront avec profit ce nouveau volume qui ne le cède en rien à ses aînés.

A. R.

D. Columba Marmion, abbé de Maredsous. *Le Christ idéal du Moine*. 1 vol. de 622 pages. Abbaye de Maredsous, Namur, (Belgique). Desclée et de Brouwer & Cie, éd. Paris, 1922.

L'abbé de Maredsous, Dom Marmion, qui a déjà écrit deux volumes remarquables: *le Christ vie de l'âme* (15e édition) et *le Christ dans ses mystères* (8e édition), publie maintenant ses conférences spirituelles données aux moines de Maredsous, dont il est abbé. Ces pages, quoique destinées spécialement aux religieux de la célèbre abbaye, par la force des choses atteindront nécessairement un grand nombre d'âmes. Et c'est tant mieux, puisqu'elles sont un résumé fidèle, authentique, de l'enseignement de saint Benoît, lequel, nous le savons, s'inpire toujours de l'Écriture Sainte. Vraiment il n'est pas facile de dire et de faire comprendre mieux que le Christ est l'idéal du moine. Comme tout est conso-

lant, large, loin du mesquin, loin du formalisme dissolvant, dans cette règle du grand patriarche, commentée surtout par un de ses fils aussi distingué qu'est Dom Carmion. Les nombreuses éditions des deux autres ouvrages de l'abbé de Maredsous nous sont preuve qu'ils répondaient à un véritable besoin. Nous souhaitons le même succès à ce nouveau volume. En le méditant les âmes seront sûres d'apprendre à bon enseigne ce qu'est véritablement *chercher Dieu et suivre Notre-Seigneur.*

A. R.

Martin J. SCOTT, S.J., *The Divine Counsellor.* 1 vol., relié de 155 pages. P. J. Kennedy, New-York, 1922.

Le R. P. Scott a une manière à lui de dire les choses qui est pour le moins *très consolante.* Fidèle à son programme, en enseignant la vérité, il sème la confiance, la joie véritable. C'est un véritable *professeur d'optimisme.* Son dernier volume, *The Divine Counsellor* nous prouve qu'il mérite bien ce beau titre. Oh ! les âmes ne sont plus joyeuses parce qu'elles ont perdu la vraie notion des choses. Elles n'osent plus regarder le bon Dieu en face, elles n'ont plus confiance en lui, parce qu'elles ne le connaissent pas comme il faut. La lecture de ces fortes pages changera leurs dispositions. Elle fera monter à la surface tout un ensemble de vérités, vieilles il est vraie, mais qui, tout de même, leur paraîtront toutes neuves, tant le Père Scott a le don de les présenter d'une façon on ne peut plus charmante et agréable.

A. R.

ALEXANDRE BROU, S.J. *Les Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola. Histoire et Psychologie.* 1 vol. de 232 pages. P. Téqui, édit. Paris 1922.

Il y a eu trois cents ans le 12 mars dernier qu'Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, a été canonisé. Et durant cette année 1922 on a parlé tant et plus de l'immortel livre, universellement connu et qui a pour titre *les Exercices Spirituels.* Un des fils du grand saint vient de publier chez Téqui, Paris, un volume où il en fait de mains de maître l'*Histoire* et la *Psychologie.* Personne n'était mieux qualifié que le R. P. Brou pour mener à bonne fin cette entreprise. Aussi bien, son travail, quoique court, est marqué au coin de la plus minutieuse objectivité. La lecture de ces pages nous renseigne on ne peut mieux sur la nature des

Exercices. Elle nous apprend, entre autres choses, que pour les comprendre, *il faut nécessairement les faire.* Par un décret spécial, en date du 25 juillet 1922, Sa Sainteté Pie XI a déclaré saint Ignace de Loyola patron céleste des exercices spirituels. Précieux encouragement qui ne peut manquer de porter d'excellents fruits.

A. R.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons-sur-Marne. *Les disciplines du relèvement national.* 1 vol. de 204 pages. P. Téqui, édit., Paris, 1922.

Depuis la guerre, on travaille en France à la restauration dans tous les domaines. Ce mouvement nécessaire a besoin d'être *discipliné,* autrement, il pourrait se changer en une œuvre de destruction. Dans ce nouvel ouvrage, Mgr de Châlons trace les règles auxquelles, pour réussir, on doit coûte que coûte se conformer. La *paix* et les *idées,* la *conscience* et le *travail,* la *charité* et la *terre,* la *famille* et les *œuvres.* l'*enseignement* et les *études,* voilà qui, pour le distingué prélat, doit être surtout discipliné si l'on veut obtenir le succès désiré. Ce livre arrive à son heure, parce qu'il est plein d'enseignements dont tout français aura le souci de faire son profit.

A. R.

HENRI HELLO. *La vérité sur l'Inquisition.* Une brochure de 72 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

Bien que réfutées des centaines de fois, les objections contre l'Église, qui ont pour thème l'Inquisition, renaissent toujours. Le R. P. Hello, des Frères de Saint-Vincent de Paul, dans ces quelques pages jette une lumière nouvelle sur cette question que les ennemis du catholiscisme ont intérêt à embrouiller. Cette brochure mérite d'être répandue et d'être lue. Elle rendra service à plus d'un et surtout elle montrera à nouveau le manque de sérieux, et souvent, de sincérité, chez ceux qui se plaisent à exagérer les quelques abus,— tout accidentels et passagers, nullement imputables à l'Église comme telle,— auxquels ont donné lieu l'ancienne Inquisition ecclésiastique et la nouvelle Inquisition d'Espagne.

H. Mink-Jullien. *Les voies de Dieu*, préface du R. P. Mainage, O. P. 1 vol. de 146 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

Madame Mink-Jullien, née païenne, raconte dans ce nouvel ouvrage l'histoire de sa conversion. Histoire vraiment merveilleuse où l'on touche bien du doigt l'intervention de Dieu. Et savez-vous comment elle est passée de l'athéisme à la pratique de la foi? En se livrant aux pratiques de l'occultisme. Oh ! que " les voies de Dieu sont impénétrables " ! N'allons pas de ce fait tirer objection contre la sage conduite de l'Église à l'égard des sciences occultes. Nous n'avons pas à juger la Providence. *Quis enim cognovit sensum Domini! aut quis consiliarius ejus fuit!* Qu'il nous suffise de dire que ce récit, vivant, primesautier, sincère, fait du bien au cœur. Il est une belle invite aux âmes si nombreuses qui cherchent encore Dieu.

P. S.

J. Millot, vicaire général de Versailles. *Retraite Eucharistique*. 1 vol. de 364 pages. P. Téqui, éd. Paris, 1922.

Livre doctrinal, que vient de publier M. le vicaire général de Versailles. On y trouve, en effet, toute la théologie de la sainte communion, avec en plus un appendice qui contient des traits historiques, des prières concernant la préparation et l'action de grâces. C'est aussi un livre opportun que cette *retraite eucharistique*. Les préjugés au sujet de la communion fréquente ont la vie dure. Ils viennent la plupart de ce qu'on ne connaît pas suffisamment la sainte Eucharistie. M. Millot a certainement rendu service en écrivant ces pages. Aux âmes ferventes il apporte encouragement et réconfort pour qu'elles continuent à alimenter leur vie spirituelle à la sainte Table, aux âmes paresseuses et tièdes il procure des arguments capables de vaincre, il faut espérer, ce qu'elles pensent être des difficultés quasi insurmontables.

P. S.

Louis Rouzic. *La Famille et l'amitié au ciel*. 1 vol. de 186 pages. P. Téqui, Paris, 1922.

Nous nous retrouverons au ciel, et aussi ceux, qui sont partis pour le séjour du bonheur éternel, s'occupent des parents et des amis laissés ici-bas. Voilà ce que démontre l'abbé Rouzic dans ce volume dont la lecture procure une bien douce consolation. Et n'allons pas croire que ce qu'il dit de cette toujours obscure ques-

tion de l'au-delà, n'a pour fondement que le sentiment, ou encore une sensiblerie qui confine à la maladie, non, ses avancés s'appuient sur les textes des Saintes Écritures, sur le témoignage des Pères et aussi sur des arguments de raison. D'ailleurs, l'auteur n'est pas coutumier d'opinions peu sérieuses. Il faut lui savoir gré d'avoir composé ce nouvel ouvrage qui sèmera le bonheur dans bien des familles en deuil.

P. S.

Chanoine E. DUPLESSY. *Allocutions matrimoniales.* 1 vol. de 328 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

Le distingué et spirituel directeur de *la Réponse*, doublé d'un théologien et d'un littérateur, n'écrit pas seulement des articles, il prononce aussi des sermons et des..... allocutions matrimoniales— qu'il a réunies en volume. Excellente idée dont on ne saurait trop le féliciter. Comme il le dit dans sa préface, en ce faisant, son but a été d'instruire, car l'ignorance religieuse est la plus terrible plaie de notre époque. Et lorsque cette ignorance concerne le sacrement de mariage, le *grand sacrement* suivant le langage de saint Paul, on voit tout de suite les conséquences désastreuses pour la famille et la société. M. le chanoine Duplessy continue son œuvre d'apostolat. La France compte en lui un des meilleurs ouvriers de la restauration nationale.

P. S.

DOM HÉBRAD, bénédictin de Ligugé. *Saint Benoît, essai psychologique.* 1 vol. de 286 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

Dom Hébrard nous trace ici le portrait de son bienheureux Père " d'après la règle bénédictine et les dialogues de saint Grégoire ". Son esprit pénétrant a de quoi s'exercer. Cette peinture du patriarche pourra paraître chargée à plus d'un. Tout de même on ne saurait nier la sincérité du coup d'œil au distingué bénédictin. Et il a trop le souci de l'objectivité pour avoir laissé à son cœur la plus large part dans ce travail qui nous montre saint Benoît sous un jour qui n'est pas nouveau, mais cependant sous un jour qui nous fait aimer encore davantage le grand Saint dont l'œuvre féconde ne saurait jamais être trop appréciée.

J. M.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, Ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée.
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. IX, No 5. QUÉBEC, JANVIER 1923

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

S. G. MONSEIGNEUR F.-X. ROSS

La nouvelle Église de Gaspé vient d'être pourvue de son premier évêque. Il y a quelques semaines Sa Sainteté Pie XI confiait ce poste d'honneur et de haute responsabilité à Monseigneur François-Xavier Ross, Vicaire général de Rimouski et Principal de l'École Normale de cette même ville.

Cette nouvelle réjouit l'Église de Gaspé qui attendait son premier pasteur, et toute l'Église du Canada. Monseigneur Ross apporte à la hiérarchie épiscopale le prestige d'une haute culture, et d'une carrière laborieuse vouée aux œuvres d'administration paroissiale et diocésaine, et à l'œuvre si importante de l'éducation. Monseigneur Ross fut le principal et excellent ouvrier de la récente réforme de notre enseignement primaire ; il fut pendant de très longues années, comme curé d'abord, puis comme vicaire général, le collaborateur apprécié et très actif de Monseigneur l'Évêque de Rimouski.

L'Université Laval applaudit avec une joie particulière à l'élection de S. G. Mgr Ross. Le nouvel évêque de Gaspé, qui fit toutes ses études classiques au Séminaire de Québec, est l'un de ses plus brillants anciens. Il devient, par le fait de son

élévation à l'un des sièges épiscopaux de notre circonscription académique, membre du Conseil Supérieur de l'Université. Et celle-ci ne peut que se réjouir de retrouver dans cette haute sphère, l'un de ceux qui l'ont tant honorée par leurs travaux et par leur fidélité.

Le *Canada Francais* offre à Sa Grandeur Mgr Ross ses hommages respectueux, et les vœux qu'il forme pour la fécondité heureuse de son épiscopat.

LA DIRECTION

LES EXERCICES SPIRITUELS DE S. IGNACE AUX PREMIERS TEMPS DE LA COLONIE (1)

—

Que les *Exercices spirituels* aient fait sentir leur bienfaisante influence au Canada, dès les premiers temps de la colonie, nous n'avons pas à en douter. Des jésuites vinrent en Acadie dès 1611. D'autres les suivirent à Québec en 1625, et de cette date au 18 mars 1800, jour où mourut le P. Casot, dernier survivant de la Compagnie après la suppression, il y eut toujours de ses membres — si l'on excepte la courte période de la domination anglaise (1629-1632) — occupés sur le sol canadien au ministère des âmes.

Massé, Brebeuf, Lalemant, Lejeune, Ragueneau, Jogues, de Noue, Marquette,— la série serait trop longue à dérouler en entier,— âmes héroïques, comme la Providence se plaît à en donner aux Églises naissantes, tout embrasées de l'amour de Dieu et qui ne reculaient pour sa gloire devant aucun sacrifice ! Avec une ardeur jamais défaillante, ils se sont dévoués à l'établissement de la Nouvelle-France ; de leurs sueurs et de leur sang ils ont creusé et cimenté ses assises.

Or les uns et les autres, du premier au dernier, du plus célèbre missionnaire au plus humble frère convers, avaient été formés, suivant les règles de la Compagnie, à l'école des *Exercices*. Ils y puisaient en outre, chaque année, et l'on peut même dire chaque jour, dans leur méditation quotidienne, un renouveau de vaillance spirituelle.

On ne s'arrête pas à rapporter des choses ordinaires. C'est pourquoi les *Relations* nous fournissent peu de détails sur cet usage ascétique. Quelques faits cependant nous permettent

(1) Extrait d'un volume qui va paraître prochainement.

de constater combien les jésuites canadiens y étaient fidèles et quel profit ils en retiraient.

Ainsi, dès 1626, dans une lettre au R. P. Vittelleschi, général de la Compagnie, le P. Lalemant note que les Pères et les frères de Québec, dont il est le supérieur, partagent leur temps entre trois occupations : la culture de la terre, les œuvres apostoliques et les exercices spirituels.

Plus encore toutefois que ceux-ci, restés au milieu des Français, les missionnaires dispersés à travers un pays barbare et plein d'embûches, isolés, exposés à maints dangers de toute sorte, avaient besoin de forces surnaturelles. Leur travail était vraiment surhumain. " Quelle vie que la leur, écrit le P. de Rochemonteix, à l'époque des courses apostoliques dans les villages, et cette époque dure presque toute l'année ! Mendier chaque jour, de porte en porte, la sagamité ! Coucher chaque soir dans un coin malpropre de la première cabane venue, sur la terre ou sur l'écorce, au milieu de la fumée, mêlé aux sauvages et aux chiens ! Aller chaque jour de cabane en cabane, au risque d'être mal reçu, ou éconduit, à la recherche des enfants et des adultes en danger de mort ! Prêcher continuellement des vérités chrétiennes à des sourds qui, pour la plupart, ne veulent point entendre, à des aveugles qui ne veulent point voir. Être souvent pillé, volé, battu, insulté, menacé de mort ! Et dans cette vie, de nature à faire reculer les plus braves, à décourager les plus robustes et les plus tenaces, rester toujours calme, patient, charitable, dévoué ; avoir l'air de prendre goût aux besognes les plus pénibles et les plus écœurantes ; être heureux de donner aux âmes, même au prix de son sang, la vérité dans la foi, la vertu dans la grâce, le salut dans la Rédemption ! C'est là une existence que ceux-là seuls peuvent embrasser qui sont de la race des saints, qui n'ont pour mobile et pour fin que Jésus-Christ aimé et adoré."(1)

(1) de ROCHEMONTEIX, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle* I, p. 734.

Or ce mobile c'est dans la retraite que les missionnaires le renouvelaient, qu'ils le fortifiaient, qu'ils s'y attachaient de toute leur âme. Deux ou trois fois l'an, nous apprennent les *Relations*, ils se réunissaient à la maison Ste-Marie, bâtie en plein pays huron, et y faisaient ensemble les *Exercices*. Les sauvages eux-mêmes étaient dans l'admiration de les voir alors silencieux, recueillis, constamment en prière.

De ces retraites chacun sortait embrasé d'un feu nouveau, prêt à courir à la mort. Tel fut bien le cas pour le P. Antoine Daniel, martyrisé en 1649. Il vient de finir ses huit jours d'exercices. Et sans prendre une heure de repos, il gagne aussitôt sa mission Saint-Joseph, attiré, semble-t-il, par quelque attrait mystérieux. De fait, il y arrive juste à temps pour être le témoin puis la victime des fureurs iroquoises. Une troupe de barbares a envahi le village chrétien. Elle met tout à feu et à sang. Le zélé pasteur rassemble autour de lui son troupeau effrayé et l'exhorte à la confiance en Dieu. Mais il ne tarde pas à succomber sous les coups dont il est accablé, et son corps ensanglanté est jeté dans les flammes.

Qu'une détresse plus grande l'atteigne ou qu'un danger nouveau le menace, c'est vers les *Exercices* que le missionnaire se tourne d'instinct, à eux qu'il demande vaillance et courage. Dans son second voyage aux Illinois, le Père Marquette sent la mort venir. La fièvre le dévore. Ses forces l'abandonnent. " Arrêtons-nous, dit-il à son guide, je vais mourir." Et aussitôt, pour se préparer au grand passage qu'il juge imminent mais que la Providence devait retarder, l'intrépide découvreur se livre durant plusieurs jours, avec une remarquable dévotion, à ces exercices qui lui avaient donné chaque année de nouvelles énergies.

Plus touchant encore est le spectable que nous offre le Père Jogues, le futur martyr. En captivité chez les Iroquois, soumis à des traitements vraiment barbares, torturé par la faim, la malaide, les angoisses intérieures, il se construit sous les neiges de la forêt un petit oratoire en branches de sapin et, devant une croix grossièrement taillée dans l'écorce d'un

arbre, il passe des heures à prier. Puis, le temps de sa retraite annuelle étant venu, il songe que ses frères là-bas font à cette époque les *Exercices*, et uni à eux d'esprit et de cœur, il les entreprend lui-même dans sa grotte de neige. Ses absences prolongées finissent par éveiller l'attention de ses maîtres. Ils le suivent un jour et le voient commencer sa méditation. Cris, projectibles, vacarme infernal, tout est mis en œuvre pour le distraire. Le serviteur de Dieu ne bronche pas. Quand, son oraison finie, il se relève et reprend le chemin de sa pauvre cabane, une force nouvelle anime son âme. Comme Ignace au sortir de Manrèse, l'humble missionnaire est prêt à toutes les souffrances pour la gloire de son divin roi, le Christ Jésus.

Ce trésor des *Exercices*, les jésuites canadiens ne le gardaient pas pour eux comme un privilège de famille. Ils amenaient les autres à y puiser. Ici encore les détails n'abondent guère. Mais comment ne pas supposer que, possesseurs d'un tel don et sachant comment leurs frères de France l'utilisaient, ils ne l'aient pas employé souvent, eux aussi, auprès des communautés religieuses, auprès des Français et même des sauvages qu'ils évangélisaient.

Nous avons d'ailleurs quelques indications précieuses. Ce sont comme des jalons qui nous permettent de suivre de loin en loin la trace toujours vive de leur ministère. Parmi les premières religieuses qui foulèrent le sol de la nouvelle-France se trouvait la Vénérable Marie de l'Incarnation. Elle avait déjà fait les *Exercices spirituels* dans son monastère de Tours. Elle y eut alors comme directeur, le Père Dinet, recteur du collège de la ville, et plus tard confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. Confiée aux soins de ses confrères au Canada, nul doute que la Mère de l'Incarnation et ses compagnes ne soient demeurées à l'école de saint Ignace. La pratique d'ailleurs des *Exercices spirituels* s'est toujours maintenue dans la communauté. Encore aujourd'hui les Ursulines y sont scrupuleusement fidèles.

Même remarque pour une autre sainte religieuse, Catherine de Saint Augustin, et la congrégation des Hospitalières à

laquelle elle appartenait. Toute jeune, à l'âge de dix ans, cette pieuse enfant se nourrissait de la spiritualité ignatienne, sous la direction d'un jésuite, le Père Malherbe. Elle faisait chaque jour sa méditation et son examen de conscience. Devenue plus tard la pénitente du Père Ragueneau, supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu, elle s'adonna de plus en plus aux *Exercices*. Ils furent pour elle une source merveilleuse de grâces et de sanctification. C'est durant sa retraite annuelle de huit jours, en 1658, que Notre-Seigneur la choisit comme victime en l'appelant à l'apostolat de la souffrance. Elle le raconte en ces termes : " Il me semblait que Notre-Seigneur m'adressait particulièrement ces paroles : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem meam.* Il changeait ce mot *crucem suam* en *crucem meam*, comme pour me dire : cette croix est à moi avant que d'être à toi, car je l'ai sanctifiée; elle est mienne, puisque je souffre avec ceux qui souffrent pour mon amour ; elle est mienne, parce qu'elle est selon mon choix et non pas selon le vôtre. Mon cœur répondait à cela : oui, mon Dieu, c'est la vôtre, je la reçois comme telle, je la veux chérir, je la veux aimer, rien ne pourra m'en séparer, *fiat, fiat*! Et Notre-Seigneur reprenait un peu plus tard : Souffre avec paix, avec joie, avec amour, avec constance. Supporte les faiblesses des autres. Compatis aux affligés et réjouis-toi de voir mes élus persécutés. C'est leur gloire, c'est la mienne. Ne quitte pas le chemin que tu tiens, à moins de quitter la vraie voie du ciel. Laisse dire et penser de toi ce que l'on voudra. Qu'il te suffise de me chercher en esprit et en vérité. Ne t'étonne pas que la douceur de mon amour se tourne en amertume en toi, car ce n'est que pour te bénir avec plus d'amour. La croix sera ton partage et la paix possédera ton cœur."(1)

Dans une vision dont la Mère de Saint Augustin fut favorisée en 1666, le P. de Brébeuf, son ancien directeur, lui apparut, accompagné de saint Ignace. Celui-ci la traita avec une

(1) P. Léonidas Hudon, S.J., *Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint Augustin*, p. 87.

grande bonté, puis. . . mais laissons encore ici la pieuse Hospitalière raconter elle-même la scène qui suivit : " Je vis que ces deux saints parlaient ensemble, et qu'ils se montraient l'un à l'autre un petit livre, de la grandeur de celui des *Exercices de saint Ignace.* Ils se déféraient l'un à l'autre à qui me le donnerait ; mais enfin pas un d'eux ne le voulut. On en laissa la disposition à mon confesseur, et ils me firent former la résolution de suivre, avec une grande soumission et obéissance, tout ce qu'il m'ordonnerait.(1)

Le confesseur de la sainte religieuse jugea que les *Exercices* complets lui seraient profitables. Elle les fit aussitôt, tout au long, durant trente jours, et en retira de grandes faveurs célestes.

Chargés de la direction spirituelle des Français de Québec, les Pères ne tarissent pas d'éloges, dans leurs lettres, sur la ferveur de leurs ouailles. Un bon nombre assistent tous les matins à la sainte messe. On récite la prière en commun dans la plupart des familles. Les sacrements sont fréquentés, les jeûnes de carême et des Quatre-Temps fidèlement observés. Le dimanche et les jours de fête, chacun suspend son travail et suit avec piété les cérémonies religieuses. Les principaux citoyens font partie de la congrégation de la Sainte Vierge. Quelques-uns mènent une vie très austère ; ils pratiquent largement l'aumône et la pénitence. Aussi le P. de Charlevoix peut-il écrire, dans son histoire de la Nouvelle-France, ce bel éloge : " On vit commencer dans cette partie de l'Amérique une génération de véritables chrétiens parmi lesquels régnait la simplicité des premiers siècles et dont la postérité n'a point perdu encore de vue les grands exemples que leurs ancêtres leur avaient donnés."(2)

Par quels moyens les Pères entretiennent-ils cette ferveur ? La prédication dominicale, le catéchisme après les vêpres, les visites aux familles; mais aussi les retraites soit publiques soit privées. C'est ainsi qu'on peut lire dans le journal de la com-

(1) *Ibid.*, p. 230.
(2) Cité par le Père de Rochemonteix, op. cit. p. 201

munauté, tenu par le P. Ragueneau, en février 1650 : " Le P. Lyonne, à Sillery, donne les exercices à Madame de Monceau." Nous apprenons aussi, un peu plus tard, que le P. de la Richaudie a passé l'hiver à Québec où il y a fait " des biens infinis par le moyen de deux retraites".

Ces indications deviennent plus précises et plus nombreuses pour le ministère auprès des sauvages. Nous avons déjà parlé de la résidence Sainte-Marie, située au centre de la mission huronne. Elle comprenait l'habitation des missionnaires, une chapelle, le logement des Français au service des Pères, et deux maisons de retraites, l'une pour les Indiens chrétiens, l'autre pour les infidèles qui voulaient être instruits des vérités religieuses.

Les Hurons convertis y venaient nombreux, surtout la veille des dimanches et des fêtes. Ils s'y confessaient, y priaient et communiaient. En 1647 il y en eut trois mille, en 1648 six mille. Chaque semaine, plusieurs y faisaient avec grand fruit une retraite de trois jours. Citons deux exmples.

Pierre Trigadin d'abord. Corps de fer, âme de feu, disent de lui les *Relations*, et d'un naturel prompt et altier; mais ajoute aussitôt le chroniqueur : " si le sang amollit les diamants, la grâce dompte les cœurs ". C'est ce qui arriva avec Pierre Trigadin. Sa force remarquable l'enorgueillissait. Il avait à son crédit de nombreux faits d'armes. Il renouvela même un jour l'exploit du troisième Horace. Gardons à ce récit le style savoureux des *Relations*.

" Étant allé à la guerre, il se vit poursuivi par trois grands Iroquois ; comme lors il avait de bonnes jambes, il les devançait avec avantage ; enfin s'étant aperçu qu'ils n'étaient pas tous trois ensemble, il tourne visage, attaque le premier et l'arrête d'un coup de flèche. Cela fait, il fait semblant de fuir ; les autres le poursuivant, il se retourne une autre fois, transperce le plus proche, puis ayant jeté son arc et son carquois, il court après le troisième, l'épée à la main ; mais comme il craignait d'en rencontrer quelques autres, il se retira bien joyeux d'avoir évité un tel danger."

Sur ce guerrier robuste, de graves maladies s'abattent. Elles le réduisent presque à l'impuissance. Il comprit alors qu'il " était basti de fange et de boue comme le reste des hommes", et cette constatation l'amena à Dieu. Un jour il apprend que les Pères s'isolaient, " se cachaient ", comme disaient les sauvages, pour faire les *Exercices.* Il demande et obtient la même faveur. On le vit avec édification garder le silence, se retirer dans un coin reculé pour prier et méditer. Il s'étonnait de l'ignorance des hommes et déplorait la misère de ses compatriotes. " Nous ne sommes, disait-il, que des chiens, nous ne pensons qu'à cette vie. Quand on me parle de Dieu, mon âme est repue, il me semble qu'elle est comme un homme qui a grand appétit, auquel on donne bien à dîner." Pierre Trigadin aimait beaucoup à fumer. "Pourquoi pétunez-vous ? lui demande à brûle pourpoint son directeur. Pierre ne sait que répondre. Si Dieu vous disait, poursuit le Père, rendez compte de vos actions, pourquoi avez-vous pris du tabac ? Que diriez-vous ? — Je serais bien en peine, répond le brave homme, car je n'en ai jamais pris que pour le plaisir que j'y sentais. Mais pourquoi ne m'avez-vous pas averti plus tôt de cette action déréglée ! Je n'en prendrai jamais plus ! Et de fait, Pierre Trigadin abandonna complètement l'usage du tabac. Il ne le reprit que longtemps après, quand on le lui conseilla, dans l'intérêt de sa santé. " Ceux qui savent, concluent les *Relations*, de quelle manie les sauvages et quelques Français sont portés à prendre la fumée du tabac, admireront cette abstinence en un Canadois : les grands ivrognes n'aiment pas tant le vin que les sauvages aiment le pétun."

Un jour qu'il revenait d'une expédition contre les Iroquois, ses compagnons lui demandèrent quels tourments il aurait infligés aux prisonniers, s'il en avait ramené quelques-uns. Pierre leur fit cette belle réponse : " J'aurais eu plus de soin de leur brûler le cœur de l'amour de Dieu que de tourmenter leur corps."

Le deuxième retraitant dont les *Relations* nous ont conservé le souvenir, avait nom Joseph Chibouatenhoua. Dès que les

Pères reconnurent ses bonnes dispositions, ils le mirent aux *Exercices spirituels*. " Hélas, dit-il, pourquoi avez-vous été si longtemps sans me faire part d'un si grand bien ! J'avais eu mille fois la pensée de m'enquérir pourquoi vous ne m'enseigniez point ce que je voyais faire si souvent aux deux Pères qui sont en ma cabane, qui prient si longtemps Dieu sans remuer les lèvres. Je m'en suis retenu, croyant que si vous m'en eussiez jugé capable vous me l'eussiez enseigné, et partant qu'il fallait attendre d'en être trouvé digne."

Joseph fait sa retraite avec une grande piété. Rien ne saurait donner une meilleure idée du travail de la grâce dans son âme que les sentiments qu'il éprouva. Nous les transcrivons ici tels que relatés par son directeur auquel il les confia :

" 1. Toute ma vie j'ai toujours été occupé ; si je mourais à cette heure, quel profit m'en resterait-il pour l'éternité, sinon du peu que j'ai fait pour le salut de mon âme depuis que j'ai la foi ? L'occupation que je vais entreprendre me sera à jamais profitable, il faut donc m'y employer plus fortement que jamais je n'ai entrepris affaire du monde.

" 2. Mon Dieu, je viens ici pour savoir votre sainte volonté et en résolution à quelque prix que ce soit de l'accomplir, m'en dut-il coûter la vie. Si vous ne me la donnez à connaître, pardonnez-moi mon Dieu : un sujet à qui son Capitaine ne déclare pas ses désirs, est excusable s'il ne les fait.

" 3. Hélas que l'appui des hommes est peu de chose ! ceux qui m'aimaient le plus au monde, et de qui je tiens davantage, mon père et ma mère, sont morts; Dieu seul par sa bonté m'a servi de père et de mère ; lorsque je ne songeais aucunement en lui, il a songé sans cesse à moi ; j'étais comme un enfant à la mamelle, qui mord et tourmente sa mère lorsqu'elle lui fait du bien. Ce grand Dieu a appelé du bout du monde et délà les mers des hommes qui sont venus pour moi, et pour moi quasi seul. Hélas mon Dieu que votre amour est grand ! me dois-je appuyer sur autre que sur vous ? "

Un soir, comme Joseph Chibouatenhoua se trouvait dans une grande aridité spirituelle, il dit au Père qui le dirigeait :

" Mon frère, je reconnais bien que je n'ai point d'esprit, je n'ai point bien fait mon oraison, je me suis incontinent trouvé au bout de mes pensées. Hélas, qu'est-ce que notre esprit!" Et le Père lui ayant demandé comment il s'était comporté en cette occasion : " J'ai dit à Dieu : Hélas mon Dieu je ne suis rien, est-ce à moi à vous porter quelque parole ? Je viens ici pour vous entendre, parlez donc au fond de mon cœur, et dites-moi, fais cela ; je le ferai mon Dieu, quand j'en devrais mourir. Puis j'ai dit à la Vierge : sainte Marie, Mère de mon Sauveur Jésus, me voici en votre maison et dans votre chapelle, qui m'y fera du bien, sinon vous ? Ayez pitié de moi : je suis venu ici pour connaître la volonté de Dieu, mais je n'ai point d'esprit, et s'il parle, je ne l'entends point. Je ne suis rien, vous êtes toute puissante, priez pour moi votre Fils bien-aimé, Jésus. Puis je me suis adressé aux Saints dont les reliques sont ici, et dont la plus grande part m'a donné bien de la peine à apporter ici haut de Québec ; je leur ai dit : Grands Saints, je ne sais pas vos noms, néanmoins vous ne pouvez ignorer que j'ai apporté vos reliques en ce pays, ayez pitié de moi, priez pour moi votre Maître et le mien Jésus. Par après je me suis souvenu des tableaux qui sont en cette chapelle, et j'ai prié les Saints qui y sont dépeints, particulièrement saint Joseph, dont je porte le nom."

La méditation du Paradis ravit notre retraitant, mais il ne veut point s'arrêter à considérer tout ce qu'on peut se figurer de beau dans le ciel, il y va plus simplement Ecoutons-le: "Mon Dieu, je ne veux pas juger des biens que vous réservez après cette vie à ceux qui vous servent, car je n'ai point d'esprit. C'est assez que vous ayez dit qu'on y serait à tout jamais content, vous en savez mieux les moyens que tous les hommes ne le peuvent comprendre. Si je me représentais le Paradis comme un lieu où il y a de belles cabanes, de belles robes de castor, des cerfs et des ours à manger, je ne vous ferais pas plus riche que les hommes ; il n'y a rien de tout cela, mais il y a bien plus que tout cela, puisque les hommes et toute leurs richesses ne sont rien à l'égal des vôtres. On me raconte

mille raretés et beautés de la France, que je ne puis comprendre, je le crois toutefois. Pourquoi ne serai-je pas assuré des contentements ineffables qu'il y a dans le ciel, quoiqu'ils surpassent mes pensées ; c'est assez que vous ayez dit qu'on y serait à tout jamais content."

Enfin, comme il était au milieu de sa retraite, on vint lui annoncer la nouvelle de la maladie d'une de ses nièces. " Quand bien, réplique-t-il, ma femme et mes enfants seraient malades, je ne partirais point d'ici que les huit jours ne soient expirés : je me console dans la créance que j'ai que Dieu voit tout ce qui se passe dans ma famille ; je n'en suis pas le chef, c'est Dieu : s'il veut que tous meurent, qui lui peut résister ? ma présence leur serait maintenant inutile ; je ferai plus ici pour eux auprès de Dieu. Le diable a fait tout ce qu'il a pu pour m'empêcher de commencer ces exercices, il tâche maintenant à faire que je ne les continue pas. Ceux qui me dirigent jugeront mieux que moi s'il faut que j'aille assister ceux qu'on me dit être malades."

Comme les retraitants de nos jours, Joseph Chihouatenhoua quitta sa solitude brûlant de zèle. Il a promis solennellement de ne jamais rougir de sa foi, de parler de Dieu à chaque occasion, de travailler sans relâche à la conversion de ses compatriotes. Et il se met aussitôt à l'œuvre. Il nous rappelait, dit un Père, les chrétiens de la primitive Église ; et un autre : les apôtres au sortir du cénacle. Les premiers sauvages qu'il rencontre maugréaient contre les missionnaires. Il les reprend et si bien que " de loups, ils deviennent agneaux". L'un d'eux même demande aussitôt le baptême.

Joseph a un frère païen. Il se rend aussitôt à sa demeure et lui tient un langage vraiment touchant, débordant de foi et d'amour. Un malheur le frappe-t-il ? Il se tourne vers le ciel et bénit la main qui l'éprouve. Une difficulté se présente : " Ne craignons pas, dit-il à ses compagnons, rien ne nous arrivera sans la permisison de notre Maître." Une faveur lui est-elle accordée : son premier soin est d'en rendre grâces à Dieu et de se proclamer indigne de tant de bontés. Dans ses communions il manifeste la plus grande ferveur.

louant Notre-Seigneur à haute voix dès qu'il l'a reçu. A son foyer, il ne laisse passer aucune offense sans correction, considérant comme son premier devoir, de bien élever ceux qui lui touchent de près. Il ne peut vivre lui-même avec un péché véniel sur la conscience. Il accourt aussitôt le confesser avec de grands sentiments de componction. Pour résumer, écrit le P. Jérôme Lalemant, à qui nous empruntons ces détails, il a fait cette année tout ce qu'on peut attendre d'un excellent chrétien : il s'est jeté dans l'emploi apostolique au plus fort de toutes ces bourrasques qu'il a toujours envisagées avec l'œil de la foi. Il n'y a contrée dans le pays où il n'ait assisté nos Pères à la publication de l'Évangile : partout il a rendu publiquement témoignage à la vérité qu'il connaît, et tous ces peuples infidèles ont été contraints d'avouer que la foi et la loi de Dieu ne leur étaient pas impossibles, en voyant un Huron comme eux, qui depuis sa naissance a été nourri et élevé dans les mêmes coutumes qu'eux, le voyant non seulement professer cette foi et pratiquer en toutes occasions les commandements de ce grand Maître de nos vies qu'on leur vient annoncer, mais protester publiquement qu'il est prêt à mourir plutôt que d'offenser en ce point là sa conscience ; spectacle vraiment digne de Dieu et qui sans doute a ravi les anges, quoique cette terre infidèle n'en ait pas retiré le profit que méritait un si saint zèle."(1)

Je m'excuse de m'être arrêté si longtemps à ce sauvage inconnu, mais vraiment ne méritait-il pas d'être cité comme modèle ? Trouve-t-on beaucoup de faits plus édifiants dans la vie des grands catholiques, même des saints ? Et les *Exercices spirituels* ont-ils jamais transformé une âme plus profondément que celle de cet humble enfant des bois, devenu non seulement chrétien fervent, malgré l'atavisme païen qui le travaillait sans cesse, mais apôtre inconfusible, prêt à tous les dévouements, dédaigneux de tous les périls, à l'œuvre jour et nuit pour établir dans son pays le règne de Notre-Seigneur ?

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

(1) *Relations*, 1640, p. 88.

LA BASILIQUE DE QUÉBEC

Le sacrilège du feu

Lorsque l'on vit les toits, les voûtes, l'archivolte
Crouler, et le ciel d'or de l'abside s'ouvrir,
Tous ont senti le choc, le sursaut, la révolte
Des autels dont les saints ne veulent pas mourir.

Et tous, devant l'enfer des sacrilèges flammes
Dont la rage, parfois, semble atteindre les cieux,
Frémirent, angoissés, consternés, et les femmes
Détournèrent la tête et fermèrent les yeux.

C'était la vénérable église "vieille France,"
Très sainte par le sacre et par le souvenir,
Qui, pour tous, presque humaine, exprimait la souffrance
De l'aïeule qui meurt sans pouvoir nous bénir.

Elle gît, maintenant, sous un linceul de cendre.
Dans l'horreur des parvis où tout est vide et noir,
Des siècles éplorés, la voix se fait entendre :
Un souffle, une ombre, une âme y soupire, le soir.

Rien n'est plus, rien n'est plus de la robe et des voiles,
Des satins, des brocarts, des orfrois, des velours,
Des parures de lys, des couronnes d'étoiles,
Que portait Notre-Dame aux fêtes des grands jours.

Rien n'est plus de la gloire historique des dômes
Arc-boutés dans le roc pour une éternité,
Rien n'est plus dans le ciel en deuil que les fantômes
D'un beffroi morne et d'un clocher décapité.

L'airain n'ébranle plus les tours de la prière ;
La chère Basilique, elle est morte pour nous.
A peine, à son chevet, une dalle, une pierre
Où nous pourrions prier et pleurer à genoux.

Morte ? Oh ! non. De l'encens qui monte des lieux sombres
Où s'aligne, à pleins rangs, un peuple de défunts,
Du vieil encens pieux qu'exhalent les décombres,
L'affreux bûcher n'a pas brûlé tous les parfums.

Non. Celle dont la mître illustre les dyptiques,
Va renaître ; non pas des cendres que le feu
Consume, mais des cœurs issus des cœurs antiques,
Cœurs profonds toujours pleins des richesses de Dieu.

Nérée Beauchemin

———

LE PRINCIPE DE RELATIVITÉ D'EINSTEIN

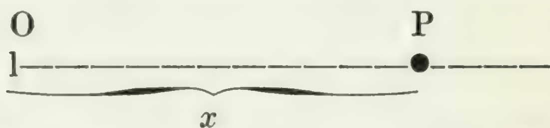
II. La relativité dans la mécanique classique

Considérons les eaux du Saint-Laurent coulant vers la mer et admettons que leur mouvement, pendant certaines heures de la journée, soit uniforme, c'est-à-dire que leur vitesse d'écoulement soit constante. Un observateur A, placé sur le bord du fleuve, en un endroit où les rives sont bien droites et parallèles, regarde un train de bois entrainé par le courant. Pour le mécanicien, l'eau, le radeau et même un observateur B, immobile sur ce dernier, ne forment qu'un unique système animé d'un mouvement de translation uniforme par rapport aux rives. L'observateur B ne se rend pas compte de son mouvement que s'il les aperçoit. Lorsque la brume descend et qu'elles lui sont cachées, il ne lui est plus possible de constater s'il est en mouvement ou non. Si la marée montante l'entraînait vers Trois-Rivières, il ne serait pas capable, par des expériences faites sur le radeau, de s'en rendre compte. Le mouvement rectiligne et uniforme d'un système de corps n'engendre aucune force à l'intérieur de ce système, et il ne peut être mis en évidence que par l'observation de corps extérieurs au système. Aussi bien, B peut-il prétendre que son radeau et l'eau du Saint-Laurent sont immobiles et que ce sont les rives qui glissent le long du fleuve. Physiquement parlant, il a raison.

Allons plus loin, et supposons un avion qui traverse l'espace d'un mouvement uniforme et rectiligne par rapport à la terre (observateur A). Pour B le mouvement, bien que de vitesse et de direction différentes, est encore rectiligne et uniforme.

Si du haut des airs, l'aviateur laisse tomber, sans vitesse initiale, une bombe dans le fleuve, il la voit tomber en ligne droite, tandis que les observateurs A et B remarquent tous deux qu'elle décrit une parabole. (1) La trajectoire de la pierre est-elle *en réalité* une droite ou une parabole ? Tout dépend du système de référence que l'on choisit. Pour l'aviateur qui rapporte les déplacements de la bombe aux lignes de l'avion, le système de référence est l'aéroplane et la trajectoire est rectiligne. A ramène le mouvement à la terre, B au radeau : les trajectoires sont paraboliques. Chaque observateur ramène le mouvement d'un corps aux corps solides qui l'environnent. *La trajectoire d'un mobile est relative au système de référence choisi.*

Afin de généraliser la notion de système de référence, et de s'affranchir des corps solides, auxquels nous avons rapporté jusqu'ici le mouvement d'un mobile, les mathématiciens ont imaginé qu'à chaque observateur est attaché un système de trois plans, supposés rigides et rectangulaires deux à deux. Ainsi, dans une chambre, la position d'un objet pourrait être déterminée par ses distances au plancher et à deux parois latérales adjacentes. En d'autres termes, plus généraux, chaque point de l'espace est déterminé par ses distances qu'on désigne généralement par x, y et z, aux trois plans de coordonnées. Dans tout ce qui va suivre, pour plus de simplicité, nous ne considérerons que les points placés sur une droite. La position d'un point P quelconque de cette droite sera fixé, par sa distance x à un autre point choisi arbitrairement comme origine.



x est le résultat d'une mesure de longueur, c'est à-dire, nous est fourni par 'expérience. Si nous supposons, placé sur cette droite OP un corps solide ses deux autres dimensions seraient me-

(1) Une parabole différente pour les deux observoteurs, animés l'un par rapport a l'autre d'un mouvement de translation uniforme.

surées par y et z. Nous n'aurons pas à les faire intervenir dans nos raisonnements.

Les astronomes ramènent le mouvement de la terre à un système de référence dit de Galilée. Ce sont les étoiles fixes qui le déterminent, et les lois de la mécanique, de l'astronomie et de la physique ne sont vraies que pour ce système. L'éther est supposé immobile dans ce même système de référence, qui jouissait ainsi, avant Einstein, d'une importance toute spéciale. Un système d'axes de coordonnées solidaire de la terre peut être considéré, pendant un temps assez court, comme animé d'une translation uniforme par rapport aux étoiles fixes. Les lois de la physique sont-elles vraies pour ce système de référence ? Oui, pour celui-ci et pour une infinité d'autres, comme nous le montrerons plus tard.

Revenons sur les bords du Saint-Laurent et pour donner au problème qui nous occupe une forme mathématique plus simple, supposons l'observateur A placé sur un ilot minuscule au milieu du fleuve. Le radeau descend le courant et l'observateur B passe devant A exactement à midi. Nous choisissons midi comme origine du temps, c'est-à-dire, que nous comptons le temps à partir de l'instant où B et A sont en face l'un de l'autre. Pour étudier le mouvement du radeau, il ne suffit pas de connaître sa trajectoire (que nous supposons rectiligne) par rapport à certains axes de coordonnées, il faut encore noter en fonction du temps, les positions successives qu'il occupe.

Comptons les distances à partir de l'avant du radeau (point C). B est immobile sur le radeau, sa distance à l'avant est BC mesuré par x', La distance de B. au point A augmente avec le temps. Si v est la vitesse du radeau par rapport à l'îlot sur lequel se trouve A, au bout d'un temps t après midi, la distance AB aura pour mesure le produit de la vitesse par le temps, soit vt.



Si x désigne la distance AC, on a immédiatement, d'après la figure : $x - x' = vt$. (1)

Nous avons supposé B immobile sur le radeau, autrement dit que la distance x' était constante. Rien ne nous empêche de nous débarrasser de cette restriction.

Nous pourrions, par exemple, imaginer qui B se déplace vers l'avant d'un mouvement uniforme avec la vitesse v'. Sa vitesse par rapport à A ne serait plus celle du radeau, mais $v + v'$ et la distance x' serait variable. Si B se dirigeait vers l'arrière avec la même vitesse v, sa vitesse relativement à A serait $v - v'$. C'est le théorême classique de la composition des vitesses dont nous avons fait usage pour interpréter l'expérience de Fizeau.

Les raisonnements seraient les mêmes si A était mobile, s'il se promenait dans son île. Ce qui importe c'est *la vitesse relative* de A et de B. C'est elle qui entre dans la formule(1). C'est pourquoi celle-ci porte parfois le nom de *théorème de relavivité classique.*

Ce théorème a été mis en défaut par diverses expériences de l'optique dans lesquelles il semble que la vitesse de la lumière jouit de propriétés particulières. Elle ne se compose pas avec d'autres vitesses comme le fait prévoir le théorême de relativité classique, et les expériences de Fizeau et de Michelson n'ont été expliquées qu'à l'aide d'hypothèses particulières. Nous aurions pu en citer d'autres, celles de l'astronome hollandais de Sitter, par exemple, qui par l'étude des étoiles doubles montre que la vitesse de la lumière est indépendante du mouvement de la source lumineuse.

Nous allons voir, maintenant, comment Einstein, par une critique serrée de la notion du temps, est arrivé à concilier les expériences de l'optique et le principe de relativité.

III. LA RELATIVITÉ EINSTEINIENNE DE L'ESPACE ET DU TEMPS

La formule(1) est la représentation mathématique d'un fait physique, la translation uniforme de B. par rapport à l'obser-

vateur A. Elle n'a un *sens physique* que si nous exprimons *physiquement* ce que nous entendons par le mot *temps*. C'est de cette critique de la notion du temps qu'est sortie la théorie de la relativité.

Remarquons que dans tous les raisonnements où intervient la notion de temps ou d'instant, nous la pouvons toujours remplacer par celle de simultanéité. Dire : l'*Empress of France* quitte Québec à 9 heures, revient à dire : le départ de *Empress* et la position de l'aiguille de ma montre sur le chiffre 9 du cadran, sont simultanés.(1)

On pourrait croire qu'en remplaçant la notion d'*instant* par celle de *simultanéité* toutes les difficultés soient écartées. Elles le sont, en effet, quand il s'agit d'événements qui se déroulent à l'endroit même où l'horloge et l'observateur sont placés, Mais si l'horloge est distante du lieu où se produit le phénomène les difficultés réapparaissent. Nous pourrons toutefois les surmonter, en établissant une correspondance entre l'observateur et l'horloge, au moyen de signaux lumineux.

Considérons en deux points A et B distants l'un de l'autre, deux observateurs munis chacun d'une horloge. Un observateur au point A détermine *l'instant* d'un événement se passant en A en notant la position de l'aiguille de son horloge au moment où le phénomène se produit. Au point B, fixe par rapport à A, le second observateur détermine de la même manière l'instant des événements qui se produisent en B. Mais il n'est pas possible, sans l'aide d'une convention préalable, de faire mesurer à B les événements qui se passent en A et inversement, à A les événements qui se passent en B. Nous n'avons défini jusqu'ici que le temps en A — par la simultanéité de l'indication de l'horloge A et de l'événement — et le temps en B (de la même manière), mais nous n'avons défini en aucune façon un temps commun pour les points A et B. Nous pouvons y arriver par la convention suivante : admettons que la lumière emploie le même temps pour aller de A jusqu'à B que

(1) EINSTEIN : *Annalen der Physik*, 1905. Wood; Optical Physics.

pour revenir de B vers A. Si un rayon de lumière partant de A au temps T^a (mesuré en A) arrive en B au temps T^b (mesuré en B) se réfléchit et revient à A au temps de T'^a, *les deux horloges seront synchronomes par définition*, lorsque

$$T^b - T^a = T'^a - T^b \qquad (2)$$

Supposons, pour fixer les idées, que A soit sur la terre, B sur le soleil. La lumière emploie environ 8 minutes pour parcourir la distance qui sépare les deux astres. Pour plus de simplicité supposons d'abord les montres d'accord et étudions la méthode au moyen de laquelle A et B peuvent contrôler ce fait. A envoie un signal lumineux à B au moment où sa montre marque midi : $T^a = 0$. Midi est pris arbitrairement comme origine du temps. B reçoit ce signal 8 minutes plus tard, comme l'indique la montre solaire : — $T^b = 8$. B envoie instantanément le signal 8 sur la terre. A le reçoit au temps $T'^a = 16$ d'après la convention que nous avons faite préalablement. Nous avons donc en appliquant la formule (2)

$$8 - 0 = 16 - 8$$

Si la montre solaire était en avance d'une minute sur la montre terrestre, B. signalerait 9 comme temps T^b et A recevrait ce signal au temps 16 comme précédemment. On aurait

$$9 - 0 \quad \text{différent de} \quad 16 - 9.$$

Cette définition de la simultanéité suppose :

1° Que la distance des observateurs A et B est constante.

2° que la lumière emploie le même temps pour aller de A à B que pour revenir de B à A.

3° que si les horloges sont d'accord à un instant donné, elles le sont encore à n'importe quel autre moment.

Nous croyons devoir insister sur ces points, car, dans une théorie, tout est dans le point de départ. Une fois les hypothèses admises, il suffit de tourner la manivelle mathématique pour en tirer toutes les conséquences et l'on ne trouve jamais, au bout des calculs que ce qu'on y a mis tout d'abord.

Montrons encore que cette définition n'est valable que pour les observateurs A et B, situés sur le système terre-soleil et n'a aucune valeur pour un observateur C placé sur une étoile fixe. Imaginons que le soleil et la terre se meuvent à travers l'espace, dans la direction de la droite qui les joint, la terre précédant le soleil. La distance des observateurs A et B reste constante et les horloges comme précédemment sont d'accord.

A envoie son signal à midi : $T^a = 0$ mais ce signal atteindra le soleil plus tôt que précédemment, par exemple 7 minutes après midi, car le soleil se déplace vers le point occupé par la terre au moment où le signal a été envoyé. B renvoie donc le signal 7 qui met plus de 8 minutes pour atteindre la terre puisque cette dernière s'éloigne. Supposons le temps écoulé égal à 9 minutes : $T'^a = 16$ comme précédemment, mais $7 - 0$ diffère de $16 - 9$. Les montres ne paraissent pas d'accord, l'heure solaire semble être en retard d'une minute sur l'heure terrestre. A va le faire savoir à B qui avancera sa montre d'une minute. On aura cette fois-ci : $8 - 0 = 16 - 8$.

Les montres paraissent d'accord pour les observateurs A et B. Elles ne le seront pas pour un observateur C, situé sur une étoile dans l'éther fixe. On obtiendrait le même résultat en supposant le système terre-soleil fixe et l'observateur C. en mouvement dans le sens opposé, car il n'existe aucun moyen de distinguer un mouvement de A et B par rapport à C, du mouvement de C par rapport au système A et B (1).

En résumé, nous ne pouvons attacher aucune signification absolue à la notion de simultanéité ou de coïncidence. Deux événements simultanés pour un observateur fixe ne le sont pas pour un observateur mobile. La simultanéité est relative au système de coordonnées, de référence, choisi.

(1) Au lieu de nous servir de signaux optiques pour établir une correspondance entre deux observateurs éloignés, nous pourrions tout aussi bien employer l'électricité. Les raisonnements seraient les mêmes, la vitesse de propagation de l'électricité étant égale à celle de la lumière, soit 300,000 km-sec. D'ailleurs la lumière est identifiée dans la théorie de Maxwell aux perturbations électromagnétiques et obéit aux mêmes lois que ces dernières.

Laissons C se morfondre sur son étoile fixe et ramenons A et B, observateurs dociles, l'un sur son île, l'autre sur son radeau, de telle sorte qu'ils soient animés l'un par rapport à l'autre d'un mouvement de translation uniforme. Dotons-les d'appareils de mesure identiques et faisons enregistrer par chacun l'histoire des événements qu'il observe, des expériences et des mesures qu'il fait ou qu'il voit faire à un collègue. Les deux histoires ainsi écrites ne sont pas indépendantes puisqu'elles ne sont que l'enregistrement des mêmes phénomènes vus par des observateurs dans différents états de mouvement. Si l'on connaît l'histoire écrite par A et le mouvement de B relativenent à A, il doit être possible d'écrire *a priori* l'histoire enregistrée par B.

Si v désigne la vitesse relative de A et de B, la mécanique classique répond à la question par la formule (1) établie précédemment: $x' = x - vt$ à laquelle, pour être complet, il faudrait ajouter : $y' = y$ $z = z'$, c'est-à-dire que les deux autres dimensions sont indépendantes du mouvement et $t' = t$, le temps est le même pour A et pour B. Dans l'établissement de ces formules, nous nous sommes appuyés implicitement sur les deux principes suivants :

1. *la durée d'un événement est indépendante du mouvement de l'observateur.*

2. *la distance de deux points d'un corps solide est également indépendante du mouvement de l'observateur.*

Cette relation (1) qui exprime la relativité classique est en contradiction avec certaine expérience de l'optique, celle de Michelson par exemple. Einstein veut maintenir le principe de relativité et *sauver* l'expérience de Michelson. Le problème se pose à lui de la manière suivante : déterminer des formules de transformation qui relient x et t à x' et t' de manière que le principe de relativité soit vérifié et que la constance de la vitesse de la lumière soit sauvegardée.

Sa théorie va donc reposer sur la nouvelle conception du temps que nous venons d'exposer et sur les deux principes suivants :

1. *Le principe d'isotropie* qui est l'interprétation sans idées préconçues de l'expérience de Michelson et qui s'exprime ainsi : *la vitesse de la lumière est une constante indépendante du mouvement relatif de la source et de l'observateur.*

2. *Le principe de relavitité restreinte : si* B *représente un système de coordonnées animé par rapport au système* A *d'une translation uniforme et si les lois de la physique sont vraies pour* A, *elles sont également vraies pour* B.

Ces deux principes se traduisent analytiquement par les formules suivantes :

$$x' = \frac{x - vt}{L} \qquad t' = \frac{t - \frac{v}{c^2}x}{L} \qquad (3)$$

ou $L = \sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}}$ et c représente la vitesse de la lumière dans le vide, soit 300,000 km.—sec.

Einstein en donne une démonstration élémentaire dans sa brochure de vulgarisation (1). Elle est si claire qu'un collégien de seconde qui sait son algèbre peut aisément la contrôler.

Les formules (3) ne sont applicables que dans le cas d'un mouvement rectiligne et uniforme. C'est pourquoi nous parlons de relativité *restreinte ;* dans la relativité généralisée, Einstein s'est affranchi de cette restriction.

Si nous admettons que par rapport aux vitesses usuelles la vitesse de la lumière est infinie, les termes v/c^2 et v^2/c^2, s'annulent, $L = 1$ et nous retombons sur les formules de la mécanique classique : $x' = x - vt$ et $t' = t$. Celles-ci peuvent donc être considérées comme une première approximation. Elles sont utilisables pour des vitesses petites par rapport à la vitesse de la lumière. La mécanique appliquée est complètement en dehors du domaine d'application de la relativité restreinte, les vitesses les plus grandes que nous puissions

(1) *La théorie de la relativité restreinte et généralisée* A. EINSTEIN. Traduit par Mlle T. Rouvière, Gauthiers-Villars, édit.

réaliser ne dépassant pas 360 km. à l'heure, c'est à dire, 100 mètres à la seconde.

La vitesse de la lumière joue dans la relativité le rôle d'une vitesse limite : la vitesse d'un mobile, quel qu'il soit, ne peut jamais dépasser ni même atteindre la vitesse de la lumière. Si, en effet, nous faisons $v = c$. il vient $L = 0$ x' et t' auraient des valeurs infinies n'ayant aucun sens physique. Pour v plus grand que c, L est imaginaire et la conclusion est la même, la vitesse de la lumière ne peut être dépassée.

La comparaison des formules (1) et (3) fait constater des divergences fondamentales entre la mécanique classique et celle d'Einstein, sur les points suivants :

1. *La simultanéité* est une notion absolue dans la cinématique newtonienne : $t' = t$. Deux événements simultanés pour A sont simultanés pour B (A et B étant deux observateurs animés l'un par rapport à l'autre d'une vitesse constante v). Dans la cinématique d'Einstein au contraire, la simultanéité est une notion relative : deux événements simultanés pour A peuvent ne pas être simultanés pour B. Nous en avons donné un exemple, Einstein en donne d'autres, très aisés à comprendre. La seconde des formules (2) fournit naturellement des résultats beaucoup plus précis que le langage courant. Elle exprime que le temps, c'est-à-dire l'heure qu'il est, dans un système, en mouvement, dépend de l'endroit où l'on se trouve dans ce système : t' dépend de x. C'est ce que les relativistes entendent par le *temps local.* Il existe toutefois un point du système mobile où le temps est le même que dans le système fixe. Une horloge placée en ce point marquerait, pour l'observateur A immobile, la même heure que l'horloge A. On trouve aisément la position de ce point en faisait $t' = t$ dans la formule du temps. Il vient : $x = t\,(1 - L)\,\frac{c^2}{v}$ et comme L est approximativement égal à $1 - \frac{v^2}{2c^2}$, on a finalement

$$x = \frac{vt}{2}$$

Le point du système mobile où le temps est le même que dans le système fixe, se déplace par rapport au système fixe avec une vitesse moitié moindre que celle du système mobile. On peut se donner de ce fait la représentation matérielle suivante(1) : le radeau s'éloigne de A avec une vitesse v. Sur le radeau, B allume une mèche, tendue suivant la direction du mouvement, et qui brûle de l'avant vers l'arrière avec une vitesse $v/2$. Nous obtenons ainsi un point lumineux, qui pour l'observateur A se déplace dans le même sens que le radeau avec une vitesse deux fois moindre et qui pour l'observateur B s'éloigne, dans le même sens que l'ilôt contenant A avec la même vitesse $v/2$ ($v/2$ étant par hypothèse la vitesse de combustion de la mèche). Une horloge qui suivrait ce point dans son mouvement, marquant, aussi bien pour A que pour B, la même heure que celle qu'ils emportent avec eux.

2. La relativité de la simultanéité entraîne celle de la *durée*. Un événement qui se déroule dans le système fixe, sur l'îlot, commence au temps t^1 et se termine au temps t^2 (mesurés par A). Sa durée pour A est $t^2 - t^1$. Pour B elle est :

$$t'^2 - t'^1 = \frac{t^2 - t^1}{L} \qquad (4)$$

Comme le montrent les formules (3) L étant plus petit que l'unité, il s'en suit que la durée d'un phénomène qui se produit dans le système fixe A, est plus grande pour l'observateur B mobile par rapport à A que pour A. Ainsi une horloge placée sur l'île retarde pour l'observateur B et inversement A constate, que par rapport à la sienne, la montre de B retarde également. C'est cette symétrie dans les transformations causées par le mouvement qu'il est difficile de saisir au premier abord. On est tenté de croire que si, pour B la montre A retarde, pour A celle de B doit avancer. Comme il n'y a pas de mouvement absolu, B se considère comme immobile et

(1) Cette remarque m'a été suggérée par un de mes collègues, Monsieur A. Pouliot, que je tiens à remercier de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à cette modeste étude de la relativité.

c'est A qui s'éloigne de lui avec la vitesse v, et ainsi chaque observateur voit la montre de l'autre en retard sur la sienne.

La formule (4) est indépendante de x, c'est-à-dire du point choisi dans le système fixe ou dans le système mobile. Le temps s'écoule de la même manière en n'importe quel point du système fixe ou du système mobile, ou, en d'autres termes, quelle que soit la position de B sur le radeau la durée d'un événement qu'il observe est la même. Pour A la durée du même événement serait différente.

On a écrit, à ce sujet, des absurdités qu'il n'est peut-être pas inutile de relever. En voici un échantillon : " Une femme encore belle, quittant un matin, sur les ailes d'un bon génie, sa fille jeune épousée, retournerait vieillie de dix-huit minutes, et retrouverait des petits enfants en cheveux blancs."

Il n'est point nécessaire d'être grand clerc en philosophie pour relever la contradiction entre l'exemple donné et la relativité restreinte. Celle-ci n'est applicable que dans le cas d'une vitesse constante en grandeur et direction. Si " la femme encore belle" va et revient à son point de départ, il faut nécessairement que sa vitesse ait varié en grandeur et en direction. Ergo, la théorie n'est pas applicable.

3. Dans la cinématique newtonienne, les *dimensions* d'un corps solide sont indépendantes du mouvement de ce corps. Pour Einstein, elles dépendent du mouvement relatif du corps et de l'observateur. Cela nous amène à distinguer entre *la forme géométrique* et le *forme cinématique* d'un corps.

Supposons qu'une tige rigide placée sur le radeau suivant la direction AC du mouvement ait une longueur l_0 mesurée par l'observateur B. Au moment où le radeau passe devant l'îlot deux observateurs A^1 et A^2 notent les points avec lesquels coïncident, au même instant, les extrémités de la règle. Une simple application de la première des formules (3) montre que la longueur de la règle pour les observateurs placés sur l'île n'est pas la même que pour l'observateur B. Si l est est la longueur mesurée par A^1 et A^2 on a la relation :

$$l = l_0 \sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}} \qquad (5)$$

La longueur cinématique l est plus petite que la longueur géométrique l_0. [1]

Un corps en mouvement paraît raccourci dans le sens du mouvement pour des observateurs immobiles. Inversement, si la tige se trouvait sur l'île et que l'observateur B passe devant elle avec la vitesse v, il trouverait qu'elle est raccourcie dans le même rapport. Un corps, en repos daps le système, paraît toujours s'être contracté quand on mesure sa longueur dans un système en mouvement. Si la tige, au lieu d'être parallèle était perpendiculaire à la direction du mouvement, sa longueur géométrique et sa longueur cinématique seraient égales. Elle aurait par contre subit une contraction suivant la direction du mouvement: sa section aurait varié.

La formule (5) correspond exactement à l'hypothèse imaginée par Lorentz pour expliquer l'expérience de Michelson, mais grâce à Einstein cette explication ne repose plus sur une hypothèse particulière : la contraction des corps en mouvement par rapport à l'éther supposé absolument immobile. Elle fait maintenant partie d'une théorie générale dont nous tirerons encore bien d'autres conséquences.

Est-ce à dire que la contraction des corps en mouvement n'est pas réelle ? Non point, les dimensions d'un corps n'ont pas de réalité objective, elles dépendent de l'état de mouvement de l'observateur. Pour un corps animé d'un mouvement rectiligne, seules les dimensions dans le sens du mouvement subissent une contraction, les autres restent inchangées. Cette contraction n'est d'ailleurs pas perceptible pour les vitesses ordinaires, mais seulement pour des vitesses du même ordre que celle de la lumière.

Il ne faut pas s'étonner que la théorie de la relativité explique l'expérience de Michelson. On pouvait le prévoir *a*

(1) Il est extrèmement difficile de l'expliquer sans recourir aux méthamatiques. M. Charles Nordmann s'y est essayé et sa démonstration — obtenue non sans peine, dit-il — se retrouve chez d'autres commentateurs de la relativité. Elle est malheureusement contradictoire avec la principe d'isotropie.

priori, Einstein ayant adopté comme postulat, le principe d'isotropie, c'est-à-dire la constance de la vitesse de la lumière, résultat expérimental de la célèbre expérience.

4. Une des conséquences les plus intéressantes du principe de relativité est le théorême de la composition des vitesses. Dans le cas de vitesses constantes et de même sens, l'application des formules (3) n'amène pas à la relation classique $w = v + v'$ précédemment expliquée, mais :

$$w = \frac{v + v'}{1 + \frac{vv'}{c^2}} \qquad (6)$$

La vitesse résultante n'est pas égale à la somme des vitesses; elle est plus petite que celle-ci.

Comme la différence n'est sensible que pour des vitesses considérables, donnons au radeau une vitesse de 100,000 km.-sec. et supposons que B se déplace par rapport au radeau avec la même vitesse fantastique : $v = v' = 100{,}000$ km.-sec.

L'observateur A qui mesure la vitesse de B ne trouve pas 200,000, mais seulement 180,000 km.-sec. B mesurant sa vitesse par rapport à A trouverait le même résultat.

On peut remarquer que dans la formule (6) comme dans les précédentes, la lumière joue le rôle d'une vitesse limite qui ne saurait être dépassée. Faisons $v' = c$, il vient $w = c$, quelle que soit la vitesse v. Un astre s'approche de la Terre avec la vitesse v, un rayon de lumière s'éloigne de l'astre avec la vitesse c, un observateur placé sur la terre ne trouve pas, comme vitesse de la lumière $v + c$, mais seulement c. C'est bien ce qu'avait trouvé de Sitter par l'étude des étoiles doubles. Aux faibles vitesses, auxquelles nous avons affaire dans la pratique, le terme $\frac{vv'}{c^2}$ de la formule (6) est si petit qu'on peut le négliger devant l'unité. On retrouve la formule $w = v + v'$ de la mécanique classique.

La conséquence la plus importante du théorême de la composition des vitesses, c'est qu'il explique parfaitement

l'expérience de Fizeau. Il s'agit de mesurer la vitesse de la lumière dans un courant d'eau. Celle-ci coule relativement à l'observateur avec la vitesse v, la lumière se propage dans l'eau avec la vitesse v' égale à 225,000 km.-sec. En appliquant la formule (6) on retrouve le résultat expérimentale avec une précision admirable, et sans avoir recours à une hypothèse particulière, telle que la condensation de l'éther dans les corps réfrigérants qu'avait imaginée Fresnel. Aussi Einstein est-il en droit de considérer l'expérience de Fizeau comme *cruciale* en faveur de la théorie de la relativité restreinte.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici, qu'une autre expérience de Fizeau, la mesure de la vitesse de la lumière dans l'eau immobile, renversa la théorie de l'émission au profit de celle des ondulations. Les physiciens d'alors n'étaient pas moins attachés aux idées de Newton que ceux d'aujourd'hui, et ils n'avaient pas moins de répugnance à rejeter l'idée des particules lumineuses qu'on en a maintenant à renoncer aux notions classiques d'espace et de temps. Nos successeurs comprendront nos hésitations, mais ils ne pourront s'empêcher de sourire, en passant devant l'armoire aux vieilles lunes, où ils auront serré, à coté du phlogistique et du mouvement perpétuel, le Temps et l'Espace Absolus.

Alphonse CHRISTEN

———

POÈMES ÉPARS

SOUVENIRS

Où sont les jours d'antan où tu venais, amie,
T'asseoir auprès de moi sur le banc du jardin ?
La brise nonchalante, éveillée à demie,
Dans nos cheveux venait papillonner soudain.

La lune illuminait ton magique visage,
Allumant dans tes yeux ses feux multipliés,
Et parfois un moineau, sortant du paysage,
Venait subitement se tapir à nos pieds.

La nuit claire encadrait ta tête de madone.
Où sont ces jours heureux, mon amie, ô ma sœur ?
Ces jours où simplement toute chose se donne :
La fleur dans son parfum, l'âme dans sa douceur.

La brise soupirant et les branches froissées
Composaient dans la nuit un innombrable chœur ;
Ta voix douce évoquait les angoises passées,
Et des sanglots secrets nous remuaient le cœur.

Et, depuis, mon esprit s'obstine à te poursuivre,
Puisqu'en ton cœur tu m'as permis de pénétrer,
Puisque tu m'as appris le courage de vivre,
Et que j'eus avec toi le bonheur de pleurer.

Mais les jours ont passé, les jours et les années,
Et l'existence nous sépare maintenant. . .
Déjà nous subissons les coups des destinées,
Hélas ! et notre front se montre grisonnant.

SOLITUDE

Avant d'être courbés sous l'épreuve et les ans
Nous irons demeurer plus près des paysans,
Pour y vivre comme eux d'une simple existence,
Toi recherchant un air, moi cueillant une stance ;
La lumière teindra le bout de nos crayons,
Et nos jours seront faits d'aubes et de rayons.
Nous vivrons dans la paix d'une verte campagne,
Ayant toujours la blonde aurore pour compagne.
Nous marcherons tous deux dans l'herbe des vallons,
Et sans savoir jusqu'où ni pourquoi nous allons,
Nous irons, enlacés et rêveurs, dans la plaine,
Moissonneurs des beautés dont la nature est pleine,
Retrouvant dans l'azur du matin triomphant
Notre jeune candeur et notre âme d'enfant !. . .
Nous marcherons tous deux lentement sur la mousse,
Épiant le ruisseau qui s'ébat et qui mousse,
Le lièvre qui bondit au sein des bois profonds,
Et l'enchevêtrement mystérieux que font
Dans un dessin de brume et de gazes légères,
Le lierre frileux et les blondes fougères !. .
Puis quand, lassés de toutes ces éclosions,
L'esprit chargé d'éclairs, l'œil plein de visions,
Nous rentrerons avec tout le ciel bleu dans l'âme,
Ivres de tant d'azur, brûlés de tant de flamme,
Rajeunis et joyeux comme un jeune printemps
Qui teint les arbres morts de ses tons éclatants,
Nous pourrons, de nouveau, connaître cette joie
De voir dans l'or des blés le soleil qui se noie,
Et d'entendre, du seuil ou l'on aime à s'asseoir,
La cloche des troupeaux qui tinte dans le soir !. . .

BLANCHE-LAMONTAGNE BEAUREGARD.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LE PRIX BALZAC

Un nouveau prix littéraire. Et de quelle importance ! Pour parrain, Balzac ; pour mécène sir Basile Zaharoff; pour président du jury, Paul Bourget ; pour objet, la gloire du roman français ; comme moyens, une bourse de vingt mille francs. Voilà-t-il pas de quoi éclipser le prix Goncourt et même les grands prix de l'Académie Française ?

Et pourtant l'attribution qui vient d'être faite — cette attribution, première qui avait fait naître tant d'espoirs, tant de jalousies et tant d'intrigues—semble avoir déçu bien des gens. Songez donc, pas de vrai lauréat, mais deux demis-gagnants. Et pas de révélation sensationnelle, pas d'étoile nouvelle au firmament littéraire : deux romanciers diversement notoires, ayant chacun leurs fidèles et ne pouvant, grâce à leur *ex-æquo*, que se prêter l'un à l'autre leurs lecteurs respectifs, au lieu qu'un vainqueur inconnu la veille fut entré dans l'admiration publique comme le jeune Bonaparte en Italie. Et puis un quadragénaire et un quinquagénaire, presque deux barbons. Ah! ça, messieurs du jury, vous avez voulu vous moquer !

Ainsi murmura-t-on dans la grand'ville et, sans doute, dans les provinces.

J'avoue ne pas partager cet étonnement et encore moins ces colères.

Car enfin quel est ce fétichisme nouveau, ce fétichisme du grand prix littéraire ? — Dieu me garde de méconnaître le bienfait possible de ces concours ; il n'est pas mauvais notamment que la curiosité publique consacre à la littérature une semaine de son attention comme au Derby de Chantilly ou

aux prouesses de Siki. Mais de quel droit s'attendait-on à un prodige ? On conteste volontiers qu'un Auguste puisse faire un Virgile, mais l'on attribue cette puissance à un roi de la Bourse; et, dans notre temps de scepticisme, on admet que, du mariage de sire Argent avec dame Publicité, doive nécessairement naître un chef-d'œuvre. Et cela tous les ans! Laissez-moi rire.

Faute du livre magistral, s'imposant à tous, le jury fut sage de ne pas écraser un jeune talent sous un trophée trop lourd, ou de ne pas présenter comme un astre nouveau tel météore passager, semblable à un Marc Elder, à un André Savignon, ou même à un Léon Frappié. Mais c'est trop s'attarder aux bagatelles de la porte et, en attendant, la *Siegfried* de Jean Giraudoux, voyons *Job le Prédestiné* de M. Émile Baumann. (1)

C'est une œuvre assez solide pour qu'on l'examine sans complaisance. Je ne tairai donc pas mes objections.

D'abord, pourquoi chez M. Émile Baumann cet apparent dédain du style ? Je sais qu'aux yeux de certains, le critique se ridiculise qui ose dire : M. un tel écrit mal. Mais ce que nous demandons, ce n'est pas une correction toute scolaire (cependant pourquoi M. Baumann écrit-il *ayions, soyions?* — la répétition de ces incorrections indique, je le crains, une autre négligence que celle du typographe), une élégance convenue, froide, incompatible avec les exigences d'un récit vivant. D'ailleurs la phrase de M. Baumann peut être excellente, je le montrerai tout à l'heure. Mais trop souvent elle devient lourde, traînante ; les images banales y alternent avec les métaphores incohérentes ; elle se hérisse enfin de néologismes inutiles; car à quoi bon " infondit " pour versa, " transfixa " pour transperça, et même, malgré l'Académie, " irradiation " pour rayonnement ?

Et qu'on ne dise pas : Astreindre le romancier à une sagesse toute négative d'écolier, c'est le gêner jusqu'à le paralyser. La liberté, même celle de l'incorrection, est pour lui une condition de " vie ".

(1) Bernard Grasset, éditeur.

L'honnête homme qui, comme M. Baumann, consacre cinq ou six ans à un roman, ne compose pas toujours dans le feu de l'inspiration. Il travaille, parfois du moins, à tête reposée. Il peut alors polir et repolir son ouvrage. Et si, comme dans *Job le Prédestiné, les pages les moins bien écrites sont aussi les moins vivantes*, ce travail de correction ne sera pas un ouvrage de mort, au contraire.

Quant au récit lui-même, à son développement, à sa valeur symbolique, voici à quelles discussions il peut, je crois, prêter. Mais ici une rapide analyse est nécessaire.

Un peu avant la guerre, Bernard Dieuzède vit en Bretagne, avec sa femme et ses trois enfants dans une large et tranquille aisance. Mais il a, par faiblesse, consenti un prêt considérable à son beau-frère, planteur aux Indes ; la guerre arrive, c'est la ruine, au moins momentanée. D'où abandon du manoir paternel, exil au Mans, et, là, exploitation d'un vieux fonds de librairie. Hélas! Bernard, artiste et mystique, s'entend mal au négoce ; égoïste, vaniteuse et frivole, sa femme ne songe guère à l'aider ; les affaires ne marchent pas, les réserves s'épuisent, les dettes s'accumulent, des démarches humiliantes s'imposent, et aussi la vente des derniers beaux meubles, " l'engagement " des plus chers souvenirs au Mont-de-Piété ou entre les serres d'usuriers. Déjà c'est la pauvreté, demain ce sera la misère. Pourtant la fatigue, les avanies, la faim même pèseraient peu à Bernard, s'il trouvait chez lui quelque amour. Mais il se heurte à l'hostilité de sa belle-famille, cause première de sa ruine pourtant, à la méchanceté précoce de sa seconde fille, Paulette, à l'inintelligente et ingrate désaffection de sa femme. Dans le cœur de celle-ci, il suit le progrès journalier de l'indifférence, de l'aversion, puis d'un autre amour. Si bien que la catastrophe l'atterre sans trop l'étonner. Mais le départ d'Hélène déchaîne contre lui toute la méchanceté provinciale. Gens du monde et populace l'accablent de leurs impertinences ou de leurs grossièretés. La petite Paulette ajoute à son chagrin par une perfidie de plus en plus insolente ; un beau jour même, la gamine

rejoint à Paris sa mère, dont elle était depuis longtemps la confidente. Sous ce nouveau coup du sort, Bernard chancelle, frappé de congestion. Il se relève aveugle. Son âme, du moins, reste héroïque. Comme elle avait aimé la pauvreté, elle accepte presque avec joie la cécité. Enfin, voici le miracle : Bernard guérit, l'excès même de son malheur lui gagne d'actives sympathies, son commerce reprend, et l'affaire de son beau-frère ressuscite... Mais la fortune reviendra-t-elle seule à ce foyer aussi pauvre d'amour que d'argent ? Non. Gravement malade et son amant tué sur le front, Hélène laisse appeler près d'elle son mari et ses enfants. Sa double guérison sera lente, la guérison morale surtout. Pourtant quand, quelques semaines plus tard, les cloches de l'armistice sonneront sur la lande bretonne, Bernard ne se réjouira pas seulement de la joie générale; redevenu riche, libre de servir l'Art et sa Foi, en même temps que la résurrection de son pays, il peut entrevoir la résurrection de son foyer. Et pour lui l'épreuve n'aura été que bienfait. Ayant, à l'école de la misère, appris le détachement, il usera des biens de ce monde comme n'en usant pas; sa richesse recouvrée ne lui enlèvera plus la paix, fruit de l'esprit de pauvreté.

Son aventure a paru peu vraisemblable. Eh ! quoi, tant de catastrophes, et en moins de cinq ans, sur un seul homme ! Pourquoi pas, surtout quand ces quatre années sont marquées du millésime sinistre 1914-1918 ? Et même en temps normal, n'avons-nous jamais rencontré de ces favoris du malheur, victimes réservées, semble-t-il, à toutes les méchancetés du sort, ou à toutes les incompréhensibles attentions de la Providence ? Ce que j'ai quelque peine à accepter plutôt, c'est ce retour de fortune, et pour ainsi dire cette restauration de Bernard. Non qu'elle semble impossible en soi ; non que je ne croie démêler, derrière les faits, l'intention de l'auteur,— et j'apporterai plus loin mon hypothèse. Mais dans l'agencement de ces faits, il y a quelque chose de trop concerté ; les caprices mêmes de la fortune se plient trop docilement aux intentions du moraliste.

A cause de ces mêmes intentions, le personnage Bernard, si vivant, et, je crois, si vrai, ne laisse pas de me déconcerter. Il est vivant, il est vrai, parce qu'il n'est pas tout d'une pièce, parce que sa vertu demeure capable de faiblesse, que sa belle âme s'accommode d'une enveloppe parfois ridicule, que son mysticisme est fait, ça et là, d'aveuglement et de naïveté. Tout cela est excellent et, dans un roman qui ne serait qu'un roman, nous ne demanderions pas davantage. Mais, sauf erreur, M. Baumann estime avec La Fontaine que

En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter lui semble peu d'affaire.

Pour n'être pas un livre à thèse, *Job le Prédestiné* n'est pas moins riche de nobles intentions, et je le définirais volontiers un cantique à la Pauvreté. Là-dessus, commence mon embarras, et j'éprouve quelque difficulté à rendre à Bernard l'hommage qu'on semble demander pour lui. Non seulement il est trop naïf, trop maladroit en face de la vie ; mais, quelques précautions qu'ait prises ici l'auteur, il semble n'avoir pas une idée très précise de son devoir d'état. Un père de famille n'est pas un religieux; et si légitimement pénétré qu'il puisse être de l'esprit évangélique, il doit dépenser toutes ses forces à défendre les siens contre la misère: son échec ne peut être honorable qu'après une résistance désespérée. Or n'y a-t-il pas chez Bernard trop d'imprévoyance, trop de chimère ? j'oserai presque dire un peu de paresse, et quelque inconscient égoïsme dans sa facilité à accepter, pour son progrès spirituel, non seulement son malheur propre, mais le malheur de sa femme et de ses enfants ?

Par là, je l'ai dit et je le répète, il est humain, il est vivant. Mais M. Baumann n'a-t-il pas voulu faire plus et mieux qu'un " bonhomme " vivant ? et si son personnage a, dans sa pensée, la valeur d'un type ou d'un symbole, comment n'a-t-il pas vu que tel défaut ou tel procédé de son art pouvait nuire à sa pensée même !

Est-ce à dire que nous confondions héroïsme ou sublimité avec perfection ? Ce serait un peu naïf, si la sainteté elle-même ne supprime ni les faiblesses ni les étrangetés de l'humaine nature. Mais pour s'insurger contre l'idéal de M. Baumann, combien de lecteurs ne s'autoriseront pas de l'insuffisance paternelle de son héros ?

Je n'insiste pas enfin sur la précocité un peu surprenante d'une gamine dont les dix ans excellent non seulement aux petites méchancetés, mais aux formules les plus cruelles et les mieux trouvées. Je n'ai que trop marqué ma résistance à une admiration sans réserve. Du moins n'en serai-je que plus libre pour vous conseiller quand même, et chaleureusement, la lecture de *Job le Prédestiné.*

D'ailleurs, à peine l'aurez-vous commencée que vous ne pourrez plus vous déprendre, car M. Baumann a le premier des dons, le don de la vie. Ce n'est pas que son récit marche d'un pas toujours égal ; il y a, çà et là, des ralentissements, sinon des arrêts, peut-être quelques écarts. Mais quel sens des réalités, quel art de conduire les événements, quelle vigueur dans la présentation des choses, des milieux et des gens! Vous allez en juger par cette première page, au réalisme direct et savoureux :

Ah ! Seigneur de Dieu, quel massacre !

Une longue voiture de déménagement attendait au ras du trottoir qu'on eût fini de la décharger, et l'un des trois hommes qui se passaient les fardeaux, butant contre la marche de la porte, venait de choir, avec une corbeille pleine de vaisselle qu'il laissa chavirer de son épaule, en arrière, sur le pavé. Au fracas de l'accident, Mme Couaneau, la femme de service, courtaude et rebondie commère, dont le nez rabattu vers les lèvres trop rouges faisait songer à une perruche happant une cerise, s'était élancée hors de la maison et avait proféré cette clameur où sonnait plus d'emphase que de sérieux émoi.

Les doigts en sang, livide, l'homme tombé se releva, frotta ses yeux troubles d'ivrogne et ses genoux cagneux qui tremblaient. En grognant, en bredouillant des jurons, il se mit à ramasser les débris des assiettes et des soupières ; ils les empilait dans la corbeille, sous de la paille, furieusement. Les deux autres, sans s'émouvoir, continuaient à besogner.

Mais, debout sur la voiture, le chef de l'équipe, un colosse méthodique et lent, gonflant ses joues d'un air de mépris, bougonna :

— En v'là un moineau ! Qu'est-ce qui paiera la casse, mon vieux ?

Et son compagnon envoya au maladroit pochard cette nasarde :

— Va pas si fort, mon gas. On te fera cadeau des reliques, pour monter ton ménage !

Voici maintenant deux portraits. Celui d'une provinciale:

Cette cliente, gantée de noir, avait une mise correctement austère, un aspect de parcimonieuse sécheresse. A voir ses lèvres pincées, son court nez de chouette, le pli dévotieux de ses paupières qu'elle levait presque furtivement, Hélène devina une provinciale racornie, quelque directrice d'œuvres, qui entrait dans la librairie pour lui faire une réputation.

et celui d'un usurier :

Il avait un cou ridé d'oiseau de proie, engoncé dans le col de fourrure d'un pardessus ; de longues oreilles décollées, des yeux bordés de rouge aux cils clignotants, un nez luisant, dur et crochu, les poils tordus de sa barbiche lui donnaient la mine bizarre d'un chèvre-pied travesti en bourgeois. Il prolongea sur l'eau-forte le coup d'œil sec et commercial d'un commissaire-priseur, puis pénétra dans le magasin, traînant les semelles, son chapeau melon rejeté en arrière de sa tête d'une façon malotrue ; il gagna aussitôt l'armoire ; mais, indiquant la "Résurrection", etc...

Voulez-vous un vieux coin de ville moderne, lisez ceci.

Il aimait cet étrange quartier dont les logis fastueux jadis, mais abandonnés à une plèbe famélique, lui représentaient les contrastes de sa vie paradoxale.

D'un balcon du XVIIIème siècle aux ferronneries compliquées et délicates, d'une fenêtre altière close par des guenilles en guise de vitres, des gamins loqueteux se lançaient des pelures d'oranges. Plus loin, sur la façade lézardée d'une maison à pilastres et à rinceaux, au-dessus d'un bas-relief où une Eve enguirlandée de feuillages cueillait pour Adam une pomme grosse comme une mappemonde, se lisait, cette enseigne : " Saullgrain, Casseur de bois." Des allées nauséabondes laissaient entrevoir des escaliers de la Renaissance qu'avait dessinés pour un prince quelque Jean Goujon. Contre une

porte monumentale aux pierres taillées en pointes de diamant et montrant encore l'écusson d'armoiries détruites, de vieilles mendiantes se tenaient accotées, leurs genoux entre leurs mains ; hâves, elles levaient des faces de harpies sur Bernard et ses enfants et les regardaient avec une méfiance envieuse, ne soupçonnant guère que ces bourgeois, d'allure élégante, étaient ou avaient été proches d'elles dans leur dénûment.

Vous avez là un exemple typique du talent de Baumann. Ce réaliste est un artiste. Si aux laideurs matérielles ou morales il apporte toute l'attention de quelqu'un qui croit au mal parce qu'il croit au Diable; il n'est pas moins habile à découvrir et à peindre la beauté : beauté d'un parc en fleurs au soleil couchant ou sous la nuit étoilée, beauté d'un chœur ogival élancé vers Dieu, comme une prière permanente, d'une messe palestrinienne ou d'une sonate passionnée, d'une adolescente pure et bonne, d'un visage d'homme affiné par le malheur, beauté intérieure enfin d'une âme vivant en Dieu. Et comme, pour peindre l'infirmité humaine, il trouve de ces formules hallucinantes:

" Un infirme . . . tout jeune . . . l'échine cassée en deux autant qu'un vieillard qui porte à califourchon la mort sur sa croupe . . ."

il a, pour exprimer ou peindre ce qu'il aime tantôt des mots d'une humanité pénétrante: "Adorer c'est grandir", . . . "Celui qui aime est plus divin que celui qui est aimé . . ." tantôt des images d'une grandiose simplicité :

Ne me plaignez pas, repartit l'aveugle. Je suis trop heureux. Quand j'avais la lumière dans les deux trous de mon front et mes bras pour travailler, j'étais content de moi, je n'avais besoin de personne, même pas de Dieu. Il n'aurait pas trouvé à s'asseoir à ma table ; mon banc était plein. A présent, il est chez lui ; la place est libre, il peut entrer avec ses anges et tous ses saints.

Et voilà qui nous permet enfin de définir M. Baumann: autant qu'un romancier, il est un poète.

Eh! quoi, dira-t-on, le réaliste qui ne recule ni devant aucun détail si repoussant soit-il, ni devant aucune épithète brutale, qui accable son mystique héros sous l'injure, cent fois répétée, qui fit le désespoir de Sganarelle et l'orgueil de Dardamelle ?

Oui, si la poésie est moins une manière d'écrire, qu'une façon de concevoir et de sentir ; oui, en dépit de tout son naturalisme apparent, ce qui fait d'Émile Baumann un poète, c'est son sens profond des réalités surnaturelles. Cet homme si sensible à tous les aspects de l'être, à toutes les manifestations de la vie, ne conçoit le visible qu'à l'état de signe et de symbole. Pour lui, l'invisible compte seul, parce que seul il existe. Le reste, choses, événements, paroles, actions n'a d'importance que par rapport à lui, et le rôle du poète est de les peindre non pas en eux-mêmes et pour eux mêmes, mais dans leurs relations avec la seule réalité vraie, la réalité spirituelle.

Dès lors tout s'explique dans *Job le Prédestiné*, et le caractère de Bernard et l'agencement du récit.

Compromise par la déclaration de guerre, presque anéantie vers 1917-1918, la fortune de Bernard se relève peu à peu, pour être plus brillante que jamais au jour bienheureux de l'armistice. Ce parallélisme voulu rend sensible l'intention symbolique du poète ; en disant la souffrance et la vertu d'un homme, il a voulu exprimer la souffrance et la vertu d'un peuple ; par l'exemple de Bernard, il a voulu enseigner son pays. Aussi a-t-il cru pouvoir prêter à son héros quelque chimère. Notre humanité se montre si rebelle à l'esprit de pauvreté qu'on peut sans danger lui en proposer la sublime folie.

Par là n'est pas supprimé le défaut que j'ai cru pouvoir signaler dans la composition du personnage principal ; mais nous en tenons, peut-être, l'explication.

Observateur clairvoyant et scrupuleux, M. Baumann a voulu faire de Bernard Dieuzède une simple créature, vivante et vraie. Visionnaire et mystique, il l'a en même temps haussé à la dignité de personnage symbolique, et il n'y a pas échoué. Le plus étonnant, c'est le succès de cette tentative

contradictoire, car son bonhomme se tient. Mais les défauts graves qui le rattachent encore à l'humanité n'affaiblissent-il pas la leçon de son exemple, ne discréditent-ils pas son enseignement ? Aimer la pauvreté parce qu'on ne sait pas gagner la vie de ses enfants,est-ce vertu ou coupable chimère ?

J'exagère à dessein, mais l'objection est inévitable et plusieurs, je le répète, s'en autoriseront pour hausser les épaules sans essayer de comprendre.

En bref, le talent de M. Baumann, vigoureux, riche et complexe ne semble pas avoir trouvé son parfait équilibre. Les éléments en sont parfois juxtaposés plutôt qu'harmonieusement fondus. Mais combien voudraient mériter ce reproche, dont la correction n'est qu'impersonnalité, et pauvreté la prétendue sagesse!

D'ailleurs, autant que me permettent d'en juger des souvenirs, je l'avoue, trop lointains, M. Baumann est en singulier progrès. Recherchant moins la violence et l'étrangeté, il n'atteint que mieux la vigueur et la vérité jusque dans la poésie. Le louer de sa discrétion semblera paradoxal, et cependant comme je lui sais gré d'avoir, avec tant de complaisance et de délicatesse, peint l'exquise aînée de Bernard! Adèle Dieuzède, ce n'est qu'un profil perdu mais inoubliable ; et dans sa bonté simple, dévouée, courageuse, sa sagesse avisée, son abnégation souriante, elle représente tant de petites Françaises élevées, comme elle, dans la souffrance et près de Dieu!..

Je me reprocherais aussi de ne pas signaler la rare beauté du dénouement. Si le conteur mystique a cru pouvoir, çà et là, régler à sa guise certains événements symboliques, l'observateur s'est bien gardé d'attenter à la vraisemblance psychologique. La fortune peut opérer vers Bernard un brusque et généreux retour ; sa femme ne lui reviendra que lentement, imparfaitement peut-être. Cela ne les empêchera pas sans doute de recouvrer la paix ; mais c'en est fini pour eux d'un certain bonheur. A ce dénouement d'une vérité profonde, l'acceptation clairvoyante et généreuse de Bernard ajoute une dignité pathétique.

D'ailleurs, si, comme je le crois, la faute d'Hélène et ses irréparables conséquences apparaissent à Bernard comme l'équitable châtiment d'une même faute commise par lui avant son mariage, la vérité purement humaine s'enrichit de vérité chrétienne.

Enfin grâce à la gravité des circonstances, à la noblesse du payasage, à celle de certains personnages accessoires promus, eux aussi, à la dignité de symboles(1), ce roman réaliste et troublé aboutit à la sereine grandeur d'un poème ou d'une symphonie religieuse.

Inappréciable moment où nous pouvons admirer tout ensemble le conteur, le psychologue, le poète et le chrétien ; heureux couronnement d'une œuvre imparfaite, sans doute, mais que Balzac eut aimée pour sa franchise, sa complexité, sa vigueur et sa noblesse.

*
* *

QUELQUES MOTS SUR "LE STUPIDE XIXe SIÈCLE"

Ceci n'est point une controverse, encore moins une querelle. Le lettré, l'artiste qu'est M. Léon Daudet sait mieux que personne que l'injustice de son livre tient à ses omissions encore plus qu'à son outrance. Nombreuses, graves, elles ont été voulues. Le fait est si évident que pas un connaisseur ne songera à s'en armer contre l'auteur, quitte d'ailleurs à s'en souvenir dans la discussion des arguments ou des conclusions. Mais d'autres peuvent s'y laisser tromper ; d'autres même exploiter les sévérités de M. Daudet un peu plus qu'il ne le voudrait sans doute. D'où ces quelques réflexions. où, bien entendu, nous laisserons de côté les problêmes politiques, scientifiques et philosophiques étrangers à notre compétence.

*
* *

(1) " Bernard vit en (la jeune veuve), la figure de la France déchirée et debout, plus grande que ses blessures, chargée d'espoirs sublimes, redressant au dessus des ruines son front touché par des splendeurs clémentes."— Et un peu plus loin l'apparition de l'aveugle Samson.

Que la littérature du 19e siècle ait été souvent la littérature du désordre artistique et moral, qui songe à le nier ? Mais pourquoi l'a-t-elle été et surtout n'a-t-elle été que cela ?

Causes et responsabilités, M. Daudet les connaît et les indique, mais ses indications, rapides et sommaires, laissent presque entière la question. Si le 19e siècle recueillit du 18e siècle un certain nombre de chimères; si, par ailleurs, il réagit jusqu'à l'excès contre la sécheresse et la pauvreté de son prédécesseur, à qui doit aller surtout notre sévérité ? Et quand je parle du 18e siècle, je ne parle pas seulement de ces grands destructeurs, Voltaire et Rousseau, je parle de toutes ces autorités politiques, sociales et morales dont l'indifférence, la désertion, quand ce ne fut pas la trahison, favorisèrent l'entreprise d'universelle démolition.

Envisagé tout ensemble comme l'héritier et l'adversaire du 18e siècle, le romantisme, oui celui même de Chateaubriand, cesse de nous apparaître comme seul coupable, et même comme exclusivement malfaisant. Je n'ignore pas que René fut prétentieux, insupportable; je sais que, dans son style, il y a bien de fausses beautés, comme dans sa pensée bien des sophismes, dans son cœur bien de l'insincérité. Je n'en suis pas moins sûr que son influence ne fut pas que néfaste, et que, sans lui, notre littérature compterait en moins d'incontestables chefs-d'œuvre.

Rappelez-vous le témoignage de Lamartine. Cette constatation lugubre d'abord : " Je me souviens qu'à mon entrée dans le monde il n'y avait qu'une voix sur l'irrémédiable décadence, sur la mort accomplie et déjà froide de cette mystérieuse faculté de l'esprit humain (la poésie). C'était l'époque de l'empire, c'était l'heure de l'incarnation de la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle dans le gouvernement et dans les mœurs . . . Rien ne peut peindre, à ceux qui ne l'ont pas subie, l'orgueilleuse stérilité de cette époque. Ces hommes . . . nous disaient : Amour, philosophie, religion, enthousiasme, liberté, poésie, néant que tout cela ! Calcul et force, tout est là ! "

Puis, ce cri d'admiration reconnaissante : " Deux grands génies, que la tyrannie surveillait d'un œil inquiet, protestaient seuls contre cet arrêt de mort de l'âme, de l'intelligence et de la poésie ; madame de Staël et M. de Chateaubriand... M. de Chateaubriand... mémoire harmonieuse et enchantée d'un passé dont nous foulions les cendres et dont nous retrouvions l'âme en lui ; imagination homérique... Homme qui cherchait l'étincelle du feu sacré dans les débris du sanctuaire, dans les ruines encore fumantes des temples chrétiens, et qui, séduisant les démolisseurs mêmes par la piété, et les indifférents par le génie, retrouvait des dogmes dans le cœur, et rendait de la foi à l'imagination !... Il remuait toutes les fibres généreuses de la poitrine, il ennoblissait la pensée, il ressuscitait l'âme."

Après cela, je ne nierai ni l'insuffisance du " Génie ", ni les défauts malfaisants des deux René (le héros et l'auteur). Mais nous ne pouvons pas ne juger Chateaubriand que de notre point de vue actuel. Il y a cent vingt ans, son œuvre opéra dans les esprits et dans les cœurs une révolution nécessaire et d'abord bienfaisante. Il y aurait injustice grave à l'oublier.

Pareillement je déplore que Lamartine ait écrit " La Marseillaise de la Paix" et que, ayant cru aux Girondins, il ait salué en poète cette révolution de 48 qui devait le trahir. Mais sans doute y aurait-il lieu de chercher quels égoïsmes et quelle sottise déchaînèrent, de nouveau, chimères et passions ; cela permettrait peut-être d'éviter que la réaction actuelle, réaction utile, réaction nécessaire, n'aboutisse par ses excès à une nouvelle explosion d'idéalisme aveugle et meurtrier. Surtout je ne puis oublier que Lamartine a créé cette poésie de l'âme qui nous manquait même après Corneille, même après Racine, et, sans parler des " Méditations " trop connues, je relis les " Harmonies ", tels fragments de " Jocelyn " ou de " La Chute d'un Ange ", cet incomparable chef-d'œuvre qu'est " La Vigne et la Maison " et, pour mon plaisir comme pour la gloire du poète, je transcris la strophe où il disait de sa Muse :

Non, non, je l'ai conduite au fond des solitudes,
Comme un amant jaloux d'une chaste beauté ;
J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre eût meurtri leur tendre nudité ;
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles ;
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour ;
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous son aile
Que la prière et que l'amour.

Pareillement, sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de désuet dans " Stello ", même dans " Chatterton " ou dans " Moïse ", je sais gré à Vigny d'avoir été le poète à la fois, sobre, fier et magnifique de l'Honneur et de la Pitié ; et si je condamne les erreurs naïves de son " Cinq-Mars ", je relis avec un respectueux amour "Servitude et Grandeur Militaires ".

De Musset même accepterai-je d'admirer seulement son Théâtre, d'ailleurs incomparable ? J'ai beau savoir la folie de l'aventure vénitienne ; j'ai beau déplorer la déchéance qui suivit, je ne me défends pas d'une amicale pitié pour cet Enfant du Siècle, qui fut surtout une Victime. Et puis, ô Léon Daudet si féru de Rabelais, de Molière et, sans doute, de Régnier, oubliez-vous la tendre admiration d'Alfred pour Régnier et pour Molière ? Oubliez-vous que ce prétendu "déraisonneur" fut, à ses heures, le poète le plus raisonnable et le plus lucide, que nul ne se montra plus sévère aux exagérations, aux chimères, et que son esprit, tout classique, s'exerça sans pitié contre la poétique et contre la politique de ses grands aînés ? Eh ! non, vous ne l'oubliez pas ; mais le rappeler vous eût gêné pour condamner en bloc le romantisme et " le stupide ". Il est tellement plus commode de frapper éperdument sur le " monstre " Hugo !

Celui-ci, je n'entreprendrai pas de le défendre aujourd'hui contre vous. Vous avez raison sur trop de points, et sur les autres la discussion serait trop longue. Mais sans quitter le terrain de la littérature, je voudrais examiner un autre aspect de la question.

* * *

Si, sans dresser une liste, je cherche parmi nos contemporains, quels écrivains s'inscrivent en faux contre l'esthétique, la philosophie et la politique romantiques, je trouve toute une pléiade, je peux même dire toute une élite de poètes, de romanciers, d'historiens, de critiques et de philosophes. Leurs pères spirituels ? Car il ne peut être question, n'est-ce pas ? de génération spontanée. Bourget, Maurras. Mais ceux-ci, de qui procèdent-ils à leur tour ? Du Taine des " Origines ", du Renan de " la Réforme intellectuelle et morale ", de Fustel de Coulanges, de Sainte-Beuve, de Balzac, de Stendhal, enfin de Bonald et de Maistre. Et voilà une énumération qui, de 1922 nous ramène, sans hiatus, jusqu'aux origines du 19e siècle. C'est donc que celui-ci n'aurait pas été que " stupide " ? Première constatation qui n'est pas sans importance.

Deuxième remarque, qui, elle, aurait besoin de longs développements. Bonald, Maistre, ces noms peuvent satisfaire les orthodoxes les plus intransigeants. Mais Stendhal, Balzac, Sainte-Beuve, Taine, Renan, que de controverses possibles à leur sujet, controverses esthétiques, historiques, politiques, philosophiques et religieuses ! Pour les utiliser, Bourget, Maurras, ont dû choisir, filtrer, adapter. Opération légitime, opération bienfaisante. Mais ne pourrait-on pas l'appliquer à d'autres ? Et pour notre profit (je ne dis pas seulement pour notre plaisir) ne pouvons-nous rien tirer d'un Flaubert, d'un Gautier, d'un Musset, voire d'un Hugo et d'un Chateaubriand ?

De certains d'entre eux, du moins, nous pouvons garder le respect de la souffrance humaine, la pitié pour les faibles et l'amour des petits. " Leur évangélisme fut toltoïsant avant la lettre " ? — Pourquoi ne pas le rechristianiser et le discipliner à toutes fins utiles, comme d'autres utilisent à des restaurations civiques ou littéraires Stendhal malgré sa sécheresse de forcené concentré, Sainte-Beuve malgré son anticléricalisme, Taine malgré son déterminisme, Renan même malgré ce dilettantisme qui corrompit un Anatole France, faillit

gâter un Jules Lemaître et, aujourd'hui encore, gêne un Maurice Barrès ?

Si, de la littérature philosophique ou politique, nous passons à la littérature catholique proprement dite, nous constaterons ici encore, enrichissement et progrès. Mais Dieu nous garde de croire, par légèreté ou ingratitude, au miracle que serait, ici encore, l'enrichissement du néant et le progrès sans prédécesseurs. On peut bien vilipender René ; nos écrivains catholiques les plus orthodoxes, les plus originaux, les plus indépendants, restent les obligés de Chateaubriand.

Pareillement les toutes jeunes générations. Elles peuvent, dans leur légitimes soucis d'action précise et méthodique, mépriser les effets oratoires. Elles ne seraient pas ce qu'elles sont si de grandes voix n'avaient prêché jadis la grandeur et la beauté de l'apostolat social. Elles doivent une partie de leur vertu aux de Mun, aux Montalembert, aux Lacordaire, aux Lamennais même, à ces libéraux (1) ou à ces romantiques de la chaire et de la tribune, que d'aucuns mépriseraient volontiers parce que leur parole ne répond plus tout à fait aux besoins de ce temps.

Sans doute, c'est un phénomène constant : chaque génération, parce qu'elle doit continuer et quelquefois corriger l'œuvre des précédentes, oublie facilement qu'elle est leur héritière et leur obligée. Il ne faudrait tout de même pas pousser trop loin l'ingratitude.

Dans l'entourage même de M. Daudet, plus d'un conserve quelque tendresse pour le " stupide ". Lui-même, avec son bon sens si ferme et son esprit vif, quel jugement porterait-il sur ceux qui croiraient l'honorer par une docilité servile ? Il les accueillerait, je suppose, avec un brocart tout rabelaisien ou encore avec le sourire moqueur de son autre ami Montaigne. J'invite à y penser ceux qui ne savent pas encore qu'un assen-

(1) Je n'ai pas besoin de dire que le mot libéral ayant eu et ayant encore des sens fort divers, je ne lui donne ici qu'un sens légitime. Et pareillement, je ne parle que de Lamenais orthodoxe.

timent trop facile ne plait guère aux plus fougueux polémistes. Voyez-vous Léon Daudet affublé d'un bonnet carré et faisant la classe à des élèves bien sages ?

*
* *

Je ne puis plus que signaler aux hasards de la plume : aux amateurs d'art *Les cathédrales de France*, sorte de journal où le sculpteur A. Rodin dit son anour pour l'art médiéval (1 vol. A. Colin, édit.) ; aux curieux de psychologie exotique, les deux volumes du comte de Gobineau : *Trois ans en Asie* (Grasset, édit) ; aux historiens, le livre si riche de Mme Berthe Georges-Gaulis sur la politique orientale de l'Angleterre : *Angora, Constantinople, Londres* (A. Colin); aux lecteurs de romans, cette curieuse *Jouvence* où M. Jacques Chennevière nous conte l'étrange aventure de deux savants qui, pour avoir découvert et utilisé le secret de l'éternelle jeunesse, traînent indéfiniment leur déception et leurs regrets impuissants (Grasset); le *Songe*, de cet Henry de Montherland que sa jeunesse empêcha, dit-on, de remporter le grand prix Balzac (Grasset); enfin ce *Flacon scellé* où, élargissant singulièrement sa manière et son talent, Madame Marguerite d'Escola étudie ce monde si curieux des artistes cosmopolites qui a pris possession de tout une zone parisienne: Vaugirard, Montparnasse, Montrouge (Bloud, édit.)

H. GAILLARD DE CHAMPRIS

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. L'industrie houillière au Canada.— II. Le budget français en 1923.— III. Concurrence entre Anglo-Saxons.

I

" Si le Canada exploitait davantage ses ressources en charbon bitumineux, il pourrait, dans son ravitaillement annuel s'affranchir du monopole économique étranger, surtout américain." C'est, en substance, une thèse qui est assez souvent développée depuis la récente grève des mineurs chez l'Oncle Sam.

Certes, avec la rigueur de nos climats, l'éventualité d'une insuffisance de charbon n'est pas agréable. Nous sommes à la merci des conditions économiques et sociales des États-Unis. Uniques fournisseurs d'anthracite de notre pays, les grands propriétaires de mines peuvent élever le prix de la tonne jusqu'au niveau où il devient plus avantageux pour nous d'en exporter d'Angleterre. Le consommateur canadien paiera toujours la chaleur dont il a besoin à un prix anormal, à moins qu'une intelligente utilisation de notre richesse viennent établir une concurrence utile.

Mais quelle est exactement notre richesse de ce chef ? C'est ce que nous voudrions examiner en nous aidant des statistiques fédérales.

*
* *

On sait que les centres miniers canadiens se trouvent par rang d'importance, en Alberta, en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick.

Les provinces centrales du Manitoba, de l'Ontario et du Québec en sont complètement dépourvues. Or par une sorte d'ironie économique ce sont les provinces d'Ontario et de Québec qui, par cause d'industrie ou de climat, sont les plus importants consommateurs de houille du Dominion.

En 1921, il fut consommé pour 31,173,000 tonnes de houille au Canada. Cette consommation est un peu moindre que celle des années précédentes, et l'on attribue la diminution à la crise industrielle qui sévit toute l'année 1921.

Pour satisfaire ce besoin que peut faire exactement notre pays ? La production totale de 1921 fut de un peu plus de 15 millions de tonnes. On comprend alors que nous ayons été obligés d'importer des États-Unis, durant la même période, 18,103,000 tonnes de houille.

La province de Québec est dans une dépendance absolue des États-Unis ou de l'Angleterre pour son ravitaillement. En 1920, année plus normale, elle a dépensé un peu plus de cinq millions de tonnes de houille. Et elle n'a reçu des autres parties du Canada que 280,000 tonnes de charbon. Ces chiffres en disent assez. Il faut noter toutefois que si les provinces de l'Ouest ne peuvent, à cause des transports, concurrencer l'industrie américaine, la Nouvelle-Écosse expédie de plus en plus, par voie fluviale, son charbon à l'intérieur.

La production annuelle du Canada a passé de 1,537,606 tonnes en 1881 à plus de 15 millions en 1921, et le capital national a été augmenté de $2,000,000 (nous omettons les fractions) à 72 millions et demi. C'est un progrès dont, à juste titre, nous pouvons être fiers.

*

* *

Le Canada est, dans une faible mesure, un pays exportateur de houille. Il en expédie cependant dans presque toutes les parties du monde.

Pour les années 1919-1920-1921, les envois ont été en moyenne de deux millions de tonnes évaluées à $12, ou 15 millions.

Pour ce qui est des importations, il n'est pas sans intérêt de remarquer, que nos achats à l'étranger portent beaucoup plus sur le charbon bitumineux que sur l'anthracite. Ainsi en 1921 nous avons importé 472 millions de tonnes de charbon bitumineux et 13 millions de tonnes de charbon anthracite. Or, il semble que les secondes importations pourraient être beaucoup moindres, notre production de houille étant, surtout, celle d'un charbon bitumineux. Nous pourrions utiliser davantage cette richesse.

*
* *

L'importance d'une industrie se manifeste par le nombre des employés qu'elle utilise, la valeur du capital investi, celle des terrains et des installations. Or, dans les 396 puits exploités au Canada, il y a 30,000 ouvriers qui travaillent et qui recoivent un salaire moyen de $6.20 par jour.

Au sujet du capital argent placé dans ces industries, nous constatons qu'il s'élève à $138,986,473, et que la majeure partie des actions et des obligationsest détenue par des Canadiens. Les Américains viennent en second lieu, suivis des Anglais.

La valeur respective des titres détenus par les différentes nationalités est (nous omettons les fractions) de 86 millions et 18 millions.

Enfin citons un dernier chiffre relatif à la valeur des installations qui sont de $154 millions.

*
* *

Industrie essentielle, primordiale, " basique ", l'industrie de l'extraction de la houille doit solliciter notre attention. Le Canada qui est si abondamment pourvu de houille blanche, a aussi, dit-on, d'inépuisables ressources de charbon. En développant ces richesses, il aura deux éléments importants qui font les grands peuples industriels.

II

La session d'automne de la Chambre des députés et du Sénat en France a été en grande partie occupée par la discussion du budget de l'année à venir. M. de Lasteyrie, ninistre des finances, a présenté un estimé des dépenses et des recettes de la France pour 1923. Son exposé fait voir d'une part la grande détresse des finances du pays et d'autre part l'admirable effort financier de la population.

Or l'on sait que cette année, et le sénat a protesté énergiquement contre cet état de chose, l'équilibre des dépenses et des recettes n'a pas été réalisé au budget de 1923. Différentes évantualités sont envisagées pour augmenter les ressources ordinaires : augmentation d'impôts, emprunts, emprunts nouveaux ou inflation fiduciaire plus considérable. Quel projet sera finalement adopté, nous ne le savons pas encore. D'une façon générale la presse française semble désirer une nouvelle émission d'emprunt plutôt qu'une majoration des taxes existantes, dejà lourdes. Elle est, de plus, opposée à une multiplication du papier monnaie, mesure toujours préjudiciable à l'économie générale d'un pays.

Comme tous les grands États modernes, la France d'avant-guerre voyait chaque année s'élever le solde de son budget annuel. Une politique d'assistance publique, d'intervention de monopole, d'assurances sociales est la cause constatée par tous de cette augmentation énorme des dépenses publiques. Aussi le budget français passe de plus de trois milliards en 1904 à 5 milliards en 1914.

Par suite de la guerre, les dépenses militaires et civiles de la France, furent, on le conçoit, immensément exagérées. De cinq milliards en 1914, le bilan financier de la France passe à 49 millards en 1919, ayant atteint son point culminant en 1918 avec 54 milliards de francs. Les dépenses militaires vont de 6 milliards en 1914 à 44 milliards en 1918, tandis que le paiement des intérêts de la dette publique, de un milliard et demi en 1914, atteint en 1918, près de 8 milliards de francs, chapitre, à lui seul plus élevé que le budget total d'avant guerre.

Pour le budget de 1923, les chiffres se lisent ainsi que suit :

Dépenses : 23 milliards de francs.

Recettes : 19 milliards de francs.

On sait comment est composé le budget français. Chaque ministère fixe les éventualités des dépenses et des recettes au cours de ses opérations propres. Un rapport est envoyé au ministre des finances, qui compulse le tout, après avoir discuté avec les intéressés tel et tel détail relatif aux dépenses ou aux recettes.

Le budget est divisé en quinze chapitres correspondant aux divers ministères. Puis les chapitres se subdivisent en sections et en paragraphes. Enfin nous trouvons le budget des dépenses dites recouvrables. On se rappelle que par le traité de Versailles la France a consenti certaines avances aux régions libérées avec l'entente que l'Allemagne devait par la suite rembourser les paiements effectués. De ce chef la France devait recevoir de l'Allemagne, en chiffres ronds, pour 1920, 21 milliards, pour 1921, 16 milliards, et pour 1922, 10 milliards.

Ce n'est pas l'endroit d'analyser au long et en détail chacune des dépenses et des recettes du budget en discussion. Notons toutefois certaines particularités intéressantes de quelques chapitres.

Le ministre des finances demande le vote d'une somme de près de 12 milliards de francs aux fins de paiements d'intérêts sur la dette consolidée et au remboursement d'umprunts.

Au ministère des affaires étrangères, près de 30 milliards sont demandés en vue de propagande française en Europe, en Syrie, en Orient, en Extrême-Orient, au Liban et en Amérique.

A l'intérieur des sommes importantes seront utilisées pour le service des réfugiés, en secours aux départements envahis, en réparations de chemins et de routes.

Au ministère de la guerre, on constate que l'armée du Levant coûte 360,000,000 de francs, que le maintien de troupes dans le Bassin de la Sarre occasionne une dépense de 26 millions, et que l'occupation de Constantinople grève le budget de 56 millions de francs.

La France dépensera en 1923, pour l'enseignement supérieur, secondaire et primaire la somme globale de 1,280,259,-252 francs.

Au ministère du travail, notons une demande de crédit de 4,500,000 francs pour rémédier au chômage. La France veut relier ses colonies par un système de télégraphie sans fil, c'est ce qui explique la mention de neuf millions et demi de francs à une section du chapitre du ministère des colonies. Aux Travaux Public des sommes considérables sont demandées pour la construction et la réparation de routes, pour l'utilisation de l'énergie électrique, pour aider l'industrie des transports aériens.

Le ministère de l'hygiène et de l'assistance publique demande 272 millions pour les dépenses ordinaires et 128 pour les dépenses extraordinaires. On sait qu'en France, hopîtaux, hospices sont propriétés de l'État.

La partie du budget qui traite des recettes se divise en six chapitres : impôts et revenus ; monopoles industriels ; revenus des domaines publics ; participation des grandes villes et des départements aux dépenses publiques ; ressources exceptionnelles. Notons que l'impôt sur les successions est un de ceux qui donne le plus de rendements. Les ressources exceptionnelles sont l'impôt sur les profits de guerre, la liquidation des stocks américains et les emprunts.

Il y a une réduction prévue des dépenses publiques au budget de 1923. Celles-ci passent de 24 milliards en 1922 à 23 milliards en 1923. Cependant cette réduction est plus apparente que réelle, parce qu'au budget de 1923 n'apparaît pas le déficit considérable des postes, télégraphes et téléphones qui forment un budget spécial.

Aux recettes générales, par comparaison avec 1922, il y a une réduction de un milliard et demi de francs. Cette réduction est due en partie au moindre rendement des recettes exceptionnelles, tel que impôts sur bénéfices de guerre, et liquidation des stocks américains.

Certes, certains items pourraient, pour amener l'équilibre du budget, disparaître des comptes officiels. Mais il faut reconnaître que leur suppression engagerait l'avenir de la France. La génération présente, il faut l'en louer, a eu le courage financier qui s'imposait.

III

On ne saurait trop insister sur le fait que les États-Unis depuis la guerre sont devenus un pays exportateur des produits manufacturés. Dans les années qui ont précédé 1914, la République voisine écoulait à l'intérieur du pays la masse énorme de sa production industrielle annuelle. Le marché était suffisant, l'offre et la demande s'équilibraient. A la déclaration de la guerre, les États-Unis devinrent, pour ainsi dire, les fournisseurs du monde entier. L'Occident comme l'Orient eut recours à elle. Les industries de la vieille Europe, travaillant à des fins de guerre, avaient un rendement déficitaire des produits de première nécessité. Et cela s'explique d'une part par l'enrôlement presque général de la main d'œuvre, et d'autre part par les besoins des armées. Ces industries ne pouvaient songer à l'exportation.

Tous les peuples qui comptaient jusqu'alors sur l'industrie britannique, allemande ou française, pour satisfaire leurs

besoins, se sont adressés à l'industrie américaine. Celle-ci ne tarda pas à s'outiller de façon à pouvoir répondre à cette demande croissante. Les années de guerre ont été pour les États-Unis des années de richesses inouïes. Les marchés qui s'étaient offerts, les industriels et les commerçants du pays veulent les conserver. Et jusqu'à date, il faut reconnaître que le succès a été complet.

Un rapport financier de la National City Bank of N. Y. constate avec cette passion naïve du record, si propre aux Américains, que les États-Unis sont, à l'heure actuelle, le plus grand exportateur de produits manufacturés et autres, du monde entier. Au sujet du mouvement des exportations d'octobre, il fournit les renseignements suivants.
" Les exportations totales d'octobre ont été plus considérables que celles de tout autre mois depuis 1920. Elles furent de $372 millions, soit 20% plus élevées qu'en septembre, 33% plus élevées qu'en janvier. Ces chiffres sont intéressants parce qu'ils font voir que l'augmentation porte surtout sur les produits manufacturés."

Les économistes de la vieille Europe ont toujours craint avec raison que cette concurrence nouvelle ferait tort aux industries locales d'exportation. Elle pourrait bien, si elle est sérieuse et constante, provoquer momentanément une crise générale. Pour y rémédier, les grandes puissances s'efforcent de resserrer les liens qui unissaient les colonies aux métropoles. La France oriente sa politique extérieure en ce sens. Mais c'est l'Angleterre qui jusqu'ici a le plus souffert de cet état de chose. Avant la guerre elle était le plus grand pays exportateur. Ses exportations surpassaient de $100,000,000 celles des États-Unis. Or pour les dix premiers mois de 1922, les exportations américaines sont de $150,000,000 plus élevées que les exportations anglaises.

Le temps n'est peut-être pas loin où l'Angleterre redeviendra protectionniste contre toutes ses traditions du dix-neuvième siècle.

D'ici là, elle multiplie ses efforts, pour maintenir les marchés coloniaux, et développe l'idée de préférence impériale. L'Exposition de Londres, en 1924, n'est qu'une phase de ce programme économique. Un facteur important, à son avantage, c'est, pour employer le langage des philosophes, substratum efficace de sentiment patriotique des coloniaux " British-Born ". Mais, on le sait, la psychologie anglaise est facilement influencée par l'intérêt. Or, cette coopération économique projetée, sera-t-elle avantageuse pour les colonies ? Ce qui intéresse les peuples, au point de vue économique, c'est la qualité et le bon marché des produits dont ils ont besoin. C'est de plus, au point de vue des échanges extérieurs, le grand nombre de marchés. La préférence impériale assumera-t-elle l'une et l'autre de ces nécessités ? C'est ce que la diplomatie anglaise s'efforcera de démontrer.

D'ici là, il n'est pas sans intérêt de souligner que la concurrence industrielle qui se faisait hier, entre Anglo-saxons et Teutons, s'exerce aujourd'hui entre Anglo-saxons d'Angleterre et Anglo-saxons d'Amérique.

PAUL FONTAINE

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

—

C'en est fait ! Laval reprend une plume quelque peu rouillée par suite d'une longue inaction. M. l'abbé Camille Roy, directeur de la revue du *Canada Français*, ému par les doléances de nombreux lecteurs, vivement sollicité, à ce qu'il affirme, de rétablir la chronique universitaire, m'a confié le soin de la rédiger. Flatté dans mon amour-propre, je n'ai su résister ni à son sourire engageant, ni à son argumentation pressante. Ce n'est pas que j'aie rendu mes armes tout de suite, comme cela, sans mot dire. Non. Mais je lui disais qu'une froide chronique assomme, et...

Qu'il ne faut que ce faible à décrier un homme,

que les gens du métier ne la lisent guère, et que ceux qui la parcourent, la trouve presque toujours insignifiante ! Je lui bien autres choses encore...

" Tout cela est peut-être vrai, me répondit mon bienveillant interlocuteur, mais nos abonnés la réclament, et pourquoi ne pas leur donner satisfaction ? D'ailleurs cette chronique, contenant de petits fragments d'une réalité journalière, n'est pas aussi inutile que vous le croyez. C'est, comme on l'a dit, de la poussière de littérature, mais ce peut-être aussi de la poussière d'histoire qui, recueillie par des mains pieuses, fera les délices des archivistes et des historiens futurs..." Je n'avais qu'à me soumettre, et c'est ce que je fis.

*
* *

Bien des événements d'une grande importance se sont déroulés dans le monde universitaire, depuis le commence-

ment de l'année scolaire. Des projets d'agrandissement et de transformation sont étudiés avec le plus grand soin par les autorités. La rentrée des classes a suggéré à plusieurs des réflexions sérieuses. Dans la plupart des facultés, le nombre des étudiants a augmenté dans des proportions considérables. C'est ainsi qu'au Grand Séminaire, nous comptons 172 séminaristes, et le directeur, M. l'abbé A. Langlois, s'est vu dans la triste obligation d'en refuser une trentaine. Les autorités du Séminaire se sont imposé de grands sacrifices, afin de pouvoir loger convenablement un aussi grand nombre d'élèves. Les cadres ordinaires ont été rompus sous l'avalanche des nouveaux lévites qui, comme un flot irrésistible, ont envahi les immenses espaces où, jadis, les écoliers caressaient leurs rêves à l'obscure clarté de la veilleuse !

Des changements notables ont été faits dans le personnel de l'enseignement. M. l'abbé Jean Duval a été nommé professeur de Dogme et M. l'abbé Alphonse Gagnon, ci-devant sous-secrétaire à l'archevêché et ex-élève du Collège Angélique et de l'Apollinaire à Rome, enseigne le droit canonique. M. le chanoine J. Gignac a été chargé des cours de l'Histoire de l'Église et des Lieux théologiques. On sait que M. le chanoine Gignac vient d'être nommé par Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Nous extrayons de la circulaire adressée au clergé à ce sujet le paragraphe suivant : " Son zèle apostolique pour les missions, la part active qu'il a prise à l'établissement du Séminaire des Missions Étrangères nous donnent l'assurance qu'il apportera à la tâche que nous lui avons confiée tout le dévouement et toute la compétence qu'elle réclame."

Ces paroles, très élogieuses, sont un encouragement et un soutien. Nous offrons à M. le chanoine Gignac, avec nos vœux de succès, nos plus sincères félicitations.

*
* *

A LA FACULTÉ DE DROIT, calme presqu'absolu. Laval a eu bien de la peine à recueillir quelques renseignements. Les disciples de Thémis se préparent dans le silence, *in silentio et quiete*, à la défense des faibles et des opprimés. Un souper aux huîtres, toutefois, a groupé autour de tables abondamment chargées, professeurs et élèves. Une chose vraiment extraordinaire et digne de mention, c'est qu'il n'y a pas eu de discours. Ceci est inquiétant! On aurait dû, au moins, semble-t-il, lire la fable du bon La Fontaine : " L'Huître et les Plaideurs ", où le fabuliste nous fait, dans une langue d'une grande souplesse, la peinture de mœurs réjouissantes! Cette lecture aurait déroulé sous les yeux des convives un tableau aux horizons infinis...

Monsieur Eusèbe Belleau, docteur en Droit et professeur de Droit romain, a fondé une revue intitulée :*La Revue du Droit*, et qui, publiée avec le concours de magistrats et de professeurs distingués, est appelée à rendre de grands services aux hommes de loi. Cette publication fait honneur à l'esprit d'initiative de M. Belleau et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Ceux qui comnaissent la science profonde, la droiture d'esprit et la fermeté de caractère de M. Aimé Marchand, professeur à la Faculté de Droit, n'ont pas été surpris de le voir nommé juge en chef de la Cour des Magistrats. Ce choix fait honneur au Gouvernement et à l'Université.

*
* *

Une activité intense règne à la FACULTÉ DE MÉDECINE. Les étudiants y sont plus nombreux que jamais. On a inscrit 173 élèves, alors qu'ils n'étaient que 103 en 1918. Les classes et les salles de l'école actuelle sont trop petites pour en contenir un tel nombre. Des plans d'agrandissement ont été dressés et discutés. Encore qu'il n'y ait rien d'absolument définitif, nous pouvons affirmer que l'ère des réalisations

approche, et que, sous peu, il nous sera possible d'annoncer à nos lecteurs les projets des autorités universitaires.

Un événement important a marqué l'ouverture des cours. M. le professeur Achard, secrétaire de l'Académie de Médecine de Paris, a bien voulu accepter l'invitation de M. le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté, de donner une leçon préliminaire à l'Hôtel-Dieu, aux disciples d'Esculape. M. Achard a traité de l'expérimentation clinique et tous, maîtres et élèves, ont été enchantés du cours de ce savant professeur. Les médecins de Québec ont offert à M. Achard un dîner au Château-Frontenac. Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université qui présidait ce banquet, a profité de la circonstance pour conférer à M. Achard le titre de Docteur en Médecine de l'Université Laval.

Les médecins de langue française ont tenu leur congrès à Montréal et plusieurs de nos professeurs y ont pris une part très active. M. le docteur Arthur Rousseau a fait un discours très remarqué sur les relations qui doivent exister entre les écoles médicales françaises et canadiennes-françaises. Nous souhaitons que ce travail soit publié dans notre revue. Monsieur le docteur Arthur Vallée a été élu président de l'Association, et il a été décidé que le prochain congrès aurait lieu à Québec.

Il nous fait plaisir de constater le développement considérable que prend la bibliothèque de la Faculté, sous l'habile direction de M. le docteur Georges Ahern. Elle contient actuellement plus de 1,500 volumes. On y reçoit 125 revues qui peuvent être consultées très facilement. Un système de fiches bibliographiques,— il y en a plus de 7,000,— est admirablement organisé. C'est là un travail très important et qui facilite beaucoup les travaux et les recherches scientifiques.

Le département d'Anatomie a été remis sur pied. Il y a eu transformation temporaire des locaux, et de nombreuses pièces de démonstration ont été ajoutées qui permettent de faire un travail plus efficace. Messieurs les docteurs Dagneau et Paquet ont été nommés professeurs et M. le docteur

Charles Vézina, assistant-professeur, avec comme aides d'anatomie, Messieurs les docteurs Joseph Caouette, Paul Dupré et Oscar Verreault.

Nos lecteurs savent déjà que M. le docteur Gustave Desrochers, boursier de la Province de Québec, et M. le docteur Fabien Gagnon, premier boursier du gouvernement français, tous deux gradués de 1922, sont allés suivre des cours spéciaux à l'Université de Paris.

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que Messieurs les docteurs Arthur Rousseau, doyen de la Faculté, et Arthur Vallée viennent d'être nommés membres correspondants de la Société médicale des Hôpitaux de Paris. Cette marque de distinction qui les honore a été accueillie avec joie par tous ceux qui connaissent le mérite et le talent de ces deux distingués professeurs de notre Université.

*
* *

Vendredi, le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, fête patronale de l'Université, Mgr le Supérieur et MM. les Directeurs du Séminaire de Québec avaient l'honneur de recevoir à déjeuner Messieurs les Professeurs des diverses Facultés.

Après une courte réception à la salle des " Exercices ", on se rendit, par le magnifique escalier central, au réfectoire du Grand Séminaire. Le bruit des conversations fut bientôt couvert par la voix puissante et harmonieuse de la fanfare des élèves du Petit Séminaire qui jouaient avec un entrain remarquable. Mgr C.-N. Gariepy, recteur de l'Université, présidait, ayant à sa droite sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, et professeur titulaire de Droit criminel, et à sa gauche Sa Gandeur Mgr P.-E. Roy, coadjuteur de Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin.

L'honorable L.-A. Taschereau, premier-ministre de la province, et M. Joseph Samson, maire de Québec, rehaussaient

de leur présence l'éclat de cette fête. C'est une marque d'estime et un témoignage d'intérêt qui ne peuvent être que très agréables aux autorités universitaires qui leur en sont très reconnaissantes.

La grande famille universitaire était presqu'au complet. Une gaieté franche, une animation joyeuse sont les notes caractéristiques de ces agapes professorales. Le menu, préparé avec soin, fut fort apprécié.

Un médecin, de nos voisins, soutint, avec une verve éblouissante, que la science de bien manger affine et ennoblit l'esprit... Les anecdotes piquantes, les réparties spirituelles et quelquefois mordantes, alimentèrent la conversation.

Nulle contrainte, nulle gêne. Après le déjeuner, plusieurs professeurs continuèrent à la tabagie leur discussion, tandis que d'autres firent la partie de cartes. En somme, réunion intime et reposante.

*

* *

La Société du Parler Français a repris ses séances hebdomadaires. Le Bureau de direction a fait l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant :

Président d'honneur : Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université ;

Président : L'hon. Cyrille Delâge ;

Vice-Président : M. l'abbé Arthur Maheux.

Secrétaire : M. L.-P. Geoffrion ;

Trésorier et archiviste : M. l'abbé Camille Roy ;

Assistant-secrétaire : M. C.-J. Simard ;

Directeurs : S. G. Monseigneur P.-E. Roy, l'hon. Adjutor Rivard, M. le docteur Arthur Vallée, M. l'abbé Ant. Huot, M. le docteur P.-C. Dagneau, M. l'abbé Henri Simard.

Tous les lundis soir, il y a réunion du comité d'étude pour la révision du glossaire canadien-français.

*

* *

La mort de Sa Grandeur Mgr Latulipe a causé une émotion profonde et suscité d'universels regrets chez tous ceux qui avaient eu l'honneur de l'approcher et de le connaître. Nous l'avons vu, pour la dernière fois, au Petit Cap, où il était venu en compagnie de Mgr le Recteur. Sa figure franche et énergique, la simplicité de ses manières, la bonhomie et l'intérêt de sa conversation le faisaient entourer de toute la gent écolière. C'était un homme d'une foi ardente et d'un zèle éclairé. Sa mort laisse un vide qu'il sera difficile de combler.

*
* *

L'Université Laval a été vivement affectée des incendies désastreux de l'Université de Montréal et du collège de St-Boniface. Mgr. C.-N. Gariépy, en apprenant le désastre de l'Université de Montréal, s'est empressé d'exprimer à Sa Grandeur Mgr G. Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, ses plus vives sympathies. Mgr Gauthier s'est montré très touché de ces sentiments, et dans une lettre d'une exquise délicatesse, il exprime, dans un langage à la fois noble et ferme, l'espoir qu'il a de voir avant peu, l'Université de Montréal renaître de ses cendres. Le Collège de St-Boniface fondé par le R. P. Provencher en 1818, était sous la direction des RR. PP. Jésuites depuis 1885. Il ne reste plus que des ruines de cette superbe maison d'éducation, la plus ancienne du Nord-Ouest. Plusieurs élèves, n'ont pu échapper aux flammes. Cet événement tragique eut un douloureux retentissement dans tous les cœurs, et l'Université Laval prie les RR. PP. Jésuites d'agréer l'expression de sa plus vive douleur.

LAVAL

LES LIVRES

R. P. J.-S. GARANT. S.SS.R. *Le Ciel ouvert par la Contrition parfaite,* avec une lettre préface de Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G. Une brochure de 98 pages. En vente chez l'auteur, à Montréal, Saint-Alphonse de Youville, Boulevard Crémazie. Prix : 25 sous, franco, 0.30.

Le but que s'est proposé le Révérend Père Garant en écrivant cet opuscule est un but d'apostolat. Membre d'une congrégation qui donne partout des missions, et l'on sait avec quel succès, il est donc tout qualifié pour écrire sur la *contrition parfaite*. Ces pages substantielles sont marqués au coin de la doctrine la plus authentiquement catholique et la plus consolante. Tout y est prouvé, les Saintes Écritures, les Pères de l'Église, les décisions du concile, la raison elle-même viennent tour à tour dans leur ordre dire juste ce qu'il faut, et pas plus, sur cet important sujet.

La *contrition parfaite* combien parmi nous catholiques, semblent en ignorer l'efficacité. Et pourtant, comme le prouve bien le distinqué fils de saint Alphonse, elle ouvre vraiment la *porte du ciel.* Aussi MM. les curés et tous ceux qui ont charge d'âme devraient se faire un devoir de répandre à profusion ce petit volume parmi leurs ouailles. Ce serait une excellente manière d'exercer efficacement leur ministère, lequel se résume à conduire les âmes au ciel. La brochure du Revérend Père Garant est à la portée de tous les fidèles. C'est pour eux qu'elle a été composée. Qu'ils la lisent, qu'ils la relisent, ils apprendront entre autres choses que l'acte de contrition parfaite est beaucoup plus facile qu'ils ne le croient généralement. On ne saurait trop savoir gré à l'auteur pour l'heureuse idée qu'il a eue en publiant ces pages qui sont le fruit d'une déjà longue expérience. Il reste dans les traditions de son illustre congrégation dont le saint fondateur continue d'exercer encore un si fécond apostolat par ses immortels ouvrages.

A. R.

Almanach de l'Action Sociale Catholique, 7ième année 1923, 128 pages. Prix,: 0.50 cents — franco : 0.56.

Voulez-vous passer des heures délicieuses, voulez-vous satisfaire vos goûts d'artiste délicat et sultivé, voulez-vous enfin vous mettre a

au courant des événements politiques,religieux et littéraires de l'année qui vient de finir, achetez et lisez l'*Almanach de l'Action Sociale Catholique* pour 1923. Vraiment, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il est un modèle du genre, et, pourquoi ne pas le dire, on n'a pas vu mieux chez nous.

Il faut savoir gré à nouveau à l'*Action Sociale Catholique* pour cette publication qui a atteint sa septième année, Tout le travail, toutes les patientes recherches, toute l'attention qu'a demandés semblable brochure, il n'y a que ceux qui y ont collaboré qui pourraient le dire. Mais ce sont des modestes ; et ils n'ont qu'une seule ambition, celle de propager les bonnes idées par l'art. C'est donc reconnaitre leur mérite que de se procurer leur œuvre et en même temps c'est coopérer à leur opportune et intelligente entreprise. C'est pourquoi, cet almanach devrait se trouver sur toutes les tables.

A. R.

BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD. *Récits et Légendes.* In-12, 136 pages, Beauchemin, Montréal, 1922.

Madame Blanche Lamontagne-Beauregard écrit en prose comme en vers. En prose elle continue l'œuvre qu'elle commença en vers : raconter, décrire, célébrer les choses de chez nous. Le recueil *Récits et Légendes*, contient des pages charmantes où se retrouvent des paysages, des contes, des souvenirs de la petite patrie. Et souvent le poète vient relever d'un coup d'aile le récit très simple où se complait l'auteur. A propos de la maisonnette sur la colline : " Comme c'est joli à voir cette blanche habitation dans la lumière du matin ! On dirait la retraite d'un savant, loin du monde, ou d'un poète, près du ciel. . . C'est la retraite du colon. Mais un colon est un savant aussi et un poète. . . C'est un savant qui comprend le mystère sans l'approfondir, un poète qui, sans le savoir, crée la poésie de la beauté. C'est toi, ô colon, qui fais naître le rythme des épis et les strophes des blés, et la nature serait en deuil si tu ne la célébrais pas la gloire des faucilles !. ."

Madame Blanche Lamontagne-Beauregard a une prédilection marquée, lyrique, pour le colon. Elle définit son rôle, et elle en fait tour à tour un lutteur héroïque, un ouvrier de la civilisation. " C'est lui qui fait reculer l'ombre et s'étendre l'horizon. C'est lui qui fait des éclaircies dans la forêt, qui laisse, en marchant, des traînées de lumière. . ."

Le prosateur-poète qui a chanté la gloire du colon dans " *la Maisonnette sur la colline*, s'applique à d'autres objets variés où l'i-

magination brode sur la réalité. *La Mesure de blé, le Calvaire et les bœufs, les Quêteux qui jettent des sorts, le Vieux Rouet, Notre langue, l'Anse pleureuse, Vaisseau fantôme, les Hommes du large :* Voila autant de thêmes qui sont pour l'auteur l'occasion de montrer quelque asepct pittoresque de la vie Canadienne.

Lisez *Récits et Légendes.* C'est un petit livre de piété patriotique.

C. R.

Mgr DAVID GOSSELIN. *Questions actuelles.*— In-8°, 50 pages, Québec, 1922.

Ces questions actuelles que traite Mgr David Gosselin sont : *Le Catéchisme, le Canada français apsotolique, le Parler Canadien-français, Autour du latin.*— Sur tous ces sujets l'auteur expose des idées qu'on ne saurait trop faire pénétrer dans les esprits.

Le titre même de l'étude sur le catéchisme : *le Catéchisme avant tout*, résume toute la pensée de Mgr Gosselin. L'enseignement religieux doit être à la base de tous les autres, l'étude du texte, le commentaire du texte, l'organisation de l'enseignement religieux dans la paroisse et dans les collèges, l'ignorance religieuse contemporaine, sont autant de sujets qui offrent ample matière à réflexion. Cette question de l'enseignement religieux est précédée dans la brochure de Mgr David Gosselin d'une préface de Monsieur Henri Bourassa qu'on lira avec grand profit. M. Bourassa y insiste avec raison sur l'enseignement religieux dans la famille. L'éducation religieuse dans la famille ne subit-elle pas en ce moment une crise inquiétante ? L'enfant y est-il dressé, comme il doit l'être, à la vie chrétienne ?

Dans le chapitre consacré au *Canada français apostolique*, Mgr Gosselin traite surtout des vocations, de leur recrutement, de leur culture dans nos maisons d'éducation.

Le *Parler canadien-français* donne à l'auteur l'occasion de célébrer notre langue et aussi de regretter les négligences coupables dont elle est chez nous l'objet, ce que Mgr Gosselin appelle le sabotage verbal et écrit de notre parler maternel.

Autour du Latin est un article consacré à la prononciation romaine du latin. Mgr Gosselin y reproduit les règles principales de cette prononciation.

C. R.

AVILA BÉDARD, directeur de l'École d'arpentage et de Genie foresier, *Le Rôle des Forets dans l'économie d'un pays.* In-8°, 22 pages, Quebec, 1922.

Excellente brochure, de belle tenue littéraire, où l'auteur sait présenter sous une forme très agréable des vérités d'ordre pratique.

Cette leçon est agrémentée de souvenirs, d'anecdotes, d'expériences qui renforcent son autorité, et la font extrêmement persuasive.

C. R.

P.-G. ROY. *Les Petites Choses de notre Histoire*, 4e série, in-12, 304 pages, Lévis 1922.

Ce receuil contient plus de soixante articles sur " les petites choses de notre histoire ". Ce sont des documents, des rensiegnements, des faits de toute nature que M. Roy a cherchés, colligés, recueillis dans ce volume, et qui peuvent être fort utiles à ceux qui chez nous veulent écrire la grande histoire. M. Roy nous offre ces richesses qu'il prend ici et là dans nos archives, il nous les donne sous la forme la plus simple du monde. Aucune prétention à l'effet littéraire. C'est le style sobre, clair, précis, qui convient à cette sorte de littérature documentaire. Les choses ont leur intérêt propre. Toutes ces choses que ramassent le diligent archiviste de Québec, et celui-ci pense avec raison que cet intrêt suffit.

Il faut féliciter M. P.-G. Roy de continuer avec tant de soin la tâche qu'il a depuis longtemps commencée, de révéler à ses compatriotes les secrets de leur histoire.

C. R.

EDMOND JOLY. *L'œillet de Séville.*— 1 vol. avec photographies hors texte.

Ce livre est une étude sur l'art et l'âme de l'Espagne. Etude objective, traduite dans une forme nouvelle. Ce n'est ni un romam, ni un récit de voyage, mais une sorte de méditation, interrompue par la description de sites farouches, de visages passionnés et d'œuvres d'art, qui montre l'Espagne comme il est possible de réaliser son image par quelques-uns de ses gestes essentiels. Comme il convenait pour le portrait d'une Espagne magnifiquement exaltée, la langue est riche, imagée et chargée d'harmonie.

A. R.

MARGUERITE D'ESCOLA. *Le Flacon Scellé.*— 1 vol. chez Bloud et Gay.

Sous la forme d'un roman, Mme Marguerite d'Escola, l'auteur des " *Sources Claires* ", a donné ici une pénétrante et originale étude, d'une psychologie aiguë, où l'on voit se former lentement une âme d'artiste et s'élaborer une œuvre d'art. Presque toujours une œuvre d'art est produite spontanément et se rattache à quelque réalité de la vie ; c'est apparemment pour le prouver que Mme Marguerite

d'Escola a écrit le *Flacon scellé* ; et elle y a apporté tout le soin de son beau talent d'écrivain.

A. R.

Abbé ÉLIE-J. AUCLAIR. *Pau, Fayolle, Foch au Canada.*— Plaquette, 158 pages, Beauchemin, Montréal. 1922.

Il est intéressant de pouvoir refaire avec M. l'abbé Auclair l'histoire courte mais précieuse des journées vécues chez nous par trois héros de la grande guerre : Pau, Fayolle, Foch. En 1919, Pau, en 1921, Fayolle et Foch ont visité le Canada, et leurs courtes visites ont été l'occasion de fêtes, de discours dont il était bon de garder le souvenir précis. M. l'abbé Auclair a consigné dans ce petit livre ce souvenir auquel il ajoute ses impressions personnelles ; le souvenir ne fait qu'y gagner à passer par l'âme ardente et par la plume alerte de ce chroniqueur.

C. R.

Abbé M. CORDIER. *De la Déroute à la Victoire.*— Souvenirs de la campagne de 1918. In-8° de 160 pages. P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Par (VIe), 1922.

Les livres sur la guerre n'ont plus de lecteurs, c'est regrettable. Plusieurs ont une réelle valeur littéraire ; tous sont remplis de faits héroïques dont la haute portée éducatrice vaut bien celle de tous les romans redevenus à la mode, fussent-ils à thèse et à très bonne thèse. Il y a dans cet abandon des lecteurs de quoi décourager les auteurs les plus tenaces. Seuls ceux qui ont une foi inébranlable dans leur étoile et qui restent fermement convaincus de l'utilité de telles publications osent encore en lancer dans le public.

M. l'abbé Cordier est de ceux-là. Et vraiment il aurait eu tort de faire un trop grand cas du sentiment populaire et de garder pour lui seul les souvenirs vécus qu'il vient de raconter dans cet ouvrage. Ce jeune prêtre-combattant, d'abord caporal, puis sergent et officier, rapporte dans ce livre deux moments de la campagne de 1918. Au mois de mars, c'est la déroute et ses horreurs ; aux mois de septembre et octobre, c'est le commencement de la victoire et les espérance du triomphe.

Nous suivons avec grand intérêt toutes les péripéties de la lutte. A la lecture de ce récit très simple, mais " sincère et vivant ".— c'est ainsi que le qualifie Mgr Baudrillart dans une lettre-préface.— nous avons l'impression d'être avec l'auteur, de passer avec lui par tous les périls de la guerre, de participer à toutes ses souffrances physiques et morales. Il nous est particulièrement agréable de voir

que ce héros, qui conduit ses soldats à la bataille avec tant de présence d'esprit et de sang-froid, est prêtre tout autant qu'homme de guerre. On admire en lui la bravoure constante et raisonnée de l'officier, on aime la charité débordante et inlassable du prêtre.

Un livre comme celui-ci est de nature à faire du bien. Il devrait avoir sa place près des meilleurs du genre dans les bibliothèques de collège et de paroisse.

A. L.

Editions de la *Nouvelle Revue Française*, Paris.

Citer les noms d'André Gide, de Marcel Proust, de Paul Morant, de Jean Schulmberger, de P. Drieu La Rochelle, de Roger Martin du Gard, de Jules Romains, de Jacques Rivière suffit pour renseigner nos lecteurs. Beaucoup de talent, parfois du plus rare, parfois aussi du plus discutable. La plupart des écrivains de la maison Gide sont d'ailleurs assez peu accessibles au grand public. Seuls les esprits très ouverts et très informés peuvent les aborder avec profit. Mais l'historien des idées ou des mœurs ne peut guère les ignorer.

Deux mots sur les dernières nouveautés de la maison. Dans " *Un nouvel Honneur* " M. P. Hamp tente une esquisse d'une nouvelle morale de l'Honneur, et notamment de l'Honneur professionnel. Cette tentative a sa noblesse. Mais où diable M. Hamp a-t-il pris sa conception du Syndicalisme Catholique ?

Dans *La Steppe Rouge*, J. Kessel dit les horreurs de la Russie bolchéviste, et naturellement, ce n'est pas une lecture de tout repos.

Avec *Aimée*, J. Rivière aborde le roman pour la première fois. Il y déploie ses habituelles qualités de finesse, de pénétration, et aussi son inquiétude morale. Son livre s'achève d'ailleurs sur une belle scène, à la fois cruelle et douce, simple et, je crois, vraie.

H. G. C.

HENRY BORDEAUX. *Le Fantôme de la Rue Michel-Ange.* Paris Plond.

Un roman sur le spiritisme, dramatique sans être troublant et qui, grâce à la présence d'une de ces mères chrétiennes que Bordeaux sut toujours si bien peindre, montre là où elles sont, l'erreur et la vérité.

H. G. C.

Abbé CHAMBOST. *Vie nouvelle du Père Chevrier.* E.-M. Vitte, Paris, Lyon

Le Père Chevrier fut un apôtre lyonnais dont la vertu intérieure

n'eut d'égal que son amour pour le peuple. Sa biographie doit faire les délices de tous ceux qui rêvent d'une vie de dévouement.

H. G. C.

F. DUINE. *La Mennais.*— Paris, Librairie Garnier.

M. l'abbé Duine est le " mennaisien " le plus savant, le plus consciencieux et le plus sûr. Ici même, il apporte non seulement plus d'un aperçu mais plus d'un fait nouveau. Son livre d'ailleurs n'est pas fait que pour les spécialistes, les " honnêtes gens " eux-mêmes y trouveront intérêt et profit.

H. G. C.

F. BRUNOT, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris. *La Pensée et la Langue.* Méthode, Principes et Plan d'une Théorie nouvelle du Langage appliquée au Français. 1 vol. in-oct. de XXXVI-954 pages, prix : 50 frs, Masson, Paris.

Le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, son format, tout indique l'insuffisance d'une simple note bibliographique. Aussi ne voulons-nous que signaler aux Collèges, Universités, Bibliothèques et aussi à tous les philologues et linguistes ce nouveau travail du savant historien de la Langue Française. On peut ne pas accepter toutes les idées de M. Brunot ; on ne peut pas les ignorer. Il y a là une mine de faits, de suggestions, d'explications dont tout professeur, en particulier, ne peut que tirer profit.

H. G. C.

HENRY BORDEAUX, de l'Académie Française. *La Jeunesse d'O. Feuillet,* d'après des documents inédits.— Un vol. in-16, 225 pages.— Paris, Plon.

Étude neuve et charmante, de par la grâce du modèle et la chaleureuse sympathie du peintre. Mais quelle activité chez Henri Bordeaux, quelle fécondité, et quel bel usage de l'une et de l'autre.

H. G. C.

Lieutenant de Vaisseau (*Lettres du*), PIERRE DUPOUCY 1 vol. in-16, 221 pages.— Paris, Editions de la *Nouvelle Revue Française.*

Ah ! le beau livre où rayonnent l'intelligence la plus vive, le cœur le plus chaud, l'âme la plus surnaturelle. Sorte de poème intime à la gloire de la France, de la famille et de Dieu, perpétuel cantique d'amour chanté même face à la mort.

Et il y a une préface d'André Gide qui ayant été l'ami, le conseiller, le maître de Dupoucy, nous indique le chemin parcouru par son ancien admirateur avide de pain céleste tandis que lui-même s'en tenait à ses " nourritures terrestres " ; il y a le témoignage d'Henri

Ghéon qui, pour avoir connu par Gide Pierre Dupoucy, devint, après sa mort, son disciple spirituel. Le lieutenant Dupoucy entre l'auteur de *Saül* et celui de *Saint Maurice* quel triptyque, ou plutôt quel sujet de méditation et quel drame mystique !

H. G. C.

J. TOURGUENIEFF. *Démitrie Roudine* suivi du *Journal d'un Homme de Trop* et de *Trois Rencontres.*— Traduction Viardot-Tourguenieff, préface d'Edmond Jaloux. 1 vol. in-16, XXIV-328 pages. Paris, Stock.

Tourguenieff étudié jadis avec une sympathie si pénétrante par Paul Bourget (*Essais de psychologie contemporaine*) trouve aujourd'hui en M. E. Jaloux un admirateur non moins informé. Cette faveur nouvelle, si elle ne suffit pas à lui concilier celle du grand public, devra du moins ramener sur lui l'attention des connaisseurs, surtout au moment que se renouvelle chez nous la conception même du roman.

H. G. C.

Mgr LAVEILLE, *Thérèse Durnerin, fondatrice de la Société des amis des pauvres*, 1848-1905. 1 vol. de 456 pages. P. Téqui, édit., Paris, 1922.

Thérèse Durnerin a toujours resté dans le monde. Elle y a mené une existence dont l'héroisme, pour ainsi parler, fut le trait distinctif. D'une santé plutôt débile, elle a malgré cela conduit à bien une œuvre fondée par elle et qui est encore en pleine vitalité. Elle avait hérité de ses parents très chrétiens cet amour intense pour les pauvres qui l'a portée, au prix de sacrifices inouïs, à entreprendre des choses qui aux yeux du monde peuvent paraître étranges. Mais les âmes vraiment surnaturelles sont capables de tout. Et Thérèse était l'une de ces âmes. Ce nouvel ouvrage du distingué grand vicaire de Meaux est appelé à faire beaucoup de bien et aux prêtres et aux laïques. " Je l'offre tout d'abord à mes confrères dans le sacerdoce, écrit Mgr Laveille dans sa préface. Ils y reconnaîtront à chaque page, par le simple exposé des faits, que la vie intérieure est la source où doivent s'alimenter sans cesse, sous peine de tarir, nos ardeurs apostoliques, et que le plus sûr moyen d'assurer aux âmes le bénifice de l'immolation du Calvaire, c'est d'être crucifié soi-même en union avec la divine Victime : *victor eo quod victima.*

" Je le présente à tous les fidèles qui ont commencé à goûter, à la sainte Table, " combien le Seigneur est doux ". Les merveilles du Sacrement d'amour, exposées, ou mieux, chantées par Thérèse, aviveront leur soif du breuvage divin, et les feront courir chaque jour, s'il est possible, à la rencontre du Cœur eucharistique de Jésus."

J. M.

Source du bonheur. De la divine Providence. 1 petit volume de 232 pages. P. Téqui, éd., Paris, 1922.

A. GONON, missionnaire apostolique. *Les salutations du Sacré Cœur de sainte Marguerite-Marie. Doctrine spirituelle de la Sainte.* 1 petit vol. de 318 pages. P. Téqui, édit., Paris, 1922.

Savoir se conformer à la divine Providence, voilà la source du vrai bonheur ici-bas. Mais pour cela il faut connaître ce qu'est cet attribut divin. Ce petit volume nous l'apprend, et très bien. A la fin on y trouve des pensées du P. de Ravignan, pensées réconfortantes et profondes, avec un résumé de tout ce qu'un chrétien doit savoir.

M. Gonon a réuni dans ces pages des salutations au Sacré-Cœur chères à sainte Marguerite-Marie. C'est le contenu authentique de la doctrine spirituelle de la Sainte. Nous souhaitons une large diffusion à cet ouvrage. Il est de nature à bien orienter et à raffermir la dévotion au Sacré-Cœur.

J. M.

Une journée chez les moines, 5e édition. 1 vol. in-12, 144 pages, 27 gravures. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 1922 : 7 frs 50.

On ne saurait passer de plus agréables et de plus utiles journées. C'est à l'abbaye de Maredsous que se fait cette visite. L'auteur du volume avait comme guide l'hôtelier du couvent; c'est dire qu'il a puisé ses renseignements à bonne source. Livre intéressant et consolant. Il lève un coin du voile où s'abritent tant d'existences apparemment étrangères au monde mais à qui aucun des intérêts de l'humanité ne demeure étranger. Cette lecture nous convainc à nouveau de la grandeur du rôle de la vie monastique. Ceux qui doutent encore de l'utilité de la vie contemplative pourraient méditer ces pages avec grand profit. En appendice, à la fin du volume, on trouve une étude sur la *portée sociale de la prière* extraite du *Maître de la terre* de Robert Hugh Benson.

A. R.

Mgr GRENTE, évêque de Mans. *Une mission dans le Levant.* 1 vol. de 350 pages. Gabriel Beauchesne, Paris 1922.

Mgr Grente, avec Mgr de Llobet, évêque de Gap, a accompagné son Éminence le cardinal Dubois, dans son voyage en Orient. On sait que Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris, alors Archevêque de Rouen, fut choisi, ainsi que ses compagnons, par le gouvernement français pour accomplir cette importante et délicate mission. Il s'agissait en effet du bon renom de la France auprès des peuples ondoyants et divers du Levant. Ce sont les péripéties de voyage que raconte le distingué Évêque du Mans dans ce nouveau

volume. Pages charmantes, marquées parfois au coin d'une fière ironie, mais toujours instructives et d'une profonde psychologie. Pages édifiantes aussi et émotionnantes. On ne peut lire sans être ému jusqu'aux larmes ce que font là-bas les religieux et les religieuses, chassés de France, pour la conservation du catholicisme et le maintien de l'influence française.

Souhaitons une rapide et large diffusion à *une Mission dans le Levant.* C'est un livre de nature à dissiper bien des erreurs et à chasser beaucoup de préjugés. A. R.

Père M.-A. JANVIER, des Frères Prêcheurs. *Fêtes de Frances, discours et panégyriques,* 1 vol. in-12, 304 pages. Edition de la Librairie des Jeunes. Paris, 1922.

L'illustre prédicateur de Notre-Dame de Paris a réuni dans ce volume des discours et panégyriques prononcés en différentes circonstances. Nous y trouvons les mêmes qualités que dans les conférences de Notre-Dame: sûreté de doctrine, originalité puissante dans l'exposition, style sobre et bien adapté au sujet. *Les miracles eucharistiques de Lourdes* avec l'*Espagne et l'Ordre de saint Dominique* voilà les deux idscours qui nous paraissent les meilleurs de toute la série. *Fêtes de France* trouve tout naturellement sa place à côté de l'*exposition de la morale catholique.* Cet ouvrage consacre à nouveau la renommée méritée du grand Dominicain.

A. R.

Mgr A. LEROY, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. *A la recherche de l'origine des religions.* 1 brochure, 24 pages. G. Beauchesne, Paris, 1922.

Cet opuscule fait partie de la série qu a pour titre : *Ce qu'un catholique doit savoir.* L'auteur, qui a écrit *la Religion des Primitifs*, jouit d'une autorité incontestable dans la matière, Aussi avec quelle maîtrise il suit les adversaires sur leur propre terrain et leur montre, preuves à l'appui, que les éléments religieux,de l'humanité primitive représentée aujourf'hui par les sauvages d'Afrique, d'Amé rique et d'Océanie, sont précisément ceux qu'on trouve à la base de la religion révélée. Ces pages intéressent donc l'apologiste au plus haut point. Elles font certainement partie de *ce qu'un catholique doit savoir.* P. S.

P. CHARLES, S.J., *La Prière de toutes les heures,* 1ère série de 33 méditations, 1 vol. in-12, 170 pages. Ch. Beyaert, 6, rue Notre-Dame, Bruges, Belgique. 1922.

E. THIBAUT, S.J. *Lettres de saint François-Xavier,* nouvelle traduction. 4 vol. in-12, contenant chacun une série, même librairie, 1922.

Leonardi Lessii, S.J., *Recollectiones precatoriæ*, 1 petit opuscule de 128 pages.

Le 15 janvier 1923 les Pères de la Compagnie de Jésus à Louvain ont célébré le troisième centenaire de Lessius qui fut professeur à leur collège de Philosophie et de Théologie. Pour que cet événement eût dans le monde de la pensée catholique toute la répercussion voulue, les professeurs de ce collège, sous la rubrique *Lessianum*, ont entrepris une série de travaux qu'ils ont partagé en trois sections : 1) *Section ascétique et mystique*, 2) *section théologique*, 3° *section philosophique*.

La prière de toutes les heures ouvre la série des ouvrages qui appartiennent à la *section ascétique et mystique*. Ces trente-trois méditations sont chacune pour ainsi dire le commentaire d'un mot ou d'une phrase tirés des Saints Livres. L'auteur, au courant de la direction des âmes et des difficultés qu'elles rencontrent chaque jour, leur montre la vraie voie et leur dit ce qu'elles doivent faire. Il les met en garde, et avec raison, contre les formalisme desséchant. Que d'âmes, sous prétexte d'être correctes, cessent d'être vraies ! Nous attendons avec imptaience la deuxième série promise de *la Prière de toutes les heures*.

Les lettres de saint François-Xavier appartiennent sans conteste à la section ascétique et mystique. Dans sa correspondance ce grand apôtre ne nous met pas seulement au courant de ses courses, de ses voyages, mais aussi il nous revèle son âme, il lève un coin du voile pour nous en faire voir toute la suprême beauté. Aussi bien cette lecture éclaire et fortifie; elle nous apprend à combattre et à vaincre. Les âmes au prise avec des obstacles sans nombre, les âmes apostoliques surtout, devraient faire de ces lettres leur livre de chevet.

Ces *Recollectiones* sont tirées des ouvrages de Lessius, et mises en ordre par le Père Van Sull, s.j., Elles nous montrent bien la *manière* du célébre Jésuite, qu'on a eu raison d'appeler *Theologiæ lumen ; ex exemplar et forma veri theologi : Lumière de la Théologie ; modèle et type du vrai théologien*.

P. S.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VOLUME VIII IX

SEPTEMBRE 1922 — JANVIER 1923

LIVRAISON DE SEPTEMBRE

LIVRAISON D'OCTOBRE

LIVRAISON DE NOVEMBRE

LIVRAISON DE DÉCEMBRE

LIVRAISON DE JANVIER

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée.
103, rue Sainte-Anne, Québec.